

MISE À JOUR ANNUELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIF AU PROGRAMME D'ÉMISSION DE CERTIFICATS DE DÉPÔT (CD) PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES (SGMB)

Casablanca, le 25 février 2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux - AMMC - a enregistré, en date du 25 février 2022 sous la référence EN/EM/007/2022 le document de référence relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021 de SGMB.

À la date d'enregistrement du document de référence précité, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Certificats de Dépôt par SGMB est composée :

- Du présent document de référence de SGMB relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021, enregistré par l'AMMC le 25 février 2022 sous la référence EN/EM/007/2022 ;
- De la note relative au programme d'émission de Certificats de Dépôt, enregistrée par l'AMMC en date du 25 janvier 2021, sous la référence EN/EM/005/2021.

Le dossier d'information de SGMB est tenu à disposition du public selon les modalités suivantes :

Il est disponible, à tout moment, dans les lieux suivants :

- Au siège social de SGMB : 55, Bd Abdelmoumen, Casablanca
Tél. : 05.22.43.88.88
- Sur le site internet de l'AMMC www.ammc.ma ;
- Sur le site internet de SGMB <https://www.sgmaroc.com/>



SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES

DOCUMENT DE REFERENCE AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 ET DU PREMIER SEMESTRE 2021

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 25/02/2022 sous la référence EN/EM/007/2022.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de CD

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt est composée de :

- Du présent document de référence
- De la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 25/01/2021 sous la référence EN/EM/005/2021 et disponible sur le lien suivant :
https://www.ammc.ma/sites/default/files/Note_CD_005_2021_0.pdf

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.



SOMMAIRE

ABREVIATIONS	4
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	6
I. Le Président du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques.....	7
II. Les Commissaires aux Comptes de Société Générale Marocaine de Banques	8
III. L'Organisme Conseil	9
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière de Société Générale Marocaine de Banques.....	10
V. Coordonnées de l'agence de notation	10
PARTIE II. INFORMATIONS RELATIVES A SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES.....	11
I. Présentation générale de Société Générale Marocaine de Banques	12
II. Gouvernance de Société Générale Marocaine de Banques	30
III. Organes de direction	45
PARTIE III. ACTIVITES DE SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	53
I. Historique et faits marquants de Société Générale Marocaine de Banques	54
II. Appartenance au Groupe Société Générale	58
III. Principales participations de Société Générale Marocaine de Banques	67
IV. Activité	129
V. Informations environnementales et sociales	158
VI. Organisation commerciale	173
VII. Moyens informatiques	174
VIII. Stratégie et politique d'investissement	177
IX. Partenariats Stratégiques	178
PARTIE IV. SITUATION FINANCIERE : COMPTES DE SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	180
I. Informations financières consolidées sélectionnées entre 2018 et 2020.....	181
II. Rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés des exercices 2018, 2019 et 2020	182
III. Périmètre de consolidation des exercices 2018, 2019 et 2020	192
IV. Impact de la norme IFRS 16 et IFRIC 23 sur la situation financière de SGMB	193
V. Compte de résultat consolidé aux normes IFRS	194
VI. Bilan consolidé IFRS.....	211
VII. Tableaux de flux de trésorerie consolidés IFRS	227
VIII. Analyse des comptes consolidés de SGMB au 30 juin 2021	229
IX. Indicateurs financiers au T3-2021	256
X. Etats financiers au 30/09/2021	258
PARTIE V. PERSPECTIVES.....	260
PARTIE VI. FAITS EXCEPTIONNELS	263
PARTIE VII. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	266
PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUES	268
I. Risque de crédit	269
II. Risques de marché	270
III. Risques structurels	271
IV. Risques opérationnels	274
V. Risques liés à la crise Covid-19	275
PARTIE IX. ANNEXES	278



ABREVIATIONS

ACP	Agences de Clientèle Patrimoniale
AIMR	Association for Investment Management and Research
ALM	Asset Liability Management
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAM	Bank Al-Maghrib
BCP	Banque Centrale Populaire
Bdt	Bons du trésor
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BOA	Bank Of Africa
CA	Chiffre d'Affaires
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CBAO	Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale
CBI	Crédit-Bail Immobilier
CCD	Compte courant débiteur
CCH	Compte chèques
CD	Certificat de dépôt
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit Du Maroc
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CGI	Code Général des Impôts
CIB	Corporate and Investment Banking
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CLICOM	Clientèle commerciale (clientèle entreprise)
CLIPRI	Clientèle privée (particulier)
CLIPRO	Clientèle composée de professions libérales et de très petites et moyennes entreprises
CLT	Crédit à Long Terme
CNIA	Compagnie Nord-Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CNRO	Coût Net du Risque Opérationnel
CMT	Crédit à Moyen Terme
CRM	Customer Relationship Management
CT	Court Terme
CVAR	Conditional Value At Risk
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DAP	Dotations aux amortissements et provisions
DAT	Dépôt à terme
DCF	Discounted Cash-Flow
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
Dh	Dirhams
ECS	Europe Computer Systems
EGP	Espace de Gestion de Patrimoine
ESSEC	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
EUR	Euro
FPCT	Fonds de Placement Collectif en Titrisation



GLT	Global Leaders for Tomorrow
GPBM	Groupeement Professionnel des Banques du Maroc
HB	Hors Bilan
HEC	Hautes Etudes Commerciales
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Millier
KRI	Key Risk Indicators
LMV	La Marocaine Vie
LT	Long Terme
M	Millions
MAD	Dirham Marocain
Md	Milliards
MLT	Moyen et Long Terme
MRE	Marocains Résidents à l'Etranger
MT	Moyen Terme
OCE	Office de Commercialisation et d'Exportation
ONA	Omnium Nord-Africain
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCR	Organisme de Placement en Capital Risque
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P/B	Price to Book
P/E	Price to Earnings
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNB	Produit Net Bancaire
PPI	Prêt Personnel Immobilier
PPO	Prêt Personnel Ordinaire
PRC	Provision pour risques et charges
RCAR	Régime Collectif d'allocation Retraite
RH	Ressources Humaines
RO	Risque Opérationnel
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
S.A	Société Anonyme
SCR	Société Centrale de Réassurance
SF	Société de Financement
SG	Société Générale
SGF	Sogefinancement
SGCIB	Société Générale Corporate and Investment Banking
SGMA	Société Générale Maroc
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SNI	Société Nationale d'Investissement
SP	Surveillance Permanente
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
US\$	Dollar américain
Var	Variation
Vs	Versus





PARTIE I. Attestations et coordonnées



I. Le Président du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Ahmed EL YACOUBI
Fonction	Président du Directoire
Adresse	55, Bd Abdelmoumen. 20 100 Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.88.88
Numéro de télécopieur	05.22.29.88.09
Adresse électronique	ahmed.elyacoubi@socgen.com

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021 de Société Générale Marocaine de Banques.

Attestation

Le Président du Directoire atteste que les données du présent document de référence, dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Société Générale Marocaine de Banques. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire



II. Les Commissaires aux Comptes de Société Générale Marocaine de Banques

Coordonnées des Commissaires aux Comptes

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Sakina BENSOU DA KORACHI Associée	Faïçal MEKOUAR Associé
Adresse	Bd Sidi Mohammed Benabdellah Batiment C, Ivoire 3, La Marina - Casablanca	47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.22.47.34	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.22.47.59	05.22.29.66.70
Adresse électronique	s.bensouda@deloitte.com	faïçal.mekouar@ma.gt.com
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	2014	2017
Date de renouvellement du mandat / désignation	AGO du 31/08/2020	AGO du 31/08/2020
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes relative aux comptes annuels sociaux et consolidés des exercices 2018, 2019 et 2020 ainsi qu'aux situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés aux titres des semestres clos au 30 juin 2020 et 30 juin 2021 :

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés en normes IFRS tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2018, 2019 et 2020.
- La situation intermédiaire des comptes sociaux de SGMB ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins, au titre des semestres clos au 30 juin 2020, et au 30 juin 2021 ;
- La situation intermédiaire des comptes consolidés en normes IFRS de SGMB ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins, au titre des semestres clos au 30 juin 2020, et au 30 juin 2021.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOU DA - KORACHI
Associée

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associée



III. L'Organisme Conseil

Coordonnées de l'Organisme Conseil

Organisme conseil	Société Générale Marocaine de Banques
Représentant légal	Abdelhaq BENSARI
Fonction	Directeur du Conseil
Adresse	55, Bd Abdelmoumen 20100 Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.02.00.60
Numéro de télécopieur	05.22.43.10.55
Adresse électronique	abdelhaq.bensari@socgen.com

Objet : Document de référence de Société Générale Marocaine de Banques relatif à l'exercice 2020 et au premier semestre 2021.

Attestation de l'Organisme Conseil

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique de Société Générale Marocaine de Banques à travers :

- Les commentaires, les analyses et les statistiques fournis par le management de Société Générale Marocaine de Banques et recueillis lors des diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession, afin de nous assurer de la sincérité des informations contenues dans le présent document de référence ;
- Les liasses comptables et fiscales de Société Générale Marocaine de Banques pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les comptes consolidés de Société Générale Marocaine de Banques pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 (comptes consolidés IFRS) ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux du 1er semestre 2020 et du 1er semestre 2021 ;
- Les attestations de revue limitée des commissaires aux comptes pour les comptes consolidés en normes IFRS du 1er semestre 2020 et du 1er semestre 2021 ;
- Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ainsi que pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- Les procès-verbaux des Conseils de surveillance pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ainsi que pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ainsi que pour l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- Les rapports de gestion et les rapports annuels pour les exercices 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 (comptes sociaux et consolidés IFRS) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020 ;
- Les rapports de contrôle interne relatifs à la période étudiée ;
- Les rapports de l'agence de notation ;
- Les rapports et statistiques du GPBM.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Société Générale Marocaine de Banques. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La Direction du Conseil fait partie de Société Générale Marocaine de Banques. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abdelhaq BENSARI
Directeur du Conseil
Société Générale Marocaine de Banques



IV. Le responsable de l'information et de la communication financière de Société Générale Marocaine de Banques

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Responsable de la communication	Hicham ALAMI
Fonction	Responsable de la Direction financière
Adresse	55, Bd Abdelmoumen 20100 Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.88.30
Adresse électronique	hicham.alami@socgen.com

V. Coordonnées de l'agence de notation

Dénomination ou raison sociale	Fitch
Adresse	60 rue Monceau Paris - 75008
Numéro de téléphone	+33 (0)1 44 29 91 24
Numéro de télécopieur	+22 (0)1 44 29 91 49
Adresse électronique	emeaclientservices@fitchsolutions.com





PARTIE II. Informations relatives à Société Générale Marocaine de Banques



I. Présentation générale de Société Générale Marocaine de Banques

I.a. Renseignement à caractère général

Dénomination Sociale	Société Générale Marocaine de Banques
Siège social	55, Bd Abdelmoumen. 20100 Casablanca
Téléphone	05.22.43.88.88
Fax	05.22.29.88.09
Site web	www.sgmaroc.com
Adresse électronique	hicham.alami@socgen.com
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, de droit privé marocain régie par la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
Date de constitution	23 janvier 1964
Durée de vie	99 ans
Numéro et lieu d'inscription au registre de commerce	28987 - Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social (Article 3 des statuts)	« La Société a pour objet la pratique des opérations de banque, c'est-à-dire, tant pour son compte que pour le compte ou en participation avec des tiers, au Maroc ou à l'étranger, de toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant intéresser la Banque ou se rattacher directement ou indirectement à son activité, notamment les opérations suivantes dont la liste n'a qu'un caractère énonciatif et en aucun cas limitatif : 1. Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, productifs d'intérêts ou non, remboursables à vue, avec préavis ou à terme ; 2. Ouvrir à toute personne physique ou morale des crédits d'escompte et, en conséquence, escompter tout effet de commerce, lettre de change, billet à ordre, chèque, warrant, effet, bon et valeur émis par le Trésor Public ou par les collectivités publiques ou semi-publiques et assumer toute sorte d'engagement résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes administrations publiques ou semi-publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tout mandat, lettre de change, billet à ordres, chèque, etc. ; 3. Faire des avances ou ouvrir des crédits, sous toutes ses formes, en vue du financement d'opérations intéressant l'agriculture, le commerce ou l'industrie, notamment faire des avances mobilisables par escompte, de valeurs émises par les entreprises agricoles, industrielles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères ; 4. Accepter ou effectuer tout paiement et recouvrement de lettres de changes, billet à ordre, chèque, warrant, coupon d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, action, obligation, part bénéficiaires, etc. ; 5. Accepter ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toute affectation



	hypothécaire, ou toute autre garantie ; Souscrire tout engagement de garanties, caution ou aval ; Opérer toute acquisition, vente immobilière ou mobilière ou tout prise à bail ou location d'immeubles ; 6. Procéder ou participer à l'émission, au placement et à la négociation de tout titre émis par des collectivités publiques ou privées ; Soumissionner tout emprunt de ces collectivités, acquérir ou aliéner tout titre, effet public, action, part, obligation, bon ou effet de toute nature de ces collectivités ; Recevoir en dépôts tout titre, valeur et bien quelconque ; 7. Se procurer les fonds nécessaires à la réalisation de ses opérations, en plus des capitaux déposés par sa clientèle, au moyen de l'émission de billets à ordre ou de bons à court, moyen ou long terme et au moyen du réescompte des avances qui pourra lui être accordé à cet effet par tous les établissements publics ou privés ; 8. Effectuer toute opération de location assortie d'une option d'achat, notamment le crédit-bail mobilier ou immobilier ; 9. Effectuer toute opération de vente avec faculté de rachat ou vente à réméré d'effets et de valeurs mobilières ; 10. Effectuer toute opération d'affacturage ; 11. Effectuer toute opération de change ; 12. Effectuer toute opération sur l'or, les métaux précieux, les pièces de monnaies et toute matière première ; 13. Réaliser les opérations de placement, de souscription, d'achat, de gestion, de garde ou de vente de valeurs mobilières ou de tout produit financier ; 14. Fournir du conseil et de l'assistance en matière de gestion de patrimoine ; 15. Fournir du conseil ou de l'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, de traitement de l'information et, d'une manière générale, tous les services destinés à faciliter la création et le développement des entreprises, le tout sous réserve des dispositions légales relatives à l'exercice de certaines professions ; 16. Agir directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, en association ou en participation avec toute autre personne physique ou morale et réaliser, directement ou indirectement, au Maroc ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ; 17. Créer au Maroc ou à l'étranger toute succursale, filiale et tout autre établissement de quelle que forme qu'il soit ; Prendre sous toutes ses formes, tout intérêt ou participation dans toute société, groupement ou entreprise, marocaine ou étrangère ; 18. De manière générale, elle peut entreprendre toute opération commerciale, industrielle ou financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rapporter directement ou indirectement à son objet social ou de nature à en faciliter la réalisation. »
Capital social (au 30/09/2021)	MAD 2.152.500.000 composé de 20.500.000 actions d'une valeur nominale de MAD 105.
Documents juridiques	Les documents juridiques de Société Générale Marocaine de Banques et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, le registre de commerce et les publications financières peuvent être consultés au siège social de SGMB.
Liste des textes législatifs et	De par sa forme juridique, Société Générale Marocaine de Banques est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés



réglementaires applicables

anonymes telle que modifiée et complétée.

De par son activité, Société Générale Marocaine de Banques est régie par :

- Le Dahir n° 1-14-193 du 1^{er} rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ;

De par son appel public à l'épargne, Société Générale Marocaine de Banques est régie par :

- Le Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi 35-94 relative à certains titres de créances négociables tel que modifié et complété ;
- Le règlement général de l'AMMC approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2169-16 du 14 Juillet 2016 ;
- La loi n° 19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse, et aux conseillers en investissement financier ;
- Règlement général de la bourse des valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°2202-19 ;
- Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs telle que modifiée et complétée ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 tel que modifié et complété ;
- La circulaire de Bank Al-Maghrib n° 2/G/96 du 30/01/96 relative aux Certificats de Dépôt ;
- Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux Certificats de Dépôt ;
- Le Dahir n°1-13-21 du 1er jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi n° 43-12 relative à l'Autorité Marocaine des Marchés des capitaux ;
- Les circulaires de l'AMMC ;
- L'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables tel que modifié et complété.

I.b. Capital Social

I.b.1. Composition du capital

Le capital social de Société Générale Marocaine de Banques s'élève au 30 Septembre 2021 à MAD 2.152.500.000, divisé en 20.500.000 actions, entièrement libérées et d'une valeur nominale de 105 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

I.b.2. Historique du capital

Depuis 2007, le capital social de Société Générale Marocaine de Banques a fait l'objet de quatre augmentations de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 a décidé l'incorporation de MAD 390.000.000 de réserves



accompagnée de l'attribution de 3.900.000 actions gratuites, d'une valeur nominale de MAD 100. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 1.170.000.000 à MAD 1.560.000.000. Le nombre d'actions composant le capital est ainsi passé de 11.700.000 actions à 15.600.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 a décidé l'incorporation de MAD 240.000.000 de réserves accompagnée de l'attribution de 2.400.000 actions gratuites, d'une valeur nominale de MAD 100. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 1.560.000.000 à MAD 1.800.000.000. Le nombre d'actions est ainsi passé de 15.600.000 actions à 18.000.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 a décidé l'augmentation du capital social d'un montant de MAD 250.000.000 par émission d'actions nouvelles à libérer par apport en numéraire. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 1.800.000.000 à MAD 2.050.000.000. Le nombre d'actions en circulation est ainsi passé de 18.000.000 actions à 20.500.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2021 a décidé l'augmentation du capital social d'un montant de MAD 102.500.000 par incorporation de réserves et augmentation du nominal des actions de 100 dirhams à 105 dirhams. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 2.050.000.000 à MAD 2.152.500.000. Le nombre d'actions en circulation est fixé à 20.500.000 actions.

Date	Capital avant opération	Opération sur le capital				Capital après opération	Nombre d'actions final
		Nature	Nombre d'actions créées	Prix par action (en MAD)	Montant nominal (en MAD)		
04/2007	1 170 000 000	Augmentation de capital par incorporation de réserves	3 900 000	100	390 000 000	1 560 000 000	15 600 000
07/2008	1 560 000 000	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 400 000	100	240 000 000	1 800 000 000	18 000 000
07/2008	1 800 000 000	Augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en numéraire	2 500 000	100	250 000 000	2 050 000 000	20 500 000
01/2021	2 050 000 000	Augmentation de capital par incorporation de réserves	-	105	102 500 000	2 152 500 000	20 500 000

Source : SGMB

I.b.3. Évolution de l'actionnariat

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure du capital durant les cinq dernières années et au 30/09/2021 :

Actionnaire	2016		2017		2018	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*
Société Générale France	11 687 418	57,01%	11 794 387	57,53%	11 801 519	57,57%
Groupe Deveco Souss	5 644 794	27,54%	5 644 794	27,54%	5 644 794	27,54%
Divers actionnaires	3 167 788	15,45%	3 060 819	14,93%	3 053 687	14,90%
TOTAL	20 500 000	100%	20 500 000	100%	20 500 000	100%

Source : SGMB



Actionnaire	2019		2020		30.09.2021	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote*
Société Générale France	11 803 115	57,58%	11 812 505	57,62%	11 816 200	57,64%
Groupe Deveco Souss	5 644 792	27,54%	5 644 794	27,54%	5 645 700	27,54%
Divers actionnaires	3 052 093	14,88%	3 042 701	14,84%	3 038 100	14,82%
TOTAL	20 500 000	100%	20 500 000	100%	20 500 000	100%

Source : SGMB

*Il est à noter que chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple.

I.b.4. Actionnariat actuel

Le capital de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à MAD 2.152.500.000 au 30/09/2021, composé de 20.500.000 actions d'une valeur nominale de MAD 105. L'actionnariat de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :

Actionnaire	Nombre d'actions détenues*	% du capital	% des droits de vote
Société Générale France	11 816 200	57,64%	57,64%
Groupe Deveco Souss	5 645 700	27,54%	27,54%
Patrimoine Gestion et Placements PGP	661 764	3,23%	3,23%
Autres actionnaires ¹	2 360 085	11,51%	11,51%
Khalid CHAMI	6 238	0,03%	0,03%
Abdelaziz TAZI	10 003	0,05%	0,05%
Laurent GOUTARD	1	-	-
Jean-Luc PARER	2	-	-
Layla M'ZALI	2	-	-
Alexandre MAYMAT	2	-	-
Clara LEVY BAROUCH	2	-	-
Ingrid BOCRIS	1	-	-
TOTAL	20 500 000	100,00%	100,00%

Source : SGMB

*Chaque action donne un droit de vote

I.b.5. Principaux actionnaires

Société Générale Marocaine de Banques est principalement détenue par la banque française Société Générale (cf. *Présentation de Groupe Société Générale*) et par la Holding familiale Deveco Souss. Ces deux entités se caractérisent par les éléments suivants :

Société Générale France	
Activité	L'activité du Groupe Société Générale se concentre autour de trois grands métiers : ▪ Les Réseaux de détail & les Services financiers ; ▪ Les Gestions d'actifs, Services aux investisseurs ; ▪ La Banque de financement & d'investissement.
PNB au 31/12/2020	22,1 Mds EUR
Résultat Net part du groupe au 31/12/2020	-0,2 Mds EUR
Capitaux propres (part du Groupe) au 31/12/2020	61,7 Mds EUR
Actionnariat au 31/12/2020 (% du capital)	▪ 6,87% Salariés ▪ 8,20% BlackRock Inc. ▪ 7,20% The Capital Group Companies, Inc. ▪ 5,05% Amundi ▪ 2,41% CDC

¹ Autres actionnaires : cette catégorie est composée de plusieurs investisseurs privés marocains. Aucun de ces actionnaires ne détient plus que 3% des actions



	▪ 0,41% Dodge & Cox ▪ 69,32% Public ▪ 0,53% Auto-détention
--	--

Source : Groupe Société Générale (France)

Groupe Deveco Souss	
Activité	Holding de participation
Produits financiers au 31/12/2020 (base sociale)	56,9 MMAD
Résultat Net au 31/12/2020 (base sociale)	52,1 MMAD
Capitaux Propres au 31/12/2020 (base sociale)	1 448 MMAD
Actionnariat au 31/12/2020	▪ 17,13% OUNEJJAR MZALI Layla ▪ 14,43% OUNEJJAR MZALI Abdallah ▪ 14,26% OUNEJJAR MZALI Jamal ▪ 14,26% OUNEJJAR MZALI Said ▪ 14,26% OUNEJJAR MZALI El Khadir ▪ 12,07% CHAFI Fatima ▪ 6,76% OUNEJJAR MZALI Othmane ▪ 6,83% Autres

Source : SGMB

I.b.6. Négociabilité des titres de capital

- **Négociabilité :**

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au Registre du Commerce. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables à compter de la réalisation de celle-ci. Après dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

- **Modalités de transfert :**

La cession des actions s'opère à l'égard de la société par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un bordereau de transfert. Ce mouvement est inscrit sur le registre des transferts visé à l'article 9 des statuts de SGMB.

En référence à l'article 12 des statuts qui traite de la cession et la transmission d'actions, le titre est transmis à l'égard des tiers par une mention du transfert sur le registre des transferts, au vu d'un bulletin ou déclaration de transfert signé du cédant ou de son mandataire et, si l'action n'est pas entièrement libérée, accepté par le cessionnaire.

La société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception du bordereau de transfert.

Le bordereau de transfert, établi sur un formulaire fourni ou agréé par la société, est signé par le cédant ou son mandataire. Si les actions ne sont pas entièrement libérées, mention doit être faite de la fraction non libérée ; la signature du cessionnaire ou de son mandataire, et éventuellement celle du cessionnaire, soient certifiées par un notaire, par la préfecture ou par le consul du domicile du requérant.

Les frais de transfert des actions sont à la charge des cessionnaires, sauf convention contraire entre cédants et concessionnaires.

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

- **Agrément préalable :**
 - Cessions Libres :

Sont libres, sous réserve de les porter à la connaissance du président du Conseil de Surveillance dix (10) jours au moins avant leur réalisation, les cessions d'actions :

- Au profit d'actionnaires ;
- Au profit du conjoint ;
- Au profit d'un ascendant ou descendant jusqu'au 2^{ème} degré inclus, ainsi qu'en cas de succession ;
- Au profit d'une personne nommée membre du conseil de surveillance, dans la limite du nombre d'actions nécessaires à l'exercice de ses fonctions ;



- Au profit d'une personne morale (i) détenant le contrôle de l'actionnaire cédant ou (ii) contrôlée par ce dernier, la notion de contrôle devant s'entendre au sens des dispositions de l'article 144 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

- Cessions soumises à agrément :

Sont soumises à agrément du Conseil de Surveillance, statuant à la majorité, les cessions d'actions à toutes personnes morales ou physiques non prévus dans l'article précédent.

La demande d'agrément du cessionnaire est notifiée au Président du Conseil de Surveillance par lettre recommandée avec accusé de réception est notifiée au président du Conseil de Surveillance par lettre recommandée avec accusé de réception, indiquant les nom, prénom et adresse du cessionnaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée ainsi que le prix offert et les conditions de la cession projetée.

L'agrément résulte soit d'une notification adressée au cédant par le président du Conseil de Surveillance doit notifier par écrit avec accusé de réception le cédant de ce refus.

Dans le cas où le Conseil de Surveillance n'agrée par le cessionnaire proposé, et que le cédant ne renonce pas à son projet de cession, le Directoire est tenu, dans le délai de trois (3) mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les actions, soit par des actionnaires ou par des tiers agréés par le Conseil de Surveillance, soit, avec le consentement du cédant, par la société en vue d'une réduction du capital.

Ce délai peut être prorogé une seule fois et pour une même durée à la demande de la société par ordonnance du président du tribunal, statuant en référé.

Le prix des actions est, à défaut d'accord, déterminé par expert désigné par les parties ou, à défaut d'accord entre elles, par le président du tribunal, statuant en référé.

Le prix des actions est, à défaut d'accord, déterminé par expert désigné par les parties ou, à défaut d'accord entre elles, par le président du tribunal statuant en référé.

Si, à l'expiration du délai légal, l'acquisition n'est pas réalisée, l'agrément sera considéré comme donné.

I.b.6.1. Politique de distribution des dividendes

Conformément à l'article 28 des Statuts de la Société Générale Marocaine de Banques, en matière de fixation, d'affectation et de répartition du résultat :

« (...) Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale tel que prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve excède le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction. ».

L'article 29 des Statuts de SGMB stipule en matière de politique de distribution de dividendes que :

« Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Directoire.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Aucune restitution des dividendes ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans à compter de leur mise en paiement sont prescrits.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties notifiée à la Société. ».



Les dividendes distribués au titre de la période 2018 – 2020 se présentent comme suit :

Répartition des dividendes	2018	2019	2020
Dividendes distribués au titre de l'année N (en KMAD)	369 000	0	199 875
Résultat net social (en KMAD)	922 856	1 075 367	500 253
Nombre d'actions	20 500 000	20 500 000	20 500 000
Dividende par action (en MAD)	18	0	9,75
Part dividende ordinaire (en MAD)	18	0	9,75
Part dividende exceptionnel (en MAD)	0	0	0
Bénéfice par action (en MAD)	45	52	24
Taux de distribution (en %)	40%	0%	40%

Source : SGMB

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SGMB du 25 janvier 2021 a décidé la mise en distribution à titre exceptionnel de sommes à prélever sur le poste « réserves facultatives » à hauteur d'un montant global de 207.050 KMAD. Le dividende par action est de l'ordre de 10 MAD.

L'Assemblée Générale Ordinaire de SGMB du 24 mai 2021 a approuvé l'affectation et la répartition des bénéfices proposées à hauteur d'un montant global de 199.875 KMAD.

I.c. Endettement

I.c.1. Dette privée

I.c.1.1. Programme d'émission de certificats de dépôt

Le Conseil de Surveillance a autorisé, lors de sa tenue le 30 novembre 2006, l'émission de certificats de dépôt pour un montant global de MAD 1.500.000.000 (un milliard et demi de dirhams). Le Conseil de Surveillance réuni en date du 27 avril 2007 a autorisé l'extension du plafond de l'émission à un montant global de MAD 3.000.000.000 (trois milliards de dirhams). Ce plafond a ensuite été relevé à MAD 6.000.000.000 (six milliards de dirhams) par le Conseil de Surveillance tenu le 06 mars 2008, puis à MAD 8.000.000.000 (huit milliards de dirhams) par le Conseil de Surveillance réuni le 6 juin 2008, enfin, à 10.000.000.000 (dix milliards de dirhams) par le Conseil de surveillance réuni le 22 mai 2009.

L'autorisation d'émettre des certificats de dépôt à hauteur de 10.000.000.000 (dix milliards de dirhams) a été réitérée par le Conseil de Surveillance réuni le 09 décembre 2009 avec la possibilité d'adosser 2.000.000.000 (deux milliards de dirhams) de certificats de dépôt sur des produits structurés.

Par le biais des pouvoirs qui lui ont été conféré, le Conseil de Surveillance décide lors de sa réunion du 14 mai 2010, l'extension du plafond du programme d'émission de certificat de dépôts à 13.000.000.000 (treize milliards de dirhams) avec la possibilité d'adosser 2.000.000.000 (deux milliards de dirhams) de certificats de dépôt sur des produits structurés.

Lors de sa réunion du 27 mars 2020, le Conseil de surveillance a décidé l'extension du plafond du programme d'émission de certificat de dépôts à 15.000.000.000 (quinze milliards de dirhams) avec la possibilité d'adosser 2.000.000.000 (deux milliards de dirhams) de certificats de dépôt sur des produits structurés.

Caractéristiques du programme	
Nature	Certificats de dépôt
Plafond du programme	MAD 15 000 000 000
dont produits structurés	MAD 2 200 000 000
Montant de l'encours au 31/12/2021	MAD 10 107 000 000
✓ Catégorie A&B ²	MAD 10 107 000 000
✓ Catégorie C ³	MAD 0
Nombre de titres en circulation	101 070
Valeur nominale des titres	MAD 100 000

Source : SGMB

² Catégorie A, à taux fixe / Catégorie B, à taux variable indexée aux Bons du trésor ou TMP JJ.

³ Catégorie C, à taux variable indexée à des sous-jacents tels que : Matière première ; Taux ; Action ; Change ; Crédit ; Fonds, etc.



Dans le cadre de ce programme de certificats de dépôt, les titres non échus au 30/09/2021 présentent les caractéristiques suivantes :

Date de jouissance	Date d'échéance	Code ISIN	Valeur nominal	Taux nominal	Fréquence de révision	Date de révision	Maturité	Nature du taux facial	Taux en vigueur	Mode de remboursement	Nombre de titres émis	Montant/encours (MMAD)
Certificats de Dépôts												
31/05/2016	31/05/2023	MA 1517426	100 000	3,08%	-	-	7 ans	Fixe	3,08%	In fine	7 000	700
22/02/2019	22/02/2024	MA 1520362	100 000	3,15%	-	-	5 ans	Fixe	3,15%	In fine	5 000	500
22/02/2019	22/02/2026	MA 1520388	100 000	2,92%	Annuelle	21-mars	7 ans	Révisable	2,92%	In fine	5 000	500
22/02/2019	22/06/2025	MA 1520370	100 000	3,31%	-	-	6 ans et 4 mois	Fixe	3,31%	In fine	5 000	500
29/03/2019	29/03/2026	MA 1520537	100 000	2,92%	Annuelle	28-mars	7 ans	Révisable	2,92%	In fine	6 000	600
29/03/2019	18/12/2025	MA 1520529	100 000	3,38%	-	-	6 ans et 9 mois	Fixe	3,38%	In fine	4 500	450
29/03/2019	20/09/2024	MA 1520511	100 000	3,21%	-	-	5 ans et 6 mois	Fixe	3,21%	In fine	4 500	450
30/12/2019	30/12/2021	MA 1521782	100 000	2,65%	-	-	2 ans	Fixe	2,65%	In fine	5 000	500
27/05/2020	27/05/2022	MA 1522277	100 000	2,70%	-	-	2 ans	Fixe	2,70%	In fine	6000	600
27/05/2020	29/11/2021	MA 1522269	100 000	2,65%	-	-	Un an et 6 mois	Fixe	2,65%	In fine	6 000	600
23/03/2020	23/03/2022	MA 1521998	100 000	2,71%	-	-	2 ans	Fixe	2,71%	In fine	6 850	685
23/03/2020	29/12/2021	MA 1523168 1522475	100 000	1,98%	-	-	2 ans	Fixe	1,98%	In fine	5 000	500
29/07/2020	31/01/2022	MA 1522483	100 000	2,15%	-	-	Un an et 6 mois	Fixe	2,15%	In fine	6 000	600
29/07/2020	29/07/2022	MA 1522491	100 000	2,22%	-	-	2 ans	Fixe	2,22%	In fine	6 000	600
29/12/2020	29/12/2022	MA 1523176	100 000	2,24%	-	-	2 ans	Fixe	2,24%	In fine	5 000	500
31/05/2021	30/11/2021	MA 1523838 1523820	100 000	1,64%	-	-	6 mois	Fixe	1,64%	In fine	6000	600
30/06/2021	30/03/2022	MA 1524018	100 000	1,72%	-	-	9 mois	Fixe	1,72%	In fine	5000	500
29/07/2021	29/10/2021	MA 1524075	100000	1.54%	-	-	13 semaines	Fixe	1.54%	In fine	1500	150
29/07/2021	31/01/2022	MA 1524083	100000	1.65%	-	-	26 semaines	Fixe	1.65%	In fine	2500	250



29/07/2021	29/04/2022	MA 1524091	100000	1.73%	-	-	9 semaines	Fixe	1.73%	In fine	3000	300
Certificats de Dépôts structurés*												
02/05/2018	02/05/2023	MA 1519471	100 000	3,95%	Annuelle	25-avr	5 ans	Révisable	-	In fine	220	22
Total encours non échus		10 107 000 000										

Source : SGMB

SGMB n'a procédé à aucun rachat de certificat de dépôt durant la période concernée.

* Nature du sous-jacent : Indice Solactive Silver Age

I.c.1.2. Les titres de créance négociables émis par SGMB

Les titres de créance négociables émis par Société Générale Marocaine de Banques sur la période 2018-S1 2021 se présentent comme suit :

Titres de créance négociables émis (en MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/ 20	S1 2021	Var S1 21/ 20
TCN émis*	6 857	11 414	66%	10 988	-3,73%	1 800	-83.62%

Source : SGMB – Comptes sociaux

*Y compris les intérêts courus

I.c.1.3. Emissions obligataires subordonnées

Le tableau ci-dessous présente l'état des émissions obligataires subordonnées non échues réalisées par Société Générale Marocaine de Banques :

Date de l'émission/ jouissance	Date d'échéance	Code ISIN	Valeur nominal	Taux en vigueur	Fréq. de révision	Date de révision	Maturité	Nature du taux facial	Nbre de titres	Montant (KMAD)	Mode de remboursement	Encours au 31/12/2020
29/06/2015	29/06/2025	MA0000092579	100 000	4.77%	-	-	10 ans	Fixe	1 300	130 000	In fine	130
29/06/2015	29/06/2025	MA0000092587	100 000	3.51%	Annuelle	5 jours ouvrés précédant le 29 juin	10 ans	Révisable	4 318	431 800	In fine	432
20/12/2012	20/12/2022	MA0000091845	100 000	5.98%	-	-	10 ans	Fixe	1 758	175 800	In fine	176
28/06/2018	28/06/2028	MA0000093692	100 000	4,00%	-	-	10 ans	Fixe	7 495	749 500	In fine	750
29/06/2015	29/06/2025	MA0000021677	100 000	4.77%	-	-	10 ans	Fixe	2 382	238 200	In fine	238
20/12/2012	20/12/2022	MA0000021586	100 000	5.98%	-	-	10 ans	Fixe	3 242	324 200	In fine	324
28/06/2018	28/06/2028	MA0000021875	100 000	4%	-	-	10 ans	Fixe	505	50 500	In fine	51
Total encours (MMAD)	2 100 000 000											

Source : SGMB

Émission Obligataire subordonnée 2012

En décembre 2012, Société Générale Marocaine de Banques a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 500.000.000 dirhams et d'une maturité de 10 ans. Cette émission a été décomposée en deux tranches :

- Une tranche A à taux fixe cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams (500 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams ;
- Une tranche B à taux fixe, non cotée, d'un plafond de cinq cent millions de dirhams (500 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000) dirhams ; Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :



Tranche	Montant de l'émission	Date de l'émission	Nominal en DH	Taux	Prime de risque	Maturité
Tranche A	500.000.000	12/2012	100.000	Taux fixe 5,98%	110 pbs	10ans
Tranche B	500.000.000	12/2012	100.000	Taux fixe 5,98%	110 pbs	10ans

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières⁴, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

A l'issue de la période de souscription, la répartition des allocations de l'opération se présente comme suit :

Allocation par tranche

Tranche	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Taux	Part des montants alloués en %	Taux de satisfaction en %
Tranche A : Obligations à taux fixe cotées	330 000 000	324 200 000	5,98%	65%	98,24%
Tranche B : Obligations à taux fixe non cotées	179 000 000	175 800 000	5,98%	35%	98,21%
Total	509 000 000	500 000 000	5,98%	100%	98,23%

Allocation par catégorie de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	49 000 000	48 100 000	10%
Entreprise d'assurance et de réassurance	360 000 000	353 700 000	70%
Caisse de Dépôts et de Gestion	100 000 000	98 200 000	20%
Total	509 000 000	500 000 000	100%

Émission Obligataire subordonnée 2015

En juin 2015, Société Générale Marocaine de Banques a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 800.000.000 dirhams et d'une maturité de 10 ans. Cette émission a été décomposée en quatre tranches :

- Une tranche A à taux fixe cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche B à taux fixe, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche C à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche D à taux révisable annuellement, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams.

⁴Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.



Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :

Tranche	Montant de l'émission	Date de l'émission	Nominal en DH	Taux	Prime de risque	Maturité
Tranche A	800.000.000	06/2015	100.000	Taux fixe 4,77%	110 pbs	10 ans
Tranche B	800.000.000	06/2015	100.000	Taux fixe 4,77%	110 pbs	10 ans
Tranche C	800.000.000	06/2015	100.000	Taux révisable 3,51%	90 pbs	10 ans
Tranche D	800.000.000	06/2015	100.000	Taux révisable 3,51%	90 pbs	10 ans

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières⁵, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

A l'issue de la période de souscription, la répartition des allocations de l'opération se présente comme suit :

Allocation par tranche

Tranche	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Taux	Part des montants alloués en %	Taux de satisfaction en %
Tranche A <i>obligations à taux fixe cotées</i>	540 000 000	238 200 000	4,77%	30%	44%
Tranche B <i>obligations à taux fixe non cotées</i>	295 000 000	130 000 000	4,77%	16%	44%
Tranche C <i>obligations à taux révisable cotées</i>	-	-	3,51%	-	-
Tranche D <i>obligations à taux révisable non cotées</i>	980 000 000	431 800 000	3,51%	54%	44%
Total	1 815 000 000	800 000 000	-	100%	-

Allocation par catégorie de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	1 275 000 000	561 800 000	70%
Entreprise d'assurance et de réassurance	540 000 000	238 200 000	30%
Total	1 815 000 000	800 000 000	100%

Historique des taux relatifs à la tranche D révisable :

Années	Taux
2015	3,51%
2016	2,73%
2017	3,23%
2018	3,26%

⁵Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.



2019	2,98%
2020	3,23%

Source : SGMB

Émission Obligataire subordonnée 2018

En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 800.000.000 dirhams et d'une maturité de 10 ans. Cette émission a été décomposée en quatre tranches :

- Une tranche A à taux fixe cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche B à taux fixe, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800 000 000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche C à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams ;
- Une tranche D à taux révisable annuellement, non cotée, d'un plafond de huit cent millions de dirhams (800.000.000 dh) et d'une valeur nominale de cent mille (100 000 dh) dirhams.

Le tableau suivant présente les caractéristiques de cet emprunt obligataire subordonné :

Tranche	Montant de l'émission	Date de l'émission	Nominal en DH	Taux	Prime de risque	Maturité
Tranche A	800.000.000	06/2018	100.000	Taux fixe [4,00%-4,10%]	[75-85] pbs	10ans
Tranche B	800.000.000	06/2018	100.000	Taux fixe [4,00%-4,10%]	[75-85] pbs	10ans
Tranche C	800.000.000	06/2018	100.000	Taux révisable [3,03%-3,18%]	[65-80] pbs	10 ans
Tranche D	800.000.000	06/2018	100.000	Taux révisable [3,03%-3,18%]	[65-80] pbs	10 ans

L'émission a été réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières⁶, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

A l'issue de la période de souscription, la répartition des allocations de l'opération se présente comme suit :

Allocation par tranche

Tranche	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Taux	Part des montants alloués en %	Taux de satisfaction en %
Tranche A <i>obligations à taux fixe cotées</i>	1 160 000 000	50 500 000	4,00%	6,3%	4,4%
Tranche B <i>obligations à taux fixe non cotées</i>	17 164 500 000	749 500 000	4,00%	93,7%	4,4%
Tranche C <i>obligations à taux révisable cotées</i>	-	-	-	-	-
Tranche D <i>obligations à taux révisable non cotées</i>	8 218 100 000	-	-	-	0%
Total	26 542 600 000	800 000 000	-	100%	-

⁶Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent. Sont considérées comme compagnies financières, au sens de la présente loi, les sociétés qui ont pour activité principale, au Maroc, de prendre et gérer des participations financières et qui, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés ayant le même objet, contrôlent plusieurs établissements effectuant des opérations à caractère financier dont un, au moins, est un établissement de crédit.



Allocation par catégorie de souscripteurs

Catégorie de souscripteurs	Souscriptions en MAD	Montant alloué en MAD	Part des montants alloués en %
OPCVM	25 382 600 000	749 500 000	93,7%
Entreprise d'assurance et de réassurance	1 160 000 000	50 500 000	6,3%
Total	26 542 600 000	800 000 000	100%

I.c.1.4. Dettes subordonnées de SGMB

Les dettes subordonnées de Société Générale Marocaine de Banques sur la période 2018-S1 2021 se présentent comme suit :

Dettes subordonnées (en MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	S1 2021	Var 20/ S1 21
Dettes subordonnées*	4 104	2 133	-48%	2 133	-	2 100	-1.55%

Source : SGMB – Comptes sociaux

*Y compris les intérêts courus

I.c.1.5. Ensemble des émissions décidées par les instances mais non encore réalisées

L'AGO du 31 août 2020 autorise le directoire et toute personne dûment habilitée par lui à cet effet de procéder à une ou plusieurs émissions obligataires régies par les dispositions des articles 292 et 315 de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, dans la limite d'1 Mrd MAD ou sa contre-valeur en devises.

Les émissions ainsi autorisées peuvent être réalisées en une ou plusieurs tranches, jusqu'au 31/12/2022.

I.c.2. Dette bancaire

Au regard de l'activité de la Banque, SGMB a recours notamment aux dettes envers les établissements de crédits et assimilés pour se financer. Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés de SGMB entre 2018 et le premier semestre 2021 se présentent comme suit :

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés (en MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	S1 2021	Var 20/ S1 21
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	427	4 727	>100%	3 326	-29,64%	6 609	98,71%

Source : SGMB – Comptes sociaux

Société Générale Marocaine de Banques n'est pas assujettie à des covenants spécifiques en vertu de ses dettes bancaires.

I.c.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de Société Générale Marocaine de banques sur la période 2018 et le premier semestre 2021 se présentent comme suit :

Engagements Hors Bilan (en MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var19/20	30/06/2021	Var 20/S1-21
Total des engagements de financement donnés	4 636	5 104	10%	4 632	-9%	5 181	12%
Total des engagements de financement reçus	1 095	-	>100%	-	-	1 501	>100%
Total des engagements de garantie donnés	17 507	13 470	-23%	12 483	-7%	12 176	-2%
Total des engagements de garantie reçus	12 255	6 514	-47%	13 032	100%	14 146	9%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux



➤ Engagements de financement

Engagements de financement (MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	30/06/2021	Var20/S1-21
Engagements de financements donnés							
Aux établissements de crédit	-	-	-	-	-		
A la clientèle	4 636	5 104	10%	4 632	-9%	5 181	12%
Ouverture de crédit ouvert	-	-	-	-	-		
Autre engagement en faveur de la clientèle	-	-	-	-	-		
Total des engagements de financement donnés	4 636	5 104	10%	4632	-9%	5 181	12%
Engagements de financement reçus							
des établissements de crédits	1 095	-	>100%	-	-	1 501	>100%
de la clientèle	-	-	-	-	-		
Total des engagements de financement reçus	1 095	-	>100%	-	-	1 501	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Analyse 2018 –2019

Au 31 décembre 2019, les engagements de financement donnés augmentent de 10% et passent de 4 636 MMAD en 2018 à 5 104 MMAD en 2019. Ils se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus affichent une baisse significative entre 2018 et 2019 et s'annulent passant ainsi de 1 095 MMAD à 0 MMAD en raison d'une arrivée à échéance d'une garantie reçue.

Analyse 2019 –2020

Au 31 décembre 2020, les engagements de financement donnés baissent de 9% et passent de 5 104 MMAD en 2019 à 4 632 MMAD en 2020. Ils se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

A fin décembre, il n'existait pas d'engagements de financement reçus non encore débloqués.

Analyse 2020 – S1 2021

Au 30 juin 2021, les engagements de financement donnés augmentent de 12% et passent de 4 632 MMAD en 2020 à 5 181 MMAD à fin juin 2021. Ils se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

A fin juin 2021, les engagements de financement reçus passent d'un montant de 0 MMAD en 2020 à 1 501 MMAD en juin 2021. Ils sont composés principalement des engagements de financement reçus et non encore débloqués de la part des établissements de crédit

➤ Engagements de garantie

Engagements de garantie (en MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var19/20	30/06/2021	Var 20/S1-21
Engagements de garantie donnés							
D'ordre des établissements de crédit	5 045	3 708	-27%	3 263	-12%	3 246	-1%
D'ordre de la clientèle	12 463	9 763	-22%	9 220	-6%	8 930	-3%
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-	-	-	-	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Total des engagements de garantie donnés	17 507	13 470	-23%	12 483	-7%	12 176	-2%
Engagements de garantie reçus							
des établissements de crédit	8 698	3 640	-58%	8 097	122%	8 457	4%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	3 557	2 874	-19%	4 935	72%	5 689	15%



Total des engagements de garantie reçus	12 255	6 514	-47%	13 032	100%	14 146	9%
--	---------------	--------------	-------------	---------------	-------------	---------------	-----------

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Analyse 2018 – 2019 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 17 507 MMAD en 2018 à 13 470 MMAD en 2019, soit une baisse de 23%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 22% pour s'établir à 9 763 MMAD. Les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 27% pour afficher un montant de 3 708 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont enregistré une baisse de 47% pour s'établir à 6 514 MMAD principalement en raison de la baisse de 58% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 8 698 MMAD en 2018 à 3 640 MMAD en 2019, en raison de la baisse des garanties octroyées dans le cadre des crédits à l'importation.

Analyse 2019 –2020 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 13 470 MMAD en 2019 à 12 483 MMAD en 2020, soit une baisse de 7%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 6% pour s'établir à 9 220 MMAD. Les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 12% pour afficher un montant de 3 263 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont enregistré une hausse de 100% pour s'établir à 13 032 MMAD principalement en raison de la hausse de 122% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 3 640 MMAD en 2019 à 8 097 MMAD en 2020 en raison de la hausse des engagements clientèles couverts par des garanties.

Analyse 2020 – S1 2021

Les engagements de garantie donnés sont passés de 12 483 MMAD en 2020 à 12 176 MMAD en juin 2021, soit une baisse de 2%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 3% pour s'établir à 8 930 MMAD. Les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 1% pour afficher un montant de 3 246 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont enregistré une hausse de 9% pour s'établir à 14 146 MMAD par effet combiné en raison de la hausse de 4% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 8 097 MMAD en 2020 à 8 457 MMAD en 2021 ainsi qu'une hausse de 15% des engagements de garantie reçus de l'état et d'autres organismes de garantie et qui passent de 4 935 MMAD en 2020 à 5 689 MMAD à fin juin 2021.

➤ Nantissement d'actions

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, 2,22% du total des actions de SGMB détenues par ses différents actionnaires sont nanties.

➤ Nantissement d'actifs

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, les actifs de SGMB ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.c.4. Notations

La notation crédit attribuée par **Fitch Ratings** à Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :

Note long terme	Note court terme	Perspective de la note	Note de soutien
AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	3

Les notes ont fait l'objet des actions suivantes :



- Note nationale à long terme : confirmée à 'AAA (mar)'; perspective Stable en février et mai 2020
- Note nationale à court terme : confirmée à 'F1+ (mar)' en février 2020
- Note de soutien extérieur : abaissée à '3' en novembre 2020

Tableau récapitulatif de la notation de SGMB durant les trois dernières années :

Date	National Note à long terme	National Note à court terme	Perspectives	Note de soutien extérieur
21 février 2021	AAA (mar)	-	-	3
3 novembre 2020	-	-	-	3
18 mai 2020	AAA (mar)	-	-	-
21 février 2020	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2
20 mars 2019	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2
07 mars 2018	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2
05 juillet 2017	AAA (mar)	F1+ (mar)	Stable	2

Les traductions des extraits des communiqués de presse de l'agence de notation se présentent comme suit :

PRINCIPAUX FACTEURS DE NOTATION – NOTES NATIONALES ET DE SOUTIEN

Février 2020 :

Les notes de SGMB reposent sur l'analyse de Fitch qu'il existerait une haute probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire, SG, si nécessaire. Ceci reflète l'aptitude de SG (comme l'indiquent ses notes) et sa volonté d'apporter son soutien à la SGMB. La note Support de SGMB est limitée par la note du plafond souverain du Maroc, soit BBB.

SGMB est la plus grande filiale africaine de SG, elle est utilisée comme plaque tournante du groupe pour le développement et le déploiement de plusieurs projets panafricains. SGMB est la cinquième banque du pays avec des parts de marché des prêts et dépôts de 6% à 7%. Cela dit, SGMB représente moins d'1% des actifs consolidés de SG à fin septembre 2019, ce qui signifie qu'un soutien serait facile à gérer si besoin.

SGMB est étroitement intégré à SG en raison de sa représentation significative au sein du conseil, de la nomination de hauts dirigeants clés et de la surveillance des risques de crédit, de pays, de marché, opérationnels et de liquidité de SGMB. Par ailleurs, la filiale bénéficie des lignes de financement de SG et de ses procédures, systèmes, outils et stratégie de marque.

Fitch comprend de la part de la direction que SGMB n'a jamais eu besoin d'un soutien extraordinaire de la part de sa maison mère SG. Toutefois, le soutien ordinaire dans ses activités quotidiennes est bien établi, par exemple sous la forme de contre-garanties qui permettent à SGMB d'accorder des prêts plus importants à des contreparties marocaines tout en respectant les limites réglementaires en vigueur pour les grands risques, et en fournissant des lignes de liquidité à court terme.

Mai 2020 :

Fitch Ratings confirme la note long-terme (AAA(mar)) de SGMB avec une perspective stable. Cette action fait suite à la révision de la perspective de la note souveraine du Maroc de stable à négative, à la lumière des impacts négatifs anticipés de la pandémie du COVID-19.

Les notes de SGMB reposent sur l'analyse de Fitch qu'il existerait une forte probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire, SG, si nécessaire. Ceci reflète l'aptitude de SG (comme l'indiquent ses notes) et sa volonté d'apporter son soutien à la SGMB. La note de soutien de SGMB est limitée par la note du plafond souverain du Maroc.

Novembre 2020 :

Fitch Ratings a abaissé la note de support de SGMB de 2 à 3. Cette action fait suite à la révision du plafond souverain du Maroc de « BBB » à « BB+ », perspective stable, le 23 octobre 2020. Nous avons signalé



précédemment que la notation de SGMB pourrait être abaissée si le plafond souverain du Maroc venait à baisser de 2 crans au moins.

La note de soutien de SGMB de 3 reflète notre évaluation d'un support modéré de SG, si nécessaire. Ceci reflète l'aptitude de SG (comme l'indiquent ses notes) et sa volonté d'apporter son soutien à la SGMB. Cette note est également capée par le plafond souverain du Maroc (BB+).

Février 2021

Les notes de SGMB sont basées sur l'opinion de Fitch d'une probabilité modérée de soutien de la part de l'actionnaire de 57,6% de la banque, Société Générale S.A. (SG; A- / Stable), si nécessaire. Ceci reflète la forte capacité de SG et sa volonté de fournir un soutien à SGMB. Cependant, la note de soutien (SR) de SGMB de «3» est plafonnée par le plafond national du Maroc de «BB +».

SGMB est la plus grande filiale africaine de SG, elle est utilisée comme plaque tournante du groupe pour le développement et le déploiement de plusieurs projets panafricains. SGMB est la cinquième banque du pays avec des parts de marché des prêts et dépôts de 6% à 7%. Cela dit, SGMB représente moins d'1% des actifs consolidés de SG à fin juin 2020, ce qui signifie qu'un soutien serait facile à gérer si besoin.

SGMB est étroitement intégré à SG en raison de sa représentation significative au sein du conseil, de la nomination de hauts dirigeants clés et de la surveillance des risques de crédit, de pays, de marché, opérationnels et de liquidité de SGMB. Par ailleurs, la filiale bénéficie des lignes de financement de SG et de ses procédures, systèmes, outils et stratégie de marque.

Fitch comprend de la part de la direction que SGMB n'a jamais eu besoin d'un soutien extraordinaire de la part de sa maison mère SG. Toutefois, le soutien ordinaire dans ses activités quotidiennes est bien établi, par exemple sous la forme de contre-garanties qui permettent à SGMB d'accorder des prêts plus importants à des contreparties marocaines tout en respectant les limites réglementaires en vigueur pour les grands risques, et en fournissant des lignes de liquidité à court terme.

FACTEURS DE SENSIBILITE DES NOTES : NOTE DE SOUTIEN

Février et mai 2020 :

Une dégradation de la note de soutien de SGMB pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans SGMB, d'une réduction de l'importance stratégique du Maroc pour le groupe SG ou d'une moindre intégration de SGMB avec SG.

Un abaissement de quatre crans de la note IDR⁷ à long terme de SG déclencherait une action similaire sur la note de soutien à long terme de SGMB, ce que Fitch considère comme peu probable. La note de soutien de SGMB serait également abaissée si le plafond souverain du Maroc était abaissé d'au moins deux crans.

Novembre 2020 :

Une dégradation de la note de soutien de SGMB pourrait survenir si Fitch prenait comme point de vue une baisse de l'importance stratégique de SGMB pour SG ou un abaissement de plusieurs crans de l'IDR de SG. Nous considérons ces 2 événements comme peu probables actuellement.

La note de soutien de SGMB serait également abaissée si le plafond souverain du Maroc était revu à la baisse d'au moins trois crans, ce que Fitch considère également comme peu probable.

Février 2021 :

⁷ Issuer Default Rating.



Une dégradation de la note de soutien de SGMB pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans SGMB, d'une réduction de l'importance stratégique du Maroc pour le groupe SG ou d'une moindre intégration de SGMB avec SG.

Un abaissement de plusieurs crans de la note IDR à long terme de SG déclencherait une action similaire sur la note de soutien à long terme de SGMB, ce que Fitch considère comme peu probable. La note de soutien de SGMB serait également abaissée si le plafond souverain du Maroc était abaissé d'au moins deux crans.

FACTEURS DE SENSIBILITE DES NOTES : NOTES NATIONALES

Février et mai 2020 :

Un abaissement des notes nationales de SGMB pourrait résulter d'une réduction de la participation de SG dans SGMB, d'une réduction de son importance stratégique pour SG, ou d'un abaissement de trois crans à minima de la note IDR à long terme de SG, ce à quoi Fitch ne s'attend pas.

Février 2021 :

Une révision à la hausse du plafond national du Maroc conduirait à une mise à niveau du SR de SGMB, ce que Fitch estime improbable à court terme.

II. Gouvernance de Société Générale Marocaine de Banques

II.a. Assemblées Générales

Les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de Société Générale Marocaine de Banques sont conformes à la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Les modes de convocation ne sont pas en conformité avec les dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée régissant les Assemblées Générales.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales qui sont qualifiées d'Ordinaires ou d'Extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre. Toute assemblée Générale représente l'universalité des actionnaires et leurs délibérations obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents, incapables ou privés de droit de vote.

Aucune disposition spécifique d'acquisition de droits de vote doubles n'est prévue par les statuts.

En outre, les statuts ne prévoient pas d'autres dispositions spécifiques et dérogatoires à la loi 17-95 relative à la SA telle que modifiée et complétée régissant les Assemblées Générales.

II.a.1. Mode de convocation

L'article 17 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques stipule en matière d'Assemblée des actionnaires que : « les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil de Surveillance. (...) La convocation est faite, trente (30) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, par un avis inséré dans un journal ».

II.a.2. Conditions d'admission

L'article 19 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques prévoit que « l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et à la condition d'une inscription de ses actions au registre des actions nominatives tenu par la société, cinq jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même actionnaire. Toutefois, en plus de pouvoir se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, tout actionnaire peut aussi se faire représenter par son



conjoint, un ascendant ou descendant ou par la personne morale dûment habilitée gérant le portefeuille des valeurs mobilières de l'actionnaire concerné.

Le mandat est donné pour une seule Assemblée d'actionnaires. Toutefois, il peut être donnée pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la société sans indication de mandataire, le Président de l'assemblée émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil de Surveillance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens qu'il lui indique ».

II.a.3. Ordre du jour

Selon l'article 18 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins la quotité du capital social fixée par la loi et agissant dans les conditions et délais légaux, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut néanmoins, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Directoire et procéder à leur remplacement ».

II.a.4. Conditions d'exercice de droit de vote

Selon l'article 21 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par leur propriétaire.

La société ne peut valablement voter avec ses propres actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage. »

II.a.5. Calcul du quorum

Selon l'article 21 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « Dans les assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social. Dans tous les cas, il est fait déduction des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi. »

Les actions acquises ou prises en gage ne sont pas tenues en compte pour le calcul du quorum (selon l'article 21).

II.a.6. Assemblées Générales Ordinaires

Attributions de l'AGO :

Selon l'article 22 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Directoire ou du Conseil de Surveillance et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire. (...)

- Elle discute, approuve, redresse ou rejette les états de synthèse ;
- Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous les fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveau, totaux ou partiels, des bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant ;
- Elle fixe les dividendes à répartir sur proposition du Directoire ;
- Elle nomme, révoque, remplace ou réélit les Commissaires aux Comptes ; elle leur donne quitus ou décharge ; Elle nomme les membres du Conseil de Surveillance ; (...) ».

Quorum de l'AGO :

Selon l'article 22 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « (...) L'assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au



moins le quart des actions ayant le droit de vote. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est réunie sur une deuxième convocation, auquel cas aucun quorum n'est requis et elle délibère valablement, quelle que soit la portion du capital représentée. »

II.a.7. Assemblées Générales Extraordinaires

Attributions de l'AGE :

Selon l'article 23 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à apporter aux statuts toutes modifications, quelles qu'elles soient, autorisées par la loi.

Elle peut décider notamment :

- La fusion avec d'autres sociétés constituées ou à constituer ou l'absorption de toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- Le transfert ou la vente à tout tiers ou l'apport à toute société de l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs de la société ;
- La transformation de la société en société de toute autre forme ; (...) »

Quorum de l'AGE :

Selon l'article 23 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques : « (...) L'assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés. »

II.b. Organes de surveillance

Société Générale Marocaine de Banques est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit privé et régie par la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés et également par la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée.

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la Banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute période de l'année, aux vérifications et contrôles qu'il juge opportuns.

Composition du conseil de surveillance

Selon l'article 14 des statuts de SGMB, le conseil de surveillance est composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, tous choisis parmi les actionnaires (hormis les membres indépendants).

Nomination et révocation

Selon l'article 14 des statuts de SGMB : « Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire. (...) La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est fixée à Quatre années. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire. »

Nombre d'actions requis pour siéger au Conseil de Surveillance

Hormis les membres indépendants, chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins une (1) action de la Société pendant toute la durée de ses fonctions.

Si, au jour de sa nomination, un membre du Conseil de Surveillance n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois. (...) »

Pouvoirs du Conseil de Surveillance



Selon l'article 14 des statuts de SGMB : « Le Conseil de Surveillance décide des grandes orientations de la Société et exerce le contrôle permanent de la gestion de la société faite par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A cet effet, il opère, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportun et se fait communiquer les documents qu'il estime utiles pour l'accomplissement de ses missions. (...) »

Quorum et majorité

Selon l'article 14 des statuts de SGMB : « Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil de Surveillance est requise. (...) Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre du Conseil de Surveillance disposant d'une voix ; la voix du Président de séance est prépondérante en cas de partage. (...) »



II.b.1. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants au 30/09/2021 : Statut au sein du CS	Prénoms, Noms	Date de cooptation par le CS / ratification lors de l'AGO	Date de l'AGO ayant renouvelé le mandat	Date de fin du mandat en cours	Fonction Principale
Président	Khalid CHAMI	Cooptation : CS du 16 mars 2018 Ratification : AGO du 29 mai 2018	-	AGO statuant sur les comptes 2021	Président du Conseil de Surveillance
Membre	Abdelaziz TAZI	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Membre du Conseil de Surveillance
Membre	Jean-Luc PARER	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Membre du Conseil de Surveillance
Membre	Layla M'ZALI	-	31 août 2020	AGO statuant sur les comptes 2023	Administrateur DEVECO SOUSS
Membre Indépendant	Abdel Aziz THIAM ⁽¹⁾	Cooptation : CS du 23 novembre 2018 Ratification : AGO du 30 mai 2019	31 août 2020	AGO statuant sur les comptes 2023	Directeur Régional West Africa Groupe NAVITRANS
Membre	Alexandre MAYMAT	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Directeur Global Transaction and Payment Services de Société Générale
Membre Indépendant	Driss BENHIMA ⁽¹⁾	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Président du Conseil d'Administration AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS
Membre Indépendant	Ghita LAHLOU ⁽¹⁾	-	30 mai 2019	AGO statuant sur les comptes 2022	Administrateur Directeur Général de filiales du Groupe SAHAM
Membre	Clara LEVY BAROUCH	Cooptation : CS du 30 mars 2017 Ratification : AGO du 17 mai 2017	24 mai 2021	AGO statuant sur les comptes 2024	Directeur Financier de la banque de Détail de Société Générale en France
Membre Indépendant	Khalida AZBANE ⁽¹⁾	Cooptation : CS du 14 juin 2019 Ratification : AGO du 31 août 2020	-	AGO statuant sur les comptes 2022	PDG du groupe AZBANE
Membre	Laurent GOUTARD	Cooptation : CS du 14 juin 2019 Ratification : AGO du 31 août 2020	-	AGO statuant sur les comptes 2022	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, bassin méditerranéen et outre-mer – Groupe Société Générale
Membre	Ingrid BOCRIS	Cooptation : CS du 22 mars 2019 Ratification : AGO du 30 mai 2019	31 août 2020	AGO statuant sur les comptes 2023	Directeur Général Adjoint et Membre du Comité Exécutif de Sogecap, Groupe Société Générale

Source : SGMB

(1) Membres indépendants du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance peut s'adjoindre de tiers conseillers actionnaires ou non et peut, en outre, constituer en son sein et avec les concours de ces conseillers, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.



II.b.2. Curriculum Vitae des membres du Conseil de Surveillance

M. Khalid CHAMI – Président du Conseil de Surveillance

Diplômé de HEC Paris en 1991

Fonctions précédentes :

- Co-Directeur mondial des ventes et du marketing à la Société Générale France ;
- Directeur Délégué, Responsable de la Direction des Grandes Entreprises à SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif, membre du Comité Financier de SGMB ;
- Directeur Général Adjoint, Membre du Directoire de SGMB ;
- Directeur Général, Membre du Directoire de SGMB ;
- Président du Directoire de SGMB ;

Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration d'EQDOM ;
- Administrateur de La Marocaine Vie ;
- Administrateur d'ALD Automotive ;
- Administrateur d'INVESTIMA ;
- Administrateur de SOGELEASE MAROC ;
- Administrateur de MARBAR S.A. ;
- Administrateur de MARBAR CHIMIE S.A. ;
- Administrateur de GEMARFIN SARL ;
- Président du Conseil d'Administration d'Union Maritime Minière SA ;
- Président du Conseil d'Administration de Transports Marocains ;

M. Abdelaziz TAZI - membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris).

Fonctions précédentes :

- Directeur à l'Office de Commercialisation et d'Exportation « OCE » ;
- Directeur Central à SGMB ;
- Administrateur Directeur Général à SGMB ;
- Vice-Président Directeur Général à SGMB ;
- Président Directeur Général à la SGMB ;

Autres mandats :

- Membre du Conseil d'administration de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.
- Président Directeur Général de VENTEC MAROC ;
- Administrateur d'EQDOM ;
- Administrateur de SOGELEASE MAROC ;
- Administrateur de GRAS SAVOYE ;
- Administrateur de SAHAM ASSISTANCE ;
- Administrateur d'INVESTIMA ;
- Administrateur de DOUNITEX ;
- Administrateur de VM SECURITE ;
- Administrateur d'ECOWELL ;
- Administrateur de MCS.

M. Laurent GOUTARD - Membre du Conseil de Surveillance



Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise d'économie de l'Université de Paris Dauphine.

Fonctions précédentes :

- Directeur de la Banque de Détail France de SOCIETE GENERALE et membre de Comité Exécutif ;
- Directeur du Réseau France de SOCIETE GENERALE ;
- Directeur Général de la KOMERCNI BANKA
- Membre du Comité de Direction Groupe SOCIETE GENERALE ;
- Président du Directoire et Directeur Général Adjoint de la KOMERCNI BANKA ;
- Administrateur Directeur Général puis Président du Directoire de la SGMB ;

Autres mandats :

- Directeur des réseaux bancaires internationaux, Région Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-mer – AFMO- SOCIETE GENERALE ;
- Président du Conseil d'Administration & Administrateur SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST ;
- Administrateur Société GENERALE CAMEROUN ;
- Administrateur de FRANFINANCE ;
- Administrateur TREEZOR SAS ;
- Administrateur UNION INTERNATIONALE DES BANQUES ;
- Administrateur Société Générale Côte d'Ivoire

M. Alexandre MAYMAT- Membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'ENSEA Paris Tech et titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'école polytechnique.

Fonctions précédentes :

- Responsable de la région Afrique, Méditerranée et Outre-mer, Banque et services financiers internationaux, SOCIETE GENERALE ;
- Président du Conseil d'Administration d'INVESTIMA ;
- Directeur général de SG Cameroun ;
- Directeur régional de la région Franche-Comté de la banque de détail en France, SOCIETE GENERALE ;
- Directeur du Centre d'Affaires Entreprises de la Direction Régionale de Paris Bourse, SOCIETE GENERALE ;
- Inspecteur principal, SOCIETE GENERALE ;

Autres mandats :

- Directeur Global Transaction and Payment Services de SOCIETE GENERALE ;
- Président du Conseil d'Administration SG FACTORING ;
- Administrateur:
 - o SG FACTORING
 - o CREDIT DU NORD
- Membre du Conseil de Surveillance TRANSACTIS
- Vice-Président TRANSACTIS.



M. Jean-Luc PARER- Membre du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris) en 1976 et titulaire d'un master en droit de l'université Paris I en 1977.

Fonctions précédentes :

- Co-chef et chef de la Division des marchés financiers et du financement de SG Banque de Financement et d'Investissement ;
- Responsable du pôle Global Finance de Société Générale Banque de Financement et d'Investissement ;
- Directeur de la Banque de détail à l'international de la Société Générale ;
- Co-Responsable des services bancaires et financiers internationaux et de l'assurance de Société Générale ;
- Conseiller du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués du Groupe Société Générale ;
- Président du conseil de surveillance de SPLITSKA BANKA (banque croate vendue par Société Générale en juin 2017) ;
- Membre du Bureau de la COFACE ;
- Président du Conseil d'Administration du CALIF (banque française du groupe SG) ;
- Président du Conseil d'Administration de SOGEPROM (promoteur immobilier du groupe SG).

Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de KOMERCNI BANKA A.S ;
- Membre du Conseil d'administration de BRD ;
- Administrateur de PJSC ROSBANK ;
- Administrateur de SGBCI (Société Générale de Banque en Côte D'Ivoire).

Mme Ingrid BOCRIS - Membre du Conseil de Surveillance

Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris en 1997, option Finance.

Fonctions précédentes :

- Directeur Marketing et Digital à la Banque de Retail à l'International (Europe, Afrique, Russie) de la Société Générale ;
- Directeur de Cabinet du Pôle Banque et Services Financiers à l'International (Assurances et Services de financement) de la Société Générale ;
- Directeur Marketing et Développement de SOGECAP, filiale du Groupe Société Générale ;
- Responsable Activité Epargne de SOGECAP, filiale du Groupe Société Générale ;
- Senior Manager chez BEARING POINT.

Autres mandats :

- Directeur Général Adjoint et Membre du Comité Exécutif de Sogecap, Groupe Société Générale ;
- Administrateur Directeur Général D'ORADEA VIE ;
- Président de MOONSHOT-INTERNET ;
- Administrateur de SOGESSUR ;
- Administrateur UIB Assurances ;
- Membre du Conseil de Surveillance NEW PRIMONIAL HOLDING 2 ;
- Membre du Conseil de Surveillance DIGITAL INSURE SERVICES.

Mme Clara LEVY-BAROUCHE - Membre du Conseil de Surveillance

Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims en 1997, et titulaire d'un diplôme de l'Executive Program de l'INSEAD.

Fonctions précédentes :

- Directeur Financier de CREDIT DU NORD ;
- Directeur Financier Adjoint de CREDIT DU NORD ;



- Responsable du Contrôle permanent Comptable et Réglementaire du Groupe CREDIT DU NORD ;
- Senior Manager en Audit et Conseil – Spécialisation Banque à ERNST & YOUNG ;
- Administrateur de la société ETOILE GESTION ;
- Administrateur de la société SOCIETE GENERALE PROMOTION FINANCEMENT IMMOB ;
- Administrateur de la société ETOILE ID ;
- Président de la société SOCIETE FINANCIERE D'ANALYSE ET DE GESTION ;
- Administrateur de la société ANTARIUS.

Autres mandats :

- Directeur Financier de la banque de Détail de SOCIETE GENERALE en France ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT ;
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de SOCIETE GENERALE SCF ;
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur de SOCIETE GENERALE SFH.

Mme Layla M'ZALI - Membre du Conseil de Surveillance

Médecin et gérante des sociétés du Groupe M'ZALI.

Fonctions précédentes :

Néant.

Autres mandats :

- Administrateur de DEVECO SOUSS.

Mme Ghita LAHLOU - Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1991.

Fonctions précédentes :

- Administrateur Directeur Général de filiales du Groupe SAHAM (Phone Group, Saham Assurance Maroc, Pôle Distribution, Saham Santé, Saham Education, Saham SA, Fondation Saham) ;
- Membre du Conseil d'Administration de la CGEM entre 2012-2015 ;
- Directeur des Achats, des Ressources Humaines et du Marketing de MARJANE ;
- Directeur des Ressources Humaines et de la communication du Groupe ONA ;
- Chargée de Mission auprès du Directeur Général du Groupe ONA ;
- Administrateur Directeur Financier d'ALTAIR Maroc ;
- Consultante Finances et Organisation chez ARTHUR ANDERSEN ;
- Membre du Comité Directeur de la FMSAR (Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances) entre 2007 et 2011.

Autres mandats :

- Consule générale honoraire du Japon à Casablanca
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général SAHAM SUPPORT SERVICES ;
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général MEDIA NETWORK FUND ;
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND ;
- Administrateur et Directeur Général SANA EDUCATION MOROCCO ;
- Administrateur SAHAM EDUCATION FUND ;
- Administrateur FONDATION SAHAM ;
- Administrateur MAJOREL LUXEMBOURG ;
- Administrateur IMMORENTE ;
- Président du Conseil de surveillance WITAMAX ;
- Co-Gérant SANA EDUCATION PRIVE RABAT 1 ;
- Co-Gérant SANA EDUCATION PRIVE CASA 1 ;
- Co-Gérant SANA EDUCATION PRIVE CASA 2 ;



- Co-Gérant ECOLE INTERNATIONALE DE CASABLANCA ;
- Membre du Conseil d'Administration de la CGEM depuis 2018 ;
- Présidente de la commission Capital Humain de la CGEM depuis février 2020 ;
- Membre du la Commission RSE/Label Social CGEM ;
- Membre du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche ;
- Présidente fondatrice de l'AMRC (Association Marocaine de la Relation Clients) ;
- Membre du CFA (Club des Femmes Administrateurs) en partenariat avec le WCB ;
- Administrateur de la Fondation Orient Occident ;
- Membre du Bureau du Cercle des Progrès du Maroc ;
- Membre du Bureau de l'Association Ali Zaoua, pour le développement des Centres Culturels 'les Etoiles' ;
- Membre de la Commission Spéciale sur le modèle de développement - Novembre 2019.

Mme Khalida AZBANE - Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Diplômé en Chimie Organique de l'ISIPCA en 1985 et titulaire d'un diplôme en Management de Tsukuba University à Tokyo en 1993.

Fonctions précédentes :

- Directeur General au sein du GROUPE AZBANE ;
- Membre du Conseil d'Administration de Mena Business Women Network (Mena BWN) ;
- Vice-Présidente des Relations Internationales & Institutionnelles de L'AFEM ;
- Membre du Conseil d'Administration du Conseil National du Commerce Extérieur (CNCE) ;
- Vice-Présidente à la Confédération Générale des Entreprises du MAROC (CGEM) ;
- Représentation du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) à l'ONU New York.

Autres mandats :

- Président Directeur General Laboratoire AZBANE ;
- Présidente du Conseil d'Affaires MAROC – SINGAPOUR ;
- Membre du Conseil d'administration de la Confédération Générale des Entreprises du MAROC (CGEM) ;
- Administrateur indépendant de l'assurance GRAS SAVOYE ;
- Administrateur indépendant de la société SONASID (Groupe AL Mada) ;
- Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ;
- Vice-présidente de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) ;
- Consul Honoraire Général de la Papouasie Nouvelle Guinée (PNG).
- Membre du Conseil d'administration de l'Union des Consuls Honoraires au Maroc (UCHM).

M. Driss BENHIMA- Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris en 1977 et des Mines de Paris en 1978.

Fonctions précédentes :

- Président Directeur Général de la Royal Air Maroc (RAM) ;
- Directeur Général de l'Agence de Développement des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume ;
- Gouverneur de la Région du Grand Casablanca ;
- Ministre des Transports, du Tourisme et de la Marine Marchande, de l'Energie et des Mines ;
- Directeur Général de l'Office Nationale de l'Electricité (ONE) ;
- Administrateur Délégué de la filiale marocaine du Groupe Air Liquide ;
- Directeur des exploitations minières de Khouribga au sein de l'OCP.

Autres mandats :

- Président du Conseil d'Administration d'Air Liquide Maroc ;
- Président du Conseil d'Administration d'AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS SA ;
- Administrateur de NEXANS MAROC ;
- Administrateur de GRAS SAVOYE ;



- Administrateur de SG Cameroun.

M. Abdel Aziz THIAM - Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979.

Fonctions précédentes :

- Vice-Président de NCT NECOTRANS ;
- Ministre des transports de Côte d'Ivoire ;
- Directeur Général – SITARAIL (Groupe Bolloré) ;
- Président Directeur Général – Société Ivoirienne de Chemin de Fer (SICF) ;
- Directeur Général – CCGA Dumez Côte d'Ivoire ;
- Directeur Régional chargé des Chemins de fer – Groupe Bolloré Division Terrestre International.

Autres mandats :

- Président du Conseil d'administration Compagnie Ivoirienne d'Avitaillement Maritime ;
- Président du Conseil d'Administration de l'Africaine Institut de Développement et d'Economie ;
- Directeur régional Afrique de l'Ouest de NAVITRANS SA ;
- Administrateur de Société Générale Côte d'Ivoire ;
- Administrateur de ASK GRAS-SAVOYE.

II.b.3. Critère d'indépendance et de parité Hommes / Femmes des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil de Surveillance et à la charge pour ce dernier de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Société Générale Marocaine de Banques compte quatre (4) membres indépendants, répondant ainsi aux critères prédéfinis dans la circulaire de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016, fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit, exigeant l'indépendance du tiers (1/3) des membres du Conseil de Surveillance. Il s'agit de :

- Madame Ghita LAHLOU
- Madame Khalida AZBANE
- Monsieur Driss BENHIMA
- Monsieur Abdel Aziz THIAM

La qualité d'Administrateur Indépendant ainsi que les conditions et les modalités de désignation répondent à l'ensemble des critères fixés.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance est composé de 12 administrateurs dont 5 femmes, soit un taux de féminisation de 42%. Cette diversité fait partie des priorités de Société Générale Marocaine de Banques, nourrissant ses valeurs depuis des années.

II.b.4. Rémunérations octroyées aux membres des organes de surveillance

Au cours des 3 derniers exercices, l'assemblée générale ordinaire statuant conformément aux dispositions légales et statutaires, a fixé le montant brut des jetons de présences alloués au conseil de surveillance.

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2020 à un montant global de 6,08 MMAD.

La rémunération du Conseil de Surveillance au titre des trois derniers exercices se détaille comme suit :



En MMAD	2018	2019	2020
Jetons de présence	5,75 ⁽¹⁾	5,62	6,08

(1) L'écart entre le montant brut des jetons de présence versés et le montant à allouer décidé par l'AGO est dû à l'interruption des mandats de certains membres du Conseil de Surveillance en cours d'année

Il est à noter que les membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération exceptionnelle au cours des 3 derniers exercices outre les jetons de présence.

II.b.5. Prêts accordés aux membres des organes de surveillance

L'encours de crédits accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 36,43 MMAD à fin 2019 et à 34,94 MMAD à fin juin 2021. Les prêts accordés sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

En MMAD	2018	2019	2020	Juin 2021
Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance	40,34	36,43	35,17	34,94

II.b.6. Comités issus du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance peut constituer en son sein, et avec le concours de ses membres, des Comités Techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.

Il est rendu compte aux séances du Conseil de Surveillance de l'activité de ces Comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil de Surveillance fixe la composition, les attributions et, le cas échéant, la rémunération des conseillers et des membres des Comités Techniques qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Société Générale Marocaine de Banques compte trois comités techniques :

II.b.6.1. Comité des Risques

Membres du comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Monsieur Abdel AZIZ THIAM ; ▪ 4 membres du Conseil de Surveillance : • Monsieur Abdel Aziz THIAM • Monsieur Abdel Aziz TAZI • Madame Ingrid BOCRIS • Monsieur Jean-Luc PARER
Secrétaire	Le Directeur des Risques local.
Périodicité	Trimestrielle
Attributions	Le Comité des Risques est chargé notamment d'assister le Conseil de Surveillance dans son rôle de surveillance des risques auxquels SGMB est exposée au regard de l'appétit pour le risque préalablement défini, du respect de la stratégie et de la conformité à la réglementation relative au risque. Il est chargé de : ▪ Analyser périodiquement l'organisation et le fonctionnement de la filière risques de la banque ; ▪ Valider les orientations de la politique de crédit de la banque ; ▪ Examiner le portefeuille d'engagements : • Analyse du portefeuille de Risques Souverains et de Crédits ; Retail et non Retail ; • Suivi et évolution des plus importantes expositions de la banque ; • Suivi des engagements irréguliers ; • Suivi des principaux risques sensibles ; • Suivi des engagements Retail et non Retail en défaut ;



	• Suivi et appréciation du niveau de provisionnement des contreparties ainsi que de l'efficacité du recouvrement. ▪ Analyser le Coût Net du Risque de la banque et son évolution au regard de la politique de crédit ; ▪ Suivre le respect des ratios réglementaires (division des risques, concentration...) ; ▪ Etablir un reporting spécifique au Conseil de Surveillance sur les risques encourus sur les apparentés et les parties liées (en cas d'irrégularité) ; ▪ Faire part au Conseil de Surveillance des résultats des stress tests.
Réunions tenues	Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2020 et 2 réunions courant le premier semestre 2021. Les principaux points examinés sont les suivants : • Approbation des orientations de la politique de crédit de la banque, et des seuils et limites d'encadrement des différents risques (risques de crédit, structurels, de marché et opérationnels), définis dans le cadre de l'appétit pour le risque. • Suivi du respect de ces seuils et limites d'encadrement et des ratios réglementaires. • Analyse du dispositif de gestion des risques, et du fonctionnement du recouvrement. • Examen du portefeuille d'engagements, des principaux indicateurs de risques et des décisions prises par la Direction des Risques du Siège sur les grands dossiers. • Analyse des résultats des stress test.

II.b.6.2. Comité d'Audit et des Comptes

Membres du comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Madame Ghita LAHLOU ; ▪ 3 membres du Conseil de Surveillance : • Madame Ghita LAHLOU ; • Madame Clara LEVY-BAROUC ; • Jean Luc PARER ; ▪ Y prennent également part les auditeurs externes.
Secrétaire	Le Secrétaire du Conseil de Surveillance.
Périodicité	Trimestrielle
Attributions	▪ Le comité d'audit et des comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle permanent et de contrôle périodique. Il donne périodiquement son avis sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle interne (périodique et permanent) de la banque et propose au Conseil de Surveillance les adaptations pertinentes ; ▪ <u>Examine les travaux du Contrôle Permanent :</u> ○ Suivi de l'efficacité de la Surveillance Managériale : ✓ Respect des procédures ; ✓ Surveillance des comptes sensibles ; ✓ Gestion des suspens ; ○ Suivi de la gestion et de la prévention des Risques Opérationnels : ✓ Risques de fraude internes et externes ; ✓ Risques d'exécution ; ✓ Sécurité du personnel et des équipements ; ✓ Gestion de la continuité d'activité et gestion de crise ; ✓ Sécurité des systèmes d'information ; ○ Suivi des risques de non-conformité : ✓ Suivi de l'évolution de l'environnement légal et réglementaire ;



	✓ Respect des obligations en matière de Connaissance client (KYC) ; ✓ Suivi des règles de lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme ; ○ Suivi des Risques juridiques majeurs. ○ Examen des travaux du Contrôle Permanent niveau 2 ▪ <u>Examine les travaux du Contrôle Périodique :</u> ○ Appréciation du plan d'audit annuel en s'assurant que la méthodologie d'élaboration permette une détection et une couverture adéquates des zones de risques et proposition au Conseil de Surveillance pour validation ; ○ Suivi des moyens et de la réalisation du plan d'audit interne ; ○ Examen des synthèses des missions achevées depuis le dernier comité et des plans d'actions proposés ; ○ Suivi de la mise en œuvre, selon les échéances fixées, des préconisations du contrôle périodique. ▪ <u>Autres sujets entrant dans les attributions du comité :</u> ○ Examiner les synthèses des missions externes (régulateur...) ainsi que les préconisations effectuées et les plans de mise en œuvre ; ○ Examiner les risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) ; ○ Proposer au Conseil de Surveillance la nomination des Commissaires aux Comptes ; ○ Examiner le projet d'arrêté des comptes annuels, semestriels, et trimestriels, les conditions de leur établissement (principes, méthodes), et les réserves éventuelles ; ○ Examiner le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place ; ○ Procéder, annuellement, à une auto-évaluation du fonctionnement du comité et ce, selon une grille formalisée couvrant l'ensemble de ses composantes (composition, réunions, fréquence, ...).
Réunions tenues	Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2020 et 2 réunions courant le premier semestre 2021. Les principaux points examinés sont les suivants : • L'arrêté des comptes trimestriels, semestriels et annuels • Le dispositif de gestion de crise dans le contexte COVID • Les travaux du Contrôle Permanent et du Contrôle Périodique • Le suivi des risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux) • Le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place • Les synthèses des missions externes effectuées (régulateur...) ainsi que les préconisations émises et les plans de mise en œuvre • Approbation du plan d'audit 2021 et le suivi de sa réalisation.

II.b.6.3. Comité des Nominations et des Rémunérations

Membres du comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Monsieur Driss BENHIMA; ▪ 3 membres du Conseil de Surveillance : • Monsieur Driss BENHIMA • Monsieur Laurent GOUTARD • Monsieur Alexandre MAYMAT
Périodicité	Semestrielle.



Attributions	Le Comité des Nominations et des Rémunérations est en charge notamment de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi des systèmes de rémunération ainsi que le processus de nomination, de rémunération et de renouvellement de ses membres, de ceux du Directoire ainsi que des Directeur Généraux Adjoint de la banque. Ce comité est chargé notamment de : ▪ Evaluer annuellement la structure, la taille et la composition du Conseil de Surveillance et de soumettre des recommandations à ce dernier en vue de modifications éventuelles concernant la nomination ou la réélection de ses membres ; ▪ Proposer la désignation des membres du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale; ▪ Identifier et de soumettre au Conseil de Surveillance les situations de conflits d'intérêts qui émaneraient du processus de nomination ; ▪ Fixer la rémunération des membres du Conseil de Surveillance ; ▪ Fixer la rémunération des principaux dirigeants de la banque (membres du directoire et du Comité de Direction de la banque) ; ▪ Répartir l'enveloppe des jetons de présence, fixée par l'Assemblée Générale, entre les membres du Conseil de Surveillance en fonction de leur assiduité aux réunions ; ▪ Proposer la liste des bénéficiaires de stock-options. Le comité est en charge également de : ▪ Examiner la politique générale d'évolution des rémunérations de la banque (au regard du contexte local) ainsi que les enveloppes de parts variables annuelles ; ▪ Examiner les dispositifs d'intéressement à long terme (Épargne salariale...) ; ▪ Analyser périodiquement les autres avantages consentis au personnel (véhicules de fonction, personnel de maison, retraites complémentaires, ...).
---------------------	---

II.b.6.4. Sous-comité d'Audit des Comptes de Dar Al Amane

Membres du sous-comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Madame Ghita LAHLOU ; ▪ 3 membres du Conseil de Surveillance : • Madame Ghita LAHLOU ; • Madame Clara LEVY-BAROUC ▪ Monsieur Jean-Luc PARER
Périodicité	Semestrielle
Attributions	Le sous-comité d'Audit et des Comptes est chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle Interne de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2020 et une fois courant le premier semestre 2021.

II.b.6.5. Sous-comité des risques Dar Al Amane

Membres du sous-comité	▪ Un membre indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité en la personne de Monsieur Abdel AZIZ THIAM; ▪ 4 membres du Conseil de Surveillance : • Monsieur Abdel Aziz THIAM • Monsieur Abdel Aziz TAZI • Madame Ingrid BOCRIS • Monsieur Jean-Luc PARER
Périodicité	Semestrielle



Attributions

Le sous-comité des Risques est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2020 et une fois courant le premier semestre 2021.

III. Organes de direction

III.a. Pouvoir des organes de direction

L'article 13 des Statuts de Société Générale Marocaine de Banques stipule que : « (...) Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toute circonstance, au nom de la Société, toute décision concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tout acte de gestion ou de disposition et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires. (...) Sous réserve des pouvoirs que la loi ou les statuts confèrent expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil de Surveillance ou au Directoire, le Président du Directoire représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs autres membres du Directoire, qui portent alors le titre de Directeur Général (...). »

Conformément à la Loi 17-95 et aux statuts de la Banque, le Directoire dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale.

III.b. Le Directoire

A la veille de l'enregistrement du document de référence, la liste des membres du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques se décline comme suit :

Noms et prénoms	Fonctions	Date de première nomination	Date de fin de mandat
Ahmed EL YACOUBI	Président du Directoire	16/03/2018	Conseil de Surveillance de Mai 2023
Mohammed TAHRI	Directeur Général, membre du Directoire	28/09/2017	Conseil de Surveillance de Mai 2023
François MARCHAL	Directeur Général et membre du Directoire	16/03/2018	Conseil de Surveillance de Mai 2023
Asmae HAJJAMI	Directrice Générale et membre du Directoire	23/11/2018	Conseil de Surveillance de Mai 2023

Source : SGMB

III.b.1. Comités issus du Directoire

III.b.1.1. Le Comité de Directoire

Le Directoire a mis en place le Comité de Directoire composé des quatre Membres du Directoire. Peuvent participer également au Comité de Directoire :

- Les Directeurs Généraux Adjoint ;
- Le Secrétaire Général ;
- Le Directeur des Risques et Recouvrement ;
- Le COO ;
- Le Directeur de la SU Finance ;
- Le Directeur de la SU Communication ;



- Le Directeur de la SU RH ;
- Le Directeur de l'Inspection Générale et Audit ;
- D'autres invités selon le besoin.

Le secrétariat du Comité de Directoire est assuré par le Cabinet.

Dans une approche collégiale, les membres, chacun selon son périmètre, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différentes entités de la Banque (BU, SU et DR) en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque.

Le Comité de Directoire se réunit de manière hebdomadaire. Il a pour principales missions de :

- Piloter les performances des entités de la banque et décider des actions susceptibles d'en améliorer les indicateurs ;
- Arbitrer les points remontés par les Membres ;
- Suivre les risques et engagements de la banque ;
- Suivre l'évolution des projets réglementaires et projets stratégiques de la Banque ;
- Traiter tous les sujets particuliers en fonction de leur importance et niveau en présence des Managers des entités concernées.

III.b.1.2. Le Comité Exécutif Groupe Société Générale Maroc

Le Directoire bénéficie du soutien du Comité Exécutif Groupe SGMB composé de :

- Membres du Directoire ;
- Directeurs Généraux Adjointes ;
- Directeurs de Business Unit ;
- Directeurs des Services Unit ;
- Délégués Régionaux.

Le Comité Exécutif Groupe SGMB a une vocation décisionnaire et informative et se réunit de manière mensuelle.

Le Comité Exécutif Groupe SGMB a pour principales missions de :

- Piloter la Banque et ses filiales et suivre leurs réalisations
- Assurer la communication entre le Directoire, les Délégations Régionales, les différentes Business Units et Services Units ;
- Suivre les risques et engagements de la Banque et ses filiales ;
- Suivre la qualité de service et les réclamations clients ;
- Réaliser les arbitrages nécessaires ;
- Arbitrer sur les points de son ressort et fixer les points à remonter en arbitrage au Directoire.

III.b.1.3. Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Outre les comités de gestion, le Directoire a mis en place le Comité de Direction Groupe SGMB composé des membres du Comité Exécutif Groupe Société Générale Maroc, ainsi que de Directeurs Centraux de la Banque et des filiales, nominativement désignés ou toute autre personne invitée par le Directoire. Le comité de direction groupe SGMB se réunit de manière régulière et a pour principales missions de :

- Partager et communiquer les principales réalisations et évolutions du Groupe ;
- Mobiliser les opérationnels autour des principales orientations stratégiques du Groupe Société Générale Maroc ;
- Développer les synergies entre les différentes entités de la Banque et les filiales.

III.b.1.4. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est composé en plus des membres du Directoire, des Directeurs généraux adjoints. Il a pour objectif d'analyser et piloter l'activité et les résultats de la banque.



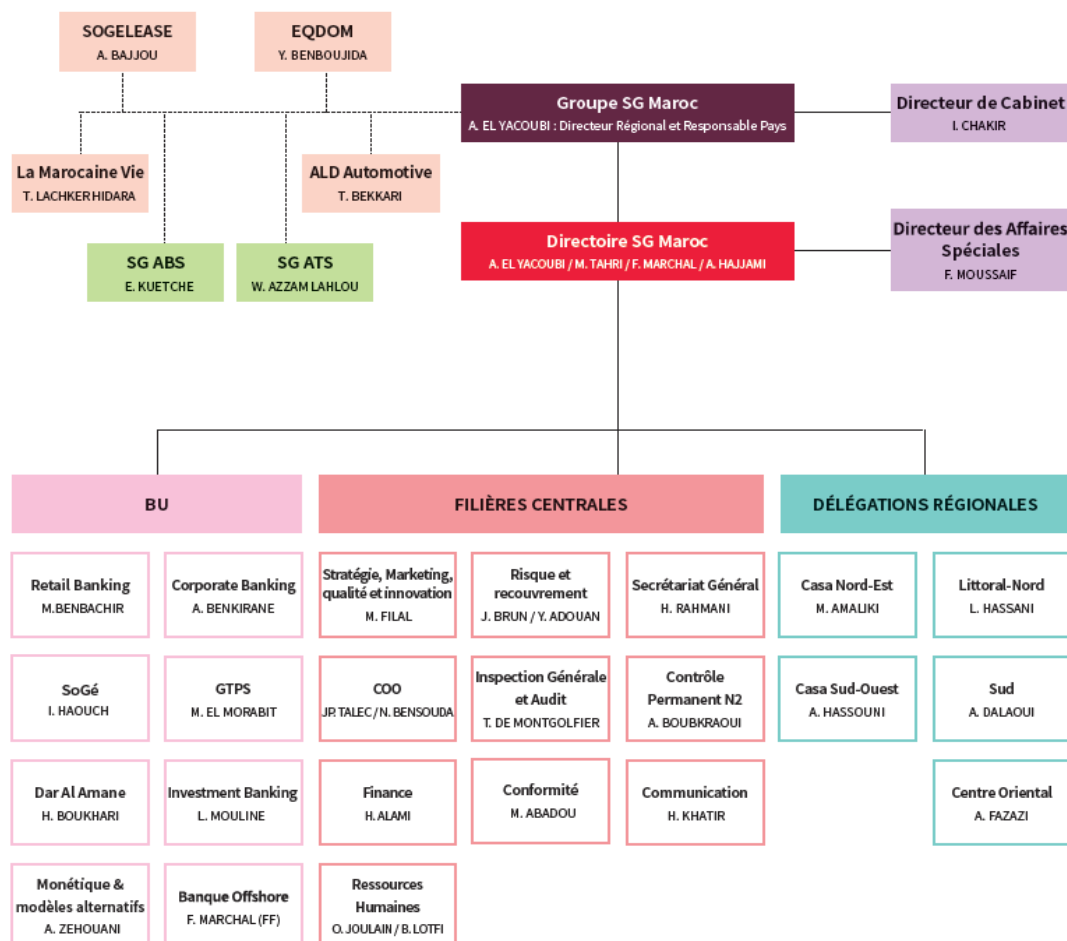
Il permet également de partager les sujets d'actualité dans les périmètres de chacun des membres ainsi que de partager les décisions importantes prises ou à prendre par les membres.

Par ailleurs, le Comité sera également un forum d'arbitrage pour les sujets remontés par les entités de la Banque



III.b.2. Organigramme

Au 31/10/2021, l'organigramme fonctionnel simplifié de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :



Source : SGMB

SGMB a fait évoluer son organisation, pour la rendre à la fois plus robuste, plus intégrée, mais aussi plus agile, apte à anticiper l'évolution des besoins et attentes de ses clients.

L'évolution de l'organisation répond donc à un double enjeu :

- Être plus agile, pour capter les opportunités de croissance en particulier dans le digital, réagir plus rapidement aux attentes du marché, et favoriser de nouveaux modes de travail et d'interactions, sources d'innovation ;
- Faire jouer à plein les synergies entre les métiers et filiales spécialisées pour renforcer la cohérence du Groupe « Région Maroc ».



Le nouveau modèle organisationnel repose sur des principes directeurs s'appuyant sur des niveaux de délégations clairs de bout en bout sur chaque activité de la banque, des obligations de résultat et de transparence sur l'exercice des délégations, une coopération renforcée entre les entités, une accélération et plus grande fluidité de la prise de décision et des arbitrages.

Concrètement, SGMB est désormais organisée autour de :

- Un Directoire, assurant un pilotage collégial de la stratégie de Société Générale Maroc, comprenant 4 membres : le Président du Directoire et 3 Directeurs Généraux ;
- 10 « Services Unit » intervenant en tant que filières centrales et jouant un rôle normatif, de contrôle et de mutualisation sur l'ensemble de la région Maroc (banque et filiales);
- 8 « Business Unit », responsables du périmètre de leur activité de façon transversale, elles interviennent ainsi tant au niveau des décisions et de l'activité commerciale (développement du PNB et du fonds de commerce, maîtrise du coût du risque) que de l'exécution au quotidien (qualité des opérations, satisfaction clients...) ;
- 5 « Délégations Régionales », dont le rôle a été renforcé pour plus de rapidité de décision et de pertinence locale. L'axe régional est ainsi affirmé, en donnant plus d'autonomie aux Délégations Régionales.

III.b.3. CV des principaux dirigeants

Ahmed EL YACOUBI, Président du Directoire

Né en 1968, Ahmed EL YACOUBI est diplômé de l'école supérieure d'Ingénieurs d'Annecy et d'un EMBA HEC Paris. Il a débuté sa carrière chez SGMB en 1996, au sein de la Direction des Systèmes d'Information. En 2007, il prend la responsabilité du Secrétariat Général de la Banque, avant d'être nommé en 2012 Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux.

Ahmed EL YACOUBI intègre en 2014 le siège du Groupe à Paris, en tant que Directeur Régional de l'Afrique de l'Ouest. Au-delà du développement commercial de la région, il participe au déploiement d'une stratégie d'innovation ambitieuse pour tout le continent africain, avec notamment la création du premier Laboratoire Innovation à Dakar ou encore le lancement de YUP, une solution de « mobile money » qui permet d'accéder à une gamme complète de services transactionnels et financiers, même sans avoir de compte bancaire.

Ahmed EL YACOUBI prend ses fonctions de Directeur Général et membre du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques à compter du 1^{er} février 2018.

Depuis le 2 avril 2018, Ahmed EL YACOUBI occupe la fonction de Président du Directoire de SGMB.

Âgé de 53 ans, Ahmed EL YACOUBI est marié et père de 3 enfants.

Mandats	
Type de mandat	Société
Président du Directoire	SOCIETE GENERALE MAROC
Président du Conseil d'Administration	NEMA CAPITAL
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	ALD AUTOMOTIVE
	LA MAROCAINE VIE
	SOGLEASE
	EQDOM
	INVESTIMA
Administrateur représentation de Investima	VENTEC
Administrateur	SOCIETE GENERALE SENEGAL

Source : SGMB



François MARCHAL, Directeur Général et membre du Directoire

François MARCHAL est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) et est titulaire d'un DESS de Fiscalité Internationale de Paris II-Assas. Il a débuté sa carrière chez Société Générale en 2005, au sein de l'Inspection Générale. En 2011, il est nommé Inspecteur Principal.

En 2014, François MARCHAL est nommé Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial de Société Générale Ghana. Il supervise les équipes dédiées à la clientèle Entreprises ainsi que le réseau d'agences de la banque présent dans les 10 régions du pays et contribue au Programme de Transformation de la filiale (recentrage du rôle des agences, centralisation des back-offices, création d'une équipe de Business Development Retail afin de développer la clientèle de salariés et fonctionnaires, mise à niveau et développement de l'offre Cash Management, déploiement de YUP Ghana, Etc.).

Depuis le 16/03/2018, François MARCHAL occupe la fonction de Directeur Général et membre du Directoire de Société Générale Marocaine de Banques.

Âgé de 41 ans, François MARCHAL est marié et père de 3 enfants.

Mandats	
Type de mandat	Société
Directeur Général et membre du Directoire Président du Conseil d'Administration	SOCIETE GENERALE MAROC
	SOCIETE GENERALE OFFSHORE
	INVESTIMA
	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
Administrateur Président du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL PLACEMENT
	SOGELEASE MAROC
	SOGECAPITAL GESTION
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOGECAPITAL BOURSE
	ATHENA COURTAGE
	FONCIMMO
	SOGECAPITAL PLACEMENT
	NEMA CAPITAL

Source : SGMB

Mohamed TAHRI, Directeur Général et membre du Directoire

Titulaire d'une licence en sciences économiques et d'un DEA Monnaie, Finances, Banques, Mohamed TAHRI a débuté sa carrière en 1985 à la Société Générale Marocaine de Banques où il a occupé le poste d'inspecteur puis d'Inspecteur Principal en 1995, ensuite il occupe le poste de Responsable du Secrétariat du Conseil d'Administration de la banque, chargé des filiales et des participations. En 1999, il occupe le poste d'adjoint au Directeur de l'Agence Centrale puis il est nommé Directeur du Groupe Abdelmoumen.

En 2003, Mohamed TAHRI est nommé Directeur Régional de Rabat, puis Directeur du Pôle Banque des PME-PMI en 2007.

En 2009, Mohamed TAHRI est nommé Directeur du Pôle Réseau puis Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Réseau en 2012 et Directeur Général en Charge des Réseaux de Distribution en 2017. Il occupe actuellement le poste de Directeur Général.

Âgé de 59 ans, Monsieur TAHRI est marié et père de deux enfants.

Mandats	
Type de mandat	Société
Directeur Général et membre du Directoire Président du Conseil d'Administration	SOCIETE GENERALE MAROC
	SOGELEASE MAROC
	ATHENA COURTAGE
	SOGEFINANCEMENT
Administrateur	SOGELEASE MAROC
	EQDOM



	LA MAROCAINE VIE SOGEPAIEMENT
Membre du Conseil de Surveillance	SOGECAPITAL GESTION SOGECAPITAL BOURSE
Administrateur représentation de Société Générale Maroc	SOGECAPITAL INVESTISSEMENT

Source : SGMB

Asmae HAJJAMI, Directeur Général et Membre du Directoire

Titulaire d'un Diplôme d'ingénieur d'Etat de l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs en 1995, Asmae HAJJAMI a débuté sa carrière dans le conseil aux entreprises avant d'intégrer en 1999 Société Générale Marocaine de Banques où elle a occupé plusieurs postes.

En 2007, Asmae HAJJAMI est nommée Directeur des Flux Domestiques et du Cash Management, puis Directeur Régional Agadir en 2011.

En 2014, Asmae HAJJAMI est nommée Adjoint au Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux en charge de la DPO, la DSI, la qualité et l'innovation.

En juin 2015, Asmae HAJJAMI est nommée Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources Générales et Banque de Flux.

En novembre 2018, Mme Asmae HAJJAMI intègre le directoire et devient Directeur Général de Société Générale Marocaine de Banques.

Âgée de 49 ans, Asmae HAJJAMI est mariée et mère de deux enfants.

Mandats	
Type de mandat	Société
Directeur Général et membre du Directoire	Société Générale Maroc
Président du Conseil d'Administration	FONCIMMO SOGEPAIEMENT
Administrateur	SOGELEAS MAROC SOCIETE GENERALE OFFSHORE SOGCONTACT SOCIETE GENERALE AFRICA TECHNOLOGIES AND SERVICES UIB EH ACMAR CMI SOCIETE GENERALE ABS

Source : SGMB

Mehdi BENBACHIR Directeur Général Adjoint en charge de la banque retail

Mehdi BENBACHIR est titulaire d'un Bachelor en Finance et Systèmes d'Information de Stern School of Business à New York University en 1999. Il débute sa carrière en banque d'affaires à New York pendant 5 ans. Il a ensuite participé au montage d'un fonds d'investissement spécialisé dans le financement de projets d'infrastructure au Maroc, avant de rejoindre Société Générale Maroc en 2005 au sein de la Direction des Grandes Entreprises puis en tant que Directeur des activités Conseil (fusions-acquisitions, opérations de marchés de capitaux Action et Dette, conseil en financement et restructuration financière).

En 2013, il est nommé Directeur de la Banque d'Investissement qui regroupe les métiers de Conseil, Gestion d'Actifs, Salles des Marchés, Intermédiation Boursière, Titres, Analyse et recherche et Capital Investissement.

En 2018, Mehdi BENBACHIR est nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Banque d'Investissement, de la Stratégie, de la Qualité et de l'innovation.

En 2020, il est nommé Directeur Général Adjoint en charge du Retail (clientèle des particuliers, des professionnels et de la TPE).



M. BENBACHIR est marié et père de deux enfants.

Ali BENKIRANE Directeur Général Adjoint en charge de l'entreprise

Ali BENKIRANE est Diplômé de l'école Centrale Paris, il a débuté sa carrière professionnelle en tant que Consultant chez Accenture Paris avant de rejoindre SGMB en 2003 à la Direction des Projets et de l'Organisation dont il prend la responsabilité en 2005. En 2009, il prend la direction d'un Centre d'Affaire à Casablanca avant d'être nommé en 2011 Directeur Général Adjoint de Sogelease Maroc.

En 2015, il prend de nouvelles fonctions en tant que Directeur de la Banque de Financement et des Grandes Entreprises.

En 2018, il est nommé Directeur Général Adjoint en charge de l'Entreprise.

Âgé de 44 ans, Ali BEKIRANE est marié et père de deux enfants.

Lahoussine HASSANI IDRISSE, Directeur Général Adjoint en charge de la Délégation Régionale littoral nord.

Titulaire d'une licence en sciences économiques et d'un DESS en Banque et Finance, Lahoussine a rejoint SGMB en 1990. Il débute sa carrière en tant qu'Inspecteur puis Inspecteur Principal.

En 2000, il est nommé DRH Adjoint en charge du recrutement, de la formation et de la gestion de carrières.

En 2006, il rejoint Eqdom où il occupe successivement la fonction de Directeur des Ressources Humaines, puis de Directeur du Pôle Commercial avant de revenir à la Banque en 2015 pour assurer la responsabilité de la Direction Régionale de Marrakech.

En 2019, il est nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Délégation Régionale littoral nord.

Âgé de 55 ans, M. HASSANI est marié et père de 2 enfants.

III.b.4. Rémunération octroyée aux membres du comité exécutif

III.b.4.1. Rémunération brute

La rémunération annuelle brute attribuée aux membres du comité exécutif de SGMB au titre des trois derniers exercices s'établit comme suit :

En MMAD	2018	2019	2020
Rémunération annuelle brute attribuée aux membres du comité exécutif	22,39	51,33	63,30

Source : SGMB

III.b.4.2. Prêts accordés aux membres du comité exécutif

Les prêts accordés aux membres du comité exécutif sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

En MMAD	2018	2019	2020
Prêts accordés aux membres du comité exécutif	37,27	67,32	90,04

Source : SGMB





PARTIE III. Activités de Société Générale Marocaine de Banques



I. Historique et faits marquants de Société Générale Marocaine de Banques

- Société Générale a ouvert ses premières agences à Tanger et Casablanca en 1913.
- A l'indépendance du Maroc, en 1956, Société Générale compte 3 agences et un effectif d'une quarantaine de personnes.
- En 1962, la Banque se transforme en établissement de droit marocain, appelé Société Générale Marocaine de Banques.
- La fusion avec la Société Marseillaise de crédit en 1965, et l'acquisition de 20% de la Société de Banque du Maghreb en 1971, marquent une nouvelle étape importante du développement de la Société Générale Marocaine de Banques. Elle élargit son réseau et étend ses activités.
- En 1973 est promulgué le dahir sur la marocanisation du capital et du conseil d'administration des sociétés exerçant au Maroc, donnant lieu à plusieurs changements au niveau de la gestion (notamment la présence de capitaux nationaux à hauteur de 51%) et de la redéfinition des lignes stratégiques de la Société Générale Marocaine de Banques.
- En 1974, la Société Générale Marocaine de Banques crée INVESTIMA holding de participations qui vise à accompagner les investisseurs marocains ou multinationaux dans la création ou le développement d'affaires industrielles et commerciales à travers des prises de participations financières.
- En 1981, la Société Générale Marocaine de Banques crée SOGELEASE, société de financement par crédit-bail.
- En 1995, la Société Générale Marocaine de Banques crée SOGEBOURSE, société d'intermédiation en bourse.
- En 1996, Société Générale Marocaine de Banques crée GESTAR société spécialisée dans la gestion de l'épargne collective. GESTAR est certifiée AIMR en 2002.
- En 1999, le groupe Société Générale rachète les parts d'Al Watanya et devient majoritaire dans la Société Générale Marocaine de Banques en détenant 51,9% des parts.
- L'année 1999 est aussi marquée par la création de FONCIMMO, Société immobilière et foncière du Groupe au Maroc.
- En juillet 2001, SOGECAP, 4^{ème} assureur français spécialisé en assurances de personnes et la Société Générale Marocaine de Banques acquièrent la majorité du capital de LA MAROCAINE VIE.
- L'année 2001 est également été marquée par le rachat d'ALD, société spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flotte de véhicules, par Société Générale France. Le Groupe Société Générale devient alors propriétaire de la filiale marocaine d'ALD AUTOMOTIVE.
- En mai 2002, désirant renforcer sa présence au Maroc et se positionner sur le créneau du crédit à la consommation, le Groupe Société Générale rachète la participation du Groupe ONA dans EQDOM. Puis, à travers une OPA, il porte sa participation totale à 54%.
- En 2002, la Société Générale Marocaine de Banques crée SG TANGER OFF-SHORE, banque off-shore.
- En 2003, dans un souci permanent d'efficacité et de proximité avec sa clientèle, la Société Générale Marocaine de Banques réorganise son réseau de distribution et met en place neuf Directions Régionales.
- L'année 2005 voit la création d'ATHENA COURTAGE, courtier en assurance.
- En 2006, le Groupe Société Générale (France) rachète des actions détenues par la Mutuelle d'Assurance des Transports Unis et porte sa part dans le capital de Société Générale Marocaine de Banques à 53,2%.
- En 2006, afin de développer les interactions avec ses clients, la banque ouvre le 1^{er} centre d'appels dans le secteur bancaire marocain et crée la structure SOGECONTACT.
- En 2007, Société Générale Marocaine de Banques adopte une nouvelle identité visuelle et le nom de marque commerciale du groupe : SGMB succède à Société Générale Marocaine de Banques.
- En 2008, deux opérations sur le capital sont réalisées : augmentation de capital par incorporation de réserves et augmentation de capital par apport en numéraire avec droit de souscription réservée aux actionnaires, portant ainsi le capital de la Banque au niveau actuel de MAD 2.050.000.000.
- En février 2009, SGMB et SOGECAP initient une offre publique de retrait volontaire sur les titres constituant le flottant en bourse de LA MAROCAINE VIE, dont la radiation de la cote est effective le 22 mai de la même année.



- Fin 2009 est lancée SOGEFACTORING, la ligne métier « Affacturage » de Société Générale Maroc, qui offre un service de gestion, de sécurisation et de financement des créances clients.
- Au 31 décembre 2010, la Banque change la dénomination sociale des sociétés GESTAR, SOGEBOURSE et SOGEPLACEMENT par respectivement SOGECAPITAL GESTION, SOGECAPITAL BOURSE et SOGECAPITAL PLACEMENT.
- En 2011, SGMB effectue une acquisition complémentaire de 40% du capital de SOGELEASE, portant ainsi sa participation dans le capital de la filiale à 100%.
- En septembre 2012, SGMB signe un partenariat avec la BERD pour le soutien des TPE et des PME. Ce partenariat porte sur le déblocage d'une enveloppe de financement de 20 MEuro.
- En 2012, SGMB ouvre un bureau de représentation à Milan - Italie. Avec cette représentation, SGMB vise à améliorer son positionnement auprès de la communauté des Marocains Résidant en Italie.
- SGMB est nommée « Meilleure banque au Maroc » par le magazine financier de référence internationale Euromoney.
- En 2013, SGMB procède à la création d'une structure dédiée à son activité Banque Privée. A cette occasion, elle signe un accord de partenariat avec le Groupe Société Générale (BHFME) et Société Générale Private Banking (SGPB). Ce partenariat permettra à SGMB de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise de Société Générale Private Banking en matière d'offre et de dispositif dédié à la clientèle patrimoniale. En parallèle, SGMB ouvre 8 agences Banque Privée dans les principales villes du royaume afin de permettre à cette clientèle d'accéder à des services et conseils à haute valeur ajoutée pour la gestion de ses avoirs et de son patrimoine.
- L'année 2013 voit également la création de la filière internationale, regroupant l'ensemble des activités de SGMB à l'international.
- En 2014, le Groupe Société Générale crée au Maroc la filiale SG ATS (Société Générale Africa Technologie & Services), rattachée à la direction des activités de marché du Groupe Société Générale.
- En 2015, SGMB célèbre la rénovation de son agence historique, datant de 1923 et située au Boulevard Mohammed V à Casablanca. Cette rénovation a été faite en préservant la façade art déco des années 1920.
- L'année 2016 consacre la volonté de transformation digitale de la Banque. En interne est déployé « Digital for all », un plan de digitalisation des outils et services mis à la disposition des collaborateurs. En externe, les initiatives se multiplient pour simplifier les parcours clients :
 - Le Centre de Relations Clients Sogetel innove et met en place des numéros d'appels courts à l'usage de sa clientèle : 4242 et 4243.
 - Suite à l'adoption du projet de paiement multicanal des taxes locales par la Trésorerie Générale du Royaume, SGMB ouvre, pour ses clients et non clients, un service de paiement des taxes en agence et sur ces guichets automatiques.
 - Enfin, SGMB lance son application mobile, qui permet à la clientèle de gérer facilement et à tout moment à ses comptes bancaires et d'accéder à de nombreux services (géolocalisation des agences bancaires, simulations de crédits, transactions diverses telles que virements, recharges de cartes prépayées, paiements de factures...).
- En septembre 2017, SGMB lance sa plateforme de banque en ligne sous la marque Bankaty, qui permet d'ouvrir et de gérer ses comptes à distance, à travers un site intuitif et moderne. Plus qu'un simple site web, Bankaty propose également des offres avantageuses et exclusives ainsi que des services adaptés aux nouvelles attentes de ses clients.
- En novembre 2017, le comité de Direction de SGMB approuve la création d'une nouvelle filiale sous le nom de « Sogecapital Investissement », ayant pour objet la gestion d'OPCC.
- En mai 2018, dans le cadre du partenariat entre SGPB et IRB – AFMO, la Banque Privée de SGMB lance son premier produit structuré avec succès, reflétant l'intérêt significatif des clients patrimoniaux marocains pour des solutions d'investissement innovantes.
- En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a acquis sur le marché boursier un bloc d'actions représentant 34,95% du capital d'Eqdom auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans Eqdom à 55,21% du capital social. Cette acquisition s'accompagne de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre SGMB et Eqdom en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur » :



- Eqdom sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisés par SGMB et portera les encours y afférents ;
 - SGMB renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'Eqdom.
- En septembre 2018, le groupe Société Générale annonce l'inauguration de Société Générale African Business Services (SG ABS) à Casablanca, nouvelle filiale et plateforme ayant pour ambition de devenir une référence en matière d'IT bancaire. La création de ce hub technologique s'inscrit dans la stratégie de développement durable du Groupe en Afrique. Il est destiné à délivrer, pour le compte des filiales africaines, tous les services liés aux systèmes d'information (schémas directeurs, gestion des infrastructures, études et développements via une digital factory...).
 - En janvier 2019, SGMB présente sa nouvelle organisation et son nouveau plan stratégique 2019-2022, qui vise à délivrer une croissance soutenue, rentable et durable
 - Parallèlement, une nouvelle plateforme de marque est lancée : avec sa nouvelle signature « Antoum al moustakbal ».
 - En 2019, Société Générale Marocaine de Banques a acquis 23,2% du capital social et des droits de vote de La Marocaine Vie auprès de SOGECAP, filiale du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans La Marocaine Vie à 49% du capital social.
 - En décembre 2019, Société Générale Marocaine de Banques reçoit l'agrément de l'AMMC pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'Organismes de placement collectif immobilier par NEMA Capital, une Joint-Venture créée aux côtés de YAMED Capital, et détenue à 50-50 par les deux entités.
 - En mars 2020, Société Générale Marocaine de Banques signe un Mémoire d'Act avec Maroc Impact en vue de contribuer à l'instauration d'une dynamique éco-sociale au service de l'humain et des territoires par le déploiement de programmes inclusifs et innovants à impact social;
 - En 2020 et dès les prémices de la crise Covid-19, Société Générale Maroc a rapidement procédé à l'activation du Plan de Continuité de l'Activité (PCA). Ce PCA a été amené à évoluer pour s'adapter de manière agile aux mutations imposées par la pandémie, donnant jour à des stratégies et approches disruptives dont l'implémentation a pleinement capitalisé sur les acquis du Plan Stratégique « Avenir 2019-2023 », notamment pour ce qui a trait au volet organisationnel ainsi qu'en matière d'innovation digitale.
 - Le Groupe Société Générale Maroc a été l'un des premiers contributeurs au « Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus », en allouant une enveloppe de 110 MDH. Concomitamment, SGMB a assuré la collecte et la remontée des participations de ses clients à ce fonds spécial, de même que la distribution des aides étatiques au bénéfice de larges franges de la population. Ce qui s'est traduit par 420 000 mises à disposition pour un montant total de 400 MDH – soit l'équivalent de 7 % du global distribué à l'échelle nationale.
 - Société Générale Maroc a orienté son activité commerciale vers l'accompagnement de ses clients par des mesures destinées à atténuer les effets de la crise. En premier lieu, la banque a répondu favorablement à des milliers de demandes de report d'échéances de crédit (40 000 échéances de crédit), au bénéfice des opérateurs économiques. Elle a ensuite procédé à la mise en place des mécanismes de distribution des crédits Damane Oxygène, puis des crédits Damane Relance à l'issue du confinement. Plus de 6 000 dossiers Damane Oxygène et Damane Relance ont ainsi été traités favorablement, pour un montant global de plus de 8,5 milliards de dirhams.
 - Au plus fort de la crise, Société Générale Maroc a reçu, de la part de ses clients TPE éprouvant des difficultés de trésorerie, près de 2 000 demandes de financement Damane Oxygène dont la majorité ont été agréées par la banque. Cette dynamique solidaire s'est maintenue à l'issue du confinement par l'approbation de 1 850 crédits « Relance TPE », équivalant à 400 millions de dirhams. Un accompagnement ferme qui s'est traduit par une croissance des encours crédits TPE de l'ordre de 47 %.
 - L'année 2020 a été également marquée par le lancement de SoGé qui appuie le nouveau modèle relationnel 100 % distant. Toujours dans cet esprit d'innovation qui fait désormais partie intégrante de l'ADN de SGMB, celle-ci a procédé cette année au lancement de nouvelles applications Mobile Banking pour la clientèle des particuliers (Mobiwan), des professionnels (SogePro), ainsi qu'un service de Mobile Paiement (Sopay). Parallèlement, le dispositif d'Espaces Libre-Service (ELS) s'est étoffé pour atteindre 18 ELS à fin décembre 2020.
 - Société Générale Maroc a été primée 3 fois par le support de référence internationale « EMEA Finance Magazine » lors de l'édition 2020 des African Banking Awards :
 - Meilleure banque étrangère



- Meilleure banque d'investissement au Maroc
 - Best CEO of the year pour M. Ahmed El Yacoubi – Prix panafricain
- En janvier 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'augmentation du capital social d'un montant de MAD 102.500.000 par incorporation de réserves et augmentation du nominal des actions de 100 dirhams à 105 dirhams. Cette opération a porté le capital social de la banque de MAD 2.050.000.000 à MAD 2.152.500.000. Le nombre d'actions en circulation est ainsi fixé à 20.500.000 actions.
 - Au titre du 1er trimestre 2021, le groupe Société Générale Maroc a poursuivi sa mobilisation exceptionnelle et son engagement envers ses clients afin d'atténuer les impacts de la crise et contribuer à la relance économique.
 - Le Résultat Net consolidé du groupe Société Générale Maroc s'est élevé à 243 MMAD au 31 mars 2021, en hausse de 16,29% par rapport à la même période en 2020. Cette hausse est portée par une bonne performance de la marge d'intérêt qui s'établit à 899 MMAD en hausse de + 1,11% et une bonne maîtrise des frais généraux qui s'établissent à 673 MMAD en baisse de -12,61%.
 - Le résultat net en social de Société Générale Maroc s'est élevé à 241 MMAD au 31 mars 2021, en hausse de +18,05% par rapport à la même période en 2020. Cette hausse est portée par une bonne performance du PNB qui s'établit à 1 125 MMAD en hausse de + 2,98%. La production de crédit s'établit au 31/03/2021 en social à 3 306 MMAD et en consolidé à 4 317 MMAD.
 - En mai 2021, Société Générale Marocaine de Banques lance un nouveau modèle de bancassurance développé avec sa filiale La Marocaine Vie. Ce modèle prévoit le déploiement d'une nouvelle mention « Banque et Assurances » sur la façade de l'ensemble des agences du réseau et sur les supports destinés aux clients. Il prévoit également le lancement d'une nouvelle offre d'épargne baptisée « Vital Multisupport Distribution », permettant à l'épargnant de bénéficier des revenus annuels générés par les fonds placés en unité de compte.
 - Au 30 juin 2021, le groupe Société Générale Maroc affiche un Résultat Net consolidé de 483 MMAD, en hausse de + 41,5% par rapport à la même période en 2020. Cette hausse est portée par une bonne performance de la marge d'intérêt (+ 2,05%), une baisse des frais généraux (-5,6%) expliquée par l'impact exceptionnel de la participation au fond Covid en 2020 et une bonne gestion du Coût Net du Risque en baisse de (- 19,7%).



II. Appartenance au Groupe Société Générale

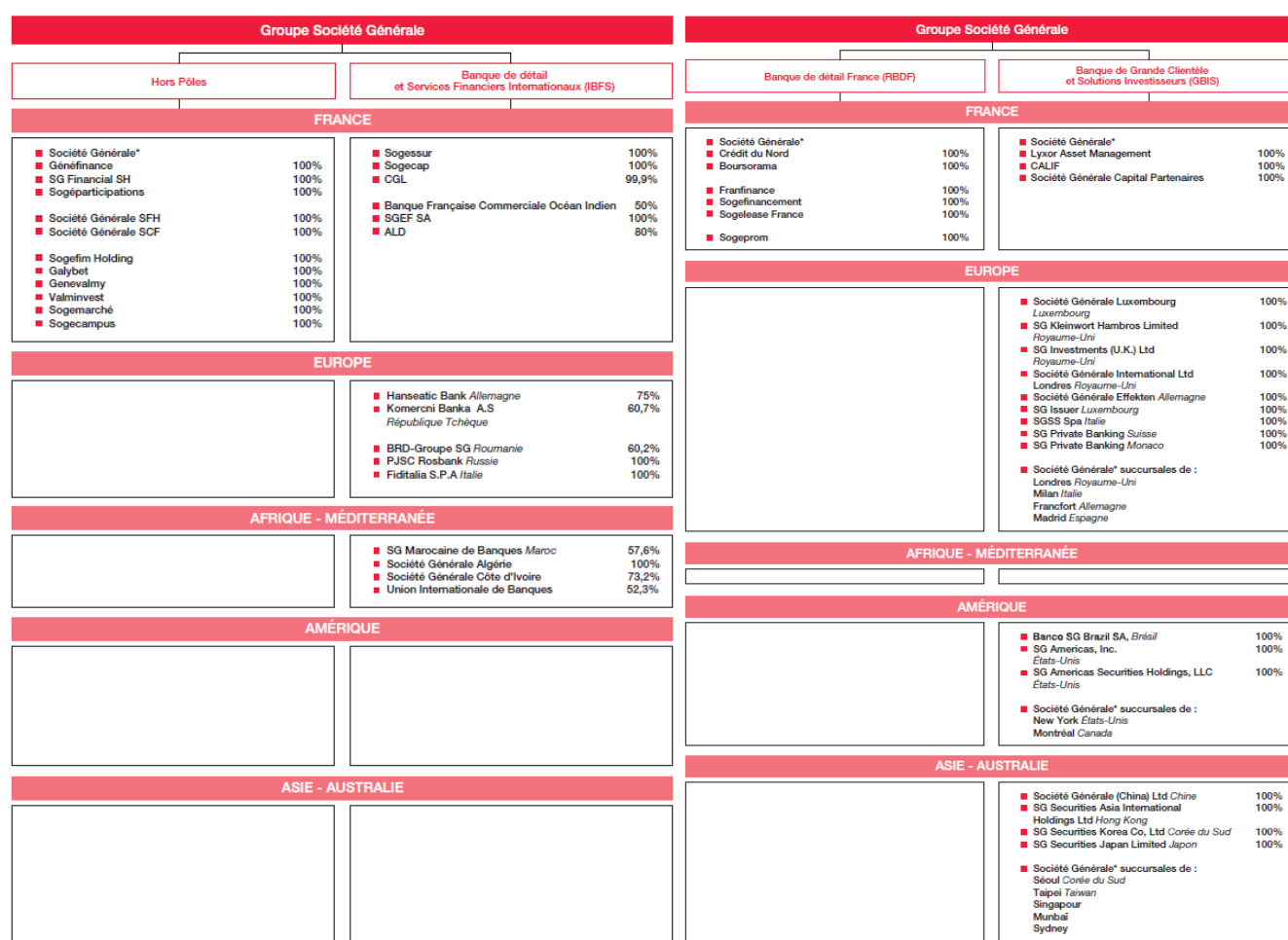
II.a. Présentation du Groupe Société Générale⁸

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable afin d'être le partenaire de confiance de ses clients, engagé dans les transformations positives du monde.

Acteur important de l'économie depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 133 000 ⁹collaborateurs dans 61 pays et accompagne au quotidien 30 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure afin de sécuriser leurs échanges, protéger et gérer leur épargne, les aider à financer leurs projets, les protéger dans leur vie et leurs activités, leur offrir des solutions et des services innovants. La mission du Groupe est de donner à tous les moyens d'avoir un impact positif sur l'avenir.

Société Générale déploie une stratégie de croissance responsable, intégrant pleinement les enjeux RSE, et engagée vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, collaborateurs, investisseurs, fournisseurs, régulateurs, superviseurs et société civile dans le respect des cultures et de l'environnement dans tous ses pays d'implantation.

L'organigramme simplifié du Groupe SG au 31 décembre 2020 se présente comme suit :



* Société mère

Remarques :

- Les taux indiqués sont les taux d'intérêt du Groupe dans la filiale détenue.

- Les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité.

Source : Groupe Société Générale – Rapport Financier Annuel 2020

⁸Source : Société Générale - Document de Référence 2020 et Rapport Financier Annuel 2020.

⁹ Hors clients des compagnies d'assurance du Groupe



Les principales filiales cotées du Groupe Société Générale sont les suivantes :

Filiales cotées	Ticker	Activité
ALD S.A.	ENXTPA:ALD	ALD S.A. fournit des services de location de services et de gestion de flottes de véhicules en France et à l'international
BRD - Groupe Société Générale S.A.	BVB:BRD	BRD - Groupe Société Générale S.A. offre une gamme de services bancaires et financiers aux entreprises et aux particuliers en Roumanie. Elle opère à travers les segments de la banque de détail et de la banque privée
Komerční banka, a.s.	SEP:KOMB	Komerční banka, a.s. fournit divers services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux investisseurs, principalement en République tchèque et en Europe centrale et orientale
SKB banka d.d.	LJSE:SKBB	SKB banka d.d. fournit des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises en Slovénie
Société d'Equipelement Domestique et Ménager (EQDOM) S.A	CBSE:EQD	Eqdom est une société marocaine spécialisée dans le crédit à la consommation

Source : Capital IQ, Groupe Société Générale

Le Groupe s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **Banque de détail en France**, avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- **Banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers aux entreprises**, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

CHIFFRES CLES DES POLES METIERS

	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
	Banque de détail en France			Banque de détail et Services Financiers Internationaux			Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		
Nombre de collaborateurs (en milliers)	36,0	35,3	34,3	73,3	62,8	59,3	22,8	21,3	20,2
Nombre d'agences	2 742	2 598	2 484	3 191	2 409	2 156	n/s	n/s	n/s
Produit net bancaire (en M EUR)	7 860	7 746	7 315	8 317	8 373	7 524	8 846	8 704	7 613
Résultat net part du Groupe (en M EUR)	1 237	1 131	666	2 065	1 955	1 304	1 197	958	57
Encours bruts de crédits comptables (en Md EUR)	191,4	201,1	217,6	135,7	138,2	135,5	164,8	158,1	154,7
Encours nets de crédits comptables (en Md EUR)	186,0	196,2	212,8	110,2	111,3	130,1	163,8	157,1	153,1
Actifs sectoriels (en Md EUR)	222,1	232,6	256,2	320,2	333,7	331,9	660,8	674,4	725,4
Fonds propres alloués moyens (normatifs) (en M EUR)	11 201	11 263	11 427	11 390	11 075	10 499	15 424	15 201	14 302

Source : Groupe Société Générale – Document de Référence 2020

- (1) Effectifs fin de période hors personnel intérimaire.
 - (2) Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit et opérations de location financement et assimilés et localisations simples. Hors pensions livrées. Excluant les entités qui font l'objet d'un reclassement selon la norme IFRS 5.
 - (3) Encours net de crédits comptables.
 - (4) Actifs sectoriels figurant en Note 8.1 des États Financiers consolidés (Information sectorielle).
 - (5) Fonds propres calculés sur la base de 11% des encours pondérés des risques.
- Données publiées au titre des exercices respectifs.

Le Groupe est organisé de façon agile autour de 16 Business Units (métiers, régions) et 9 Service Units (fonctions support et de contrôle), qui favorisent l'innovation et les synergies afin de mieux répondre aux besoins et comportements des clients.



Dans un monde bancaire européen en pleine mutation industrielle, le Groupe aborde une nouvelle étape de son développement et de sa transformation.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World et Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Bloomberg Gender-Equality Index, Refinitiv Diversity and Inclusion Index, Euronext Vigéo (Europe et Eurozone), STOXX Global ESG Leaders indexes et MSCI Low Carbon, Leaders Index (World and Europe).

CHIFFRES CLES

	2017	2018	2019	2020
Résultats en M EUR				
Produit Net Bancaire	23 954	25 205	24 671	22 113
dont Banque de détail en France	8 131	7 860	7 746	7 315
dont Banque de détail et Services Financiers Internationaux	8 070	8 317	8 373	7 524
dont Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	8 887	8 846	8 704	7 613
dont Hors Pôles	-1 134	182	-152	-399
Résultat brut d'exploitation	6 116	7 274	6 944	5 399
Coefficient d'exploitation (hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA)	74,3%	71,1%	71,9%	75,6%
Résultat d'exploitation	4 767	6 269	5 666	2 093
Résultat net part du Groupe	2 806	3 864	3 248	-258
Fonds Propres (en Md EUR)				
Capitaux propres part du Groupe	59,4	61,0	63,5	61,7
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	64,0	65,8	68,6	67,0
ROE après impôt	4,9%	7,1%	5,0%	-1,7%
Ratio global de solvabilité¹⁰	17,0%	16,5%	18,3%	18,9%
Crédits et dépôts (en Md EUR)				
Crédits clientèle	374	389	400	410
Dépôts clientèle	394	399	410	451

Source : Société Générale - Document de référence 2020 et Etats financiers consolidés au 31/12/2020

➤ Banque de détail en France

Le Groupe est la quatrième Banque de détail en France.

Cette activité s'est engagée dans une profonde transformation de son modèle liée notamment à une évolution rapide des comportements et des attentes clients qui tendent vers toujours plus de proximité, d'expertise et de personnalisation. Cette transformation s'est accélérée en 2020 avec deux initiatives stratégiques majeures à travers le projet de rapprochement de Crédit du Nord et de Société Générale d'une part, et le renforcement du développement de Boursorama d'autre part. Le Groupe entend ainsi renforcer son positionnement différenciant sur le marché français en s'appuyant sur la complémentarité d'un modèle de banque de réseau alliant digital et expertise humaine et d'un modèle de banque entièrement digital.

La combinaison des réseaux bancaires Crédit du Nord et Société Générale (Vision 2025) permettra de constituer un nouvel ensemble au service de près de 10 millions de clients (entreprises, professionnels et particuliers). L'ambition est d'être un des leaders en matière de satisfaction auprès de notre clientèle cible et d'établir un modèle de banque à la rentabilité renforcée et intégrant les plus hautes exigences en matière de responsabilité. Sur le plan financier, cette initiative conduira à d'importantes synergies de coûts avec un objectif de réduction nette de la base de coûts de plus de 350 millions d'euros en 2024 et d'environ 450 millions d'euros en 2025 par rapport à 2019, et des coûts de projet estimés entre 700 et 800 millions d'euros (dont environ 70% en 2021). La rentabilité des fonds propres normatifs en environnement Bâle III est attendue à d'environ [11% ; 11,5%] en 2025 soit un niveau de plus de 10% en régime Bâle IV.

Le Groupe a par ailleurs décidé de porter Boursorama à maturité en termes de nombre de clients avec l'ambition d'atteindre 4,5 millions de clients en 2025 et un niveau de rentabilité élevé en s'appuyant sur une offre de services

¹⁰Chiffres déterminés selon les règles CRR/CRD4, hors phasage IFRS9 pour 2020.

Note : d données publiées au titre des exercices respectifs. Définitions et ajustements éventuels présentés en notes méthodologiques en pages 41 à 46 du document de référence 2020 de Société Générale.



compétitive. Ainsi, après une phase accélérée d'acquisition de nouveaux clients jusqu'en 2023 occasionnant une perte cumulée d'environ 230 millions d'euros sur la période, Boursorama vise un résultat net d'environ 100 millions d'euros en 2024 et d'environ 200 millions d'euros en 2025, représentant une rentabilité sur fonds propres normatifs supérieure à 25% (en Bâle IV).

La Banque de détail en France entend aussi capitaliser sur ses relais de croissance et les intensifier notamment en :

- Tirant parti de l'expertise en Banque Privée pour répondre aux attentes des clients patrimoniaux des réseaux France ;
- Captant tout le potentiel du modèle de bancassurance intégré en anticipant les évolutions du marché de l'assurance-vie et en profitant du fort potentiel d'équipement des clients en termes d'assurance prévoyance et dommages ;
- Développant les activités auprès des entreprises et des professionnels, en apportant des conseils stratégiques et des solutions globales.

Enfin, Société Générale sera le premier et l'unique acteur bancaire majeur à opérer, en France, en architecture ouverte pour la distribution de solutions d'épargne à l'ensemble des clients de ses deux réseaux. De nouveaux accords innovants avec six sociétés de gestion permettront ainsi aux épargnants du réseau Société Générale d'accéder aux meilleures expertises en matière d'investissement en France et à l'international tout en répondant à leur demande croissante d'investissement socialement responsable.

➤ **Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS)**

La Banque de détail et Services Financiers Internationaux contribue à la croissance rentable du Groupe, grâce à ses positions de leader sur des marchés à potentiel élevé, à ses initiatives d'efficacité opérationnelle et de transformation digitale et à sa capacité à générer des synergies avec les autres activités du Groupe. Ces métiers ont connu une transformation profonde ces dernières années, avec un recentrage du portefeuille désormais achevé, une optimisation du modèle et une amélioration du profil de risque sous-jacent.

Les activités de Banque de détail à l'International sont pour l'essentiel situées hors zone euro et bénéficient de fondamentaux de croissance à long terme positifs malgré un contexte de crise sanitaire et économique qui est venu freiner une trajectoire historique de croissance continue. Le Groupe entend ainsi poursuivre le développement des activités de réseau de banques à l'international en Europe, en Russie et en Afrique, où il possède des positions de leader dotées d'expertises reconnues :

- En Europe, la crise sanitaire s'est révélée être un véritable amplificateur de tendances de fond et a confirmé la vision du modèle de banque retail cible, ainsi que la pertinence des plans de transformations engagés qui s'appuient notamment sur l'accélération de la transformation digitale. Le Groupe entend ainsi finaliser le développement de son modèle de banque omnicanale en République tchèque, notamment dans le cadre de son plan stratégique KB Change 2025, consolider sa franchise parmi les trois principales banques du pays en Roumanie, et accélérer l'exécution de son plan de transformation en Russie en visant une croissance rentable tournée vers les clients ;
- En Afrique, le Groupe entend tirer parti du fort potentiel de croissance économique et de bancarisation du continent en capitalisant sur sa place parmi les trois banques internationales les plus présentes en Afrique (positions de leader notamment en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal).

Dans le cadre du programme Grow With Africa pensé en collaboration avec de nombreux partenaires internationaux et locaux, Société Générale a annoncé plusieurs initiatives de croissance durable au service des transformations positives du continent. Le Groupe met l'accent sur l'accompagnement multidimensionnel des PME africaines, le financement des infrastructures et le développement de solutions de financements innovantes.

- Les Services Financiers et l'Assurance bénéficient de positions compétitives et de niveaux de rentabilité élevés, avec en particulier ALD et l'Assurance qui disposent d'un potentiel de croissance élevé. Tous ces métiers, qui ressortent comme les plus résilients au choc de 2020, se sont par ailleurs engagés dans des programmes d'innovation et de transformation de leur modèle opérationnel.
- Dans l'Assurance, le Groupe entend accélérer le déploiement du modèle de bancassurance sur tous les marchés de Banque de détail et sur tous les segments (assurance-vie, prévoyance et dommages), et la mise en œuvre de sa stratégie numérique, notamment pour enrichir l'offre produits et les parcours clients au sein d'un dispositif omnicanal intégré, tout en diversifiant ses modèles d'activité et ses moteurs de



croissance à travers une stratégie d'innovation et de partenariats. Cette stratégie de croissance s'accompagne d'une accélération des engagements de SG Assurances en finance responsable.

- Dans les activités de location longue durée et de gestion de flottes automobiles, l'ambition du Groupe est de renforcer sa position de leadership (numéro un en Europe et numéro deux dans le monde – hors captives et sociétés de leasing financier – avec une flotte totale de 1,8 million de véhicules à fin décembre 2020), en développant de nouvelles activités et services dans un secteur de la mobilité en pleine mutation. Avec le déploiement de son nouveau plan stratégique Move 2025, ALD se positionne au cœur de l'évolution du monde de la mobilité et affirme son leadership sur le marché pour devenir un acteur totalement intégré de solutions de mobilité durable et le leader mondial de l'industrie de la location longue durée. Dans cette perspective, ALD a poursuivi sa stratégie active d'innovation et de digitalisation.
- Enfin, dans les activités de financement de biens d'équipement professionnels, le Groupe entend capitaliser sur sa position de leader en Europe dans les marchés où il bénéficie d'une position de premier plan pour augmenter ses revenus et accroître sa rentabilité. Le Groupe ambitionne de demeurer un acteur majeur pour les vendors (partenaires prescripteurs) et les clients en s'appuyant sur la qualité de son service, l'innovation, l'expertise produits et des équipes dédiées. Dans le cadre du recentrage de son activité, le Groupe a finalisé la cession de SG Finans AS (activités de financement d'équipements et d'affacturage en Norvège, en Suède et au Danemark).

Société Générale poursuivra également sa stratégie de développement des synergies tant entre les activités des métiers de ce pôle qu'avec l'ensemble des métiers du Groupe : avec les activités de Banque Privée, avec les plates-formes régionales de la Banque de Financement et d'Investissement, au travers du développement des services de banque commerciale (financement du commerce international, gestion de trésorerie, services de paiement, affacturage) et avec la poursuite du développement du modèle de bancassurance.

➤ **Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs s'appuie sur des expertises produits fortes et un réseau international (EMEA, États-Unis et Asie). Elle sert les besoins de financement et d'investissement d'une base de clientèle large et diversifiée (entreprises, institutions financières, gestionnaires d'actifs, entités du secteur public, clients très fortunés).

Dans les métiers de Financement et Conseil qui ont affiché de bonnes performances en 2020, Société Générale dispose au niveau mondial de bases de clientèles solides et s'appuie sur des expertises sectorielles et métiers reconnus dans les financements structurés et les financements d'actifs et la banque d'investissement. Société Générale dispose également de positions fortes en Europe dans la banque d'affaires dédiée aux entreprises. Au cours de l'année 2020, Société Générale a renforcé sa position d'acteur de premier plan dans le financement des énergies renouvelables et dans le financement durable et responsable avec plusieurs opérations emblématiques (première obligation convertible verte), en ligne avec les priorités stratégiques du Groupe. Société Générale a également consolidé sa position parmi les principaux acteurs européens dans le financement du secteur des télécommunications-media-technologies, mais également dans les crédits syndiqués et le financement de projet à l'échelle mondiale.

En 2020, une revue stratégique réalisée par le Groupe sur ses Activités de Marché a contribué à réduire le profil de risque sur les produits structurés actions et crédit afin de diminuer la sensibilité des revenus des Activités de Marché aux dislocations de marché. Par ailleurs, un plan de réduction des coûts a été lancé en 2020 avec un objectif de réduction nette d'environ 450 millions d'euros attendue d'ici 2022-2023.

Enfin, en matière de Gestion d'Actifs et de Banque Privée, le Groupe s'appuie sur l'expertise de ses partenaires. En 2020, Société Générale et Amundi ont signé un nouvel accord de partenariat dans l'objectif de poursuivre le développement de leurs relations dans les activités de Securities Services, en parallèle de la distribution de solutions d'investissement.

II.b. Relation entre Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale France

Société Générale apporte à Société Générale Marocaine de Banques son expertise en matière d'organisation, de systèmes d'information, de risk management et de produits, et fait bénéficier SGBM de l'identité visuelle du groupe (carré noir et rouge). Des synergies existent par exemple sur le marché des Marocains Résidents à



l'Etranger (clients Société Générale en France et Société Générale Marocaine de Banques au Maroc), ou sur le marché des grands Corporates, qui peuvent bénéficier au Maroc de l'expertise internationale des équipes de SG CIB.

SGMB est la plus grande filiale africaine de SG, elle est utilisée comme plaque tournante du groupe pour le développement et le déploiement de plusieurs projets panafricains.

II.b.1. Conventions conclues entre Société Générale France et Société Générale Marocaine de Banques

II.b.1.1. Conventions conclues entre SGMB et sa maison mère

➤ SGSS GALLERY

✓ Date de la convention : 17/04/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations : Dans le cadre du développement de l'activité Titres, SGSS a mis à disposition de la SGMA son portail SGSS Gallery (aujourd'hui migré vers SG Markets) permettant aux clients locaux de la SGMA d'envoyer leurs instructions de règlement/livraison de façon dématérialisée. La convention a pour objet d'encadrer la mise à disposition du portail Custody International (ex SGSS Gallery) de SG Markets. Le portail SG Markets est mis à disposition de la SGMA à titre gracieux.

KMAD	2020
Montant constaté en charges (HT)	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-

➤ JV Titres - SGSS

✓ Date de la convention : 17/04/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Suite à la signature d'un accord de JV global entre AFMO et SGSS en 2007 dans le but de développer l'offre de services titres au sein des entités AFMO, un accord de JV local a été signé en 2013. Cet accord de JV a été renouvelé en 2020 dans le cadre de la revue des contrats de JV. L'accord de JV a pour objet de définir les règles d'organisation et de fonctionnement de la JV signée entre SGMA et SGSS. L'accord de JV ne fait pas l'objet d'une facturation mais d'un partage analytique des revenus et charges de la JV selon les termes de l'accord.

KMAD	2020
Montant constaté en charges (HT)	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-

➤ Traitement des alertes embargo de niveau 2 :

✓ Date de la convention : Novembre 2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre du projet de mise en place d'un site de résilience pour le traitement des alertes embargo de niveau 2, une nouvelle équipe a été créée à Bucarest et sera notamment en charge de traiter ces alertes pour plusieurs entités du Groupe dont SG Maroc fait partie. Le traitement des alertes transactionnelles Embargo de niveau 2 constitue le deuxième niveau de vérification dans le cadre du dispositif de traitement des alertes Embargo : Un premier niveau d'analyse applique une approche basée sur des règles (basée sur les informations disponibles dans le message) pour libérer des faux positifs ou escalader l'alerte, en ligne avec les règles d'escalade ou en cas de doute, pour investigation et prise de décision par le niveau 2. L'équipe de traitement des alertes de niveau 2 est une équipe étendue basée sur deux sites : Paris et Bucarest. Les services fournis par l'équipe de traitement des alertes de Niveau 2 sont résumés ci-après :



- Recevoir des alertes de SG Maroc ;
- Recueillir, si besoin, toutes les informations pertinentes nécessaires (éléments KYC, informations sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire, origine ou destination des marchandises, documentation de transport, factures, objet économique de la transaction ; toute autre documentation liée à la transaction) ;
- Sur la base des informations et de la documentation recueillie ; évaluer la transaction avec une approche aux risques Sanctions et Embargos et décider de libérer ou bloquer l'alerte (le gel des fonds fait aussi partie du périmètre) ;
- Effectuer une surveillance régulière des activités, des reportings et des contrôles sur la qualité des services fournis.

Des contrats MSA et CSA, ont été mis en place afin de définir les processus, la gouvernance ainsi que les contrôles de cette prestation. Ces contrats sont établis entre SG (SA) en sa qualité de prestataire de SGMA en tant que client.

- Facturation de la prestation : Les alertes de SGMA sont aujourd'hui centralisées à Paris et la facturation est faite de manière indirecte à travers de frais de structure, la facture sera adressée par SGEBS à SGSA et les entités légales seront intégrées dans les CSF du groupe.

Le Contrat d'Application relatif à cette prestation entrera en vigueur pour une durée indéterminée à compter de sa date de signature sous réserve de la réalisation préalable des formalités suivantes :

- Obtention de l'extension de l'autorisation de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), pour couvrir ce traitement à Bucarest ;
- Validation par le Conseil de Surveillance de la SGMA des contrats ;
- Signature de l'accord concernant le transfert des données entre SG EBS et SGMA.

KMAD	2020
Montant constaté en charges (HT)	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-

➤ Convention d'assistance, de conseil et de support

✓ Date de la Convention : 21/12/2012

✓ Nature, objet et modalités de la convention:

En vertu de ce contrat, Société Générale France assure l'assistance à un certain nombre de services centraux de SGMB (Secrétariat Général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction Juridique, etc.).

Société Générale France effectue, également, dans l'intérêt de SGMB les prestations de service informatique suivantes :

- Permettre l'accès à SGMB à une base documentaire informatisée dans les domaines informatique, finance, juridique, fiscalité, risque, ressources humaines, etc. ;
- Mettre en œuvre une veille technologique permettant d'orienter SGMB dans ses choix stratégiques IT ;
- Conseiller SGMB dans sa politique de développement informatique.

En KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges HT	66 005	37 830	77 471
Sommes versées au cours de l'exercice TTC	-	399 272	0

Source : SGMB

➤ Contrat de Garantie

✓ Date de la Convention : 30/03/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat de garantie à première demande conclu entre Société Générale France et la Société Générale Marocaine de Banques (revu annuellement), la Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée



à leur accorder à hauteur d'un montant maximum égal pour chaque contrepartie au montant des concours excédant 20% des fonds propres nets de la Société Générale Marocaine de Banques et ce dans la limite d'un montant maximum de 350 M€.

La rémunération de la présente garantie est fixée à 0,35% l'an, payable semestriellement à terme échu et calculée à partir des encours fins de mois des risques susmentionnés sur la part excédent le seuil ci-dessus.

En KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges HT	6 332	2 360	-
Sommes versées au cours de l'exercice TTC	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Contrat d'ouverture de crédit**

✓ Date de la Convention : 23/10/2007

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Conformément au contrat la SG France accepté d'ouvrir en faveur de SGMB une ligne de crédit d'un montant de 100 M€ qui ne sera actionné qu'en cas de besoin (Ligne Filet). La rémunération du présent contrat est fixée à 0,0625% l'an, calculée au prorata temporis et perçu trimestriellement.

En KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges HT	1 638	1 034	641
Sommes versées au cours de l'exercice TTC	1 093	537	583

Source : SGMB

II.b.1.2. Conventions conclues entre SGMB et ses société sœurs

II.b.1.2.1. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ATS (filiale de Société Générale France)

➤ **Convention de prestations juridique conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ATS**

✓ Date de la convention : 28/12/2015

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les parties. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type client / fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupes.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	125	125	125
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	150	150	150

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc (SSSC) conclue entre SGMB et SGATS**

✓ Date de la Convention : 04/12/2017



✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par SGMB au profit de SGATS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à SGATS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

En KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	24	25	38
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	7	-	75

Source : SGMB

II.b.2. Flux entre SGMB et le Groupe Société Générale France

Les flux entre Société Générale Marocaine de Banques et le Groupe Société Générale France sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

KMAD			2018		2018		2020	
Relation	Nature de la convention	Sociétés concernées	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs	Encaiss/ Décaiss	Prdts/ Chrgs
SGMB et Société Générale France	Convention d'assistance de conseil et de support	SGMB	-	- 66 005	- 399 272	- 37 830	0	- 77 471
	Contrat de garantie	SGMB	-	-6 332	-	-2 360	-	-
	Contrat d'ouverture de crédit	SGMB	-1 093	-1 638	-537	-1 034	-583	- 641
	SGSS Gallery	SGMB	-	-	-	-	-	-
	JV Titres SGSS	SGMB	-	-	-	-	-	-
	Traitement des alertes Embargo Niveau 2	SGMB	-	-	-	-	-	-
SGMB et SG ATS	Convention de prestations juridique	SGMB	150	125	150	125	150	125
	Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc	SGMB	7	24	-	25	75	38
Total			-936	-73 826	-399 659	-41 074	-358	-77 949

Source : SGMB

Les flux faisant l'objet de conventions réglementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Société Générale Marocaine de Banques et le Groupe Société Générale France.

En 2019, les conventions réglementées entre SGMB et le Groupe ont généré des charges de 41 074 KMAD. Les charges générées sont principalement issues de la convention d'assistance de conseil et de support. Ces conventions ont conduit à des décaissements de 399 659 KMAD liés principalement à la convention d'assistance de conseil et de support.

Les conventions réglementées entre SGMB et le Groupe ont généré en 2020 des charges de 77 949 KMAD. Les charges générées sont principalement issues de la convention d'assistance de conseil et de support.

Ces conventions ont conduit à des décaissements de 358 KMAD en 2020. Les décaissements sont exclusivement liés au contrat d'ouverture de crédit.

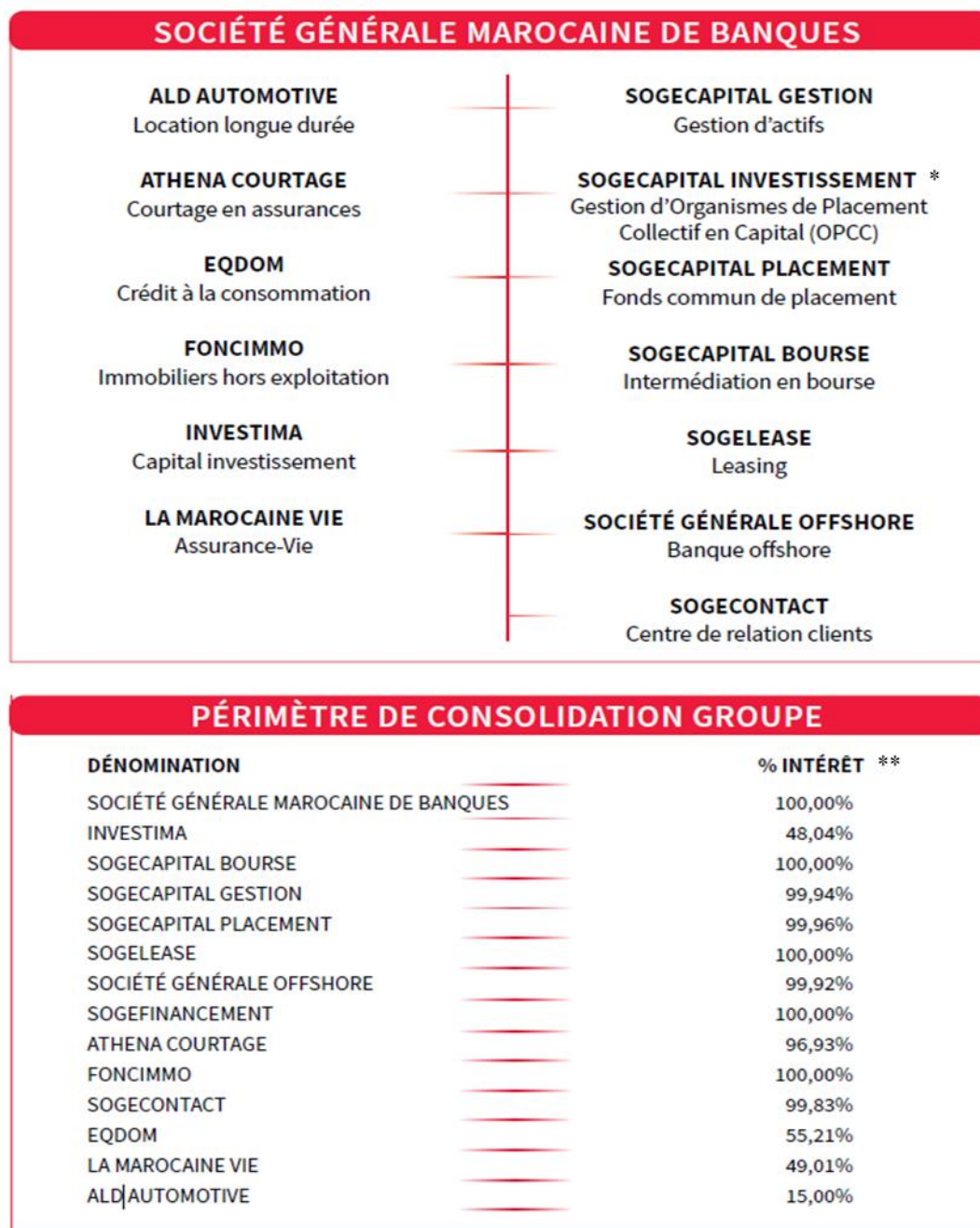


III. Principales participations de Société Générale Marocaine de Banques

III.a. Organigramme

Le Groupe Société Générale au Maroc est composé de 13¹¹ principales participations en plus de la Société Générale Marocaine de Banques, il couvre quasiment tous les domaines de l'activité financière.

L'organigramme des filiales de Société Générale Marocaine de Banques se présente au 30/09/2021 comme suit :



Source : SGMB

*Sogecapital investissement n'est pas intégré dans le périmètre de consolidation car elle n'est pas en activité.

**Le pourcentage de contrôle est le même que le pourcentage d'intérêt.

Par ailleurs, SGMB détient 49,99% du capital de NEMA Capital (capital social de 1 MMAD). Cette joint-venture créée aux côtés de YAMED Capital en décembre 2019 exerce une activité de gestion d'Organismes de placement collectif immobilier.

¹¹ Hors Sogéfinancement. Cette dernière est toujours dans le périmètre de consolidation de SGMB à hauteur de 99,99% bien que n'étant plus en activité.



Egalement, le premier semestre 2021 a enregistré la création de deux nouvelles filiales : SOGEPAIEMENT et SOGEFONCIERE.



III.b. Présentation des filiales

III.b.1. La Marocaine Vie

La Marocaine Vie, est une compagnie spécialisée dans les branches d'assurance de personnes, présente sur le marché marocain depuis 1978, elle a rejoint le Groupe Société Générale en 2001.

Via les produits de bancassurance, l'entreprise profite du réseau ainsi que de l'expérience de Société Générale au Maroc.

Informations générales :

Dénomination sociale	LA MAROCAINE VIE S.A
Activité	Assurance de personnes
Siège social	37, boulevard Moulay Youssef, Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	26 décembre 1977
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : - Toutes opérations d'assurances et de réassurances contre tout risque, soit par elle-même, soit pour le compte de tiers ou encore en participation ; - La participation en tous pays, à toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'industrie de la société par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion de souscription, d'achat de titres, de parts d'intérêts ou autrement ; - Toutes autres opérations d'assurances, de financement, de gestion pour le compte d'autrui, que les sociétés d'assurances sont ou seraient autorisées à pratiquer.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est de MAD 231.750.000 répartis en 2.317.500 actions de valeur nominale de MAD 100. Les actions sont toutes de même catégorie et entièrement libérées, numérotées de 1 à 2.317.500.

Répartition du capital de La Marocaine Vie au 31/12/2020 :

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
SOGECAP ¹²	1 181 411	118 141 100	50,98%
Société Générale Marocaine de Banques	1 135 610	113 561 000	49,00%
Autres	479	47 900	0,02%
TOTAL	2 317 500	231 750 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés :

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	1 832 219	2 266 425	+23,7%	2 159 524	-4,7%
Résultat net	79 246	98 682	+24,5%	63 214	-35,9%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	8 135	15 558	+91,2%	14 422	-7,3%
Situation nette	622 485	721 116	15,8%	754 897	4,7%

Source : SGMB

¹² SOGECAP : filiale assurances du groupe Société Générale.



Analyse 2018-2019 :

Le chiffre d'affaires 2019 affiche 2,3 Mrds MAD, en forte progression de 23,7% par rapport à l'exercice 2018.

Cette performance exceptionnelle résulte aussi bien de l'activité « Epargne » que de l'activité « Prévoyance ».

- ✓ L'activité épargne a enregistré un chiffre d'affaires de 1,9 Mrd MAD, affichant ainsi une croissance de 28,5% grâce à la bonne performance des produits à versements libres. Il est à noter que les réalisations en unités de compte¹³ (194 MMAD) continuent de s'améliorer depuis l'exercice 2018.
- ✓ L'activité prévoyance affiche un chiffre d'affaires de 366 MMAD, en progression de 3,7%. Cette bonne performance est le résultat d'une forte progression de l'ADE SG crédit conso (+6%), la relance de l'ADE Eqdom après 5 années de baisse continue (+4%) et la hausse des produits accompagnant les crédits immobiliers (11%).

Le coefficient d'exploitation est en amélioration par rapport à l'exercice 2018, affichant ainsi un taux de 45,1% avec des frais généraux s'établissant à 127 MMAD (contre 128 MMAD en 2018) impactés principalement par la hausse de l'activité.

Le résultat net s'établit à 98,7 MMAD, en hausse de 24,5% par rapport à l'exercice 2018.

Analyse 2019-2020

Le chiffre d'affaires 2020 affiche 2,2 Mrds MAD, en baisse de 4,7% par rapport à l'exercice 2019.

Cette sous performance résulte principalement de l'activité « Epargne ».

- ✓ L'activité épargne a enregistré un chiffre d'affaires de 1,8 Mrd MAD, affichant ainsi une baisse de 5,5% suite à la crise Covid-19. Il est à noter que les réalisations en unités de compte (178 MMAD) ont baissé de 8,2% après une amélioration continue depuis l'exercice 2018.
- ✓ L'activité prévoyance affiche un chiffre d'affaires de 364 MMAD quasiment en ligne comparé à l'exercice 2019. Ce maintien de l'activité est le résultat de la continuité de l'amélioration de l'ADE¹⁴ Eqdom depuis 2019 (+3,1%) malgré la baisse des crédits immobiliers (-8%).

Le coefficient d'exploitation est en hausse par rapport à l'exercice 2019 impacté principalement par la baisse du PNB due à la contreperformance du marché boursier causée par la pandémie, affichant ainsi un taux de 56,1% avec des frais généraux s'établissant à 133 MMAD (contre 127,3 MMAD en 2019).

Le résultat net s'établit à 63,2 MMAD, en baisse de 36% par rapport à l'exercice 2019.

Faits marquants au 30/06/2021

Le chiffre d'affaires à fin juin 2021 affiche 1,3 Mrds MAD, en hausse de 25,2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette bonne performance émane principalement de l'activité « Epargne ».

- ✓ L'activité épargne a enregistré un chiffre d'affaires de 1,1 Mrd MAD, affichant ainsi une hausse de 30,7% suite à la bonne performance des produits épargne SGMA à versement libre et des produits retraite complémentaire du réseau courtage et direct. Il est à noter que les réalisations en unités de compte (146 MMAD) continuent de s'améliorer depuis l'exercice 2018.
- ✓ L'activité prévoyance affiche un chiffre d'affaires de 216 MMAD, en progression de 3% expliqué principalement par l'effet calendaire du renouvellement annuel de l'ADE et l'émission des contrats en contentieux ainsi que l'émission des cas de reports relatifs à l'année 2020.

Le PNB affiche 154,7 MMAD, en hausse de 82% par rapport à la même période de l'exercice 2020. Il a été marqué principalement par une reprise de 13,6 MMAD de provision de dépréciation contre une dotation de 47 MMAD durant la même période de l'exercice précédent suite au crash boursier causé par la pandémie en 2020.

Le coefficient d'exploitation est en baisse par rapport au premier semestre de l'exercice 2020, affichant ainsi un taux de 43,8% avec des frais généraux s'établissant à 68 MMAD (contre 62 MMAD en S1-2020).

Par conséquent, le résultat net s'établit à 56 MMAD contre 7 MMAD à fin juin 2020, affichant ainsi une forte hausse.

¹³ Les contrats en unités de compte (UC) sont des contrats d'assurance-vie au sein desquels l'épargne est investie sur des supports financiers.

¹⁴ Assurance Décès Emprunteur



III.b.2. SOGELEASE

Créée en 1981, Sogelease Maroc, 3ème société de leasing créée au Maroc, s'adresse aux Professionnels, TPE, PME et Grandes Entreprises en leur permettant de financer leurs biens mobiliers et immobiliers.

Présente dans toutes les régions du Royaume, Sogelease Maroc se positionne, aux côtés de Société Générale Maroc, sa maison mère, en tant que spécialiste du leasing au Maroc, mais aussi et surtout en tant que partenaire de référence proposant des solutions de financement qui répondent aux besoins de ses clients. L'entreprise profite ainsi du réseau et de l'expérience de Société Générale au Maroc.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGLEASE MAROC S.A
Activité	Financement en Leasing de biens mobiliers et immobiliers
Siège social	Immeuble Atrium, 374 Bd Abdelmoumen, Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	07 juin 1979
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet le financement par voie de crédit-bail de tout bien mobilier ou immobilier. Elle peut effectuer, en particulier, l'achat, l'importation, la vente ou la location de tout matériel, atelier ou usine et, d'une manière générale, toute opération industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rapportant directement à cet objet. La société pourra notamment : ▪ Prendre toute participation directe ou indirecte dans toute opération quelconque pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, à cet effet créer tout syndicat de garantie, ou association en participation. ▪ Se procurer les fonds nécessaires à la réalisation de ses opérations au moyen d'emprunts, tant au Maroc qu'à l'étranger par l'émission de billets à ordre ou de bons à court ou long terme et par le réescompte des avances qui pourra lui être accordé à cet effet par tout établissements public ou privé ; ▪ Accepter ou conférer à l'occasion de toute opération de crédit ou d'emprunt, toute affectation hypothécaire ou toute autre garantie, souscrire tout engagement de garantie caution ou aval, opérer toute acquisition, vente mobilière et immobilière et toute prise de bail ou location d'immeuble ; ▪ Traiter pour le compte de tiers et les représenter dans toute opération sans exception se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société et permettant d'en assurer le développement.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à MAD 140.000.000. Il est divisé en 1.400.000 d'actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 1.400.000, souscrites en totalité.

Répartition du capital de SOGELEASE au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	1 399 988	139 998 800	99,99%
Autres	12	1200	0,01%
TOTAL	1 400 000	140 000 000	100%

Source : SGMB



Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
PNB	253 344	164 309	-35,1%	115 402	-29,8%
Résultat net	70 371	42 538	-39,6%	98	-99,8%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	49 000	51 800	+5,7%	-	N/A
Situation nette	588 690	579 428	-1,6%	579 526	+0,02%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019

La production de SOGELEASE à fin 2019 est de 2 688 MMAD, en hausse de 370 MMAD par rapport à fin décembre 2018 alors que le secteur du crédit-bail évolue de 6% sur la même période. Cette performance est le résultat d'une bonne dynamique commerciale dans l'ensemble des marchés.

A fin 2019, le PNB de Sogelease est en baisse de 35% par rapport à 2018. Cette évolution est impactée par la baisse des premiers loyers majorés.

Le résultat net s'établit à 42,5 MMAD, en baisse de 40% par rapport à fin 2018 expliqué par la baisse du PNB.

Analyse 2019-2020

La production de SOGELEASE à fin 2020 est de 1 739 MMAD, en baisse de 949 MMAD par rapport à fin décembre 2019 expliquée par l'effet de la crise sanitaire qui a impacté significativement le secteur leasing en enregistrant une baisse de 33%.

A fin 2020, le PNB de Sogelease est en baisse de 30% par rapport à 2019. Cette évolution est expliquée les demandes du report dans le cadre de l'accompagnement des clients rencontrant des difficultés liées à la crise sanitaire.

Le résultat net s'établit à 0.098 MMAD, en baisse de 99,8% par rapport à fin 2019 expliqué principalement par la chute du PNB entre 2019 et 2020 et la hausse de la charge du risque.

Faits marquants au 30/06/2021

Le 1^{er} semestre est marqué par une reprise de l'activité après une année exceptionnelle impactée par l'effet morose de la situation sanitaire.

La production de Sogelease maroc a enregistré une hausse de 9% vs juin 2020 pour s'établir à 859 MMAD.

Le produit net bancaire connaît une forte hausse de 126% vs juin 2020, en passant de 31 MMAD au 30/06/2020 à 72 MMAD au 30/06/2021. Cette évolution est expliquée principalement par l'amélioration de la marge et de la hausse du résultat des opérations de crédit-bail et de location.

Le résultat net au 30 juin 2021, affiche une forte amélioration de 173% vs juin 2020 passant de -23 MMAD au 17 MMAD grâce à :

- ✓ La hausse de la rentabilité sur les opérations en crédit-bail (A noter que juin 2020 est marquée par l'impact des différés accordés aux clients pendant la période moratoire)
- ✓ La maîtrise des charges d'exploitation qui ont affiché une légère hausse de 2% passant de 26.6 MMAD à 27.3 MMAD.
- ✓ La baisse du coût net du risque de -36% vs juin 2020. Il s'élève à 17MMAD contre 25 MMAD l'année précédente, cette amélioration est due à la hausse des reprises durant le premier semestre 2021

L'encours financier s'établit à 7 053 MMAD au 30 juin 2021 affichant une baisse de 4% vs juin 2020.



III.b.3. EQDOM

Créée en 1974, Eqdom est une société spécialisée dans le crédit à la consommation. Depuis 2002, l'entreprise compte Société Générale Marocaine de Banques dans son tour de table avant d'en devenir filiale en 2018, profitant ainsi plus étroitement du réseau d'agence de SGMB ainsi que de son expertise. La société est cotée à la Bourse de Casablanca.

Informations générales :

Dénomination sociale	EQDOM
Activité	Crédit à la consommation
Siège social	127, Bd Zerktouni, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Date de création	2 septembre 1974
Durée de vie	99 Ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet : ▪ Toute opération de financement et de crédit, de nature à permettre ou faciliter le paiement de tout bien meuble, notamment tout bien électroménager, cycle et cyclomoteur, mobilier et bureautique ; ▪ Toute opération de services à caractère économique, socioculturel ou de bien-être, ▪ Toute conception, la mise en œuvre et l'utilisation de tout instrument financier et de crédit susceptible de permettre ou faciliter la réalisation desdites opérations au profit de toute personne physique ou morale, ▪ Et généralement toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à ces objets. ▪ Pour réaliser cet objet, la société peut recourir, à tout acte ou opération de quelque nature et importance qu'ils soient sans aucune exception dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, qu'ils facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation de groupe ou d'affaire. ▪ Elle est habilitée à recevoir du public des fonds d'un terme supérieur à deux ans.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 167 025 000. Il est divisé en 1.670.250 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, de même catégorie.

Répartition du capital d'EQDOM au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	897 241	89 724 100	53,72%
RCAR	281 972	28 197 200	16,88%
CIMR	100 606	10 060 600	6,02%
SCR	86 668	8 666 800	5,19%
Investima	51 812	5 181 200	3,10%
Flottant en bourse	251 951	25 195 100	15,08%
Total	1 670 250	167 025 000	100%

Source : SGMB

En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a acquis sur le marché boursier un bloc d'actions représentant 34,95% du capital d'Eqdom auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans Eqdom à 53,72% du capital social. Cette



acquisition s'accompagne de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre SGMB et Eqdom en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur » :

- Eqdom sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisée par SGMB et portera les encours y afférents ;
- SGMB renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'Eqdom.

Chiffres clés consolidés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
PNB	518 978	542 551	+4,5%	494 053	-8,9%
Résultat net	131 016	135 040	+3,1%	34 387	-74,5%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	72 676	69 984	-3,7%	-	N/A
Situation nette	1 479 861	1 484 621	+0,3%	1 519 009	+2,3%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019

Au titre de l'exercice 2019, Eqdom, grâce à une bonne performance commerciale, est parvenue à renouer avec la croissance de ses résultats financiers et a marqué ainsi une réelle inflexion de sa performance. Le Produit Net Bancaire progresse ainsi de 5%. Tenant compte de la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation et d'un faible Coût Net du Risque, le Résultat Avant Impôts a évolué favorablement de +7%.

La situation nette enregistre une hausse de 32 bps pour s'établir à 1 485 MMAD contre 1 480 MMAD pour l'exercice 2018, et ce en raison d'une amélioration du résultat net de 3,1% durant la même période.

Les produits de dividendes de l'exercice 2018 versés à SGMB en 2019 enregistrent une baisse pour s'établir à 69,9 MMAD contre 72,6 MMAD pour les dividendes de l'exercice 2017. Ce recul est dû à la constatation en 2018 d'une baisse des bénéfices nets se traduisant en un dividende unitaire de 18 MAD contre 21 MAD distribué en 2017.

Analyse 2019-2020

Dans un contexte de crise inédite, Eqdom démontre sa capacité de résilience en dégagant un résultat bénéficiaire 2020 qui s'élève à 34 MMAD. Les commissions directement liées à la production ont pesé défavorablement sur le Produit Net Bancaire qui se replie de -9% vs l'année dernière. Malgré des efforts sur les charges d'exploitation qui baissent de -4%, l'évolution du CNR qui double impacte significativement le Résultat Courant Avant Impôt en baisse de -61%.

Pour rappel, le résultat 2019 d'Eqdom (135 MMAD) n'a pas été distribué en 2020 à ses actionnaires et a été placé en réserve et ce conformément à la demande de BKAM.

Faits marquants au 30/06/2021

Le 1er semestre 2021 s'inscrit dans une reprise de l'activité entamée en juin 2020. La production du S1 2021 progresse ainsi de +48% par rapport au S1 2020. Porté par un marché automobile dynamique, la production du crédit Automobile dépasse le 1er semestre 2020 de +86%. De son côté, le crédit personnel progresse de +28% vs S1 2020.

Cette performance commerciale permet à Eqdom d'afficher des résultats financiers en croissance avec un produit net bancaire en amélioration de +11% et des charges d'exploitation en hausse de +15% tirées par les commissions directement liées à la production. Hormis les commissions les charges d'exploitation sont en hausse de 6%. Malgré un RBE en progression de 8% yoy, l'évolution du CNR (+46%) impacte significativement le résultat courant qui s'établit en baisse de -21% vs juin 2020.



III.b.4. ALD AUTOMOTIVE

ALD AUTOMOTIVE est une société de location longue durée et de gestion de flotte de véhicules. Elle a été acquise en 2001 et se place aujourd'hui parmi les principales sociétés du marché de la location longue durée.

L'entreprise profite du réseau de SGMB et bénéficie de la capacité financière ainsi que de l'expertise de ALD, pionnier en solutions de mobilité, n°1 en Location Longue Durée de véhicule et gestion de flotte automobile multimarque¹⁵ et n°2 au niveau mondial.

Informations générales :

Dénomination sociale	ALD Automotive
Activité	Location longue durée et gestion de flotte de véhicules
Siège social	Immeuble le Zénith II, Lotissement Attaoufik, Route de Nouaceur-Sidi Maârouf-Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2000
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet : - La location de tout véhicule automobile ; Afin de réaliser cet objet, la société pourra entreprendre : - Toute opération d'étude, d'achat, de vente de commissionnement, de représentation, de courtage et consignation tant au Maroc qu'à l'étranger ; - Tant par elle-même que par voie de sous-traitance, toute opération d'entretien et de réparation de véhicules automobiles, - La création et l'exploitation industrielle de toute usine et fonds de commerce, - La création, l'achat la vente, la prise à bail et l'exploitation de tout établissement industriel et commercial nécessaire à l'objet de la société, - Plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, de transport, financière, mobilière et autre pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité ou à tout objet similaire ou connexe de la manière la plus étendue et profitant au développement des activités sociales.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 20.000.000, divisé en 200.000 actions d'une seule catégorie de MAD 100 de valeur nominale chacune, numérotées de 1 à 200.000.

Répartition du capital d'ALD AUTOMOTIVE au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	30.000	3 000 000	15%
ALD (TEMSYS) ¹⁶	70.000	7 000 000	35%
SOPRIAM	50.000	5 000 000	25%
Renault Maroc	50.000	5 000 000	25%
TOTAL	200.000	20 000 000	100%

Source : SGMB

¹⁵ Source : Association Nationale des Loueurs Longue Durée (ANALOG)

¹⁶ ALD (TEMSYS), filiale de Société Générale, est spécialisée dans la Location Longue Durée de véhicules destinés aux entreprises.



Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	564 293	560 123	-0,7%	525 678	-6,1%
Résultat net	32 285	40 368	+25,0%	40 320	-0,1%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	1 374	2 400	+74,7%	3 027	+26,1%
Situation nette	145 634	170 002	+16,7%	190 138	+11,8%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019 :

ALD Automotive conforte sa position de leader¹⁷ sur le marché de la location longue durée au Maroc avec un parc en location dépassant les 10 823 véhicules à fin 2019 et une part de marché avoisinant les 27%.

Toujours soucieuse de la satisfaction de ses clients, ALD Automotive a été sacrée en 2019¹⁸ « Elu service client de l'année » pour la troisième année consécutive.

L'année 2019 était aussi une année marquée par :

- Un marché automobile en régression : -6,4% ;
- Une amélioration du classement de l'entreprise au Top 500 des plus grandes entreprises marocaines¹⁹: 121^{ème} en 2019 vs 125^{ème} en 2018 ;
- Une migration réussie vers le nouveau ERP « Miles » en Juin 2019 ;
- Le renouvellement de la Certification ISO 9001 v2015 en Septembre 2019 ;
- Le lancement d'un nouveau produit LLD pour les professions libérales « Prolib » ;
- La signature d'une convention avec Dar ALAMANE pour le financement des véhicules d'occasion.

Le chiffre d'affaires (hors vente véhicules d'occasion) de 2019 s'élève à 560,1 MMAD, en léger recul de 0,7% par rapport à 2018 principalement impacté par une concurrence rude sur le marché.

Le résultat net s'établit à 40,4 MMAD en hausse de 25% par rapport à 2018, expliqué principalement par l'effet combiné de :

- La baisse du résultat d'exploitation de 6% (soit 4 MMAD) par rapport à 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par la constitution de provision pour risque et charges de 5,4 MMAD ;
- La hausse du résultat financier de 14% en raison de la baisse de l'endettement et la baisse du coût moyen de financement ;
- La hausse du résultat non courant de 24% par rapport à 2018 grâce à la performance des ventes de véhicules d'occasion en raison de la diversification des canaux de ventes et du développement des canaux enchères électroniques/particulier ;

L'année 2019 a été marquée par le développement des ventes électroniques sur le site ALD CARMARKET qui a vu ses parts dans les ventes passer de 21% en 2016 à 59% en 2019.

Analyse 2019-2020 :

A fin 2020, ALD Automotive Maroc conserve sa position de leader sur le marché marocain de la Location Longue Durée automobile avec un parc de 10 091 véhicules, soit une part de marché estimée à plus de 24%.

L'année 2020 a été marquée par les événements suivants :

- Maintien de la position de leader avec plus de 24% de part de marché sur un marché très concurrentiel ;
- Régression du marché automobile : -19,7% à fin décembre 2020 (133 315 unités en 2020 vs 165 918 unités en 2019) ;

¹⁷ Source : Association Nationale des Loueurs Longue Durée (ANALOG)

¹⁸ Source : Elu Service Client de l'Année – Etude Kantar TNS

¹⁹ Source : Magazine les 500 publié annuellement par le groupe Economie et entreprise.



- Amélioration du classement de l'entreprise au Top 500 des plus grandes entreprises marocaines²⁰: 121ème en 2019 vs 111ème en 2020 ;
- Changement de la Direction Générale ;
- Départ de la Directrice commerciale et recrutement d'un nouveau Directeur commercial à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- Lancement de nouveaux produits : ALD Flex, ALD second lease, ALD E scooter ;
- Audit SG des processus finance : note globale convenable sans réserve ;
- Contrôle fiscal : lettre envoyée à la DGI pour annulation du point sur les amortissements dérogatoires.

Le chiffre d'affaires (hors vente véhicules d'occasion) de 2020 s'élève à 525 677 957,55 MAD, en recul de 6% par rapport à 2019.

La marge d'exploitation est en baisse de 40% par rapport à 2019, cette baisse s'explique essentiellement par :

- La baisse du chiffre d'affaires de 6% ;
- La constitution d'une provision pour risque fiscal de l'ordre de 7 455 KMAD ;
- La constitution d'une provision pour risque client à hauteur de 7 934 KMAD ;
- La constitution d'une provision pour risque social de 2 000 KMAD.

Bien que la marge d'exploitation ait enregistré une baisse en 2020, les charges externes (charges liées au métier) ont été maîtrisées et ont reculé de 11% par rapport à 2019.

L'activité de vente des véhicules d'occasion a connu un niveau de vente record avec 2 998 véhicules vendus (hors pool fleet²¹, épaves²² et vols²³). Les ventes de véhicules restitués sont en hausse par rapport à 2019 de 41%.

Faits marquants au 30/06/2021

Le premier semestre 2021 a été marqué par les événements suivants :

- Maintien de la position de leader avec plus de 24% de part de marché sur un marché très concurrentiel et une flotte en croissance à 10 432 véhicules ;
- Forte reprise du marché automobile : +105.41% à fin Juin 2021 (94 025 unités au 30/06/2021 vs 45 774 unités au 30/06/2020) ;
- Lancement de nouveaux produits : marque blanche (Kia LLD).
- Organisation de réunions de suivi avec l'OCP sur les soldes de créances échues.
- Protocole d'accord signé avec la DGI sur le contrôle fiscal d'un montant de 5 200 000 MAD.

Le chiffre d'affaires (hors vente véhicules d'occasion) au 30/06/ 2021 s'élève à 238 614 725,37 MAD, en recul de 7.9% par rapport à au 30/06/2020.

La marge d'exploitation est en baisse de 10.5% par rapport au 30/06/2020, cette baisse s'explique essentiellement par :

- La baisse du chiffre d'affaires de 7.9% à cause des prix bas pratiqués sur le marché de la LLD;
- L'impact du confinement de 2020 sur l'ensemble des activités : reprise des réparations, maintenances changements de pneus des véhicules +15% qu'au premier semestre 2020;
- Maîtrise des frais généraux en recul de 6.7% par rapport au premier semestre 2020.

²¹ Parc de remplacement

²² Véhicules réformés non roulant

²³ Véhicules volés



L'activité de revente des véhicules d'occasion a connu un niveau record avec 1 565 véhicules vendus (hors pool fleet²⁴, épaves²⁵ et vols²⁶). Les ventes de véhicules restitués sont en hausse par rapport au premier semestre 2020 de 63%.

²⁴ Parc de remplacement

²⁵ Véhicules réformés non roulant

²⁶ Véhicules volés



III.b.5. SOGECAPITAL BOURSE

SOGECAPITAL BOURSE est une société d'intermédiation en bourse créée en 1995. En plus de l'intermédiation boursière, elle offre aux investisseurs des conseils et des recherches en investissement financier. Elle a participé de manière significative à toutes les dernières introductions en bourse, notamment celles réalisées par les équipes de SGMB en tant qu'organismes de conseil et de placement.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECAPITAL BOURSE
Activité	Intermédiation boursière
Siège social	55, Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1995
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, à titre principal, l'exécution des transactions sur les valeurs mobilières. Elle peut également effectuer les opérations suivantes : ▪ le placement des titres émis par des personnes morales faisant appel public à l'épargne ; ▪ la garde des titres, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une banque ou de tout autre établissement agréé ; ▪ la gestion des portefeuilles de valeurs en vertu d'un mandat ; ▪ le conseil et le démarchage de la clientèle pour l'acquisition des valeurs mobilières ; ▪ aux effets ci-dessus, la création, l'acquisition, la location, l'installation, la gestion de tout établissement, la participation à toute opération ou entreprise se rattachant à l'exploitation de la société, sous réserve de respecter les obligations d'information mises à sa charge par la réglementation en vigueur. Toute modification qui affecte la nature des activités ci-dessus est subordonnée à l'octroi d'un nouvel agrément dans les conditions de l'article 38 alinéa premier du Dahir N° 1-93-211 du 21 Septembre 1993. En raison de son objet propre, la société encourt les risques et responsabilités tels que prévus par la réglementation qui lui est spécialement applicable.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 15.000.000, divisé en 150.000 actions de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 150.000 et entièrement souscrites en numéraire à la souscription.

Répartition du capital de SOGECAPITAL BOURSE au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	149 994	14 999 400	99,99%
Autres	6	600	0,01%
TOTAL	150 000	15 000 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	5 817	7 501	+28,9%	11 754	56,7%
Résultat net	-2 085	535	-125,7%	2 950	451,4%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	0	0	-	0	-
Situation nette	16 277	16 812	+3,3%	19 762	17,5%

Source : SGMB



Analyse 2018-2019

Le chiffre d'affaires a progressé de 29% grâce à une hausse du volume de transaction ainsi qu'à la participation à l'OPV de Maroc Telecom.

Le résultat net est bénéficiaire suite à la hausse du chiffre d'affaires et à la baisse des charges d'exploitation.

Analyse 2019-2020

Le chiffre d'affaires a progressé de 57% lié à une hausse du volume de transactions du marché ainsi qu'à l'amélioration de la part de marché.

Le résultat net s'est apprécié de 51% en faveur de la hausse du chiffre d'affaires.

Faits marquants au 30/06/2021

Au 30 juin 2021, la filiale a enregistré une baisse du chiffre d'affaires de 24% liée à la baisse du volume de transactions par rapport à la même période de l'année.



III.b.6. SOGECAPITAL GESTION

SOGECAPITAL GESTION, filiale de SGMB, est une société de gestion d'actifs créée en 1996. Elle est spécialisée dans la gestion de l'épargne collective, proposant une gamme diversifiée de fonds. L'entreprise gère 30 fonds dont 20 fonds grand public et 10 fonds dédiés, pour des actifs sous gestion de plus de 19 Mrds MAD.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECAPITAL GESTION
Activité	Gestion d'actifs
Siège social	55 Bd Abdelmoumen. Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	21 Septembre 1996
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La Société a pour objet exclusif, en conformité avec le Dahir portant loi n° 1-93-213 du 4 Rabia II 1414 (21 Septembre 1993) relatif aux OPCVM, la gestion d'Organismes de placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 1.000.000. Il est divisé en 10.000 actions, toutes souscrites en numéraire en totalité lors de la souscription, toutes de même catégorie.

Répartition du capital de SOGECAPITAL GESTION au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	9 994	999 400	99,94%
Autres	6	600	0,05%
TOTAL	10 000	1 000 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	49 640	54 673	+10,1%	55 700	+1,9%
Résultat net	24 672	28 428	+15,2%	27 665	-2,7%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	24 670	28 432	+15,2%	28 429	-0,01%
Situation nette	25 775	29 533	+14,6%	28 767	-2,6%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019 :

SOGECAPITAL GESTION enregistre à fin 2019 un encours moyen de 20,8 milliards de dirhams contre 19,5 milliards de dirhams l'exercice précédent, marquant ainsi une hausse de +6,3%.

Durant l'année 2019, SOGECAPITAL GESTION a élargi sa gamme en lançant un nouveau fonds de catégorie « Monétaire » nommé Horizon Premium, noté AAA par l'agence de notation Fitch. La société de gestion compte désormais 30 fonds dont 20 ouverts au Grand Public et 10 Dédiés.

Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par la consécration de SOGECAPITAL GESTION comme meilleure société de gestion au Maroc lors des African Banking Awards pour la 3ème fois consécutive par EMEA Finance.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est établi à 54,7 MMAD contre 49,6 MMAD en 2018. Le résultat net pour sa part a atteint 28,4 MMAD en 2019 contre 24,7 MMAD en 2018.



Analyse 2019-2020 :

SOGECAPITAL GESTION enregistre à fin 2020 un encours moyen de 20,7 milliards de dirhams contre 20,8 milliards de dirhams l'exercice précédent, marquant ainsi une légère baisse de -0,1%.

Durant l'année 2020, SOGECAPITAL GESTION a élargi sa gamme en lançant de nouveaux fonds passant ainsi à 34 fonds dont 21 ouverts au Grand Public et 13 Dédiés.

Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par la consécration de SOGECAPITAL GESTION par le LIPPER FUND AWARDS « Best Bond Group Mena Over 3 Years »²⁷.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est établi à 55,7 MMAD contre 54.7 MMAD en 2019. Le résultat net pour sa part a atteint 27.67 MMAD en 2020 contre 28.43 MMAD en 2019.

Faits marquants au 30/06/2021

- Signature par SOGECAPITAL GESTION des principes pour l'investissement responsable (principales for responsible Investment) soutenus par les Nations unis ;
- SOGECAPITAL GESTION devient, ainsi, la première institution financière du Maroc signataire du PRI.

²⁷ Source : www.lipperfundawards.com



III.b.7. SG OFF-SHORE

Société Générale Banque OFFSHORE est une filiale du groupe Société Générale Maroc créée en 2001. Elle se spécialise :

- Le financement des opérations du commerce extérieur
- Le financement en devises des projets portés par des entreprises étrangères non résidentes et des sociétés installées dans les zones d'accélération industrielle
- La gestion des flux à l'international à travers son Trade Center

Bénéficiant de fortes synergies avec le groupe Société Générale, SG OFFSHORE fait bénéficier sa clientèle de son expertise, de son réseau de correspondants, ainsi que de conditions préférentielles, notamment en matière de commerce international. Elle dispose, pour cela, de deux agences commerciales à savoir :

- Tanger Free Zone à Tanger
- Atlantic Free Zone à Kénitra

Informations générales :

Dénomination sociale	SG OFFSHORE-S.A
Activité	Banque Offshore
Siège social	58, Avenue Mohamed V Tanger
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2001
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet de recevoir des dépôts en monnaies étrangères convertibles et d'effectuer, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toute opération financière, de crédit, de bourse ou de change. La société peut notamment : ▪ Collecter toute forme de ressources en monnaies étrangères convertibles appartenant à des non-résidents ; ▪ Effectuer, pour son propre compte ou pour le compte de sa clientèle non-résidente, toute opération de placement financier, d'arbitrage, de couverture et de transfert en devises ou en or ; ▪ Accorder tout concours financier aux non-résidents ; ▪ Participer au capital d'entreprises non-résidentes et souscrire aux emprunts émis par ces dernières ; ▪ Émettre des emprunts obligataires en monnaies étrangères convertibles ; ▪ Délivrer toute forme d'aval ou de cautions et notamment des cautions de soumission, de garantie et de bonne fin aux entreprises non-résidentes ; ▪ Accorder aux résidents des crédits de toute nature et effectuer toute autre opération entrant dans le cadre de son objet et conformément à la réglementation des changes ; ▪ Effectuer librement toute opération financière ou bancaire en monnaies pour des personnes physiques ou morales non-résidentes.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de 500 000 \$ (soit 4 452 000 MAD) divisé en 10.000 actions de 50 \$ (soit 445,2 MAD) chacune, numérotées de 1 à 10.000

Répartition du capital de SG OFF-SHORE au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	9.994	4 449 328,8	99,94%
Autres	6	2 671,2	0,06%
TOTAL	10 000	4 452 000	100%

Source : SGMB



Taux de change

	31-déc.-18	31-déc.-19	31-déc.20
MAD/USD	9,53	9,59	8.90

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
PNB	33 124	21 080	-36,4%	23 833	+13,1%
Résultat net	10 419	6 090	-41,5%	5 398	-11,4%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	8 989	10 452	+16,3%	5 834	-44,2%
Situation nette	83 234	79 376	-4,6%	73 424	-7,5%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019 :

En 2019, le PNB de SGOS est en baisse de -36,7% impacté par le transfert de l'activité de refinancement en devises à SGMB. La marge d'intérêt a baissé à son tour de 48,39% pour la même raison.

Les commissions enregistrent une évolution de 15% tirées essentiellement par les opérations de virements à l'étranger.

Les frais généraux ont augmenté de près de 6%, dû principalement à l'augmentation des charges refacturées par SGMB.

Le CNR a enregistré une baisse en raison de la reprise de 160 KUSD en 2019 sur le risque de contrepartie.

Analyse 2019-2020 :

Le PNB de la SGOS est en amélioration de 21% porté principalement par les commissions.

La marge d'intérêt est en nette amélioration de 11% par rapport à 2019, fruit de recours plus à la trésorerie interne pour l'octroi des crédits à moyen terme.

Les frais généraux sont en nette baisse de 5%, par rapport à 2019.

Ce poste porte le CNR de contrepartie pour 101 KUSD, Provision pour risque et charge constaté sur un client passé en douteux, à noter que le client a remboursé la totalité de la créance en Janvier 2021.

Ainsi vu l'impact de la crise sanitaire sur l'économie mondiale une Provision pour risque généraux, a été constatée forfaitairement pour 180 KUSD.

Faits marquants au 30/06/2021

La filiale a continué de conquérir de nouveaux clients installés dans les différentes zones d'accélération industrielle du Royaume dont la majorité opère dans le secteur de l'automobile. Ces nouvelles entrées en relation ont participé à l'évolution positive de l'activité de l'international qui a progressé de 23% sur une année glissante (06-2020 et 06-2021).

Le PNB au 30/06/2021 s'est amélioré de 9% par rapport à juin 2020, grâce à la progression de l'activité de l'international et malgré la baisse de la marge d'intérêts. En effet, en dépit des efforts pour l'optimisation des ressources en devises pour réduire les charges d'intérêts, la marge d'intérêts reste pénalisée par la baisse conjoncturelle de la rentabilité sur crédits. A noter, à ce niveau, que la crise sanitaire a fortement impacté le rythme d'investissement en zones d'accélération industrielle, ce qui a réduit les opportunités de financement pour les banques.



III.b.8. INVESTIMA

INVESTIMA est une société d'investissement créée en 1974 qui vise à accompagner la PME marocaine affichant un potentiel de développement intéressant et une gestion saine dans ses différents cycles de vie en jouant un rôle de Capital Investisseur à travers des prises de participations financières minoritaires. L'entreprise profite du réseau de SGMB ainsi que de son expertise en conseil financier.

Informations générales :

Dénomination sociale	INVESTIMA
Activité	Capital Investissement
Siège social	55 Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1974
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : - la prise de participation par toute voie de droit dans toute société, existante ou en formation, quel que soit leur objet ; - l'achat de toute valeur mobilière, la participation à tout syndicat financier ; - la gestion du portefeuille ainsi acquis ; - l'étude, la mise au point et la réalisation, directement ou indirectement, seule ou en association, de tout projet financier, touristique, immobilier ou autre ; - d'une manière générale, la société peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toute opération financière, commerciale, industrielle ou agricole, mobilière ou immobilière pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 105.000.000. Il est divisé en 1.050.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 1.050.000.

Répartition du capital d'INVESTIMA au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	504 452	50 445 200	48,04%
Société Générale France	109 561	10 956 100	10,43%
Autres ²⁸	435 987	43 598 700	41,52%
TOTAL	1 050 000	105 000 000	100,00%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Produits de titres de participation	10 946	11 625	6,2%	4 692	-59,6%
Résultat net	-11 222	8 423	-175,1%	26 314	212,4%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	-	-	N/A	8 400	N/A
Situation nette	187 612	196 036	4,5%	213 950	9,1%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019 :

²⁸ Société Deveci Souss : 4,45% ; le reste de la catégorie « Autres » est composé d'investisseurs privés marocains ne dépassant pas 5% du capital de l'entreprise



En 2019, INVESTIMA a encaissé 11,6 MMAD au titre des dividendes, contre 10,9 MMAD en 2018.

Le Résultat Net 2019 s'est établi à 8,4 MMAD contre -11,2 MMAD à fin 2018, soit une hausse importante expliquée principalement par l'effet combiné d'une hausse des produits de participation, d'une moins-value enregistrées pour 1,9 MMAD et d'une reprise sur provision financière nette de 2,9 MMAD.

Au 31 décembre 2019, les titres de participation d'INVESTIMA s'élèvent à 74,3 MMAD contre 152,0 MMAD à fin 2018 en raison notamment des cessions des certains titres de participation.

Analyse 2019-2020 :

En 2020, INVESTIMA a encaissé 4,7 MMAD au titre des dividendes, contre 11,6 MMAD en 2019.

Le Résultat Net 2020 s'est établi à 26,3 MMAD contre 8,4 MMAD à fin 2019, soit une hausse importante expliquée principalement par l'effet combiné de la hausse du résultat financier de +9,8 MMAD (portée une baisse des titres de participation de -6,9 MMAD largement compensée par une très forte baisse des dotations financières de -19,7 MMAD) et la hausse du résultat non courant de 9,4 MMAD (portée par la forte hausse des plus-values de cessions d'immobilisations de +9,3 MMAD).

Au 31 décembre 2020, les titres de participation d'INVESTIMA s'élèvent à 116,6 MMAD contre 74,3 MMAD à fin 2019 en raison notamment d'un effet combiné résultant à la fois de la cession des certains titres de participation et de l'appréciation des titres restants en portefeuille.



III.b.9. FONCIMMO

FONCIMMO est une société immobilière, créée en 1998 par la Société Générale Marocaine de Banques, l'entreprise opère dans le secteur de l'immobilier. Elle pour principale mission d'optimiser l'activité de recouvrement commercial de SGMB.

Informations générales :

Dénomination sociale	FONCIMMO
Activité	Immobiliers hors exploitation
Siège social	55 Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1998
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Décembre au 30 Novembre
Objet social	La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : ▪ L'achat, la vente, le commerce en général de tout bien meuble ou immeuble ; ▪ L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le commerce en général de tout produit, marchandise, matière première, matériel ; ▪ L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente et l'échange de tout bien immeuble ; ▪ Toute division, morcellement et appropriation desdits biens immeubles, ainsi que leur mise en valeur, leur lotissement, l'édification de toute construction ; ▪ La prise de participations ou d'intérêts sous une forme quelconque dans toute société ou entreprise ayant un objet similaire ou connexe ; ▪ Plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement aux activités sur énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 50.000.000. Il est divisé en 500.000 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 500.000.

Répartition du capital de FONCIMMO au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	499 994	49 999 400	99,99%
Divers	6	600	0,01%
TOTAL	499 994	50 000 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	36 943	11 157	-69,8%	1 788	-84,0%
Résultat net	-11 175	-4 977	-55,5%	-6 499	+30,6%



Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	-	-	N/A	-	N/A
Situation nette	37 356	32 379	-13,3%	25 880	-20,1%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019 :

En 2019, le chiffre d'affaires de FONCIMMO a baissé en comparaison avec 2018, passant de 36,9 MMAD en 2018 à 11,1 MMAD en 2019. Cette baisse s'explique par la baisse des ventes passant de 36,6 MMAD en 2018 à 7,1 MMAD en 2019 et ce, malgré l'augmentation des commissions de 0,3 MMAD en 2018 à 4 MMAD en 2019.

Le chiffre d'affaires est composé de :

- Cession d'un actif immobilier de FONCIMMO pour un montant de 7,1 MMAD ;
- Cession de deux actifs immobiliers hors exploitation dont l'un de SGMB et l'autre de SOGELEASE, ayant généré pour FONCIMMO une commission d'un total de 0,3 MMAD ;
- Acquisition de 17 actifs dans le cadre de son activité d'aide au recouvrement commercial de SGMB et SOGELEASE ayant généré pour FONCIMMO une commission de 3,6 MMAD ;
- L'animation des ventes aux enchères ayant permis la cession de deux actifs et donc une récupération de créance pour SGMB et ayant généré pour FONCIMMO une commission de 0,1 MMAD.

L'année 2019 s'est soldée par une perte de 4,9 MMAD contre une perte de 11,1 MMAD en 2018. Cette perte s'explique par la constatation d'une provision de 6,3 MMAD en 2019, relative aux actifs ayant connu une dépréciation de valeur comptable par rapport au marché.

Le résultat net retraité de cette provision serait de 1 MMAD.

Analyse 2019-2020

En 2020, le chiffre d'affaires de FONCIMMO a largement baissé en comparaison avec 2019, passant de 11,1 MMAD en 2019 à 1,788 MMAD en 2020. La baisse enregistrée est due au fort impact du contexte COVID sur l'immobilier.

Le chiffre d'affaires est composé de :

- Cession d'un actif immobilier de FONCIMMO pour un montant de 1 750 MMAD,
- Cession de deux actifs immobiliers hors exploitation dont l'un de SGMB, ayant généré pour FONCIMMO une commission de 37,5 KDH.

L'année 2020 s'est soldée par une perte de 6,4 MMAD contre une perte de 4,9 MMAD en 2019. Cette perte s'explique par la constatation d'une provision de 5,05 MMAD en 2020, relative aux actifs ayant connu une dépréciation de valeur comptable par rapport au marché.

Faits marquants au 30/06/2021

A fin juin 2021, Le chiffre d'affaires de FONCIMMO a largement progressé en comparaison avec 2020, passant de 1,788 à fin 2020 à 64,921 MMAD à fin juin 2021. L'augmentation enregistrée est due au nombre important d'actifs cédés courant cette période.

Le chiffre d'affaires est composé de :

- Cession de huit (08) actifs immobiliers de FONCIMMO pour un montant de 64,71 MMAD,
- Cession d'actifs immobiliers hors exploitation de SGMA, ayant généré pour FONCIMMO une commission de 0,211 MMAD.



III.b.10. SOGECAPITAL PLACEMENT

SOGECAPITAL PLACEMENT est spécialisée dans la gestion exclusive des fonds communs de placement. Elle propose une gamme diversifiée d'OPCVM, qui enregistre régulièrement des performances financières parmi les plus remarquables de la place.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECAPITAL PLACEMENT
Activité	Gestion des fonds communs de placement
Siège social	Résidence Ezzahra, Angle rues Ibnou Khatima et Gros Dubreuil, quartier des Hôpitaux Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	1996
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet la gestion exclusive de fonds commun de placement. Pour les besoins de cette gestion elle pourra d'une manière générale effectuer toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utile à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
Capital social au 31/12/2020	MAD 1 000 000 divisé en 10 000 actions de 100 MAD

Répartition du capital de SOGECAPITAL PLACEMENT au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	9 993	999 300	99,93%
Divers	7	700	0,07%
TOTAL	10 000	1 000 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	4 639	4 077	-12,1%	3 752	-8,0%
Résultat net	682	574	-15,8%	528	-8,0%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	680	576	-15,3%	575	-0,2%
Situation nette	1 784	1 678	-5,9%	1 630	-2,9%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019 :

Le chiffre d'affaires de SOGECAPITAL PLACEMENT a baissé de 12% en 2019 suite à la baisse des frais de gestion expliqué principalement par la baisse de l'encours du fonds FCP Trésor Plus.

Le Résultat net de SOGECAPITAL PLACEMENT a reculé de 16% en 2019 en raison de la baisse des encours gérés.



Analyse 2019-2020

Le chiffre d'affaires de SOGECAPITAL PLACEMENT a baissé de 8% en 2020 suite à la baisse des frais de gestion expliqué principalement par la baisse de l'encours du fonds FCP Trésor Plus.

Le Résultat net de SOGECAPITAL PLACEMENT a reculé de 8% en 2020 en raison de la baisse des encours gérés.



III.b.11. ATHENA COURTAGE

Créée en 2005, ATHENA COURATGE est une société spécialisée dans le courtage et l'intermédiation en assurance toutes branches. Elle a développé pour SGMB les activités bancassurance et corporate et a accéléré la commercialisation d'autres produits dommage.

Informations générales :

Dénomination sociale	ATHENA COURTAGE
Activité	Courtage en assurances
Siège social	Angle rue Abdelkader El Mazini & Boulevard Moulay Youssef
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2005
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1er Janvier au 31 Décembre
Objet social	L'objet de la société se limite à l'exercice de la profession de courtier d'assurance dans les branches autorisées et aux activités qui sont réputées liées à la profession d'intermédiaire d'assurance, par la réglementation régissant cette profession.
Capital social au 31/12/2020	Le capital social est fixé à la somme de MAD 300.000. Il est divisé en 3.000 actions d'une seule catégorie d'une valeur nominale de cent dirhams chacune, numérotées de 1 à 3.000.

Répartition du capital d'ATHENA COURTAGE au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	2 908	290 800	96,93%
Autres ²⁹	92	9 200	3,07%
TOTAL	3 000	300 000	100,00%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	79 124	88 531	+11,9%	80 581	-9,0%
Résultat net	53 520	56 927	+6,4%	52 740	-7,4%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	49 898	51 938	+4,1%	55 284	+6,4%
Situation nette	53 989	57 365	+6,3%	53 106	-7,4%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019

En 2019, chiffre d'affaires d'ATHÉNA COURTAGE a connu une progression de 12%.

La répartition du chiffre d'affaires entre Bancassurance et Corporate est respectivement de 96% et 4%.

Les produits financiers ont connu une légère baisse de -1% en raison de la baisse des opérations de rachat des SICAV durant l'exercice 2019.

L'augmentation du résultat net est liée au bon comportement des produits composants les principales branches de la Bancassurance : ADE (+ 13%), Epargne (+ 18%), Prévoyance (+4%) et Dommage (+3%).

La situation nette s'établit à 57,4 MMAD, en hausse de 6% par rapport à 2018.

Analyse 2019-2020

²⁹ Autres : La Marocaine Vie détient 89 actions, le reste étant détenu par les administrateurs de la société



En 2020, chiffre d'affaires d'ATHÉNA COURTAGE a connu une régression de -9% des suites de la crise sanitaire.

La répartition du chiffre d'affaires entre Bancassurance et Corporate est respectivement de 96% et 4%.

Les produits financiers ont connu une légère progression de 20% en raison de l'augmentation des opérations de rachat des SICAV durant l'exercice 2020.

Le résultat net a enregistré une baisse de 7,4% sur la période 2019-2020. Cette régression est due à l'effet de la crise sanitaire, qui a généré un arrêt quasi-total de l'activité entre mars à septembre 2020, et a impacté négativement les affaires réalisées dans les branches ADE & Prévoyance avec une variation de -14% chacune.

La situation nette s'établit à 53,1 MMAD, en baisse de -7% par rapport à 2020.

Faits marquants au 30/06/2021

Au 1^{er} semestre 2021, le chiffre d'affaires d'ATHÉNA COURTAGE a connu une progression de +5%.

La répartition du chiffre d'affaires est maintenue entre Bancassurance et Corporate, qu'est respectivement de 96% et 4%.

Les produits financiers ont connu une grande régression de -96% en raison de la baisse des opérations de rachat des SICAV durant le 1^{er} semestre 2021.

Le résultat net a enregistré une hausse de 2% sur cette période.

Le comportement des indicateurs du 1^{er} semestre 2021 ne peut pas nous donner une visibilité réelle sur le degré de la relance de l'activité à cause des retards d'encaissement des primes échues enregistrées courant la même période de 1^{er} sem. 2021 & 1^{er} sem. 2020.



III.b.12. SOGECONTACT

Créée en 2005, Sogécontact est une filiale spécialisée dans l'exploitation d'un centre d'appels en vue de renforcer le développement commercial du réseau de Société Générale Marocaine de Banques.

Informations générales :

Dénomination sociale	SOGECONTACT S.A
Activité	Centre d'appels dédié
Siège social	71, Immeuble Contempo, Angle Boulevard Mohamed V et Rue Azilal-Casablanca
Forme juridique	Société Anonyme
Date de création	2005
Durée de vie	99 Ans
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre
Objet social	La société a pour objet, au Maroc et dans tout pays : ▪ Exploitation d'un centre d'appels ; ▪ Le développement des relations clientèles par l'exploitation des réseaux de télécommunication ; ▪ Le traitement des appels sortants et entrants par un service d'information on-line donnant accès à des informations en ligne, en temps réel et sans intervalles d'attente ; ▪ La réalisation des prestations de conseil en utilisant les capacités des réseaux publics de télécommunication ; ▪ La réalisation des opérations dans le cadre des activités non liées à l'activité sus indiquée sous réserve du respect de la réglementation applicable en la matière ; ▪ La prise à bail, l'installation, l'exploitation de tout établissement, fonds de commerce, se rapportant à l'activité sus indiquée ; ▪ La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tout procédé et brevet concernant ces activités ; ▪ La participation directe ou indirecte de la société dans toute opération financière, immobilière ou mobilière ou entreprise pouvant se rattacher à l'objet social ; ▪ Toute opération de quelque nature contribuant à la réalisation de cet objet ; ▪ La participation de la société par tout moyen à toute entreprise ou société créée ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tout objet similaire ou connexe, notamment par voie de création, d'apport de souscription ou achat d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêts, de fusion, d'association en participations de groupement d'intérêt économique d'alliance ou de commandite ; ▪ Plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement aux activités sus énoncées ou susceptible de favoriser le développement de la société.



Capital social au 31/12/2020

Le capital social est fixé à la somme de MAD 300.000. Il est divisé en 3.000 actions d'une seule catégorie d'une valeur nominale de MAD 100 chacune, numérotées de 1 à 3.000.

Répartition du capital de SOGECONTACT au 31/12/2020

	Nombre d'actions	Montant du capital détenu	% du capital et des droits de votes
Société Générale Marocaine de Banques	2 997	299 700	99,90%
Divers	3	300	0,10%
TOTAL	3 000	300 000	100%

Source : SGMB

Chiffres clés

KMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Chiffre d'affaires	15 843	16 304	+2,9%	15 646	-4,0%
Résultat net	840	63	-92,5%	-380	-703,2%
Dividendes versés à SGMB en n au titre de l'exercice n-1	-	-	N/A	-	N/A
Situation nette	634	697	+9,9%	317	-54,5%

Source : SGMB

Analyse 2018-2019

Le chiffre d'affaires a enregistré une amélioration de 1,7% pour s'établir à 16 304 KMAD en 2019 contre 15 843 KMAD en 2018. Le résultat net quant à lui s'est établi à 63 KMAD contre 840 KMAD en 2018.

Analyse 2019-2020

L'exercice 2020 s'est caractérisé par un résultat net de -380 K MAD dû à la baisse du chiffre d'affaires suite à la reprise par EQDOM, de la gestion des opérateurs de recouvrement depuis avril 2020, qui ont été facturés à 24 K MAD la position.

Faits marquants au 30/06/2021

Le 1^{er} semestre 2021 s'est caractérisée par la continuité de dégradation de la situation financière due à la baisse du chiffre d'affaires sur les prestations de services Sogétel, conjuguée à une hausse des charges externes.

Un plan de restructuration est en cours de mise en place pour remédier à la situation (Révision des loyers, négociation des conditions contractuelles tarifaires...).



III.c. Rôle de chaque filiale dans la stratégie du groupe

SGMB dispose d'un actionnariat de référence et d'un portefeuille diversifié couvrant tous les domaines d'activité (location longue durée, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, etc...), lui permettant d'être à la fois plus robuste, plus intégrée et apte à anticiper l'évolution des besoins et attentes de ses clients.

Ce positionnement lui permet de répondre à un double enjeu :

- Être plus agile, pour capter les opportunités de croissance, réagir plus rapidement aux attentes du marché.
- Faire jouer à plein les synergies entre les métiers et filiales spécialisées pour renforcer la cohérence du Groupe.

Les filiales ont ainsi renforcé leur dynamique commerciale et ont accentué leur présence sur le marché grâce à l'accroissement des synergies avec les diverses entités du Groupe. Elles ont également profité de la performance commerciale de SGMB pour améliorer leur présence sur le marché et bénéficier du réseau d'agences de la banque.

Synergies SGMB – EQDOM :

La montée au capital d'EQDOM en 2018 s'est accompagné de l'approbation des termes d'un contrat de partenariat structurant entre Société Générale Maroc et EQDOM en matière de crédit à la consommation qui s'appuie sur un modèle « Producteur-Distributeur ».

EQDOM sera le producteur de l'ensemble des crédits à la consommation commercialisée par Société Générale Maroc et portera les encours y afférents.

Société Générale Maroc renforcera son rôle de distributeur et continuera à proposer des offres de crédit à la consommation à ses propres clients en s'appuyant sur l'expertise, les processus et la notoriété d'EQDOM. Ce partenariat vise la création de valeur pour les deux parties, dans le cadre d'une vision stratégique à long terme partagée et entend conforter la position de référence du groupe Société Générale dans le crédit à la consommation au Maroc en s'appuyant sur un dispositif de distribution renforcé.

Le lancement de ce nouveau partenariat commercial est effectif depuis mars 2019 sur un site pilote. Son élargissement à l'ensemble du réseau est en cours de finalisation.

III.d. Relations entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales se présentent de la manière suivante :

Prestations entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales

III.d.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020

III.d.1.1. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société ATHENA

✓ Date de la convention : 20/04/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG Maroc et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG Maroc avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB



III.d.1.2. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société FONCIMMO

✓ Date de la convention : 20/04/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG Maroc et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG Maroc avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.3. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG OFFSHORE

➤ Prestation Contrôle niveau 2

✓ Date de la convention : 16/04/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG Maroc et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG Maroc avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

✓ Date de la convention : 01/01/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.



Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.4. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL BOURSE

➤ Prestation Contrôle niveau 2

✓ Date de la convention : 27/04/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG Maroc et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG Maroc avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

✓ Date de la convention : 29/12/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB



III.d.1.5. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL Gestion

➤ Prestation Contrôle niveau 2

- ✓ Date de la convention : 24/04/2020
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention
Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG Maroc et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG Maroc avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

- ✓ Date de la convention : 01/12/2020
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention
La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :
 - Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.6. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGELEASE

➤ Prestation Contrôle niveau 2

- ✓ Date de la convention : 28/04/2020
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention



Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG Maroc et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG Maroc avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique**

✓ Date de la convention : 23/09/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	620
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.7. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société EQDOM sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

✓ Date de la convention : 01/01/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.



En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	447
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.8. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société la Marocaine Vie sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

✓ Date de la convention : 01/01/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	174
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.9. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société NEMA CAPITAL sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

✓ Date de la convention : 01/01/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :



- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. . Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.1.10. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECONTACT

➤ Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

✓ Date de la convention : 02/10/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information ;
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques ;
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des services rendues par le Prestataire au Client en vertu de ce contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours/homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journaliser interne moyen ou taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client.

L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Traitement des EER à distance**

✓ Date de la convention : 07/07/2020

✓ Nature, objet et modalités de la convention

Dans un contexte de pandémie mondiale, les régulateurs (BAM & CNDP)s ont mis en place un ensemble d'assouplissements réglementaires permettant d'encourager l'ouverture de compte à distance. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a initié la mise en place d'un nouveau modèle relationnel, dont la première brique est la mise en place d'une nouvelle offre d'Entrée En Relation 100% à distance, commercialisée mi-juillet sous une marque différenciée de l'offre classique Société Générale. A cet effet, SGMA et SOGECONTACT ont décidé de conclure un contrat de services, pour formalisation du cadre de la collaboration et définition des conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. La convention prévoit :

- Fournir à SGMA un service complet permettant de répondre à la prise en charge et à la gestion des entrées en relation à distance des prospects appartenant à la cible, conformément aux procédures convenues,
- Analyse de la demande d'entrée en relation (Contrôle de complétude, indices d'américanité, conformité,...)
- Entretien téléphonique avec le client,
- Ouverture de compte et son activation en ligne,
- Création de la carte bancaire et envoi au domicile du client

Le prix de la position a été arrêté d'un commun accord entre les Parties sur la base d'un montant forfaitaire mensuel égal à la somme de 22 000 Dhs.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges (HT)	-	-	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

III.d.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

III.d.2.1 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC

➤ **Convention de garantie « PROLEASE »**

✓ Date de la convention : 22/07/2005

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC ont convenu de développer ensemble le produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail par le biais de SOGELEASE MAROC, de divers biens meubles à usage professionnel et dont le montant unitaire incluant l'encours éventuel ne dépassera pas 500 000 MAD (hors taxes).

PROLEASE est placé exclusivement par les agences de la Société Générale Marocaine de Banques auprès de sa clientèle commerciale et des professions libérales. La Société Générale Marocaine de Banques couvrira à hauteur de 50% la perte définitive qu'elle pourrait être amenée à supporter suite à la défaillance éventuelle des locataires.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	7	-	-

Source : SGMB

➤ Convention de garantie « SOGEQUIP »

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Une convention a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit «SOGEQUIP» destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas 2.000.000 MAD HT.

Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont à la charge de la Société Générale Marocaine de Banques.

En contrepartie de cette garantie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle sur la base de l'encours financier des contrats actifs de la période. Les conditions de cette rémunération sont déterminées d'un commun accord entre les deux parties en fonction de l'évolution des barèmes de location en crédit-bail.

Bien qu'arrêtée fin 2005, cette convention continue à produire ses effets au titre de la gestion des encours existants.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ Convention de rémunération hors « SOGEQUIP »

✓ Date de la convention : 01/01/2003

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Les termes de la présente convention s'appliquent aux opérations dites « hors SOGEQUIP » n'entrant pas dans le cadre du produit SOGEQUIP.

SOGELEASE MAROC verse mensuellement aux agences du réseau de la Société Générale Marocaine de Banques une commission flat sur les contrats mis en force et dont le prélèvement des loyers est domicilié auprès du réseau de la Société Générale Marocaine de Banques. Cette rémunération concerne l'ensemble des contrats apportés ou non par le réseau de la Société Générale Marocaine de Banques.

En contrepartie, la Société Générale Marocaine de Banques s'engage à fixer à ses agences des objectifs de réalisation hors SOGEQUIP, en concertation avec SOGELEASE MAROC. Le montant de la commission est flat fixé à 1% du montant HT de l'investissement, plafonné à 50 000 MAD HT par contrat mis en force.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	5 811	Nc	Nc
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	11 394	Nc	Nc

Source : SGMB

➤ Convention d'apporteur « PMELEASE+ »



✓ Date de la convention : 07/07/2005

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Une convention d'apporteur a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention prévoit le développement du produit «PMELEASE+» destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ de PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de 1.000.000 MAD H.T.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE MAROC S.A.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine de Banques de 1%.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la convention : 01/01/2010

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SOGELEASE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	89	89	54
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	219	-	65

Source : SGMB

➤ **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la convention : 03/01/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	1 794	3 539	4 019
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	2 531	2 816	6 344

Source : SGMB



➤ **Convention de mise à disposition du personnel par SOGELEASE au profit de la Société Générale Marocaine de Banques**

✓ Date de la convention : En cours de signature

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit ma mise à disposition par SOGELEASE Maroc eu profit de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération annuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges (HT)	1 587	971	1 236
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Contrat de prestation de conseil juridique conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC**

✓ Date de la Convention : 24/02/2016

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts) en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	300	300	300
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	360	360	360

Source : SGMB

➤ **Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB) conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la Convention : Le 08/05/2012

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles SGMB procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de la SGMB.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMB.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention d'audit conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE**

✓ Date de la Convention : Premier semestre 2013

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE Maroc moyennant une rémunération annuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	241	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	289	307	-

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie**

✓ Date de la convention : 01/01/2004

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La Marocaine-Vie et la banque ont convenu de mettre en place une convention de services bancaires, d'une part sur les comptes de La Marocaine-Vie et d'autre part sur les comptes bancaires domiciliés par les clients de La Marocaine-Vie auprès de la banque. L'article 9 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services à La Marocaine-Vie en fonction de la nature de la prestation.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**

✓ Date de la convention : 01/01/2010

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la MAROCAINE VIE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à LA MAROCAINE VIE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	115	115	136
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	132	138	163

Source : SGMB



➤ **Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**

✓ Date de la convention : 01/02/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} février 2011.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	42	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	51	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE**

✓ Date de la convention : 01/07/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société Générale Marocaine de Banques procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de SGMB.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMB.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Contrat de prestation juridique conclu entre SGMB et la société LA MAROCAINE VIE**

✓ Date de la Convention : 07/04/2016

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts) en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupe.

Cette convention donnera lieu à une facturation forfaitaire annuelle augmentée des prestations ponctuelles le cas échéant.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	70	70	70
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	84	84	-

Source : SGMB

➤ **Conventions de mise à disposition du personnel conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE VIE**

- ✓ Date de la Convention : En cours de signature
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine vie des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	506	143
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	50	729

Source : SGMB

III.d.2.2 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL GESTION

➤ **Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION**

- ✓ Date de la convention : 21/04/2001
A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 juin 2011.
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	310	351	333
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	425	266	279

Source : SGMB

➤ **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et Sogécapital Gestion**

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :
Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	10 481	10 371	10 708
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	13 323	12 180	11 108

Source : SGMB



➤ **Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION**

✓ Date de la Convention : 16/05/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL GESTION confie à la Banque la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 50 KMAD HT.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	50	50
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION**

✓ Date de la Convention : 17/06/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

En vertu des termes de cette convention, SGMA s'engage à effectuer les prestations d'assistance dans les domaines de « Conformité Sécurité Financière » et « Conformité Réglementaire » moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 60 KMAD HT.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	-	60
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	-	-

Source : SGMB

III.d.2.3 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL BOURSE

➤ **Contrat de bail à usage commercial**

✓ Date de la convention : 21/04/2001

A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 Juin 2011.

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE d'un local à usage de bureau y compris l'eau, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	308	301	330
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	349	363	359

Source : SGMB

➤ **Convention de rétrocession de commissions de courtage**

✓ Date de la convention : 31/12/1996

✓ Date de l'avenant de la convention : 01/01/2013



- ✓ Nature, objet et modalités de la convention:
Cette convention prévoit que SOGECAPITAL BOURSE rétrocède à la Société Générale Marocaine de Banques 5 % des commissions de courtage perçues par elle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	22	50	24
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	24	54

Source : SGMB

➤ **Convention de mise à disposition du personnel**

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :
Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	5 635	5 287	6 206
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	7 149	6 734	7 848

Source : SGMB

III.d.2.4 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECONTACT

➤ **Convention de prestation de service**

- ✓ Date de la convention : 01/08/2006

Nature, objet et modalités de la convention: Ce contrat prévoit que SOGECONTACT fournisse à la Société Générale Marocaine de Banques un service complet permettant la réception et la prise en charge des appels entrants ainsi que la réalisation des appels sortants de la clientèle de la banque moyennant une rémunération s'élevant à 25 000 MAD par position.

A compter du 1^{er} janvier 2008, un avenant a été établi pour modifier l'article 8.1 du contrat de prestation de service, et en date du 1^{er} janvier 2011 un deuxième avenant a été établi pour modifier le prix de la position de 25.000 MAD à 22.000 MAD la position.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges (HT)	10 833	11 658	11 645
Sommes décaissées au cours de l'exercice (TTC)	9 372	13 385	-

Source : SGMB

III.d.2.5 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

➤ **Convention de garantie conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM**

- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :
Cette convention vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des bénéficiaires du crédit « FLASH », clients apportés par la Société Générale Marocaine de Banques.
En rémunération de cet engagement, la Société Générale Marocaine de Banques reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et EQDOM**

- ✓ Date de la convention : 01/01/2010
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à EQDOM de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	387	387	358
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	449	464	430

Source : SGMB

➤ **Convention de détachement du personnel**

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention, non écrite, prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	8 499	9 373	10 509
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	11 258	11 229	9 522

Source : SGMB

➤ **Convention d'audit**

- ✓ Date de la convention : 01/02/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	487	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	825	441	-

Source : SGMB

➤ **Convention de gestion et de centralisation du service titres**

- ✓ Date de la convention : 15/12/2003, Avenant en date du 25 septembre 2018
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la Société Générale Marocaine de Banques moyennant une rémunération annuelle forfaitaire. Un avenant a été conclu entre les parties en date du 25 septembre 2018 afin d'apporter un amendement à l'annexe 1.



En rémunération de l'ensemble des prestations définies, la SGMA prélèvera sur présentation de facture une commission forfaitaire annuelle de 150 000 MAD HT.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	300	150	150
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	330	180	180

Source : SGMB

➤ **Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM**

✓ Date de la Convention : 23/01/2015

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la société EQDOM d'un local aménagé au 1^{er} étage de la villa à usage commercial et bureaux, objet du titre foncier n° 144605/12 dont le RDC abrite une agence bancaire SGMB, situé à Route Secondaire 111- Lotissement Espérance Ain Sebaâ – d'une superficie approximative de 80m² moyennant une rémunération mensuelle de 14 172 MAD TTC.

KMAD	2017	2018*
Montant constaté en produits HT	144	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	170	-

Source SGMB

*cette convention n'est plus en vigueur depuis 2018

➤ **Convention de prestations juridiques conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM**

✓ Date de la Convention : 25/05/2017

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de services rendu par les Prestataires (Société Générale Marocaine de banques), en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise e place de la convention est d'établir une relation de type Client / Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique d'EQDOM conformément aux normes du Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	250	250	250
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	181	300	300

Source : SGMB



III.d.2.6 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD Automotive

➤ Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD Automotive

✓ Date de la convention : 01/01/2010

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ALD AUTOMOTIVE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à ALD AUTOMOTIVE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	56	56	53
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	174	-	-

Source : SGMB

➤ Convention de commissionnement sur opérations avec les clients

✓ Date de la convention : 10/12/2001

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

En vertu de cette convention, ALD AUTOMOTIVE réalise une partie de ses opérations avec des entreprises, des professionnels et des particuliers conseillés par le réseau bancaire Société Générale Marocaine de Banques.

Le réseau intervient comme prescripteur pour ALD AUTOMOTIVE qui lui verse une rémunération calculée en fonction du chiffre d'affaires apporté.

Le montant HT de la commission est égal à 1,20% du prix d'achat HT des véhicules entrant dans le cadre des prestations définies, lorsque les financements portent sur de nouveaux véhicules et 0,60% sur des véhicules de renouvellement.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	391	435	238
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	833	276	706

Source : SGMB

➤ Convention d'Audit

✓ Date de la Convention : le 10/12/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité contrôle périodique par SGMB au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	233	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB



➤ **Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société ALD AUTOMOTIVE**

✓ Date de la Convention : 01/10/2015

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de ALD AUTOMOTIVE d'un local à l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble sis au 170, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca, d'une superficie de 29 m² ainsi qu'une partie du local technique évalué à 5 m² pour héberger son « site de repli » dans le cadre de son dispositif de plan de continuité d'activité (PCA) moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	14	27
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	24	49	33

Source : SGMB

➤ **Contrat de prestation de conseil juridique conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société ALD AUTOMOTIVE**

✓ Date de la Convention : 16/03/2016

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire, en fonction des moyens dont il dispose et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (qualité-délais-coûts) en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	50	50	50
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	108	-	-

Source : SGMB

III.d.2.7 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société FONCIMMO

➤ **Contrat de bail**

✓ Date de la convention : 01/01/2002

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	10	10	10
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	12	12	12

Source : SGMB



➤ **Convention de mise à disposition du personnel**

✓ Date de la convention : 19/05/2014

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO des ressources humaines pour les besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	1 554	1 711	1 675
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	1 617	1 889	2 448

Source : SGMB

➤ **Convention de recouvrement commercial conclue entre SGMB et FONCIMMO**

✓ Date de la Convention : 14/02/2017

✓ Date de l'avenant de la convention du 14/02/2017 : 11/10/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

FONCIMMO a pour mission d'optimiser l'activité recouvrement commercial de la banque, son intervention vise au premier lieu, la récupération intégrale ou partielle de la créance de SGMB.

FONCIMMO a pour mission :

- D'optimiser l'activité commerciale de la Banque, son intervention vise la récupération totale ou partielle de la créance de la SGMB. Elle n'a donc pas vocation à dégager des marges élevées au détriment de la récupération des engagements contentieux. Les biens récupérés sont achetés par FONCIMMO dans le cadre d'opérations commerciales pures pour les céder après. Cette structure analyse tous les dossiers présentés par la DREC mais se réserve le droit de rejeter un dossier si les conditions de revente jugées difficiles.
- D'apporter à la banque son expertise en matière de conseil immobilier.
- D'optimiser la cession d'actifs immobiliers hors exploitation de la Banque. Elle intervient à la demande et pour le compte de Direction des Moyens Généraux.

En rémunération de cette prestation, FONCIMMO est rémunéré à hauteur de 5% du montant d'acquisition du bien dans le cadre de :

- Sa participation aux ventes aux enchères organisées par le tribunal.
- Ou suite à un arrangement à l'amiable entre le Client et le Débiteur.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en charges HT	-	-	-
Sommes décaissées au cours de l'exercice TTC *	-	-	-

Source : SGMB

*Ces montants correspondent à des commissions versées à Foncimmo

III.d.2.8 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société INVESTIMA

➤ **Convention de contrat de bail**

✓ Date de la convention : 01/01/2002

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'INVESTIMA d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	10	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	12	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société INVESTIMA**

- ✓ Date de la Convention : 23/12/2016
- ✓ Date Effet : le 1^{er} Janvier 2017
- ✓ Et avenant du 02 décembre 2019
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Dans le cadre de ce contrat, INVESTIMA confie à SGMB les missions ci-après citées :

- **Mission 1** : fourniture de matériels et moyens généraux. En rémunération de la fourniture de matériels et moyens généraux par la Banque, cette dernière percevra une rémunération forfaitaire annuelle de 250 KMAD HT.
- **Mission 2** : fourniture de personnel détaché. La banque fournira au bénéficiaire tout le personnel détaché dont il sera fait la demande pour l'exécution des prestations nécessaires à la bonne marche de son activité.
- **Mission 3** : Assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule Gestion des Filiales et Fiscalité.
- **Mission 4** : Assistance Juridique par la Direction des Affaires Juridiques.

La DAJ s'engage, pendant toute la durée du contrat, à :

1. Consacrer au bénéficiaire des ressources en nombre suffisant pour couvrir les prestations, d'une compétence et d'une expérience adaptée ;
 2. Mettre à la disposition du Bénéficiaire, dans un délai acceptable, variable en fonction de la complexité de la demande à traiter, les ressources nécessaires à la réalisation de missions ou de travaux ponctuels dans le périmètre d'intervention de la DAJ.
 3. Rendre compte au bénéficiaire, de tout dysfonctionnement ou anomalie constatés lors de l'exécution des prestations, de nature à engendrer un quelconque risque juridique ou opérationnel potentiel pour le bénéficiaire.
- **Mission 5** : Assistance et conseil financier par la Direction du Conseil. Le bénéficiaire confie à la Direction du Conseil la mission d'être son conseiller financier étant entendu que le bénéficiaire décide en dernière analyse de ses choix d'investissement et ce indépendamment des conseils qui pourraient être formulés par la Direction du Conseil.

Avenant 1 au Contrat de Fourniture de Services et d'Assistance en date du 31/12/2018 :

En date du 31/08/2018, SKI et la SGMA ont conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance par lequel la banque s'engage à fournir toute l'assistance nécessaire à la bonne marche de son activité, et notamment celle relative à la gestion d'INVESTIMA en tant que OPCC. Or, à ce jour, INVESTIMA ne dispose pas du contrat d'OPCC. Le dossier de demande d'agrément, notamment le règlement de gestion liant les deux entités (SKI et INVESTIMA) est en effet en cours de préparation. Aussi SKI n'est pas encore en mesure d'exercer son activité de gestion.

Par ailleurs, la société INVESTIMA ayant ultérieurement conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance avec SGMA résilié de manière prématuré le 31/12/2018 en prévision de l'obtention de



l'agrément OPCC, est la seule à être en mesure de bénéficier des prestations objet du contrat et à se décharger des obligations qui en résultent.

En conséquence, les parties sont convenues de modifier SKI par INVESTIMA.

L'avenant a pour objet de modifier les Parties au contrat en subrogeant SKI dans la totalité de ses droits et ses obligations par INVESTIMA. Il est conclu pour une durée qui démarre à compter de la date de prise d'effet jusqu'à la date d'obtention par INVESTIMA de l'agrément OPCC.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	2 309	2 371	2 285
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	2 632	2 704	1 865

Source : SGMB

III.d.2.9 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Off-Shore

➤ Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques

- ✓ Date de la convention : 03/01/2011
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques, au profit de Société Générale Tanger Off-Shore, des moyens humains et techniques dans le cadre de ses activités professionnelles (en termes de gestion administrative, financière et commerciale) moyennant une rémunération mensuelle pour la mise à disposition des moyens humains et trimestrielle pour la mise à disposition des moyens techniques.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	4 722	6 719	5 849
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	6 138	7 534	6 558

Source : SGMB

➤ Convention dans le domaine de la sécurité financière

- ✓ Date de la convention : 15/02/2015
- ✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, SGTOS doit mettre en place un dispositif de Sécurité Financière en application de la réglementation marocaine et des normes Groupe Société Générale. Elle a demandé à la Société Générale d'organiser à son profit un dispositif de Sécurité Financière pour se conformer aux exigences réglementaires afférentes à son activité.

Le contrat a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par SGMB auprès de SGTOS dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires locales et des normes Société Générale en matière de Sécurité Financière.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	80	80	60
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB



➤ **Convention de prestations de services pour la collaboration dans le domaine juridique**

✓ Date de la convention :11/12/2017

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le prestataire (Société Générale Marocaine de banques) en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la convention est d'établir une relation de type Client/ Fournisseur Classique tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du bénéficiaire conformément aux normes du Groupe.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	70	40
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de Gestion des ressources humaines :**

✓ Date de la convention :11/12/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La Direction des ressources humaines SGMA s'engage à prendre en charge, pour le compte SG OFFSHORE, la gestion administrative et sociale, ainsi que le recrutement et la gestion de carrière.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	25
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	30

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de l'activité de recouvrement**

✓ Date de la convention :11/12/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mis en place par Société Générale Maroc auprès de SG Offshore dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires et des normes du groupe SG en matière de recouvrement des créances.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	38
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	46

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière**

✓ Date de la convention :11/12/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Par ce contrat, la direction financière SGMA s'engage à accompagner SG Offshore pour tout besoin de gestion comptable, couvrant notamment la fiscalité et le reporting réglementaire, ainsi elle intervient pour assurer la cotation et le financement de prêts court et moyen terme en faveur du client, et produire le calcul du RBO par dossier, à la demande du client.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	69
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	83

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux**

✓ Date de la convention :12/10/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Par ce contrat, la direction de gestion des moyens généraux SGMA s'engage à gérer pour le compte de SG Offshore les moyens généraux dont elle a la responsabilité et l'assister dans la gestion au quotidien des moyens généraux nécessaire pour le fonctionnement normal de ses activités.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	540
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	648

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des projets**

✓ Date de la convention :15/11/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention a pour objet de définir les services et les procédures mis en place par la SGMA auprès de SG Offshore dans l'objectif de l'assister dans le pilotage et l'encadrement de ses projets bancaires.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	211

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de support informatique**

✓ Date de la convention :15/11/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit que la direction de support informatique SGMA s'engage à la mise à disposition et administration des applications SG Offshore, à la mise à disposition de Matériels informatiques et téléphoniques, la gestion d'un portefeuille de projets, gestion des équipes projets et supervision des performances, surveillance de la plateforme Delta et des traitements, assurance de l'activité de secours et traitement des incidents (Help desk).

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	176
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	211

Source : SGMB

➤ **Convention de prestations de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise des risques opérationnels et de PCA**

✓ Date de la convention :12/10/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La SGMA s'engage à accompagner le client pour le déploiement des dispositifs de contrôle permanent et de gestion des risques opérationnels conformément aux obligations réglementaires et aux normes Groupe ; ainsi d'assurer le maintien en conditions opérationnelles des dispositifs de continuité d'activité et gestion de crise du client.



KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	Nc	Nc	54
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	Nc	Nc	65

Source : SGMB

➤ **Conventions de sous-location conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SG OFFSHORE**

✓ Date de la Convention : 12/11/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat de sous location stipule la mise à disposition par la Société SG OFFSHORE au profit de la SGMB d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 242m² et sise à la zone franche Kenitra moyennant un loyer mensuel de 20.873,00 Dhs hors taxes.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en charges HT	-	277	277
Sommes décaissement au cours de l'exercice TTC	-	-	

Source : SGMB

➤ **Risques structurels pour Société Générale Offshore**

✓ Date de la convention : 16/12/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

La convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA dans l'objectif d'une assistance des processus de reportings, métiers et réglementaires.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	-	-	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	-	-	-

Source : SGMB

III.d.2.10 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

✓ Date de la convention : 29/04/2011

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ATHENA COURTAGE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

KMAD	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	355	250	-
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	436	370	-

Source : SGMB

III.d.2.11 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT

➤ **Convention de contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT**

✓ Date de la convention : 03/06/2014

✓ Nature, objet et modalités de la convention :



Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL PLACEMENT d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone, la maintenance informatique et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits (HT)	52	51	56
Sommes encaissées au cours de l'exercice (TTC)	75	44	46

Source : SGMB

➤ **Convention de fournitures de services et d'assistance conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT**

✓ Date de la Convention :16/05/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL PLACEMENT confie à la Banque la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	25	25
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	-	30

Source : SGMB

III.d.2.12 Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

➤ **Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS**

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banque au profit de SG ABS des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	nc	21 312
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	-	-

➤ **Convention d'application (Client Services Agreement C.S.A) conclue entre la société Générale Marocaine de Banque et SG ABS**

✓ Date de la Convention :01/07/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

En vertu de cette convention, SGMA confie à SG ABS la fourniture et la gestion des services dont elle a besoin pour ses opérations, dans le respect des engagements de qualité de services contractualisés.

SG ABS fournira, aussi, selon les standards du Groupe, les services d'infrastructure et de production informatiques nécessaires au bon fonctionnement des applications et des environnements informatiques utilisés.

Les services rendus par SG ABS sont rémunérés selon les conditions financières contractuelles.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	nc	nc	6 442
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	nc	-	-



- **Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS**

✓ Date de la Convention : 20/12/2019

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à SG ABS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	nc	374
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	-	-

III.d.2.13 Convention de Bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SKI

- **Contrat de bail à usage commercial**

✓ Date de la Convention : 20/12/2018

✓ Nature, objet et modalités de la convention :

Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SKI d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 35 m² et sises à Casablanca, 55 Boulevard Abdelmoumen moyennant un loyer mensuel de 5 760,00 toutes taxes et charges comprises.

En KMAD HT	2018	2019	2020
Montant constaté en produits HT	-	nc	58
Sommes encaissées au cours de l'exercice TTC	-	-	52

Flux entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales

Les flux entre Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

KMAD	Objet de la convention	Sociétés concernées	2018		2019		2020	
			Encaiss/ Décaiss TTC	Prdts/ Chrgs HT	Encaiss/ Décaiss TTC	Prdts/ Chrgs HT	Encaiss/ Décaiss TTC	Prdts/ Chrgs HT
Conventions réglementées	Mise en place d'un dispositif de gestion des ressources humaines	SG Offshore	-	1	2	25	30	25
	Mise en place d'un dispositif de l'activité de recouvrement	SG Offshore	-	-	-	38	46	38
	Mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière	SG Offshore	-	4	5	69	83	69
	Mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux	SG Offshore	-	118	144	540	648	540
	Mise en place d'un dispositif de gestion des projets	SG Offshore	-	22	27	176	211	-



Mise en place d'un dispositif de support informatique	SG Offshore	-	-	14	176	211	176
mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise de risques opérationnels et de PCA	SG Offshore	-	12	-	54	65	54
Conventions de sous location	SG Offshore	-	-	-	-277	-	-277
Risque structurels , convention d'assistance des processus de reportings, métiers et réglementaires	SG Offshore	-	-	-	-	-	-
Convention de garantie «PROLEASE»	SOGLEASE	7	-	-	-	-	-
Convention de garantie «SOG EQUIP»	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-
Convention de rémunération hors « SOGEQUIP »	SOGLEASE	11 394	5 811	Nd	Nd	Nd	Nd
Convention d'apporteur «PMELEASE»	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	SOGLEASE	219	89	-	89	65	54
Convention de mise à disposition du personnel par SOGELEASE au profit de SGMB	SOGLEASE	2 531	1 794	2 816	3 539	6 344	4 019
Convention de mise à disposition du personnel par SGMB au profit de SOGELEASE	SOGLEASE	-	-1 587	-	-971	0	-1236
Convention de prestation juridique	SOGLEASE	360	300	360	300	360	300
Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB)	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-
Convention d'audit	SOGLEASE	289	241	307	-	-	-
Contrat de bail	SOGLEASE	-212	-71	Nd	Nd	Nd	Nd
Convention de renforcement du dispositif de Contrôle 2	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-
Convention de mise en place de support informatique	SOGLEASE	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations de services	La Marocaine Vie	-	-	-	-	-	-
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	La Marocaine Vie	132	115	138	115	163	136
Convention d'audit	La Marocaine Vie	51	42	-	-	-	-



Convention de Lutte Anti-Blanchiment	La Marocaine Vie	-	-	-	-	-	-
Convention de prestation juridique	La Marocaine Vie	84	70	84	70	-	70
Conventions de mise à disposition du personnel	La Marocaine Vie	-	-	50	506	729	143
Convention de mise en place de support informatique	La Marocaine Vie	-	-	-	-	-	174
Convention de mise en place de support informatique	Nema Capital	-	-	-	-	-	-
Contrat de bail à usage commercial	SOGECAPITAL Gestion	425	310	266	351	279	333
Convention de mise à disposition du personnel	SOGECAPITAL Gestion	13 323	10 481	12 180	10 371	11 108	10 708
fourniture de services et d'assistance	SOGECAPITAL Gestion	-	-	-	50	60	50
Convention de prestations de services	SOGECAPITAL Gestion	-	-	-	-	-	60
Convention de renforcement du dispositif de Contrôle 2	SOGECAPITAL Gestion	-	-	-	-	-	-
Convention de mise en place de support informatique	SOGECAPITAL Gestion	-	-	-	-	-	-
Contrat de bail à usage commercial	SOGECAPITAL Bourse	349	308	363	301	359	330
Convention de rétrocession de commissions de courtage	SOGECAPITAL Bourse	-	22	24	50	54	24
Convention de mise à disposition du personnel	SOGECAPITAL Bourse	7 149	5 635	6 734	5 287	7 848	6 206
Convention de renforcement du dispositif de Contrôle 2	SOGECAPITAL Bourse	-	-	-	-	-	-
Convention de mise en place de support informatique	SOGECAPITAL Bourse	-	-	-	-	-	-
Convention de prestation de service	SOGECAPITAL	-9 372	-10 833	-13 385	-11 658	-	-11 645
Convention de mise en place de support informatique	SOGECAPITAL	-	-	-	-	-	-
Traitement des EER à distance	SOGECAPITAL	-	-	-	-	-	-
Convention de garantie	EQDOM	-	-	-	-	-	-
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	EQDOM	449	387	464	387	430	358
Convention de détachement du personnel	EQDOM	11 258	8 499	11 229	9 373	9 522	10 509
Convention d'audit	EQDOM	825	487	441	-	-	-



Convention de gestion et de centralisation du service titres	EQDOM	330	300	180	150	180	150
Contrat de bail à usage commercial	EQDOM	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations juridiques	EQDOM	181	250	300	250	300	255
Convention de mise en place de support informatique	EQDOM	-	-	-	-	-	447
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	ALD AUTOMOTIVE	174	56	-	56	-	53
Convention de commissionnement sur opérations avec les clients	ALD AUTOMOTIVE	833	391	276	435	706	238
Convention d'Audit	ALD AUTOMOTIVE	-	233	-	-	-	-
Contrat de bail à usage commercial	ALD AUTOMOTIVE	24	-	49	14	27	33
Contrat de prestation de conseil juridique	ALD AUTOMOTIVE	108	50	-	50	-	50
Contrat de bail	FONCIMMO	12	10	12	10	12	10
Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMB Assistance	FONCIMMO	-	-	-	-	-	-
Convention de mise à disposition du personnel	FONCIMMO	1 617	1 554	1 889	1 711	2 448	1 675
Convention de recouvrement commercial	FONCIMMO	-	-	-	-	-	-
Convention de renforcement du dispositif de Contrôle 2	FONCIMMO	-	-	-	-	-	-
Contrat de bail	INVESTIMA	12	10	-	-	-	-
Convention de fourniture de services et d'assistance	INVESTIMA	2 632	2 309	2 704	2 371	1 865	2 285
Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques	SG Offshore	6 138	4 722	7 534	6 719	6 558	5 849
Convention dans le domaine de la sécurité financière	SG Offshore	-	80	-	80	-	60
Convention de prestations de services pour la collaboration dans le domaine juridique	SG Offshore	-	-	-	70	-	40
Convention de renforcement du dispositif de Contrôle 2	SG Offshore	-	-	-	-	-	-
Convention de mise en place de support informatique	SG Offshore	-	-	-	-	-	1 781



Convention de mise à disposition du personnel	ATHENA Courtage	436	355	370	250	-	-
Convention de renforcement du dispositif de Contrôle 2	ATHENA Courtage	-	-	-	-	-	-
Contrat de bail à usage commercial	SOGECAPITAL Placement	75	52	44	51	46	56
Convention de fournitures de services et d'assistance	SOGECAPITAL Placement	-	-	-	25	30	25
Mise à disposition du personnel	SG ABS	165	10 968	-	23 789	-	21 312
Convention d'application (Client Service Agreement)	SG ABS	Nd	Nd	Nd	Nd	-	6 442
Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC	SG ABS	Nd	Nd	Nd	Nd	-	374
Convention de bail	SKI	Nd	Nd	Nd	Nd	52	58
Total		52 098	43 597	35 621	55 546	50 839	62 411

Source : SGMB

Bilan

Actif (en KMAD)	2018	2019	2020
Créances sur INVESTIMA	20 815	-	-
Créances sur SOGELEASE	4 683 600	4 038 338	2 835 678
Créances sur FONCIMMO	56 685	-	-
Créances sur SG TOS	1 458 758	796 598	315 133
Créances sur SOGEFINANCEMENT	-	-	-
Créances sur EQDOM	261 596	209 865	562 000
Créances sur ALD AUTOMOTIVE	833 475	-	-
Créances sur SOGECONTACT	-	-	-
Créances sur SOGECAPITAL GESTION	-	-	-
Créances sur SOGECAPITAL PLACEMENT	-	-	-
Créances sur SOGECAPITAL BOURSE	-	-	-
Passif (en KMAD)	2018	2019	2020
Dettes SOGEBOURSE	-	-	-
Dettes GESTAR	-	-	-
Dettes INVESTIMA	23 601	33 639	70 446
Dettes SOGEPLACEMENT	-	-	-
Dettes FONCIMMO	816	101	280
Dettes Tanger Off-Shore	42 729	-	-
Dettes La Marocaine Vie	4 238	-	-
Dettes SOGEFINANCEMENT	52 034	50 726	47 762
Dettes ATHENA COURTAGE	1 444	1 507	1 895
Dettes EQDOM	0	-	-
Dettes SOGECONTACT	1 153	211	-
Dettes ALD AUTOMOTIVE	78	-	-
Dettes SOGECAPITAL GESTION	489	170	126
Dettes SOGECAPITAL PLACEMENT	21	21	147
Dettes SOGECAPITAL BOURSE	134	2 355	1 904

Source : SGMB

Les créances et dettes de SGMB vis-à-vis de ses filiales du type prêts-emprunts ou autres crédits de trésorerie sont rémunérées aux conditions tarifaires négociées avec la contrepartie. Il s'agit pour la plupart des cas d'une autorisation de découvert ou de CMT en faveur des filiales.



Récapitulatif des flux intragroupes

Produits en provenance des filiales (en KMAD) ^(*)	2018	2019	2020
Produits INVESTIMA	2 319	2 371	1 732
Produits SOGECAPITAL BOURSE	5 965	5 638	6 206
Produits SOGELEASE	9 893	3 928	4 905
Produits FONCIMMO	1 554	1 711	1 997
Produits SG TOS	4 959	7 947	5 253
Produits LMV	227	691	-
Produits SOGEFINANCEMENT	-	-	-
Produits EQDOM	9 923	10 160	10 439
Produits SOGECONTACT	-	-	-
Produits ATHENA COURTAGE	407	250	5
Produits SOGECAPITAL GESTION	10 791	10 772	10 779
Produits ALD	730	555	-
Produits SOGECAPITAL PLACEMENT	52	76	51
Charges à destination des filiales (en KMAD) ^(*)	2018	2019	2020
Charges INVESTIMA	-	-	1322
Charges SOGECAPITAL BOURSE	-	-	-
Charges SOGELEASE	1 587	971	1207
Charges FONCIMMO	-	-	-
Charges SG TOS	-	277	-
Charges LMV	-	-	-
Charges SOGEFINANCEMENT	-	-	-
Charges EQDOM	-	-	-
Charges SOGECONTACT	10 833	11 658	2500
Charges ATHENA COURTAGE	-	-	-
Charges SOGECAPITAL GESTION	-	-	1798
Produits ALD	-	-	-
Charges à destination de la maison mère ^(**) (en KMAD) ^(*)			
Montant des charges	73 975	41 224	80 005
Dividendes versées par les filiales			
LA MAROCAINE VIE	8 135	15 558	14 425
SOGECAPITAL BOURSE	-	-	-
SOGECAPITAL GESTION	24 670	28 432	29 005
INVESTIMA	-	-	-
SOGECAPITAL PLACEMENT	680	576	576
SOGELEASE	49 000	51 800	-
SG TOS	8 989	10 452	5 834
SOGEFINANCEMENT	-	-	-
EQDOM	72 676	69 984	-
ALD AUTOMOTIVE	1 374	2 400	3 028
FONCIMMO	-	-	-
SOGECONTACT	-	-	-
ATHENA COURTAGE	49 898	51 938	55 284

(*) Flux issus des conventions réglementées

(**) SG France
Source : SGMB

Flux dans le cadre des conventions réalisées aux conditions de marché entre SGMB et ses filiales

Les transactions opérées entre SGMB et les parties qui lui sont liées réalisées aux conditions de marché prévalent au moment de la réalisation de transactions :



➤ Relations entre les sociétés consolidées du Groupe :

En KMAD	2018		2019		2020	
	MEQ	IG	MEQ	IG		
Actifs						
Prêts, avances et titres	-	6 570 112	-	5 009 306		4 027 944
<i>Comptes ordinaires</i>	-	695 793	-	1 359 911		283 203
<i>Prêts</i>	-	5 817 634	-	3 533 296		3 465 944
<i>Titres</i>	-	56 685	-	116 099		390 712
Actifs divers	-	720	-	55 235		150
Total	-	6 570 832	-	5 064 541	-	8 167 953
Passif						
Dépôts	-	6 510 525	-	4 893 207		4 605 203
<i>Comptes ordinaires</i>	-	695 793	-	1 449 503		290 399
<i>Autres emprunts</i>	-	5 814 732	-	3 443 704		3 115 931
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-		74 725
Passifs divers	-	56 681	-	171 334		81 695
Total	-	6 567 206	-	5 064 541		8 167 953
Engagements de financement et de garantie	-	-	-	-		-
<i>Engagement donnés</i>	-	-	-	-		-
<i>Engagement reçus</i>	-	-	-	-		-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – Comptes consolidés

(1) Mise en équivalence

(2) Intégration Globale

➤ Eléments de résultats relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées :

En KMAD	2017		2018		2020	
	MEQ	IG	MEQ	IG	MEQ	IG
Intérêts et produits assimilés	-	185 681	-	173 304		26 952
Intérêts et charges assimilés	-	186 444	-	174 972		26 422
Commissions (produits)	-	19 062	-	24 308		28 223
Commissions (charges)	-	459	-	405		2 275
Prestations de services données	-	15 158	-	16 969		51
Prestations de services reçues	-	-	-	-		
Loyers reçus	-	2 825	-	3 168		7 757
Autres	-	35 823	-	42 372		93 106

Source : Société Générale Marocaine de Banques – Comptes consolidés



IV. Activité

IV.a. Le secteur bancaire au Maroc

IV.a.1. Cadre légal et réglementaire

La loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006) en révision de la loi bancaire de 1993 a reconsidéré les statuts de Bank Al Maghrib.

Les principaux apports de cette loi qui converge vers les principes fixés par le comité de Bâle, consistent à renforcer l'autonomie de BANK AL MAGHRIB en matière de politique monétaire et ses pouvoirs en matière de contrôle et de supervision. Par ailleurs, l'élargissement du rôle des commissaires aux comptes, la révision des règles régissant la gestion des crises, le renforcement de la protection des déposants et l'institution d'une collaboration entre les autorités de contrôle du secteur financier ont également fait l'objet des modifications apportées par la révision de la loi de 1993. En plus de l'application des normes Bâle II, BAM a imposé aux banques commerciales du royaume de passer aux normes IAS/IFRS et ce depuis 2008.

En 2012, Bank Al-Maghrib s'est engagé dans la mise en œuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle suite à la crise financière internationale de 2007. L'objectif de cette réforme est d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs liés à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards de Bâle III, Bank Al Maghrib a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux principaux volets de Bâle III relatifs aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR – Liquidity Coverage Ratio).

Par ailleurs, une nouvelle loi bancaire (loi n°103-12) a été adoptée par le parlement le 24 novembre 2014 et a été publiée au bulletin officiel au le 22 janvier 2015. Les principaux apports de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés portent notamment sur :

- ✓ L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : Supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- ✓ L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- ✓ Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration ;
- ✓ La mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : Institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- ✓ Le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent ;
- ✓ Le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts ;
- ✓ La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.



Le tableau suivant présente plusieurs indicateurs pris en compte pour évaluer la stabilité financière des institutions financières, leurs définitions, ainsi que les seuils fixés par BAM :

Critères	Définitions	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres et assimilés d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Ce ratio a été relevé à 12% à partir de fin avril 2012.	$\geq 12\%$
Ratio Tier I	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés.	$\geq 9\%$
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	$\geq 100\%$ à partir du 01/07/2019
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	$\leq 20\%$
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés selon les niveaux suivants.	Pré-douteuses $\geq 20\%$ Douteuses $\geq 50\%$ Contentieuses $\geq 100\%$

Source : Bank Al-Maghrib

IV.a.2. Principales autorités de réglementations

Il va sans dire que les établissements bancaires au Maroc sont :

- ✓ Soumis à une réglementation comptable spécifique. Les règles et normes comptables qui leurs sont appliquées sont arrêtées par Bank Al Maghrib (BAM) après avis du comité des établissements de crédit et du Conseil National de la Comptabilité ;
- ✓ Contrôlés et supervisés par BAM et le Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du crédit et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.



IV.a.3. Principales évolutions réglementaires

Année	Evolutions réglementaires
2017	En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.
2018	L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé. Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.
2019	Adoption de la norme comptable internationale IFRS 16 « locations » venant remplacer l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1er Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. L'application de l'IFRIC 23 à partir du 1^{er} Janvier 2019 clarifiant l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux. La finalisation de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur de la part de Bank Al Maghrib qui concernent notamment : - L'accompagnement du développement de l'industrie de la finance participative et la poursuite du parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans ce cadre, BAM a délivré à la Caisse Centrale de Garantie (CCG) un agrément à l'effet d'exercer, à travers une fenêtre dédiée, les activités de la garantie participative et a œuvré à faciliter l'élaboration des contrats produits de financement et d'épargne et leur labellisation par le Conseil Supérieur des Oulémas. Le dispositif réglementaire de cette activité a été également complété par l'élaboration de la circulaire sur le fonctionnement du fonds de garantie des dépôts des banques participatives.



	- Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4ème trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al-Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur début de 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE. - Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LBC/FT32, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet. - Bank Al-Maghrib a continué d'œuvrer pour le renforcement de la protection de la clientèle et son ancrage dans les priorités stratégiques des établissements assujettis. Dans ce cadre, elle a fixé les règles de délivrance des mainlevées sur garantie visant notamment à optimiser leur délai de traitement et réduire le nombre de différends y afférents. Dans le prolongement de ses actions visant à renforcer la concurrence bancaire, elle a édicté une nouvelle directive portant sur la mobilité bancaire. Elle a, par ailleurs, établi une convention de coopération avec le Conseil de la Concurrence, conclue début 2020, à l'effet de renforcer l'action conjointe des deux autorités.
2020	Au lundi 9 mars 2020, la bande de fluctuation du dirham marocain passe de plus ou moins 2,5% à plus ou moins 5% par rapport à un cours central fixé par la banque centrale du pays Bank Al-Maghrib. Cet élargissement s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de réforme du régime de change, qui a été initié en janvier 2018, et intervient après l'atteinte des objectifs assignés à la première phase.
2021	Bank Al-Maghrib a introduit courant 2021 de nouvelles circulaires et directives en vue de renforcer le cadre réglementaire et prudentiel bancaire. Ce dispositif comprend : ▪ La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 2/W/2021 relative à la gestion du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire ; ▪ La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 3/W/2021 relative au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ; ▪ La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2021 relative aux opérations de dation en paiement et de vente à réméré ; ▪ La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 5/W/2021 relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement ; ▪ La directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 6/W/2021 relative aux modalités d'application à l'échelle du groupe des mesures de vigilance ; ▪ La circulaire n° 1/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°26/G/2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard ; ▪ La circulaire n° 2/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit ; ▪ La circulaire n° 3/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°9/W/2018, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, marché et opérationnels des banques participatives, selon l'approche standard ; ▪ La circulaire n° 4/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et sociétés de financement participatives ; ▪ La circulaire n° 5/W/2021 modifiant et complétant la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 15/G/2013 relative au ratio de liquidité des banques ; ▪ La circulaire n° 6/W/2021 relative au ratio de levier des banques ;



- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">▪ La circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 7/W/2021 relative à la mesure du risque de taux d'intérêt inhérent au portefeuille bancaire. |
|--|--|



IV.a.4. Aperçu du secteur bancaire marocain³⁰

Le secteur bancaire joue un rôle important dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est la locomotive du développement de l'économie nationale.

IV.a.4.1. Faits marquants

Les principaux faits marquants relatifs au secteur bancaire et survenus entre 2017 et 2021 sont les suivants :

Année	Faits marquants
2017	▪ Bank Al Maghrib maintient le taux directeur à 2,25% ; ▪ En janvier 2017, le comité des établissements de crédit a émis un avis favorable à cinq demandes d'agrément pour la création de banques participatives ainsi que 3 fenêtres participatives. Les cinq demandes de création de banques participatives ont été formulées par CIH Bank, BMCE Bank of Africa, la Banque Centrale Populaire, le Crédit Agricole du Maroc et Attijariwafa Bank. SGMB a obtenu l'agrément de BAM pour commercialiser sous l'enseigne de la fenêtre participative « Dar Al Amane » une offre de produits et services de finance participative en mai 2017.
2018	▪ Bank Al Maghrib maintient le taux directeur à 2,25% ; ▪ En janvier 2018, adoption d'un régime de change flexible : Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé ; ▪ En janvier 2018, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 en remplacement des dispositions de la norme IAS 39 ; ▪ Le communiqué du Comité des Etablissements de Crédit relatif à l'Octroi d'agréments pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement en 2018.
2019	▪ En septembre 2019 Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir le taux directeur à 2,25% mais a réduit le taux de la réserve monétaire obligatoire de 4% à 2% compte tenu des besoins importants de liquidités ; ▪ En janvier 2019, l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 en remplacement des dispositions de la norme IAS 17 ; ▪ En janvier 2019, l'entrée en vigueur de la norme IFRIC 23 en clarifiant l'application des dispositions d'IAS 12.
2020	▪ Baisse par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base en mars 2020 à 2,00% ; ▪ Baisse par la Banque Centrale de son taux directeur de 50 points de base en juin 2020 à 1,50% ; ▪ Suppression par Bank Al-Maghrib du taux de la réserve obligatoire des banques, qui passe ainsi de 2% à 0%. ▪ Face à la crise sanitaire liée au COVID19, Bank Al Maghrib a adopté un ensemble de mesures de politique monétaire et prudentielles pour soutenir l'accès au crédit bancaire au profit à la fois des ménages et des entreprises, à savoir notamment : - Le report des échéances des crédits amortissables et de leasing jusqu'au 30 juin 2020 sans frais ni pénalités de retard ;

³⁰Sources : Rapports annuels de la supervision bancaire de Bank Al Maghrib / statistiques GPBM



	- La réduction par la Banque Centrale de son taux directeur de 25 points de base passant de 2,25% à 2% en mars 2020, puis de 50 points de base supplémentaire en juin 2020 de 2% à 1,50% ; - Le relâchement, sur une période de 12 mois, du ratio de solvabilité et du ratio Tier 1, ramenant le seuil réglementaire respectivement à 11,5% et 8,5% ; - La baisse du niveau de la réserve monétaire obligatoire de 2% à 0% en juin 2020 ; - L'élargissement du gisement du collatéral accepté en contrepartie des opérations de politique monétaire aux titres négociables, aux créances sur les administrations centrales et sur les « Corporate » et aux créances hypothécaires. - La modification du programme de refinancement de la TPME de manière à s'adapter aux besoins de la crise ; il a été élargi aux crédits de trésorerie en plus des crédits d'équipement, avec une augmentation de la fréquence de leur refinancement ainsi qu'un allongement de la maturité des opérations. - La baisse du taux de la réserve obligatoire à 0%, ce qui représente une injection d'environ 10 Mrd MAD dans le système bancaire.
2021	▪ Au 31 mars 2021, l'encours des garanties de l'Etat en faveur des entreprises a totalisé 61,5 milliards de DH pour une couverture de 93.419 crédits bancaires ; ▪ Prorogation au 30 juin 2021, le bénéfice de la garantie de l'Etat (« Damane Relance ») ; ▪ Maintien par la Banque Centrale de son taux directeur à 1,5% en mars et juin 2020.

IV.a.4.2. Paysage bancaire marocain

Les établissements bancaires sont placés sous la tutelle et la supervision de Bank Al Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Epargne.

Le nombre d'établissements de crédit et organismes assujettis au contrôle de Bank Al-Maghrib est passé de 86 établissements en 2018 à 90 en 2019 suite à l'octroi d'agrément à 6 établissements de paiement, la mise en liquidation d'une société de cautionnement en raison de la non-viabilité de son business model et au retrait d'agrément à une association de micro-crédit. La population des banques est restée stable à 24.

Le paysage bancaire a été marqué en 2019 par le démarrage de l'activité des établissements de paiement agréés en 2018 et l'octroi de nouveaux agréments à des opérateurs souhaitant offrir des services adossés à des comptes de paiement, portant le nombre total des établissements de crédit et organismes assimilés à 90. En parallèle, le réseau des banques a enregistré une évolution limitée, reflétant une réorientation croissante vers l'usage des canaux digitaux. De nouvelles opérations d'acquisitions de banques situées dans des pays d'Afrique sub-saharienne ont été réalisées.

Le rythme d'évolution du réseau bancaire a enregistré une nouvelle décélération de 0,6% en 2019, après celle de 1,8% en 2018, à la faveur du développement des canaux digitaux. Le nombre de guichets bancaires s'est établi à 6.539, soit seulement 36 agences additionnelles, dont 33 sont ouvertes par les banques participatives. Pour sa part, le réseau des banques conventionnelles est demeuré quasiment stable.

A fin 2019, le nombre de comptes bancaires a enregistré une hausse annuelle de 5% à plus de 28 millions, après 4,7% à fin 2018. S'agissant des comptes ouverts par les banques participatives, leur nombre s'est établi à environ 87 mille, contre 56 mille comptes l'année passée.

Le nombre de comptes bancaires détenus par des particuliers ayant au moins un compte bancaire³¹ rapporté à la population adulte a progressé d'un point, d'une année à l'autre, à 61%. Par genre, ce taux ressort à 44% pour les femmes et 79% pour les hommes, contre 40% et 77% respectivement à fin 2018, faisant ressortir une amélioration du taux de détention de compte bancaire par les femmes

³¹ Centrale des Comptes Bancaires de Bank Al-Maghrib



Le secteur bancaire marocain se décline en quatre catégories d'établissements :

Les banques de dépôts classiques :

Les principales banques de dépôts classiques sont au nombre de six. Attijariwafa Bank, Bank Of Africa, CFG Bank et trois filiales de banques françaises (Société Générale Marocaine de Banques, BMCI, et Crédit du Maroc) constituent ce groupement.

Les ex-organismes financiers spécialisés :

Ces établissements sont spécialisés dans le financement de secteurs d'activités particuliers. Il s'agit de CIH Bank et du CAM.

Diverses autres banques :

La création de ce type d'établissement répond à des besoins spécifiques. Il s'agit d'Al Barid Bank, de Bank Al Amal, Citibank, MediaFinance, et le Fonds d'Équipement Communal.

Par ailleurs, le secteur bancaire marocain compte une présence significative de banques étrangères. D'une part, les filiales françaises sont importantes puisqu'elles figurent parmi les premières banques du Maroc :

- La BMCI est détenue à hauteur de 66,7% par BNP Paribas ;
- Société Générale Marocaine de Banques est contrôlée à 57,5% par le groupe Société Générale ;
- Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7% par Crédit Agricole SA.

D'autre part, des banques étrangères détiennent des participations dans les banques locales :

- Le capital de Bank Of Africa est détenu à 24,5% par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel ;
- Santusa Holding (Groupe Santander) détient 5,11% d'Attijariwafa Bank ;
- BPCE détient 4,07% du capital de BCP.

IV.a.5. Evolution du secteur bancaire marocain

Sont comprises dans le secteur bancaire : Al Barid Bank, Arab Bank, Attijariwafa Bank (AWB), Bank Al Amal, Bank Of Africa (BOA), BMCI, BCP, CAM, CDG Capital, CDM, CFG Bank, CIH Bank, Citibank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SGMB et UMB.

Répartition du marché bancaire au 31 décembre 2020

En MMAD	BCP	AWB	Bank Of Africa	CAM	SGMB	BMCI	Autres	Total secteur bancaire
Dépôts	262 657	244 692	130 138	82 955	66 023	43 538	169 935	999 939
Crédits	221 292	247 209	134 702	89 330	83 016	52 840	148 873	977 262
Engagements hors bilan donnés	55 825	148 853	23 556	11 714	17 080	18 920	38 055	314 003
Engagements hors bilan reçus	23 737	17 694	18 484	0	13 032	5 228	25 893	104 067

Source : GPBM

Au 31 décembre 2020, les encours des six premières banques du Royaume, représentent 84% des dépôts, et 86% des crédits et 87% des engagements hors bilan donnés.

Répartition du marché bancaire au 30 juin 2021

En MMAD	BCP	AWB	BMCE	CAM	SGMB	BMCI	Autres	Total secteur bancaire
Dépôts	270 082	252 279	133 692	85 850	66 211	43 305	179 443	1 030 864
Crédits	227 090	257 616	136 076	92 454	85 741	54 514	154 793	1 008 283



Engagements hors bilan donnés	66 502	148 997	21 339	13 031	17 339	17 090	41 392	325 691
Engagements hors bilan reçus	26 318	32 379	19 221	3 733	15 647	5 228	27 259	129 784

Source : GPBM

Au 30 juin 2021, les encours des six premières banques du Royaume, représentent 83% des dépôts, et 85% des crédits et 87% des engagements hors bilan donnés.

IV.a.5.1. Ressources bancaires

Au cours de ces dernières années, les ressources du secteur bancaire marocain ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	30/06/2021	Var 20/S1 2021
Dettes envers les Sociétés de Financement	3 924	3 423	-13%	4 013	17%	2 914	-27%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	1 535	968	-37%	1 744	80%	1 151	-34%
Valeurs données en pension au jour le jour et à terme aux Sociétés de Financement	178	220	24%	51	-77%	25	-51%
Emprunts de trésorerie SF (J/J et à terme)	10	0	-100%	10	>100%	10	0%
Emprunt Financier SF	2 155	2 183	1%	2 189	0%	1 704	-22%
Autres Comptes Créiteurs et Dettes Diverses en Instance	47	51	9%	19	-63%	24	26%
Dépôts de la clientèle	924 886	950 042	3%	999 939	5%	1 030 864	3%
Comptes chèques	409 729	427 918	4%	469 096	10%	487 636	4%
Comptes courants	148 475	160 653	8%	181 211	13%	188 738	4%
Comptes d'épargne	158 303	165 553	5%	168 638	2%	171 101	1%
Dépôts à terme	164 444	155 637	-5%	137 426	-12%	140 886	3%
Autres dépôts et comptes créditeurs	43 936	40 282	-8%	43 569	8%	42 503	-2%
Emprunts Financiers Extérieurs	5 245	8 769	67%	12 483	42%	11 542	-8%
Titres de créances émis	61 013	73 963	21%	67 401	-9%	72 022	7%
Certificats de Dépôts	52 803	64 511	22%	56 624	-12%	61 382	8%
Emprunts obligataires émis	7 632	9 097	19%	10 554	16%	10 487	-1%
Autres titres émis	579	356	-39%	223	-37%	153	-31%
Total Ressources secteur bancaire	995 068	1 036 197	4%	1 083 837	5%	1 117 342	3%

Source : GPBM



Evolution entre 2020 et le 30/06/2021

Au 30 juin 2021, le secteur bancaire a récolté 1 117 Mds MAD de ressources, en augmentation par rapport à 2020 (+3%). Les ressources sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (avec une part de 92%) et des titres de créance émis (avec une part de 6%). Les dettes envers les sociétés de financement et les emprunts financiers extérieurs représentent 2% du total des ressources du secteur bancaire.

L'augmentation des ressources au 30 juin 2021 est expliquée par :

- La progression des dépôts de la clientèle de 3% pour s'établir à 1 030,9 Mds MAD.
- L'augmentation des titres de créances émis de 7% pour s'établir à 72 022 MMAD au 30 juin 2021 contre 67 401 MMAD en 2020.

Evolution entre 2019 et 2020

Au 31 décembre 2020, le secteur bancaire a récolté 1 084 Mds MAD de ressources, en augmentation par rapport à 2019 (+5%). Les ressources sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (avec une part de 92%) et des titres de créance émis (avec une part de 6%). Les dettes envers les sociétés de financement et les emprunts financiers extérieurs représentent 2% du total des ressources du secteur bancaire.

L'augmentation des ressources au 31 décembre 2020 est expliquée par :

- La progression des dépôts de la clientèle de 5% pour s'établir à 999,9 Mds MAD.
- L'augmentation des emprunts financier extérieurs de 42% pour s'établir à 12 483 MMAD en 2020 contre 8 769 MMAD en 2019.
- La hausse des dettes envers les sociétés de financement de 17% pour s'établir à 4 Mds MAD expliquée principalement par la progression de 80% des comptes ordinaires des sociétés de financement.

Evolution entre 2018 et 2019

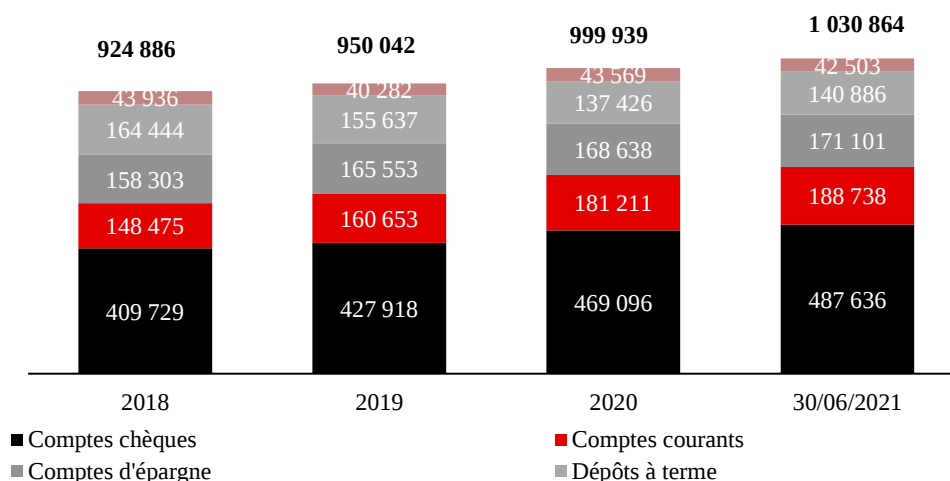
Au 31 décembre 2019, le secteur bancaire a récolté 1 036 Mds MAD de ressources, en augmentation par rapport à 2018 (+4%). Les ressources sont constituées majoritairement de dépôts de clientèle (avec une part de 92%) et des titres de créance émis (avec une part de 7%). Les dettes envers les sociétés de financement et les emprunts financiers extérieurs représentent 1% du total des ressources du secteur bancaire.

L'augmentation des ressources au 31 décembre 2019 est expliquée par :

- La progression des dépôts de la clientèle de 3% pour s'établir à 949 Mds MAD.
- L'augmentation des emprunts financier extérieurs de 67% pour s'établir à 8 769 MMAD en 2019 contre 5 245 MMAD en 2018.
- La hausse des titres de créance émis de 21% pour s'établir à 74 Mds MAD expliquée principalement par la progression de 22% des émissions de certificats de dépôts qui représentent 6% des ressources totales ainsi que l'évolution des emprunts obligataires émis de +1,5 Md MAD.



Répartition des dépôts de la clientèle (en MMAD)



Source : GPBM

Evolution entre 2020 et le 30/06/2021

Au 30 juin 2021, les dépôts de la clientèle dans le secteur bancaire se sont établis à 1 031 Mds MAD contre 999,9 Mds MAD en 2020, en augmentation par rapport à 2020 (+3%). Les dépôts de la clientèle sont constitués majoritairement des comptes chèques (avec une part de 47%), des comptes épargne (avec une part de 17%) et des comptes courants pour près de 18%.

L'augmentation des dépôts de la clientèle au 30 juin 2021 est expliquée par :

- L'augmentation des comptes chèques qui sont passés de 469,1 Mds MAD en 2020 à 487,6 Mds MAD au 30/06/2021 (+4%) ;
- La hausse des comptes courants de +7,5 Mds MAD au 30/06/2021 soit une évolution de 4% ;
- L'augmentation des dépôts à terme de 3%, passant de 137,4 Mds MAD en 2020 à 140,9 Mds MAD au 30 juin 2021 ;
- La hausse des comptes épargne qui se sont établis à 171,1 Mds MAD au 30/06/2021 contre 168,6 Mds MAD en 2020 (+1%).

Evolution entre 2019 et 2020

Au 31 décembre 2020, les dépôts de la clientèle dans le secteur bancaire se sont établis à 999,9 Mds MAD contre 950 Mds MAD en 2019, en augmentation par rapport à 2019 (+5%). Les dépôts de la clientèle sont constitués majoritairement des comptes chèques (avec une part de 47%), des comptes épargne (avec une part de 17%) et des comptes courants pour près de 18%.

L'augmentation des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2020 est expliquée par :

- L'augmentation des comptes chèques qui sont passés de 427,9 Mds MAD en 2019 à 469,1 Mds MAD au 31/12/2020 (+10%);
- La hausse des comptes épargne qui se sont établis à 168,6 Mds MAD au 31/12/2020 contre 165,6 Mds MAD en 2019 (+2%) ;
- La hausse des comptes courants de +20,6 Mds MAD au 31/12/2020 soit une évolution de 13%.

Evolution entre 2018 et 2019

Au 31 décembre 2019, les dépôts de la clientèle dans le secteur bancaire se sont établis à 950 MMAD contre 924,8 MMAD en 2018, en augmentation par rapport à 2018 (+3%). Les dépôts de la clientèle sont constitués



majoritairement des comptes chèques (avec une part de 45%), des comptes épargne (avec une part de 17,4%) et des comptes courants pour près de 16,9%.

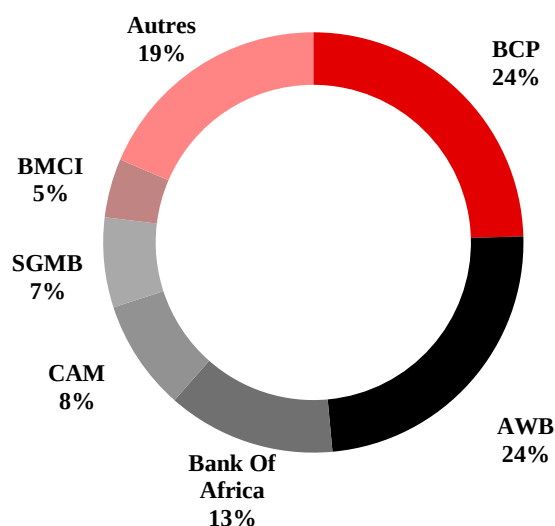
L'augmentation des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2019 est expliquée par :

- L'augmentation des comptes chèques qui sont passé de 409,7 MMAD en 2018 à 427,9 MMAD en 2019 (+4%);
- La hausse des comptes épargne qui se sont établis à 165,6 MMAD en 2019 contre 158,3 MMAD en 2018 (+5%) ;
- La hausse comptes courants de +7,3 MMAD en 2019 soit une évolution de 8%.

Répartition des ressources

Au 31 décembre 2020, BCP et AWB, se partagent la moitié des ressources du marché bancaire marocain. Bank Of Africa arrive en troisième place avec 13% des dépôts, suivie par Crédit Agricole du Maroc avec 8% des dépôts, Société Générale Marocaine de Banques avec 7% des dépôts et enfin BMCI qui en détient 5%.

Répartition des ressources au 30 juin 2021



Source : GPBM

Au 30 juin 2020, BCP et AWB, se partagent près de la moitié des ressources du marché bancaire marocain. Bank Of Africa arrive en troisième place avec 13% des dépôts, suivie par Crédit Agricole du Maroc avec 8% des dépôts, Société Générale Marocaine de Banques avec 7% des dépôts et enfin BMCI qui en détient 5%.



Évolution des parts de marché des ressources (en MMAD):

Les parts de marché des six premières banques marocaines au cours des trois dernières années évoluent comme suit :

En MMAD	2018		2019		2020		30/06/2021	
BCP	25%	249 172	25%	254 287	25%	267 224	25%	274 202
AWB	24%	242 563	24%	247 398	24%	260 596	24%	268 215
Bank Of Africa	13%	133 536	13%	139 607	13%	140 911	13%	144 587
CAM	8%	82 938	8%	87 731	8%	91 737	9%	95 130
SGMB	7%	70 480	7%	75 427	7%	77 008	7%	77 274
BHCI	5%	52 038	5%	52 173	5%	48 937	5%	50 734
Autres	17%	164 342	17%	179 575	18%	197 424	19%	207 200
Total	100%	995 068	100%	1 036 197	100%	1 083 837	100%	1 117 342

Source : GPBM

IV.a.5.2. Emplois bancaires

Au cours de ces dernières années, les emplois du secteur bancaire marocain ont évolué comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	30/06/2021	Var 20/S1 2021
Créances sur les Sociétés de Financement	59 144	55 065	-7%	53 730	-2%	54 773	2%
Comptes ordinaires des SF	2 339	4 222	80%	3 709	-12%	4 357	17%
Valeurs reçues en pension au jour le jour et à terme des SF	200	769	>100%	500	-35%	350	-30%
Comptes et prêts de trésorerie aux SF	15 173	10 284	-32%	9 751	-5%	7 863	-19%
Prêts financiers aux SF	41 373	39 736	-4%	39 770	0%	42 204	6%
Créances en souffrance sur SF nettes de provisions et d'agios réservés	59	54	-9%	0,03	-100%	0,08	>100%
Créances sur la clientèle	837 268	883 781	6%	923 532	4%	953 509	3%
Comptes Chèques débiteurs	6 713	6 715	0%	6 646	-1%	6 787	2%
Comptes Courants débiteurs	75 333	76 038	1%	72 043	-5%	69 847	-3%
Crédits de trésorerie	94 897	106 795	13%	124 572	17%	150 114	21%
Crédits à l'équipement	200 268	209 237	4%	208 014	-1%	204 973	-1%
Crédits à la consommation	53 300	55 293	4%	52 720	-5%	53 816	2%
Crédits immobiliers	261 870	269 844	3%	272 738	1%	276 431	1%
Autres crédits	80 051	90 602	13%	106 533	18%	108 546	2%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle	64 836	69 256	7%	80 266	16%	82 994	3%
Total Emplois Secteur Bancaire	896 412	938 845	5%	977 262	4%	1 008 283	3%

Source : GPBM

Evolution entre 2020 et le 30/06/2021

Au S1 2021, le secteur affiche un total d'emplois de 1 008 Mds MAD en hausse de 3% par rapport à 2020. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse de 3% des créances sur la clientèle qui représentent 95% du total des créances. Les créances sur les sociétés de financement, qui représentent 5% du total des créances, ont affiché une hausse de 2% passant de 53,7 Mds MAD en 2020 à 54,8 Md MAD au 30 juin 2021.

Evolution entre 2019 et 2020



Au 31 décembre 2020, le secteur affiche un total d'emplois de 977 Mds MAD en hausse de 4% par rapport à 2019. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse de 4% des créances sur la clientèle qui représentent 95% du total des créances.

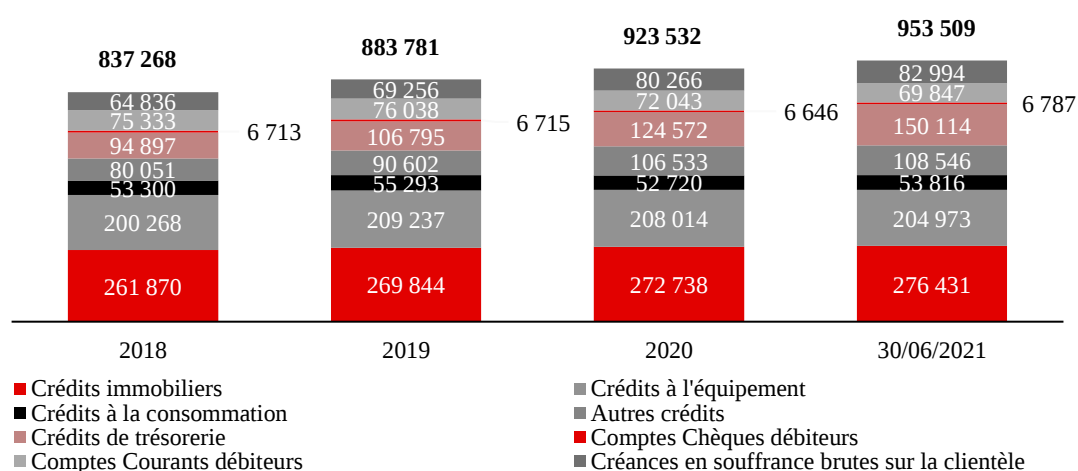
Les créances sur les sociétés de financement, qui représentent 5% du total des créances, ont affiché une baisse de 2% passant de 55,1 Mds MAD en 2019 à 53,7 Md MAD au 31 décembre 2020.

Evolution entre 2018 et 2019

Au 31 décembre 2019, le secteur affiche un total d'emplois de 939 Mds MAD en hausse de 5% par rapport à 2018. Cette hausse est expliquée principalement par la hausse de 6% des créances sur la clientèle qui représentent 94% du total des créances.

Les créances sur les sociétés de financement, qui représentent 6% du total des créances, ont affiché une baisse de 7% passant de 59 Mds MAD en 2018 à 55 Md MAD en décembre 2019.

Répartition des créances sur la clientèle (en MMAD)



Source : GPBM

Au 30/06/2021, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 1%, et représentent 27% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 20% et les crédits de trésorerie avec 15%. Les créances en souffrance ont progressé de 3% pour atteindre 83 Mds MAD au premier semestre de 2021 contre 80 Mds MAD en 2020.

En 2020, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 1%, et représentent 30% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 23% et les crédits de trésorerie avec 13%.

Les créances en souffrance ont progressé de 16% pour atteindre 80 Mds MAD en 2020 contre 69 Mds MAD en 2019.

En 2019, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 3%, et représentent 31% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 24% et les crédits de trésorerie avec 12%.

Les créances en souffrance ont progressé de 7% pour atteindre 69 Mds MAD en 2019 contre 65 Mds MAD en 2018.

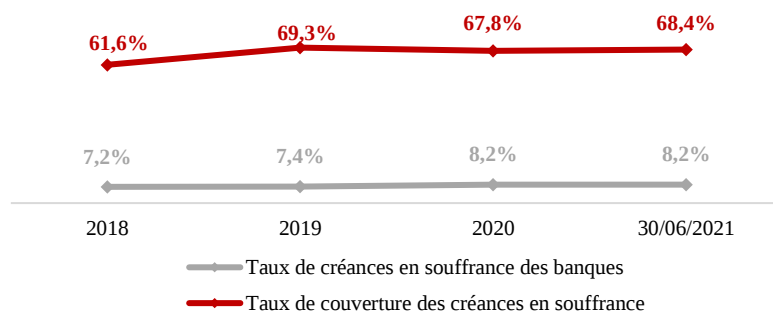
En 2018, les crédits à l'immobilier affichent une croissance de 2%, et représentent 31% des crédits octroyés à la clientèle, suivi par les crédits à l'équipement avec 24% et les crédits de trésorerie avec 11%. Les créances en souffrance ont progressé de 4% pour atteindre 65 Mds MAD contre 62 Mds MAD en 2017.

Le taux de créances en souffrance³² et le taux de couverture des créances en souffrance³³ sur la période 2018 – S1 2021 se présentent comme suit :

³²Taux de créances en souffrance = Créances en souffrance brutes / Crédits à l'économie

³³Taux de couverture créances en souffrance = Total des provisions et agios réserves / Créances en souffrance brutes sur la clientèle





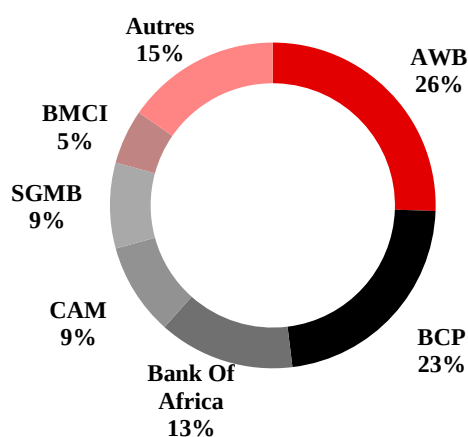
Source : GPBM

Répartition des crédits

En ce qui concerne les encours de crédit, les parts de marché de chacune des six banques précédemment citées se rapprochent des parts observées sur les ressources du marché. En effet, au 31 décembre 2020, AWB détient 25% du total des encours crédits, suivie par la BCP qui en détient 23%. SGMB arrive en 5^{ème} position avec 8% de parts des encours de crédit du secteur.

Quant au 30/06/2021, AWB détient 26% du total des encours crédits, suivie par la BCP qui en détient 23%. SGMB arrive en 5^{ème} position avec 9% de parts des encours de crédit du secteur.

Répartition des crédits au 30 juin 2021



Source : GPBM

Évolution des parts de marché des crédits (en MMAD):

Les parts de marché détenues par les établissements du secteur bancaire relatif au crédit s'établissent comme suit :

En MMAD	2018		2019		2020		30/06/2021	
AWB	26,2%	234 665	25,6%	240 449	25,3%	247 209	25,5%	257 616
BCP	24,2%	216 734	23,8%	223 110	22,6%	221 292	22,5%	227 090
Bank Of Africa	13,4%	120 493	13,2%	123 759	13,8%	134 702	13,5%	136 076
CAM	8,7%	77 683	8,9%	83 393	9,1%	89 330	9,2%	92 454
SGMB	8,2%	73 915	8,6%	80 818	8,5%	83 016	8,5%	85 741
BMCI	5,6%	50 479	5,5%	52 091	5,4%	52 840	5,4%	54 514
Autres	13,7%	122 443	14,4%	135 226	15,2%	148 873	15,4%	154 793
Total	100%	896 412	100%	938 845	100%	977 262	100%	1 008 283

Source : GPBM



IV.a.5.3. Engagements hors bilan

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

L'évolution des engagements hors bilan du secteur bancaire entre 2018 et au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	30/06/2021	Var 20/S1 2021
Engagements de financement donnés	148 158	153 441	4%	314 003	>100%	171 289	-45%
Dont engagements de financement en faveur des EC	3 870	4 339	12%	3 594	-17%	4 041	12%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	144 288	149 103	3%	310 409	>100%	167 247	-46%
Engagements de garantie donnés	154 332	145 647	-6%	149 842	3%	154 402	3%
Dont engagements de garantie d'ordre des EC	51 285	42 387	-17%	44 601	5%	46 965	5%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	103 047	103 260	0%	105 242	2%	107 437	2%
Total Engagements hors bilan donnés	302 490	301 276	0%	463 846	54%	325 691	-30%
Engagements de financement reçus	3 476	4 353	25%	2 998	-31%	4 742	58%
Dont engagements de financement reçus des EC	3 476	2 853	-18%	1 498	-47%	2 970	98%
Engagements de garantie reçus	86 672	78 316	-10%	101 069	29%	125 043	24%
Dont engagements de garantie reçus des EC	66 541	54 329	-18%	69 972	29%	89 529	28%
Dont engagements de garantie reçus de la clientèle	20 131	23 987	19%	31 096	30%	35 513	14%
Engagements hors bilan reçus	90 148	82 669	-8%	104 067	26%	129 784	25%
Engagements hors bilan en souffrance	2 432	3 044	25%	3 665	20%	3 923	7%
<i>Dont provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature</i>	<i>1 609</i>	<i>1 684</i>	<i>5%</i>	<i>1 912</i>	<i>13%</i>	<i>2 192</i>	<i>15%</i>

Source : GPBM

Evolution entre 2020 et le 30/06/2021

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 325,7 Mds MAD au 30 juin 2021 contre 463,8 Mds MAD en 2020. Une baisse qui s'explique essentiellement par la baisse des engagements de financement donnés de -45%.

Au premier semestre 2021, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 129,8 Mds MAD contre 104,1 Mds MAD en 2020. Cette hausse de +25% s'explique par la hausse des engagements de garantie reçus qui passent de 101,1 Mds MAD à 125 Mds MAD à fin juin 2021.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 7% en passant de 3,6 Mds MAD en 2020 à 3,9 Mds MAD au 30/06/2021.

Evolution entre 2019 et 2020

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 463,8 Mds MAD en 2020 contre 301,3 Mds MAD en 2019. Une hausse qui s'explique essentiellement par la hausse des engagements de financements donnés de +100%.



A fin 2020, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 104 Mds MAD contre 82,7 Mds MAD en 2019. Cette hausse de +26% s'explique principalement par la hausse des engagements de garantie reçus qui passent de 78,3 Mds MAD à 101,1 Mds MAD à fin 2020.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 20% en passant de 3,0 Mds MAD en 2019 à 3,7 Mds MAD en 2020.

Evolution entre 2018 et 2019

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 301,3 Mds MAD en 2019 contre 302,5 Mds MAD en 2018. Une baisse qui s'explique essentiellement par l'effet combiné de la baisse des engagements de financement donnés de -3% et la baisse des engagements de garantie donnés de -5%.

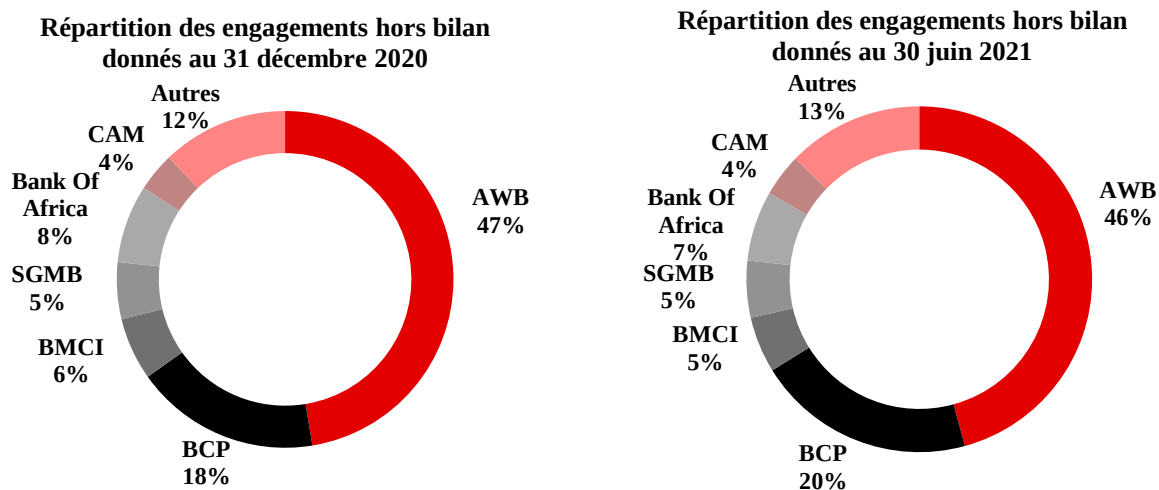
A fin 2019, les engagements hors bilan reçus par les banques se sont établis à 83 Mds MAD contre 90 Mds MAD en 2018. Cette baisse de -8% s'explique par l'effet combiné de :

- La baisse des engagements de garantie reçus qui passent de 87 Mds MAD à 78 Mds MAD à fin 2019 ;
- La hausse des engagements de financement reçus qui passent de 3,5 Mds MAD en 2018 à 4,4 Mds MAD en 2019.

Les engagements hors bilan en souffrance ont enregistré une hausse de 24% en passant de 2,5 Mds MAD en 2018 à 3 Mds MAD en 2019. Ils sont principalement composés de provisions pour risques d'exécution d'engagements.

Engagements hors bilan donnés

AWB et BCP concentrent 65% des engagements hors bilan donnés. BMCI, Société Générale Marocaine de Banques, et Bank Of Africa et CAM disposent respectivement de 6%, 5%, 8% et 4% des parts de marché des engagements hors bilan donnés en 2020.



Source : GPBM

AWB et BCP concentrent 66% des engagements hors bilan donnés. BMCI, Société Générale Marocaine de Banques, BMCE et CAM disposent respectivement de 5%, 5%, 7% et 4% des parts de marché des engagements hors bilan donnés au 30/06/2021.

En MMAD	2018		2019		2020		30/06/2021	
AWB	41%	123 730	44%	131 961	47%	148 853	46%	148 997
BCP	17%	52 095	17%	51 936	18%	55 825	20%	66 502
BMCI	9%	26 249	7%	22 508	6%	18 920	5%	17 090
SGMB	7%	22 110	6%	18 816	5%	17 080	5%	17 339
Bank Of Africa	6%	18 593	7%	22 232	8%	23 556	7%	21 339



CAM	5%	13 865	5%	16 087	4%	11 714	4%	13 031
Autres	15%	45 849	13%	37 736	12%	38 055	13%	41 392
Total	100%	302 490	100%	301 276	100%	314 003	100%	325 691

Évolution des parts de marché des engagements hors bilan donnés (en MMAD) :

Les parts de marché des engagements hors bilan donnés par les établissements du secteur bancaire s'établissent comme suit :

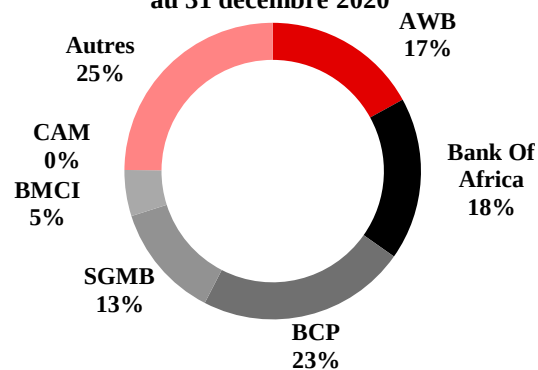
En MMAD	2018		2019		2020		30/06/2021	
AWB	41%	123 730	44%	131 961	47%	148 853	25%	32 379
BCP	17%	52 095	17%	51 936	18%	55 825	15%	19 221
BMCI	9%	26 249	7%	22 508	6%	18 920	20%	26 318
SGMB	7%	22 110	6%	18 816	5%	17 080	12%	15 647
Bank Of Africa	6%	18 593	7%	22 232	8%	23 556	3%	4 000
CAM	5%	13 865	5%	16 087	4%	11 714	3%	3 733
Autres	15%	45 849	13%	37 736	12%	38 055	22%	28 487
Total	100%	302 490	100%	301 276	100%	314 003	100%	129 784

Source : GPBM

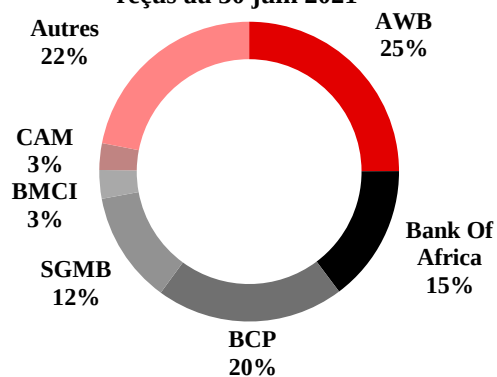
Engagements hors bilan reçus

Les six premières banques commerciales marocaines concentrent à fin 2020 près de 75% des engagements hors bilan reçus. En 2019, elles représentent près de 75% des engagements hors bilan reçus. En ce qui concerne le 2018, elles représentent 79% des engagements hors bilan reçus.

Répartition des engagements hors bilan reçus au 31 décembre 2020



Répartition des engagements hors bilan reçus au 30 juin 2021



Source : GPBM



Évolution des parts de marché des engagements hors bilan reçus (en MMAD):

Les parts de marché des engagements hors bilan reçus par les établissements du secteur bancaire s'établissent comme suit :

En MMAD	2018		2019		2020		30/06/2021	
AWB	21%	19 188	21%	17 520	17%	17 694	25%	32 379
Bank Of Africa	18%	16 622	14%	11 199	18%	18 484	15%	19 221
BCP	17%	15 156	26%	21 308	23%	23 737	20%	26 318
SGMB	15%	13 351	9%	7 578	13%	13 032	12%	15 647
BMCI	7%	6 504	5%	4 356	5%	5 228	3%	4 000
CAM	0%	0	0%	0	0%	0	3%	3 733
Autres	21%	19 327	25%	20 707	25%	25 893	22%	28 487
Total	100%	90 148	100%	82 669	100%	104 067	100%	129 784

Source : GPBM

IV.b. Positionnement de la banque

Au 30/06/2021 SGMB occupe le 5^{ème} rang des banques marocaines en termes de positionnement par la taille de ses crédits et également par celle de ses ressources.

Au niveau des encours de crédits et de dépôts, SGMB occupe une part de marché respectivement de 8,5% et de 6,4% grâce à sa présence sur l'ensemble des marchés de clientèle : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels. Son développement sur les dernières années lui a permis de conforter ses parts de marché, dans un contexte très concurrentiel.

IV.c. Activité de SGMB

IV.c.1. Principales activités commerciales

IV.c.1.1. Marché des Particuliers

Sur le marché des Particuliers, le premier trimestre 2020 a connu un bon démarrage aussi bien sur l'activité collecte de dépôts que sur l'activité distribution de crédit. Cette tendance s'est ralentie courant le deuxième trimestre principalement sur l'activité crédit, alors que les dépôts ont continué d'enregistrer une progression satisfaisante sous l'effet de la baisse des dépenses des ménages qui ont rationalisé leurs dépenses dans un climat d'incertitude quant à la fin de la pandémie.

L'activité crédit a été marquée par le traitement des demandes de reports d'échéances de la clientèle. Société Générale Maroc a ainsi répondu favorablement à de très nombreuses demandes de report exprimées par ses clients particuliers touchés par la crise et dont les revenus ont totalement ou partiellement diminué. Cette action de report a été étendue aux Marocains Résidant à l'Etranger.



Au-delà des mesures déployées dans le cadre de la crise COVID-19, Société Générale Maroc a continué à accompagner ses clients dans la réalisation de leur projet de vie, notamment en matière d'acquisition immobilière. Ainsi, à fin 2020, les encours de crédits immobiliers ont progressé de 1,2% par rapport à l'exercice précédent.

En revanche, la production de crédits à la consommation a été affectée par la rationalisation des dépenses et les encours de crédits à la consommation ont enregistré une baisse de 1,6% par rapport à l'exercice précédent. Dans ce contexte, les dépôts globaux ont progressé de 2,6%.

IV.c.1.2. Marché des Patrimoniaux

Le dispositif dédié à la clientèle fortunée et patrimoniale a démontré toute sa pertinence, permettant d'apporter à la clientèle concernée toute l'expertise, l'ingénierie et le conseil nécessaires pour faire fructifier ses avoirs et actifs financiers.

Aujourd'hui, dans un marché qui s'inscrit dans une dynamique de croissance, et avec un positionnement de référence à l'échelle marocaine, Société Générale BP a su s'imposer grâce à un réseau exclusif d'agences à travers le royaume renforçant la proximité avec les clients, avec des conseillers dédiés reconnus pour leur professionnalisme, une gamme de solutions patrimoniales sur-mesure, des services exclusifs et des expertises renforcées par les synergies mises en place avec les filiales spécialisées et les différentes lignes métier.

Le rôle de Société Générale BP consiste à accompagner ses clients dans la définition d'une stratégie patrimoniale la plus adaptée à leur situation, tant sur le plan personnel que professionnel et à leur proposer une structuration reposant sur des solutions d'investissement et/ou des montages juridiques et fiscaux les plus à même de répondre à leurs besoins.

Pour ce faire et compte-tenu de la diversité des profils et attentes de ses clients, Société Générale BP est en capacité d'offrir à ses clients l'ensemble des produits de placement disponibles sur le marché, allant des placements bancaires classiques de type Dépôt à Terme aux OPCVM, en passant par des solutions d'épargne-assurance, dont notamment le contrat dédié donnant la possibilité d'investir en unités de compte.

Au-delà de l'expertise produit, la démarche met l'accent sur la dimension accompagnement et conseil. L'ensemble de ces supports sont ainsi mis à profit pour structurer la gestion du patrimoine de sa clientèle, sur la base d'un diagnostic tenant compte des objectifs, des contraintes et profils des investisseurs, afin de leur faire bénéficier d'une vision 360°.

En 2020 et face à la crise de la COVID-19, l'objectif des Conseillers a été d'intensifier la relation commerciale pour assurer encore plus de proximité auprès des clients, grâce à un contact continu même par téléphone. L'action a été orientée vers la proximité client, l'encouragement à l'utilisation des canaux à distance et l'accompagnement dans la gestion patrimoniale à travers des solutions d'investissement et de financement sur-mesure.

Dans un contexte marqué par cette crise sanitaire et économique hors norme, Société Générale BP enregistre de bonnes performances, poursuit son plan de développement avec une augmentation du nombre de clients de 10% et des avoirs sous gestion de plus de 5%. Elle a également pleinement joué son rôle dans le cadre de l'opération « Contribution Libératoire ».

Un nouveau plan de développement privilégiant la proximité client, la proposition de valeur et l'approche conseil avec une qualité de service irréprochable est en cours de mise en place.



IV.c.1.3. Marché des Professionnels et des TPE

Le marché des professionnels et des TPE est un marché stratégique pour Société Générale Maroc. Son développement s'inscrit dans la feuille de route stratégique de la banque car ce marché constitue un relais de croissance de la banque. Il se décline en trois grands segments de marché : celui de la profession libérale, celui des commerçants et artisans et celui de la TPE.

L'année 2020 a été marquée par le lancement du programme Intelaka ayant pour objectif la promotion des créations d'entreprises et l'accompagnement des TPE de moins de 5 ans d'ancienneté. Les premiers mois de l'année ont été prometteurs en terme de nombre de demandes de financement et d'accompagnement des porteurs de projets. Société Générale Maroc a ainsi reçu près de 600 demandes de financement sur les 2 premiers mois, dont 160 accordés avec une enveloppe de 54 millions MAD. Cette dynamique globale, observée au niveau de la place, a été freinée par la crise sanitaire compte tenu du manque de visibilité des impacts sur les différents secteurs d'activité.

Durant la crise COVID-19, l'activité commerciale a été ralentie et a porté principalement sur la prise en charge des demandes de report de crédit des clients retail, y compris la TPE. Elle s'est ensuite concentrée principalement dans l'accompagnement des clients, via la distribution des crédits Damane Oxygène pour les clients TPE accusant des difficultés de trésorerie. À ce titre, Société Générale Maroc a reçu près de 2 000 demandes de financement dont la majorité ont été agréées par la banque pour une enveloppe de crédits décaissés de 240 millions MAD.

➤ Accompagnement des TPE : ouverture de l'agence 100% PRO-TPE pour une expérience client inédite

Société Générale Maroc étoffe son dispositif de proximité clients avec l'ouverture d'un espace dédié à la clientèle des Professionnels et des TPE. Bénéficiant d'un emplacement stratégique en plein cœur du quartier Maarif, l'agence Twin Center de Casablanca fait peau neuve et devient une agence au service exclusif de la clientèle des Professionnels (professions libérales, dirigeants d'entreprises, commerçants et artisans) et TPE.

Offres sur-mesure et accompagnement complet axé sur la proximité, l'écoute et le conseil forment la marque de la nouvelle agence 100% PRO-TPE.

La banque réaffirme sa volonté d'accompagner ses clients Professionnels et TPE en mettant à leur disposition un centre d'expertise en matière de financement, leasing, assurances, services de banque au quotidien... Une proposition de valeur renforcée au travers d'une approche simple et orientée client.

IV.c.1.4. Marché des Entreprises

Les premiers mois de l'année 2020 ont été marqués par une activité commerciale soutenue, portée par le dynamisme de certains secteurs productifs – essentiellement l'agro-alimentaire, la santé, l'éducation, le tourisme, l'aéronautique et la production automobile. Cependant, l'avènement de la crise Covid-19 a induit un repli auquel les entreprises ont répondu de différentes manières. Les grandes entreprises ont œuvré à assurer et préserver leurs réserves de liquidité pour contrer les effets de la crise. Tandis que les PME se sont focalisées sur la gestion de leur poste clients et le recouvrement des créances, afin de maintenir leur endettement à des niveaux maîtrisables.

Dès les prémices de la crise Covid-19, Société Générale Maroc a orienté son activité commerciale vers l'accompagnement de ses clients par des mesures destinées à atténuer les effets de la crise. En premier lieu, la banque a répondu favorablement à des milliers de demandes de report d'échéances de crédit, au bénéfice des opérateurs économiques. Elle a ensuite procédé à la mise en place des mécanismes de distribution des crédits Damane Oxygène, puis des crédits Damane Relance à l'issue du confinement.

C'est à partir du troisième trimestre 2020 que les chaînes de paiement se sont fluidifiées, se traduisant par une diminution de la demande en crédit. Toutefois, les encours de crédit d'équipement ont augmenté de 17% et ceux des crédits de promotion immobilière de 26%, durant l'exercice 2020.

Concernant les mesures d'atténuation des effets de la pandémie, le tissu économique national a pu s'appuyer sur les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat - à l'instar des financements garantis par la CCG (Caisse Centrale de Garantie) ou encore des allocations CNSS. Ces mesures ont eu un impact positif sur les entreprises structurées du secteur formel, en termes d'amortissement des effets de la crise. En revanche, les entreprises souffrant de fragilités structurelles en amont de la pandémie ont essuyé sévèrement le contrecoup de la crise, et ce en dépit des mécanismes de soutien instaurés. Cet impact négatif s'est fait particulièrement sentir au sein de certains secteurs



– en l’occurrence le tourisme et l’hôtellerie, dont l’activité peine à reprendre malgré la présence d’une demande domestique plus importante durant l’été 2020.

À moyen terme, les perspectives de croissance des entreprises reposent sur l’hypothèse d’un retour à une situation normalisée en 2021. Quelques incertitudes demeurent toutefois, en raison de certains handicaps structurels qui grèvent toujours la compétitivité des PME – notamment la problématique des délais de paiement.

La crise Covid-19 a cependant eu un effet positif en termes de renforcement de la digitalisation des services destinés aux PME. Ceci est constaté sur le plan transactionnel, avec le recours aux outils de e-banking ainsi qu’aux transactions dématérialisées, mais également sur le plan relationnel, avec le maintien de la proximité avec les clients grâce à la visio-conférence (rendez-vous B2B, organisation de webinaires à thèmes, ...). Globalement, les comportements digitaux se sont fortement renforcés parmi les clients, de même que le taux d’équipement des PME en technologies digitales.

IV.c.1.5. Marché des Grandes Entreprises

La crise sanitaire COVID-19 a fortement impacté l’ensemble des acteurs économiques au Maroc et à l’international. Dans le cadre de cette crise sans précédent, Société Générale Maroc a confirmé son engagement pour le soutien des entreprises à travers l’octroi de reports d’échéances et de crédits « Damane » prévus par le Comité de Veille Economique (CVE) et ce, en mettant en place des processus dédiés alliant fluidité et réactivité.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a maintenu sa politique d’accompagnement des entreprises publiques et des grands groupes privés marocains à travers la mise en place de plusieurs enveloppes de financements conséquentes leur permettant de poursuivre leurs programmes d’investissements et de développement confirmant ainsi, son positionnement de partenaire bancaire de référence de la clientèle Corporate.

Enfin, Société Générale Maroc a également accompagné certains de ses clients à travers la structuration de différents financements de type « LBO » et « Project Finance » dans le cadre de financement d’acquisitions ou de projets d’envergure dans des secteurs très capitalistiques.

Financement de la promotion immobilière

En 2020, la crise sanitaire inédite a eu un impact significatif sur l’activité immobilière avec le ralentissement, voire l’arrêt, de la commercialisation et de l’activité de construction pendant le confinement. Une reprise a été néanmoins constatée en fin d’année, grâce notamment aux mesures prises par l’Etat marocain pour relancer le secteur : crédits garantis par la CCG, réduction des frais d’enregistrement, suspension du référentiel de la DGI, etc.

Globalement, l’impact sur le portefeuille de Société Générale Maroc demeure limité grâce à une politique prudente d’octroi favorisant l’accompagnement de professionnels du secteur dans le cadre de projets de qualité. Ces projets ont fait preuve d’un bon niveau de résilience. Par ailleurs, consciente de l’importance du secteur pour l’économie marocaine, Société Générale Maroc a continué d’accompagner les promoteurs dans de nouveaux projets dans le respect des guidelines du groupe Société Générale, ce qui a permis une croissance de l’ordre de 20% des encours de crédits de promotion immobilière (CPI).

Financements touristiques

Durant l’exercice 2019, en matière de financements touristiques, Société Générale Maroc se différencie par une approche personnalisée de la relation en s’appuyant sur des offres adaptées aux attentes spécifiques de ses clients et sur l’expertise métier de ses collaborateurs.

En 2019, Société Générale Maroc a continué à accompagner les opérateurs évoluant dans le secteur touristique, lequel a connu une reprise mais reste caractérisé par un environnement incertain. Ainsi, plusieurs crédits d’investissements ont été mis en place au profit de clients historiques.

En 2020, le secteur du tourisme et de l’hôtellerie étant l’un des plus durement touchés par la crise sanitaire COVID 19, Société Générale Maroc s’est mobilisée pour accompagner les entreprises du secteur à travers la mise en place



de plusieurs reports d'échéances et l'octroi de crédits « Damane Relance » permettant aux établissements hôteliers de préserver l'emploi et d'accélérer la phase de redémarrage du secteur.

Financements corporate et structurés

La crise sanitaire COVID-19 a fortement impacté l'ensemble des acteurs économiques au Maroc et à l'international. Dans le cadre de cette crise sans précédent, Société Générale Maroc a confirmé son engagement pour le soutien des entreprises à travers l'octroi de reports d'échéances et de crédits « Damane » prévus par le Comité de Veille Economique (CVE) et ce, en mettant en place des processus dédiés alliant fluidité et réactivité.

Conseil en opérations haut de bilan

Forte de son expertise, SGMB s'illustre dans sa capacité à accompagner les entreprises, PME et grands groupes marocains et internationaux, dans leurs opérations de haut de bilan.

En 2020, Société Générale Maroc a accompagné le Groupe HOLMARCOM et la compagnie d'assurances ATLANTA en tant que Conseiller financier exclusif dans le cadre de l'opération de fusion- absorption ATLANTA - SANAD. Cette opération majeure, première opération du genre depuis la mise en place de la nouvelle circulaire de l'AMMC relative aux opérations et informations financières, a donné naissance à la compagnie « ATLANTASANAD Assurance », société cotée à la Bourse de Casablanca et numéro 2 de l'assurance non-vie au Maroc.

Société Générale Maroc a en outre remporté l'appel d'offres du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) dans le cadre de son nouveau programme d'émissions obligataires qui porte sur un montant total de 9 milliards MAD sur une durée de 4 ans et vise à permettre au FEC d'atteindre ses objectifs en termes d'optimisation des conditions de financement, au service du développement territorial au Maroc. Dans ce cadre, Société Générale Maroc est notamment intervenue en tant que Co-Conseiller pour l'émission obligataire du FEC d'un montant de 2 milliards MAD, réalisée en fin d'année.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a accompagné EQDOM dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, à travers la réalisation de 5 émissions en 2020 pour un montant total de 1,4 milliard MAD.

De même, Société Générale Maroc a accompagné SOGELEASE dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, dont le plafond a été porté à 4 milliards MAD, à travers la réalisation de 4 émissions en 2020 pour un montant total de 650 millions MAD.

Société Générale Maroc est également intervenue comme conseil de la société JET CONTRACTORS dans le cadre de son programme de Billets de Trésorerie.

Enfin, Société Générale Maroc a poursuivi en 2020, de façon ciblée, sa stratégie de prospection visant à se positionner en amont sur des opérations de haut de bilan potentielles.

IV.c.1.6. Activité Global Transaction & Payment Services (GTPS)

La Business Unit GTPS (Global Transactions & Payment Services) regroupe l'ensemble des expertises et services Trade Finance, de Cash Management & paiement domestiques et d'affacturage, visant l'accompagnement des clients dans la gestion de leurs flux au Maroc et à l'international.

En s'appuyant sur des équipes d'experts dédiés, une forte synergie avec le Coverage et sur une large gamme d'offres de service, la Business Unit GTPS adresse les flux de l'ensemble de la clientèle de la banque, soit :

- Pour le Corporate, l'ensemble des flux d'encaissement du chiffre d'affaires, et des dépenses d'investissement et de fonctionnement des entreprises,
- Pour le Retail, l'ensemble des revenus et des dépenses de ce segment de clientèle.





Trade finance

En 2020, Société Générale Maroc a été élue par le magazine Global Finance meilleure banque en Trade Finance au Maroc. Cette distinction est le fruit de la pertinence des choix organisationnels et opérationnels mis en œuvre au cours des dernières années, consolidés par un dispositif de pilotage opérationnel assurant un meilleur suivi de la production et des délais de traitement.

2020 a été également l'année de l'enrichissement de la plateforme digitale SOGETR@DE, en intégrant les services de transferts et de refinancement. Désormais, toutes les opérations d'import / export peuvent être initiées et suivies à distance et en toute sécurité.

Cash management & paiement domestiques

Forte de son positionnement de leader en gestion de trésorerie, Société Générale Maroc s'illustre dans sa capacité à offrir aux clients entreprises, PME et grands Corporate, une expérience unique à valeur ajoutée qui fait la différence. Un savoir-faire consacré, cette année encore, par la distinction de Société Générale Maroc en tant que meilleure banque au Maroc sur les activités Cash Management par le magazine britannique Euromoney. Ce succès récompense, l'énergie, l'innovation et l'implication dont font preuve les experts de Société Générale Maroc, en s'appuyant sur des offres sur mesure, au plus près des attentes de nos clients.

Tout au long l'année de 2020, la banque s'est inscrite dans la continuité de sa stratégie d'enrichissement de son offre digitale Entreprise à travers : L'ouverture du service « Paiement de factures » via l'outil de banque à distance SogecashNet Plus, ce qui permet aux Entreprises de s'acquitter du paiement de leurs factures en toute simplicité et sur une large gamme de facturiers (DGI, TGR, ANP...) ;

- L'enrichissement du reporting client, via la complétude des documents électroniques mis à disposition et l'adaptation des relevés aux besoins spécifiques des clients grands Corporate ;
- La refonte des offres de Télé Transmission : Sogebank ETEBAC et Sogecash EBICS.

Les résultats financiers sont au rendez-vous sur le Cash Management avec un PNB en hausse de +11%. Une bonne performance insufflée par une forte demande de la clientèle en matière de dématérialisation des flux de virements et de paiements de factures, accélérée par le contexte COVID.

Affacturage

A travers les services d'affacturage et de financement du poste clients et du poste fournisseurs, Sogefactoring s'est tenu plus que jamais aux côtés de ses clients Entreprises pour faire face au contexte de crise COVID 19, afin d'alléger leurs trésoreries et leur permettre de se concentrer sur le cœur de leurs activités.

Dans ce cadre, la banque a offert la plateforme digitale « Web Affacturage », permettant aux clients de :

- Consulter les positions clients et fournisseurs et suivre leurs états d'avancement ;
- Consulter les reportings règlements / financement ;
- Accéder aux transactions et demandes de financements.



IV.d. Evolution des indicateurs de SGMB

IV.d.1. Evolution des crédits

Analyse de la production crédits

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 2019/2020	30/06/2021	Var 2020/S1 2021	Part 2018	Part 2019	Part 2020	Part #####
Clientèle commerciale	5 011	6 872	37%	10 097	47%	3 325	-67,1%	52,0%	58,5%	74,72%	61,88%
▪ Crédit moyen terme	5 011	6 872	37%	10 097	47%	3 325	-67,1%	52,0%	58,5%	74,72%	61,88%
Clientèle privée	4 627	4 883	6%	3 416	-30%	2 048	-40,0%	48,0%	41,5%	25,28%	38,12%
▪ Prêt personnel ordinaire	2 136	2 262	6%	1 393	-38%	823	-40,9%	22,2%	19,2%	10,31%	15,32%
▪ Prêt personnel immobilier	2 491	2 621	5%	2 023	-23%	1 225	-39,4%	25,8%	22,3%	14,97%	22,80%
TOTAL crédits	9 638	11 755	22%	13 513	15%	5 373	-60,2%	100,0%	100,0%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

A fin 2019, le total de la production de crédit augmenté de 22% (+2 117 MMAD) par rapport à 2018 pour s'établir à 11 755 MMAD. Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

- ✓ La hausse de 37% des crédits à destination de la clientèle commerciale qui passent de 5 011 MMAD en 2018 à 6 872 MMAD en 2019.
- ✓ La hausse de 6% (+256 MMAD) de la production de crédit à destination de la clientèle privée liée à la hausse de la production des prêts personnels immobiliers (+130 MMAD) ainsi que la hausse de la production de prêts personnels ordinaires (+126 MMAD).

A fin 2020, le total de la production de crédit augmenté de 15% (+1 758 MMAD) par rapport à 2019 pour s'établir à 13 513 MMAD. Cette hausse s'explique principalement par les éléments suivants :

- ✓ La hausse de 75% des crédits à destination de la clientèle commerciale qui passent de 6 872 MMAD en 2019 à 10 097 MMAD en 2020.
- ✓ La baisse de -30% (-1 467 MMAD) de la production de crédit à destination de la clientèle privée liée à la baisse de la production des prêts personnels immobiliers (-598 MMAD) ainsi que la baisse de la production de prêts personnels ordinaires (-869 MMAD).

Au 30/06/2021, le total de la production de crédit est en baisse de -60% (- 8 140 MMAD) par rapport à 2020 pour s'établir à 5 373 MMAD. Cette baisse s'explique principalement par les éléments suivants :

- ✓ La baisse de -67% des crédits à destination de la clientèle commerciale qui passent de 10 097 MMAD en 2020 à 3 325 MMAD en juin 2021 en raison d'un effet de base défavorable lié à deux opérations importantes réalisées au S1 2020 pour 3 Mds MAD.
- ✓ La baisse de -40% (-1 368 MMAD) de la production de crédit à destination de la clientèle privée.



Analyse de l'encours des crédits

Au cours des trois dernières années, l'encours total des crédits y compris les créances sur les établissements de crédit et assimilés enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 2019/2020	30/06/2021	Var 2020/S1 2021	Part 2018	Part 2019	Part 2020	Part 30/06/2021
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 193	7 755	-23,9%	6 698	-13,6%	7 601	13%	14%	10%	8%	9%
Créances sur la clientèle	63 403	71 120	12,2%	72 160	1,5%	75 303	4%	86%	90%	92%	91%
▪Crédits de trésorerie et à la consommation	19 334	23 519	21,6%	24 112	2,5%	27 525	14%	26%	30%	31%	33%
▪Crédits à l'équipement	17 784	19 772	11,2%	20 315	2,7%	19 251	-5%	24%	25%	26%	23%
▪Crédits immobiliers	19 898	21 755	9,3%	22 879	5,2%	23 168	1%	27%	28%	29%	28%
▪Autres crédits	6 386	6 074	-4,9%	4 854	-20,1%	5 358	10%	9%	8%	6%	6%
<i>Dont Créances en souffrance</i>	3 155	2 926	-7,3%	3 507	19,9%	4 417	26%	4%	4%	4%	5%
<i>Dont Intérêts courus à recevoir</i>	276	301	9,2%	324	7,6%	372	15%	0%	0%	0%	0%
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	6 607	6 872	4,0%	7 335	6,7%	7 728	5%	9%	9%	9%	9%
Total crédits y compris les créances sur EC et assimilés	73 596	78 875	7,2%	78 858	0,0%	82 904	5%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2019, l'encours de crédit enregistre une hausse de 7,2% pour s'établir à 78 875 MMAD contre 73 596 MMAD en 2018 expliqué principalement par :

- ✓ La baisse de -23,9% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui passent de 10 193 MMAD en 2018 à 7 755 MMAD en 2019 expliquée principalement par la baisse des dépôts ponctuels de SGMB auprès des correspondants à l'étranger.
- ✓ La hausse de 12,2% des créances sur la clientèle qui passent de 63 403 MMAD en 2018 à 71 120 MMAD en 2019 en raison de :
 - La hausse de 21,6% de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation (19 334 MMAD ➔ 23 519 MMAD) expliquée principalement par la hausse des crédits à l'importation ;
 - La baisse de -4,9% de l'encours des autres crédits (6 386 MMAD ➔ 6 074 MMAD) composés principalement des créances en souffrances et des créances à l'affacturage. Cette baisse s'explique principalement par une hausse des provisions ;
 - La hausse de 11,2% de l'encours des crédits à l'équipement qui sont passés de 17 784 MMAD en 2018 à 19 772 MMAD en 2019 ;
 - La hausse de 9,3% de l'encours des crédits immobiliers qui sont passés de 19 898 MMAD en 2018 à 21 755 MMAD en 2019.

En 2020, l'encours de crédit enregistre a stagné pour s'établir à 78 858 MMAD contre 78 875 MMAD en 2019 expliqué principalement par :



- ✓ La baisse de -30% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui passent de 7 755 MMAD en 2019 à 6 698 MMAD en 2020 expliquée principalement par la baisse des dépôts ponctuels de SGMB auprès des correspondants à l'étranger.
- ✓ La hausse de 1,5% des créances sur la clientèle qui passent de 71 120 MMAD en 2019 à 72 160 MMAD en 2020 en raison de :
 - La hausse de 2,5% de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation (23 519 MMAD → 24 112 MMAD) expliquée principalement par la hausse des crédits à l'importation ;
 - La baisse de -20,1% de l'encours des autres crédits (6 074 MMAD → 4 854 MMAD) composés principalement des créances en souffrances et des créances à l'affacturage. Cette baisse s'explique principalement par une hausse des provisions ;
 - La hausse de 2,7% de l'encours des crédits à l'équipement qui sont passés de 19 772 MMAD en 2019 à 20 315 MMAD en 2020 ;
 - La hausse de 5,2% de l'encours des crédits immobiliers qui sont passés de 21 755 MMAD en 2019 à 22 879 MMAD en 2020.

A fin 2020, l'encours de crédit stagne pour s'établir à 78 858 MMAD contre 78 875 MMAD en 2019 ceci est expliqué principalement par la stagnation des différents types de crédits.

Au 30/06/2021, l'encours de crédit enregistre une hausse de 5% par rapport au 31/12/2020 pour s'établir à 82 904 MMAD contre 78 858 MMAD en 2020 expliqué principalement par :

- ✓ La hausse de +13% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui passent de 6 698 MMAD en 2020 à 7 601 MMAD au 30 juin 2021 ;
- ✓ La hausse de 4% des créances sur la clientèle qui passent de 72 160 MMAD en 2020 à 75 303 MMAD au 30 Juin 2021 en raison de :
 - La hausse de 14% de l'encours des crédits de trésorerie et à la consommation qui passent de 24 112 MMAD en 2020 à 27 525 MMAD au 30 Juin 2021 ;
 - La hausse de +10% de l'encours des autres crédits qui passent de 4 845 MMAD en à fin 2020 à 5 358 MMAD au 30 Juin 2021 composés principalement des créances en souffrances et des créances à l'affacturage ;
 - La baisse de -5% de l'encours des crédits à l'équipement qui sont passés de 20 315 MMAD en 2020 à 19 251 MMAD en Juin 2021 ;
 - La hausse de +1% de l'encours des crédits immobiliers qui sont passés de 22 879 MMAD en 2020 à 23 168 MMAD en Juin 2021.

IV.d.2. Évolution des dépôts

Au cours des trois dernières années, l'encours total des dépôts hors dettes sur les établissements de crédits et assimilés enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 2019/2020	30/06/2021	Var 2020/S1 2021	Part 2018	Part 2019	Part 2020	Part 30/06/2021
Comptes à vue créditeurs	43 582	44 076	1%	48 023	9%	48 713	1%	68%	68%	72%	73%
Comptes d'épargne	9 714	9 846	1%	10 080	2%	10 163	1%	15%	15%	15%	15%
Dépôts à terme	6 551	6 652	2%	5 143	-23%	4 431	-14%	10%	10%	8%	7%
Autres comptes créditeurs	3 735	3 778	1%	3 153	-17%	3 329	6%	6%	6%	5%	5%
Intérêts courus à payer	69	71	3%	1	-99%	13	1200%	0%	0%	0%	0%
Total dépôts hors dettes sur EC et assimilés	63 651	64 424	1%	66 400	3%	66 649	0%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

A fin 2019, l'encours total des dépôts enregistre une hausse de 1% (772 MMAD) pour s'établir à 66 424 MMAD contre 63 651 MMAD en 2018 expliquée principalement par :



- ✓ La hausse de 1% des comptes à vue créditeurs qui passent de 43 582 MMAD en 2018 à 44 076 MMAD en 2019 avec une hausse des pensions clientèles au jour le jour de +800 MMAD ;
- ✓ La hausse de 1% des comptes d'épargne qui s'établissent à 9 846 MMAD en 2019 contre 9 714 en 2018 ;
- ✓ La hausse de 2% des dépôts à terme qui passent de 6 551 MMAD en 2018 à 6 652 MMAD en 2019 ;
- ✓ La hausse de 1% des autres comptes créditeurs (3 735 MMAD → 3 778 MMAD) composés principalement d'opérations clientèles en instance (Provisions pour chèques certifiés, virements en instance, montants de recouvrement ...).

A fin 2020, l'encours total des dépôts enregistre une hausse de 3% pour s'établir à 66 400 MMAD contre 64 424 MMAD en 2019 expliquée principalement par :

- ✓ La baisse de 23% des dépôts à terme;
- ✓ La baisse de 17% des autres comptes créditeurs composés principalement de d'opérations clientèle en attente de dénouement.

Au 30 Juin 2021, l'encours total des dépôts stagne pour s'établir à 66 649 MMAD contre 66 400 MMAD en 2020 expliquée principalement par :

- ✓ La baisse de -14% des dépôts à terme;
- ✓ La hausse de +6% des autres comptes créditeurs composés principalement d'opérations clientèle en attente de dénouement.

IV.d.3. Évolution des dettes envers les établissements de crédits

Au cours des trois dernières années, le total des dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 2019/2020	30/06/2021	Var 2020/S1 2021	Part 2018	Part 2019	Part 2020	Part S1 2021
Comptes à vue	251	181	-28%	1 046	>100%	1 083	3,55%	59%	4%	31%	16%
Emprunts	55	3 209	>100%	2 159	-33%	5 477	153,67%	13%	68%	65%	83%
Autres dettes	121	1 329	>100%	120	-91%	49	-59,26%	28%	28%	4%	1%
Intérêts courus à payer	0	8	-	1	-88%	1	-46,30%	0%	0%	0%	0%
Total des dettes envers les établissements de crédits	427	4 727	>100%	3 326	-30%	6 609	98,71%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

A fin 2019, le total des dettes envers les établissements de crédit enregistre une hausse significative de +4 300 MMAD pour s'établir à 4 727 MMAD contre 427 MMAD en 2018 expliquée principalement par un recours plus important aux emprunts interbancaires (y compris en devise) suite à la hausse des engagements de la banque détaillée ci-dessous :

- ✓ La hausse des comptes à vue qui passent de 251 MMAD en 2018 à 1 231 MMAD en 2019 ;
- ✓ La hausse des emprunts auprès des établissements des crédits qui s'établissent à 3 209 MMAD en 2019 contre 55 en 2018.

A fin 2020 le total des dettes envers les établissements de crédit enregistre une baisse significative de 30% expliquée principalement par :

- ✓ La baisse de 22% des comptes à vue qui expliquée principalement par les comptes NOSTRO ;
- ✓ La baisse significative de 34% des emprunts en raison de besoins de trésorerie importants pour le financement de l'activité.



A 30 Juin 2021 le total des dettes envers les établissements de crédit enregistre une hausse significative de 99% expliquée principalement par un effet de base favorable en 2020 sur les emprunts en hausse de 154%. Cette forte hausse des emprunts est compensée par une baisse des autres dettes.

Évolution des ressources de financement

Au cours des trois dernières années, le total des ressources de financement enregistre les évolutions suivantes :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 2019/2020	30/06/2021	Var 2020/S1 2021	Part 2018	Part 2019	Part 2020	Part S1 2020
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	427	4 727	>100%	3 326	-30%	6 609	99%	1%	6%	4%	8%
Dépôts de la clientèle	63 651	64 424	1%	66 536	3%	66 649	0%	85%	78%	80%	77%
Dettes subordonnées	4 104	2 133	-48%	2 132	0%	2 116	-1%	5%	3%	3%	2%
Titres de créances émis	6 857	11 414	66%	10 822	-5%	11 020	2%	9%	14%	13%	13%
Total Ressources	75 039	82 699	10%	82 816	0%	86 394	4%	100%	100%	100%	100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – activité sociale

En 2019, le total des ressources enregistre une hausse de +7 659 MMAD pour s'établir à 82 699 MMAD contre 75 039 MMAD en 2018 expliquée principalement par la hausse des titres de créances émis qui s'établissent à 11 414 MMAD en 2019 contre 3 772 en 2018 (+66%).

En 2020, le total des ressources stagne pour s'établir à 82 816 MMAD. Cela s'explique principalement par :

- ✓ La baisse des dettes envers les établissements de crédits et assimilés de 30%
- ✓ L'effet de compensation entre les variations des différentes dettes.

En Juin 2021, le total des ressources est en hausse de +4% pour s'établir à 86 394 MMAD par rapport à 82 816 MMAD. Cela s'explique principalement par :

- ✓ La forte hausse des dettes envers les établissements de crédits et assimilés de +99%
- ✓ L'effet de compensation entre les variations des différentes dettes.

IV.d.4. Taux de Transformation

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du taux de transformation sur la période 2018- S1 2021 :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	30/06/2021	Var 2020/S1 2021
Créances sur la clientèle (1)	63 403	71 120	12%	72 160	1%	75 303	4%
Dépôts de la clientèle (2)	63 651	64 424	1%	66 536	3%	66 649	0%
Taux de transformation (1)/(2)	99,6%	110,4%	+1078 pts	108,5%	-194 pts	113,0%	+ 453 pts

A fin 2019, le taux de transformation s'est situé à 110,4%, en hausse de +1078 points, tiré par une hausse des créances sur la clientèle à hauteur de 12%.

A fin 2020, le taux de transformation s'est situé à 108,5%, tiré par une hausse des créances sur la clientèle.

Au 30 Juin 2021, le taux de transformation s'est situé à 113,0%, tiré par une hausse des créances sur la clientèle.



V. Informations environnementales et sociales

V.a. Employeur responsable

Veiller à la qualité de la vie au travail, à la diversité et au développement professionnel des équipes est un facteur essentiel pour encourager l'engagement des collaborateurs et gagner en performance. La politique RSE de SGMB appose une vision ouverte, volontariste et mobilisatrice auprès de tous ceux qui ont envie d'avoir un impact positif sur le monde.

SGMB s'engage, avec l'ensemble de ses parties prenantes, pour que son développement concilie progrès économique, social et sociétal, sans oublier la composante environnementale. Elle veille à offrir à ses collaborateurs un environnement de travail qui favorise leur épanouissement mais aussi leur contribution à la performance de l'entreprise. La démarche de SGMB d'employeur responsable s'exprime au travers de guidelines claires et transparentes : attention portée à l'égalité hommes-femmes, une politique de recrutement dynamique et évolutive, dialogue social ouvert, veille à la sécurité des collaborateurs, politique de formation structurée et efficiente, actions en faveur du bien-être au travail...

Tout au long de l'année 2020, une attention particulière a été portée à la gestion du capital humain. Le secteur bancaire ayant été considéré comme un secteur vital pour l'économie, la continuité d'activité a été assurée, dans des conditions difficiles et dans un environnement anxiogène.

Outre l'appropriation des mesures sanitaires, de nouvelles organisations du travail sont venues perturber les schémas classiques de fonctionnement, nécessitant une grande capacité d'adaptation à tous les niveaux. A cet égard, la dimension RH a démontré toute son importance dans la gestion de la crise sanitaire.

L'accompagnement des collaborateurs et la notion de management de proximité ont plus que jamais été au centre de la politique RH. Pour autant, les chantiers ouverts précédemment ont été poursuivis, afin de favoriser la mise en œuvre d'une politique RH efficiente, reposant sur un projet social pertinent qui prépare l'avenir du Groupe et pérennise ses compétences.

V.b. Environnement

Rétrospective 2020

Consciente des enjeux environnementaux, Société Générale Maroc poursuit ses actions pour compte propre, visant la réduction de son empreinte énergétique et la préservation des ressources naturelles. Ses initiatives éco-responsables traduisent également sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (société civile, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.

V.b.1. Réduire l'empreinte énergétique pour compte propre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsable du phénomène de réchauffement climatique, est au cœur des enjeux de la transition énergétique. Acteur engagé et responsable, Société Générale Maroc s'est engagée dans une politique volontariste d'efficacité énergétique qui touche tous les aspects de sa consommation, à travers ses activités comme de son exploitation courante.

- **Le papier** est le premier consommable utilisé par les activités de services. Il représente un enjeu économique significatif et un thème environnemental sensible (gestion des déchets, lutte contre le changement climatique et la pollution). Depuis plusieurs années, la société de nettoyage veille au tri du papier en vue de recyclage. Par ailleurs, la rationalisation du parc reprographie menée au niveau du siège et des agences avec le déploiement de machines multifonctions permet notamment la réduction de la consommation papier, électricité et autres consommables et engendre l'instauration de bonnes pratiques (impression automatique en recto / verso) et le monitoring des équipements.
- **Le transport**, autre source polluante fait l'objet d'une surveillance particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité. Les réunions en conférence téléphonique ou visioconférence sont de plus en plus préconisées. À cet égard, la crise pandémique a contribué à accélérer les bonnes pratiques.
- **L'éclairage** est aussi une source importante de consommation énergétique. C'est pourquoi Société Générale Maroc a procédé au remplacement de l'éclairage classique à base de luminaires à tube fluorescent de ses sites centraux et de l'éclairage extérieur LED pour le relamping signalétique de 263 agences. Par ailleurs, en 2020 une initiative a été prise pour procéder à l'alimentation solaire de totems distants (14) dans l'objectif d'économie d'énergie et de réduction des coûts de maintenance.



- **Infrastructures informatiques** : la Direction des Systèmes d'Information s'est dotée d'une stratégie pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux, à travers l'amélioration du pilotage des données de consommation d'énergie (Data Center, client léger, veille technologique & analyse annuelle des équipements).

V.b.2. Contribuer à la diffusion des initiatives éco-responsables

Société Générale Maroc s'investit également pour sensibiliser, associer voire inciter les parties prenantes à prendre part aux actions en faveur de la protection de l'environnement.

➤ Sensibilisation des collaborateurs aux Eco-reflexes

Dans le cadre de la réduction de l'empreinte écologique des activités de la banque, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des collaborateurs. Celles-ci portent sur les éco- gestes à adopter sur le lieu du travail, visant à réduire les consommations d'eau, d'énergie et de papier.

➤ Partenariat avec la fondation sociale Oum Keltoum

Société Générale Maroc a contribué à la création d'un jardin de permaculture dans le centre culturel El Ghali situé à Sidi Moumen pour initier les jeunes du quartier à l'écologie, au développement durable et à la protection de l'environnement. L'objectif est de sensibiliser les jeunes, au civisme, au respect de l'environnement, de leur faire prendre conscience des conséquences de l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture et de les initier aux métiers de l'agriculture Bio.

➤ Soutien de la fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement

En 2020, la Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, dont les cibles principales sont les générations d'avenir, qu'elle travaille à sensibiliser et à éduquer aux valeurs et aux comportements du développement durable. L'objectif est de former des générations éco-responsables en éveillant la curiosité des jeunes et en les amenant à prendre conscience de leurs responsabilités individuelle et collective vis-à-vis de l'environnement.

➤ Installation d'une centrale solaire à l'agence de Ouarzazate, pour une agence écoresponsable

Société Générale Maroc a équipé son agence de Ouarzazate d'une centrale solaire pour l'autoalimenter en électricité verte. Cette initiative permet de subvenir au besoin de consommation électrique de l'agence de façon « verte » tout en assurant une économie substantielle des charges de fonctionnement de l'agence. Elle s'appuie sur un système basé sur une nouvelle génération d'onduleurs intelligents, distingués par une haute technologie permettant à la fois l'économie d'énergie et la communication de données intégrées, afin d'assurer en temps réel, la surveillance à distance (Portail WEB) du comportement de la centrale solaire. Depuis sa mise en exploitation, il est enregistré 50% d'économie sur la facture annuelle, traduite par une production de 15 324 KWh d'électricité verte soit une réduction de 11 tonnes des émissions CO2.

➤ Société Générale Maroc redonne vie à ses bâches publicitaires

Dans une démarche éco-responsable et éco-citoyenne, Société Générale Maroc a fait appel à un spécialiste de la gestion des opérations d'upcycling pour donner une seconde vie à ses bâches publicitaires en les transformant en cartables et troussees scolaires en faveur des enfants de l'Association SOS Villages. Cette première opération a permis de produire 650 cartables scolaires et 650 troussees.

Les bâches publicitaires font partie des supports de communication éphémères malgré la durée de vie des matériaux utilisés. C'est en partant de ce constat que Société Générale Maroc a envisagé de les faire changer d'univers et d'usage en les recyclant en cartables et troussees scolaires. Une initiative frugale et solidaire qui illustre la volonté de la banque d'agir pour le bien commun.

Société Générale Maroc réaffirme ainsi son engagement et son implication sur le plan social et environnemental avec des initiatives à impact positif sur la société.

V.c. Social

➤ Une politique de recrutement dynamique et évolutive

Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, mais aussi le renouvellement et l'évolution des compétences, SGMB adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.



Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de SGMB s'appuie sur de nouvelles fonctionnalités apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.

➤ **Une politique de fidélisation par la valorisation du capital humain**

La valorisation des compétences des collaborateurs est au cœur des priorités de la politique de gestion des ressources humaines.

En 2020, SGMB a une nouvelle fois démontré son engagement pour la valorisation de son capital humain, en plaçant le développement du savoir-faire et du savoir-être de ses collaborateurs au centre de ses priorités. En effet, la banque s'attache à déployer une politique active de management de proximité, ainsi que de promotion et de mobilité interne.

L'accent est mis sur la fidélisation des talents et la volonté de satisfaire les projets professionnels des collaborateurs, de façon à susciter leur motivation et leur engagement. La poursuite de cet objectif passe par un suivi de proximité afin d'accompagner chaque collaborateur en terme de montée en compétences et de perspectives d'évolution.

Chaque année, les collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation de leurs réalisations et compétences, sur la base d'objectifs opérationnels et comportementaux, clairement fixés et partagés au préalable. Cet entretien mené avec le Manager est l'occasion de faire un bilan concret, factuel et argumenté de l'exercice écoulé et des attentes en terme d'évolution de carrière.

Les collaborateurs bénéficient également d'entretiens individuels de gestion de carrière menés avec les HRPB (Human Ressources Business Partners), qui permettent d'ouvrir les perspectives d'évolution en fonction des profils, compétences et opportunités. Cette démarche de proximité permet de fidéliser les collaborateurs en leur proposant des parcours de carrière qui répondent à leurs attentes.

➤ **Un cadre et un environnement de travail favorisant un dialogue social équilibré et constructif, veillant à la sécurité des collaborateurs**

L'implication des collaborateurs dans le dialogue social est essentiel. Pour cela, SGMB veille à entretenir un climat d'écoute, de respect des points de vue et de transparence vis-à-vis des partenaires sociaux. La banque agit dans le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective.

Les indicateurs RH reflètent un climat social sain, ainsi que l'application d'un sens de responsabilité et de constante vigilance, notamment en termes d'hygiène et de santé. Ces indicateurs se présentent comme suit :

Nombre de représentants du personnel	132 personnes (délégués du personnel et représentants syndicaux confondus)
Nombre de réunions effectuées par les représentants du personnel	En terme de réunions légales, 2 comités d'entreprise et 6 comités « Hygiène et Sécurité »
Nombre de jours de grève	0
Nombre de licenciements	10
Nombre de litiges sociaux	15
Nombre de démissions	110
Nombre d'accidents du travail	21

➤ **Le développement des compétences et des expertises en 2020**

Société Générale Maroc place le développement des connaissances, des compétences, des aptitudes et de l'engagement envers l'organisation au cœur de la stratégie de fidélisation de son capital humain. Elle propose un programme de formation qualitatif et diversifié, visant à renforcer l'expertise et les compétences de chaque collaborateur.

En 2020, le programme de formation a permis de dispenser plus de 65 000 heures de formation, dont 27 000 heures de formation en format digital.



Plus de 2000 collaborateurs (soit plus de 60% des collaborateurs de Société Générale Maroc) ont bénéficié d'au moins une formation, en adéquation avec leur parcours professionnel et/ou domaine de compétence. Ces formations ont bénéficié à 2/3 aux collaborateurs Réseau et 1/3 à ceux des entités centrales.

Parallèlement, en phase avec la transformation digitale de la banque et compte-tenu du contexte pandémique imposant un ensemble de contraintes logistiques et organisationnelles, la formation est passée par une phase de réajustement qui s'est avérée être une opportunité pour accélérer le processus d'acculturation au digital-learning. L'ensemble des collaborateurs ont bénéficié de formations E-learning soit en modules obligatoires couvrant les sujets de culture de conduite, conformité, risques et contrôles (12 E-learning), soit en préparation ou complément à des formations en présentiel dans le cadre des nouveaux parcours en blended Learning mixant des modalités présentielles, e-learning, parcours digitaux, classes virtuelles et vidéos-Learning (plus de 17 parcours digitaux, E-learning et Mooc certifiant ont été distribués à des populations cibles définies).

Les programmes de formation diplômantes se sont poursuivis tout au long de l'année 2020.

L'année 2020 a été marquée par :

- L'offre interbancaire EMMB (Exécutive Master Management Bancaire) dispensée par l'UIR (Université Internationale de Rabat), en présentiel et en distanciel sur une durée de 2 ans ;
- L'offre « Licence préparatoire aux études bancaires », conçue en partenariat avec l'UIR (Université Internationale de Rabat) en présentiel et en distanciel sur une durée d'une année, qui dispense une base solide en termes de compétences bancaires, financières et commerciales ;
- La réforme de l'offre interbancaire de Brevet Bancaire, visant à améliorer la démarche pédagogique, à enrichir les programmes et actualiser les contenus. L'offre ainsi upgradée se déroule sur 2 ans et porte désormais le nom de « Diplôme des métiers de banque ».

Les nouvelles recrues de Société Générale Maroc ont bénéficié de la généralisation du parcours d'onboarding «Starting», qui vise à favoriser une intégration rapide et fluide et un alignement avec les valeurs de l'entreprise qui nourrit leur sentiment d'appartenance.

Les parcours métiers ont quant à eux été revus pour s'adapter à l'évolution des différents besoins et périmètres d'activités.

Tableau récapitulatif des formations

	2018	2019	2020
Nombre de formations (participants avec doublons)	23 989*	23 934	25 062
Durée des formations en heures	96 448	81 102	65 843
Nombre de participants (sans doublons)	3 262	1 712**	3 269

Source : SGMB

(*) Y compris les formations digitales

➤ Démarche « Academy » & formations métiers

L'approche « Academy » est une pédagogie centrée sur l'apprenant ayant pour objectif de :

- Accompagner la progression du collaborateur par une offre de formation différenciée selon son niveau d'expertise sur un métier ;
- Développer des compétences individuellement et collectivement en cohérence avec l'évolution des besoins business ;
- Enrichir l'offre par des modalités d'apprentissage différentes et complémentaires.

En 2020, des parcours de formation ont été conçus en collaboration avec la Business Unit Retail, répondant aux exigences de la Retail Academy en matière de pédagogie et adaptés à la revue stratégique 2020, de manière à permettre aux collaborateurs d'acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise de leurs fonctions, mais aussi de s'engager dans une démarche d'expertise et de qualité de service.

A cet effet, plusieurs formations ont été conçues et déployées, comprenant notamment onze parcours de prise de poste pour les Chargés d'Accueil (CA), Conseillers de Clientèle Privée (CCP), Conseillers de Clientèle Professionnelle (CCPRO), Conseillers de Clientèle TPE (CCTPE), Directeurs Agence des Agences Multi-Sites...;

Concernant les Academy Siège, 148 collaborateurs ont été accompagnés par des formations en 2020 :



- COO Academy : 42 collaborateurs formés dans le cadre de prise de poste et formation continue, essentiellement les chefs et directeurs de projets (167 jours de formation dont 56 en présentiel et 111 jours en distanciel) ;
- GTPS Academy : pour la filière internationale, 48 personnes dont 37 Chargés d'Opérations à l'International et 11 Responsables Trade Center, ont bénéficié à distance d'un assessment de profil en vue d'identifier les besoins en formation continue. Les assessments ont porté sur l'évaluation de la connaissance métier et les soft skills. ;
- DIG Academy : 20 collaborateurs ont été formés dans le cadre de prise de poste et 4 collaborateurs ont bénéficié d'une formation certifiante (Inspecteurs), tous à distance ;
- CORPO Academy : 34 collaborateurs (Responsables et Chargés d'Affaires) ont été formés dans le cadre de la formation continue.

Le programme Multi-filiales « CAP Afrique » au profit de la population Corporate (commerciale et risque) s'est poursuivi en 2020 avec une session en présentiel au profit de 44 participants issus de 12 filiales du groupe Société Générale en Afrique (dont 12 participants pour le Maroc) et deux sessions en classes virtuelles avec un nouveau dispositif CAP AFRIQUE Certification au profit de 17 participants issus de 11 filiales (dont 5 Marocains).

➤ Accompagnement « gestion de crise »

Pour soutenir les collaborateurs durant la crise pandémique, quatre leviers ont été actionnés afin de participer à l'effort collectif de gestion de la crise :

- Production de 24 capsules vidéo sur l'intelligence émotionnelle, afin d'aider les collaborateurs à surmonter les effets de la crise sur leurs vies personnelle et professionnelle.
- Animation de 30 séances CODEV pour 80 collaborateurs et managers du réseau, siège et filiales, visant à assister les collaborateurs en difficulté pour dépasser la crise.
- Organisation de 10 séances de coaching individuel en faveur des managers et collaborateurs en situations psychologique difficile.
- Animation d'un webinaire en visioconférence en faveur de l'association Marocaine des Coaches Personnels et Professionnels.

➤ Le recrutement

Dans un contexte sectoriel de plus en plus concurrentiel, le groupe SGMB a maintenu une politique de recrutement active afin d'accompagner le développement de ses activités et l'extension de son réseau d'agences.

Afin de rejoindre les standards internationaux en matière RH, la Direction des Ressources Humaines a vu son organisation se transformer avec la fusion des départements Recrutement et Gestion de Carrière. Ainsi a vu le jour une nouvelle fonction : Human Resources Business Partner (HRBP). Cette nouvelle organisation permettra une gestion individuelle plus proche des collaborateurs, un interlocuteur unique dédié pour répondre de manière personnalisée aux différents besoins RH : recrutement, accompagnement, mobilité, gestion de carrière, conseil en formation et en management. Les spécialistes RH permettront un meilleur suivi de chaque collaborateur dans la construction de son parcours professionnel et ce tout au long de son évolution de carrière. Dans le même esprit, des comités de carrières ont été instaurés au niveau du siège et dans les régions pour plus de proximité avec les collaborateurs.

Dans l'objectif d'accompagner la mobilité interne de ses collaborateurs avec davantage de visibilité et de transparence, la Direction des Ressources Humaines a mis à la disposition des collaborateurs une bourse de l'emploi - un nouvel outil accessible sur Intranet - leur permettant de rechercher, postuler et suivre les candidatures pour les postes ouverts et disponibles à la banque, en adéquation avec leurs projets professionnels.

Par ailleurs, le Groupe SGMB poursuit la consolidation de la marque employeur, en entretenant des relations étroites avec de nombreux établissements de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, universités...). Il s'est attaché à développer la notoriété et l'attractivité de la marque employeur en assurant une présence au travers de diverses opérations de proximité, en face à face (participations aux forums de recrutement) ou par Internet.

Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, le renouvellement et l'évolution des compétences, Société Générale Maroc adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller



à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de Société Générale Maroc s'appuie sur de nouvelles fonctionnalités apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.

En 2020, Société Générale Maroc a recruté 98 nouveaux collaborateurs, dont 49% de femmes, traduisant un effort de féminisation des effectifs.

V.c.1. Effectif de SGMB

Le personnel de la Banque (hors filiales) se présente comme suit sur les trois dernières années :

	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Effectif total	3 336	3 348	0,4%	3 286	-1,8%
Direction et Cadres	1 895	1 976	4,3%	1 998	1,1 %
Gradés	1 245	1 251	0,5%	1 227	-1,9%
Employés	196	121	-38,3%	61	-49,6%
Nombre de départs	204	228	11,8%	158	-30,7%
Turnovers	6,3%	6,8%	+50 pbs	4,7%	-210 pbs
Taux d'encadrement	57%	59%	+200 Pbs	61%	+200 pbs

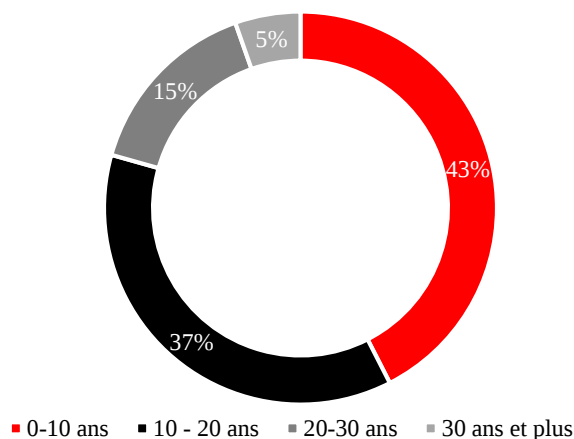
Source : SGMB

En 2020, l'effectif global de SGMB s'élève à 3 286 (contre 3 348 en 2019) soit une baisse de -1,8% par rapport à 2019.

En 2019, l'effectif global de SGMB s'élève à 3 348 (contre 3 336 en 2018) soit une hausse de 0,4% par rapport à 2018.

La répartition des effectifs par ancienneté en 2020 :

Répartition des effectifs par ancienneté en 2020



Le personnel de la Banque (hors filiales) est réparti selon les contrats suivants :

Répartition par nature de contrats	Effectif 2018	Effectif 2019	Effectif 2020
CDI	3 267	3 296	3 272
<i>Part CDI</i>	<i>97,9%</i>	<i>98,4%</i>	<i>99,6%</i>
ANAPEC	69	52	14
<i>Part ANAPEC</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,6%</i>	<i>0,4%</i>
TOTAL	3 336	3 348	3 286

Source : SGMB

La répartition du personnel (hors filiales) par genre se présente comme suit :

Répartition par genre	Effectif 2018	Effectif 2019	Var 18/19	Effectif 2020	Var 19/20
Femmes	1 268	1 310	3%	1 299	-0,84%
<i>en %</i>	<i>38%</i>	<i>39%</i>	<i>-</i>	<i>40%</i>	<i>-</i>
Hommes	2 068	2 038	-1,5%	1 987	-2,50%
<i>en %</i>	<i>62%</i>	<i>61%</i>	<i>-</i>	<i>60%</i>	<i>-</i>
TOTAL	3 336	3 348	0,4%	3 286	-1,85%

Source : SGMB

L'effectif féminin connaît une augmentation constante au fil des années, représentant 40% de l'effectif total en 2020 (contre 39% en 2019 et 38% en 2018).

La répartition du personnel par branche d'activité se présente comme suit :

Répartition Siège/Réseau/Filiales	Effectif 2018	Effectif 2019	Effectif 2020
Effectif - Siège	1 151	1 185	1 164
Effectif - Réseau	2 185	2 163	2 122
Effectif - Filiales	90	92	85
TOTAL Effectif	3 426	3 440	3 371

Source : SGMB

La structure de l'effectif se présente comme suit :

Structure de l'effectif	2018	2019	2020
Recrutements	322	242	94
Démissions	134	228	108
Sorties en retraite	51	31	29
Révocations	-	-	-
Détachements	-	-	-

La structure des recrutements par catégorie se présente comme suit :

Recrutements par catégories	2018	2019	2020
Direction et Cadres	197	184	86
Gradés	120	57	8
Employés	5	1	0
TOTAL recrutements	322	242	94

Source : SGMB

A fin 2020, les cadres représentent près de 91,5% contre 8,5% de gradés.

A fin 2019, les cadres représentent près de 76,0% contre 23,6% de gradés.



La structure des démissions par catégorie se présente comme suit :

Structure des démissions par catégories	2018	2019	2020
Direction et Cadres	92	171	86
Gradés	20	49	20
Employés	22	8	2
TOTAL Démissions	134	228	108

Source : SGMB

La structure des licenciements par catégorie se présente comme suit :

Structure des licenciements par catégories	2018	2019	2020
Direction et Cadres	2	2	2
Gradés	1	-	2
Employés	3	-	-
TOTAL licenciements	6	2	4

Source : SGMB

Indicateurs divers :

Indicateurs divers	2018	2019	2020
Nombre de représentant personnel	132	132	132
Nombre jours de grève	-	-	-
Nombre d'accidents de travail	-	-	17
Licenciements	6	2	4
Révocations	-	-	-
Détachements	-	-	-

Source : SGMB

A la date d'établissement du présent document de référence, Société Générale Marocaine de Banques n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses d'ordre social.

V.c.2. Politique de rémunération

La politique globale de rémunération s'inscrit dans un processus large de gestion des ressources humaines au service des différentes lignes métiers de la banque. Cette dernière a été approuvée lors du Comité de Rémunération.

Le principal objectif d'une politique de rémunération est de motiver et fidéliser les collaborateurs. La politique de rémunération s'appuie sur la transparence et l'équité. Elle s'effectue dans le respect des législations sociales, juridiques et fiscales locales, en particulier les exigences réglementaires et les accords relatifs au secteur bancaire.

La politique de rémunération de SGMB est constituée d'une partie fixe et d'une part variable qui rémunère les performances individuelles de chacun dans le cadre d'une approche collégiale et dans le respect des principes d'équité et de l'objectivité.

SGMB assure à ses collaborateurs une équité dans la répartition de la rémunération. Celle-ci s'effectue uniquement en fonction de leurs compétences et de leurs performances. Les orientations de la politique de rémunération des collaborateurs sont examinées annuellement dans le cadre du processus d'Examen Annuel des Situations individuelles, suivant une approche collégiale et transparente.

Au-delà de la rémunération contractuelle, SGMB adopte une politique sociale de proximité et propose à ses collaborateurs un dispositif d'avantages sociaux, en l'occurrence une protection sociale de qualité, une assistance médicale, des centres de vacances, un club de loisirs, un restaurant d'entreprise, des offres de crédits à taux avantageux...



V.c.3. Mesures prises pour l'égalité Hommes/Femmes

Société Générale Maroc considère la diversité comme une source de richesse partagée et de performance. Elle développe un environnement, une culture et une approche du leadership qui permettent l'égalité des chances et de traitement des collaborateurs à toutes les étapes de leur parcours professionnel. La banque s'inscrit résolument dans une démarche d'ouverture, d'équité et de solidarité, en adéquation avec ses valeurs.

La diversité renforce le sentiment d'appartenance et d'engagement, elle agit comme un levier d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations.

Société Générale Maroc s'engage en matière de diversité et en particulier sur l'égalité hommes-femmes.

Dans la continuité du chantier initié par le Groupe Société Générale sur le thème « Diversity For Africa », un programme a été lancé en 2019 sous le nom « Diversité et inclusion » et sous le sponsorship de la Directrice Générale de Société Générale Maroc, Mme Asmae Hajjami, et de l'administratrice indépendante, Mme Ghita Lahlou. Ce programme a démarré par la constitution d'un groupe de travail autour des sujets d'égalité des chances Hommes/ Femmes au sein de la banque.

Les ateliers de travail ont permis d'établir un plan d'actions en lien avec les engagements du Groupe. Ces ateliers se sont articulés autour de quatre « streams » ou chantiers, ayant pour objectifs de proposer et déployer des plans d'actions concrets en regard avec des sujets d'égalité des chances Hommes/ Femmes au sein de la banque.

➤ Diversité et inclusion



V.c.4. Intéressement et participation du personnel

A la veille de l'enregistrement du présent document, il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel au capital de Société Générale Marocaine de Banques.

Néanmoins, une opération d'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe, visée par l'AMMC en date du 10/06/2019 sous la référence VI/EM/011/2019, avait pour but de faire participer l'ensemble des salariés du Groupe Société Générale à un projet collectif. Lequel projet a ciblé les salariés du Groupe Société Générale au Maroc adhérents au plan Mondial d'Actionnariat Salarié, à savoir Athéna Courtage, Eqdom, La Marocaine Vie, Société Générale Marocaine de Banques, Sogélease Maroc, SG ATS et SG ABS.



V.d. Autres aspects de la démarche RSE

V.d.1. Finance Responsable

Le groupe Société Générale a intégré pleinement les enjeux environnementaux et sociaux dans sa stratégie de croissance et dans la manière de faire son métier, comme attendu d'ailleurs par ses parties prenantes. Pour Société Générale, la démarche RSE doit être intégrée aux stratégies des différents métiers pour contribuer à la création de valeur. La banque s'inscrit notamment dans une conduite responsable de ses activités à travers une volonté claire de réduction de son empreinte carbone et une sensibilisation de ses parties prenantes à cet égard.

V.d.1.1 Un dispositif de gestion des risques E&S efficace et responsable

Le groupe Société Générale a pris, depuis plusieurs années, et continue à prendre des engagements E&S forts qui s'appliquent à toutes les géographies :

- En se conformant tout d'abord aux obligations réglementaires E&S en vigueur dans les pays où il opère;
- En respectant les conventions et accords internationaux majeurs, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation Internationale du Travail, la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO... ;

En adhérant volontairement à des initiatives publiques ou privées : notamment, Société Générale est membre du groupe Wolfsberg (2000), adhère au Pacte Mondial/Global Compact de l'ONU (2003), est signataire des Principes de l'Equateur/Equator Principles (2007) qui engagent les banques à veiller à des financements de projets répondant aux standards internationaux, adhère au Soft Commodities Compact pour la lutte contre la déforestation des forêts tropicales (2015), a signé l'engagement de Katowice en vue d'aligner les portefeuilles de financement aux objectifs climatiques mondiaux (2018), a signé les principes de Poseidon qui promeuvent un avenir faible en carbone pour l'industrie mondiale du transport maritime. Société Générale est également signataire fondateur.

Les politiques E&S sont publiques par souci de transparence vis-à-vis des parties prenantes externes du Groupe et sont accessibles sur le site internet. Le Groupe travaille avec des clients dont les pratiques sont conformes à ces standards E&S ou visent à s'y conformer.

Toujours dans le périmètre des Activités, le déploiement des principes E&S du Groupe a franchi une première étape clé en 2019 avec la nomination « d'experts E&S » pour les filiales africaines puis la diffusion en 2020 d'une procédure spécifique de gestion des risques E&S liés aux clients Entreprises et aux sous-jacents des transactions et services dédiés.

Le dispositif d'évaluation des risques E&S, liés aux clients Entreprises ou aux sous-jacents des transactions et services dédiés, se décline en deux processus suivant deux approches non exclusives :

- Processus de gestion des risques E&S sur les Clients, synchronisé avec le processus KYC (Know Your Customer) ;
- Processus de gestion des risques E&S sur les Transactions/ Services dédiés aux sous-jacents connus, aligné avec le processus d'octroi de crédits.

Chacun d'eux se décompose en 3 étapes successives :

1. Identification ;
2. Evaluation ;
3. Plan d'actions.

En 2020, le déploiement du dispositif de gestion des risques E&S a suivi son cours en terme de formation des collaborateurs impliqués dans le dispositif que ce soit les front officers des clients Entreprises, ou encore les équipes de risques ou de conformité. Les premières revues E&S ont démarré à travers un ciblage des clients prioritaires devant faire l'objet de revues, principalement les clients concernés par les politiques E&S de Société Générale.

En 2020, plus de 60 revues client ont été réalisées, se traduisant pour la plupart par des plans d'action à mener pour accompagner les clients dans leurs démarches de transition.

Parallèlement au dispositif de gestion des risques E&S, des travaux sont également en cours sur le monitoring de l'alignement 2°C (voire 1,5°C) des portefeuilles de financement sur les secteurs et/ou clients très émetteurs de CO2.



Afin de rendre opérationnels les obligations et engagements énoncés, le groupe Société Générale a défini ses propres standards E&S, qui sont adaptés aux trois périmètres « Ressources humaines et sécurité », « Achats » et « Activités ».

Sur le périmètre des Activités, les standards E&S du Groupe sont constitués notamment des politiques E&S. Ces Politiques Sectorielles et Transversale définissent les normes que Société Générale entend appliquer aux secteurs sensibles (comme le pétrole et gaz, le secteur minier, le charbon thermique...) et à certaines questions transversales (comme la biodiversité), sur la base des meilleures pratiques internationales.

Par exemple, la politique sur le charbon thermique prévoit un engagement de sortie définitive de ce secteur à horizon 2030 dans les pays de l'Union Européenne et OCDE et 2040 pour le reste du monde.

V.d.1.2 Accompagner et financer la transition énergétique

Dans le cadre de sa stratégie de financement de la transition énergétique des PME en Afrique, Société Générale Maroc a lancé, en partenariat avec la BERD (Banque Européenne de Reconstruction et de Développement), la « Green Value Chain » (GVC). Cette ligne de financement s'adresse aux PME qui s'inscrivent dans des écosystèmes industriels et qui souhaitent renforcer leur compétitivité et celle des filières ou chaînes de valeur dans lesquelles elles opèrent. La ligne GVC propose aux PME concernées :

- Un financement flexible, en prêt ou en leasing des équipements d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable, de gestion durable de l'eau et des déchets... ;
- Une subvention de 10% du montant du crédit financé par des dons de l'Union Européenne ;
- Une assistance technique gratuite permettant d'évaluer et d'optimiser le programme d'investissement.

Cette offre prend tout son sens dans le cadre du Plan Relance 2021-2023, initié par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique du Maroc. En effet, ce plan a pour ambition de positionner le Maroc comme base industrielle compétitive à destination de l'Europe. Pour y parvenir, la modernisation et la mise à niveau environnementale des entreprises à travers des investissements verts intégrant énergies renouvelables, efficacité énergétique et efficacité des ressources, devient incontournable. Ces investissements hautement performants permettront de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité des produits tout en diminuant les émissions carbone. A noter qu'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières européennes sera établi en conformité avec les règles de l'OMC en ligne avec le Pacte vert européen pour soutenir ces ambitions de neutralité climatique d'ici 2050.

Ainsi, grâce à ce programme et malgré le contexte de ralentissement des investissements, Société Générale Maroc a pu financer plusieurs projets significatifs, tels que :

- L'installation de panneaux photovoltaïques pour une entreprise opérant dans l'industrie chimique, ce qui a permis de réduire sa consommation de 1 862 MWh/an et ses émissions GES de 1182TCO2eq/an, améliorant ainsi sa compétitivité ;
- La modernisation de la ligne de production d'une unité industrielle agroalimentaire afin d'améliorer l'hygiène et la qualité de ses produits finis tout en réduisant sa consommation d'électricité de 157 MWh/an et ses émissions GES de 90 TCO2eq/an ;
- L'extension d'une unité de fabrication de glaces en écailles dans le but d'améliorer sa compétitivité en vue de s'ouvrir sur de nouveaux marchés, tout en réduisant sa consommation énergétique de 285 MWh/an et ses émissions GES de 163 TCO2eq/an.

V.d.1.3 Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture

La Fondation SGMB est fortement investie dans l'action sociale et participe à de nombreuses actions en faveur du soutien aux populations les plus vulnérables, de l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle.

Elle a également pour vocation d'intervenir pour la protection du patrimoine ainsi que de la promotion de l'art et de la culture au Maroc. Forte de son engagement social, elle situe son action dans la durée, en veillant à la qualité de son engagement auprès de ses partenaires. Ecoute, soutien et confiance forment la signature de son implication.



➤ **Engagements Solidaires : Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture**

○ **Soutien à la fondation Mohammed V pour la solidarité**

La Fondation Société Générale Maroc a réaffirmé son soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité qui oeuvre, depuis sa création, à développer des programmes intégrés, axés sur le renforcement des capacités propres des jeunes à entreprendre, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Vu le rôle déterminant de la formation qualifiante dans l'atteinte des objectifs de l'insertion des jeunes et en appui aux actions de soutien à la scolarisation et au renforcement de leurs acquis, la Fondation Mohammed V a déployé plusieurs centres de formation professionnelle et d'insertion des jeunes afin de favoriser leur accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

○ **Soutien à la fondation marocaine pour l'éducation financière**

L'action de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière vise notamment l'inclusion financière par l'information, la formation et l'éducation des publics non introduits dans le système financier.

En 2020, la Fondation Société Générale a de nouveau apporté son soutien financier à la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière et a contribué activement à la réussite des Journées de la Finance pour les enfants et les jeunes. Compte tenu de la crise sanitaire, la semaine de l'éducation financière ne s'est pas tenue sous sa forme classique (visite d'agences bancaires). Une campagne digitale de sensibilisation et d'information à l'éducation financière a été relayée sur les réseaux sociaux pendant quatre semaines ciblant les entrepreneurs, les Particuliers et les enfants.

Finance pour les enfants et les jeunes. Compte tenu de la crise sanitaire, la semaine de l'éducation financière ne s'est pas tenue sous sa forme classique (visite d'agences bancaires). Une campagne digitale de sensibilisation et d'information à l'éducation financière a été relayée sur les réseaux sociaux pendant quatre semaines ciblant les entrepreneurs, les Particuliers et les enfants.

○ **Soutien à la fondation Mohammed V pour la réinsertion des détenus**

La Fondation Société Générale Maroc contribue au financement du projet de la formation-réinsertion des détenus, dont l'objectif est de réduire le taux de retour en prison, de donner une nouvelle image sociale du détenu et d'humaniser le milieu carcéral. Le projet consiste en la création et la gestion, au sein des prisons, de centres de formation à divers métiers.

○ **Partenariat avec la fondation Zakoura Education**

Société Générale Maroc, est le partenaire privé exclusif de la Fondation Zakoura Éducation, pour le lancement de la toute première expérience pilote de Collège numérique Rural de Proximité (CORP).

Ce projet vise à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès à une scolarisation secondaire en milieu rural, dans les zones enclavées, afin de prévenir l'abandon scolaire tout en offrant un dispositif pédagogique innovant à travers l'usage du numérique.

Le CORP favorise la poursuite des études secondaires en zone rurale à travers la mise en place d'un dispositif éducatif de qualité et de proximité se basant sur les approches pédagogiques de l'apprentissage à distance.

➤ **Le collège numérique rural de proximité (CORP)**

Le projet CORP repose sur un collège dématérialisé avec un corps professoral à distance et un CORP implanté dans un douar jusqu'alors dépourvu de collège. Ce nouveau dispositif permet de mobiliser des enseignants à distance et de remédier ainsi à la problématique de leur indisponibilité en zone rurale. Pour ce projet pilote qui va durer trois ans, la cellule d'enseignants est basée à Béni Mellal alors que le CORP est implanté au douar Khallad, dans la province d'Azilal. Équipée des dernières technologies, la salle dédiée à ce projet pilote accueille 18 élèves âgés de 12 à 16 ans, accompagnés d'un facilitateur pour un accompagnement personnalisé. Les élèves ont accès aux cours interactifs en ligne, à une plateforme numérique, contenant des capsules enregistrées pour visionnage ultérieur ou pour remédiation scolaire, ainsi qu'une bibliothèque numérique en collaboration avec la direction Génie. Outre le cycle de base fondé sur le programme formel (9 enseignants/matières) les pôles d'apprentissage



sont définis en collaboration avec la direction des curricula et l'AREF, selon le cursus du collège existant. D'autres activités sont également prévues, comme des formations en soft skills et life skills notamment.

Les bénéficiaires du CORP, à savoir les enfants ayant abandonné l'école en âge d'être réintégrés et ceux qui se retrouvent hors système pour indisponibilité d'un collège à proximité, pourront donc poursuivre leur scolarité dans leur douar, dans un environnement respectant les standards d'une éducation de qualité.

○ **Partenariat avec l'association Kane Ya Makane**

Partenaire de l'association Kane Ya Makane depuis sa création il y a plus de 10 ans, Société Générale Maroc a renouvelé son soutien au programme Tanour, qui est un projet éducatif et culturel ambitieux, à fort impact social sur les enfants et les enseignants vivant dans des territoires reculés, en zone rurale.

Tout au long de l'année scolaire, ce programme déroule des ateliers d'arts plastiques, d'expression corporelle, de théâtre, de musique et de chant... pour renforcer les capacités des enfants en matière d'expression, d'ouverture sur le monde, de créativité, d'épanouissement et de faculté de projection dans l'avenir. En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, et pour assurer la continuité de ses activités, Kane Ya Makane s'est adaptée de manière agile en réorganisant le projet éducatif sous format digital.

○ **Partenariat avec SOS Villages d'Enfants Maroc**

SOS Villages d'enfants Maroc a remporté un prix au Panafrican Charity Awards 2020, organisé par La Fondation d'Entreprise du Groupe Société Générale France. Le projet « Programme de renforcement de la famille Province de Tit Mellil – Médiouna » a ainsi bénéficié d'un co-financement des fondations du Groupe et de la filiale Société Générale Maroc. Ce programme agit en amont, auprès de familles monoparentales, dirigées par des femmes seules, en situation précaire, afin de prévenir l'abandon d'enfants.

Les services proposés aux familles bénéficiaires du programme sont articulés autour de trois axes :

- Répondre aux besoins fondamentaux des familles, en matière de nutrition, d'hygiène et de soins médicaux,
- Soutenir les enfants et les jeunes, à travers la remédiation scolaire et numérique, l'orientation professionnelle, la formation à l'auto-entrepreneuriat,
- Accompagner les mères de famille, à travers un soutien psychologique et juridique, l'éducation parentale, l'éducation financière et l'encadrement pour entreprendre une activité génératrice de revenus.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a apporté sa contribution au financement d'équipements technologiques et à l'équipement d'une bibliothèque au sein du Village d'Enfants SOS Imzouren, la rénovation d'un espace lieu de vie pour les enfants à besoins spécifiques et le soutien scolaire au profit des enfants du Village d'Enfants SOS Ait Ourir.

○ **Partenariat avec la fondation Ténor pour la culture (Programme Mazaya)**

Mazaya est un programme socioéducatif, combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel, destiné aux enfants âgés de 8 à 14 ans issus de milieux défavorisés et déscolarisés. L'ambition de ce programme est de faire de la musique un outil de développement personnel et social, tout en offrant de réels débouchés professionnels.

La Fondation Société Générale Maroc parraine une jeune fille dont l'instrument de prédilection est l'alto.

○ **Soutien de l'association Sourire de Réda pour soulager les jeunes en souffrance**

La Fondation Société Générale a réitéré son soutien à l'association Sourire de Réda pour le déploiement de sa campagne de sensibilisation du grand public, principalement les adolescents et leur entourage, à la nécessité de lutter contre le harcèlement scolaire, la violence physique et psychologique, de venir en aide aux jeunes en détresse et de prévenir les souffrances mentales pouvant conduire au suicide.



- **Partenariat avec l'association INSAF**

L'association INSAF a pour mission de prévenir l'abandon des enfants nés hors mariage en assurant un soutien matériel, juridique, médical et psychologique aux mères célibataires, tout en œuvrant à leur autonomisation financière par la qualification et l'insertion professionnelle.

INSAF mobilise ses ressources et ses savoir-faire afin de briser l'isolement des mamans célibataires et de leurs enfants, en leur offrant un lieu de transit et d'appartenance, ainsi qu'un lieu d'éducation.

Le partenariat de la Fondation Société Générale avec INSAF concerne le financement d'un atelier de formation aux techniques de la coiffure, permettant aux bénéficiaires d'accéder à un métier à même de leur assurer l'autonomie financière, afin qu'elles puissent s'occuper convenablement de l'éducation de leur enfant.

- **Soutien à l'association Les Citoyens**

La Fondation Société Générale Maroc soutient le think thank Les Citoyens dans ses actions « Éducation » visant à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques. La contribution de la Fondation est investie dans le programme ciblant la duplication à grande échelle, d'expériences pédagogiques locales innovantes et réussies, la valorisation des enseignants les plus inspirants, et le développement d'une plate-forme dédiée aux enseignants pour diffuser les toolkits des bonnes pratiques.

➤ **Mécénat culturel : Placer l'art, la culture et la musique au service de l'inclusion sociale**

- **Mécénat Arts plastiques**

Société Générale Maroc est reconnue depuis les années soixante-dix, comme étant l'un des pionniers en matière de mécénat des arts plastiques au Maroc. Elle dispose de l'une des plus belles collections d'œuvres d'art, qu'elle s'emploie à préserver, mettre en valeur, partager avec le public et enrichir par de nouvelles acquisitions, afin de continuer à susciter l'éclosion de jeunes talents dans notre pays.

En 2020, pour promouvoir la collection d'œuvres d'art de la banque, la Fondation Société Générale Maroc a édité en collaboration avec la maison d'édition d'art Marsam Design, en édition limitée, des coffrets Foulards d'artiste, entièrement conçus et produits au Maroc. Cette édition a concerné sept œuvres emblématiques de la collection, signées par les artistes Farid Belkahia, Mahi Binebine, Mohamed Hamidi, Miloud Labied, Najia Mehadji, Abdelkébir Rabi' et Abderrahim Yamou.

➤ **Mécénat culturel : Placer l'art, la culture et la musique au service de l'inclusion sociale**

- **Soutien au festival de la musique Soufie**

Société Générale Maroc a sponsorisé la 13e édition du Festival de Fès de la Culture Soufie, organisée du 17 au 26 octobre 2020 sous format digital en raison de la crise sanitaire.

Ce festival offre une plateforme d'expression aux artistes, marocains et internationaux, qui expriment leur démarche spirituelle, par la créativité artistique et intellectuelle, par des projets culturels et sociaux œuvrant pour le dialogue inter-culturel, le développement humain et civilisationnel. Le thème de cette année a porté sur « L'Art de la transmission ».

- **Soutien à l'orchestre philharmonique du Maroc**

Société Générale Maroc continue de soutenir l'Orchestre Philharmonique du Maroc, devenu la référence en matière de musique classique au Maroc. L'Orchestre Philharmonique du Maroc offre à son public une grande variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, en passant par l'opéra et la musique de chambre.

V.d.2. Ethique et déontologie, Facteurs de confiance

Société Générale Maroc s'appuie sur une gouvernance solide, à l'écoute de son environnement et respectueuse des plus hauts standards d'éthique. Une gestion rigoureuse et maîtrisée des risques constitue le socle sur lequel sont prises l'ensemble des décisions.



V.d.2.1 Mener une politique d'achats responsables

Le Groupe Société Générale est soumis à un certain nombre de réglementations en matière de responsabilités sociale et environnementale, incluant la loi française sur le « Devoir de Vigilance ». Cette loi oblige les entreprises à « établir et mettre en œuvre un plan de vigilance comportant les mesures propres à identifier et prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, de dommages corporels ou environnementaux graves ou de risques sanitaires résultant de leurs activités et de celles des sociétés qu'elles contrôlent, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs sur lesquels elles exercent une influence déterminante ». Elle repose sur les exigences et standards énoncés dans les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. L'ensemble du Groupe est donc concerné par ces dispositions, y compris les filiales.

La politique Achats du Groupe Société Générale garantit :

- La neutralité dans la sélection des fournisseurs ;
- L'équité dans l'accès aux marchés du Groupe ;
- L'efficacité, dans la recherche des solutions ;
- La sécurité opérationnelle, juridique et contractuelle ;
- La responsabilité, avec l'intégration des engagements sociaux et environnementaux du Groupe dans la conduite de ses achats.

Ainsi, en plus du critère rapport qualité / prix, Société Générale veille à prendre en considération l'ensemble des coûts et impacts engendrés par l'acquisition, l'utilisation d'un produit ou d'un service ainsi que ses impacts en fin de vie en s'inscrivant dans une démarche d'achats responsables.

Dans ce contexte, Société Générale Maroc intègre de nouveaux outils dans les processus d'achats. Ainsi, tout acte d'achat doit respecter les principes et engagements pris par le Groupe Société Générale en matière d'achats responsables et repris dans la Charte Achats Responsables Société Générale.

Tout achat doit respecter les principes applicables à un achat responsable : mise en concurrence, équité et transparence, équilibre dans les relations, sélection du mieux-disant, traçabilité et auditabilité. Un certain nombre d'actions sont adoptées tout au long du processus Achat en application de la démarche RSE :

- ✓ Vérification systématique que le fournisseur ne figure pas dans les listes d'exclusions E&S du Groupe ;
- ✓ Vérification de la qualification RSE de la prestation ;
- ✓ Introduction de la composante RSE dans la grille de notation multicritère pour l'analyse des offres des soumissionnaires ;
- ✓ Insertion, dans l'ensemble des contrats de la Direction des Achats, de la clause RSE rappelant les réglementations RSE auxquelles Société Générale est soumise ;
- ✓ Intégration dans les Contrats d'Achats de la Charte des Achats Responsables.



VI. Organisation commerciale

Pour continuer à conseiller ses clients de manière optimale, SGMB s'appuie sur un dispositif de réseau en dur qu'elle continue de développer de manière optimisée à travers un maillage complet sur l'ensemble du royaume, surtout dans les grandes villes où la part de marché théorique atteint 9.6% à Casablanca, 13% à Agadir, 8.9% à Tanger et 9.1% à Marrakech. A fin 2020, le dispositif d'exploitation comptait 386 agences (contre 404 en 2019) et 521 guichets automatiques et automates de change (contre 524 en 2019). L'évolution du nombre d'agences (-18) en net en 2020 seulement) s'explique par la fermeture de 20 agences vs 2 nouvelles ouvertures.

Ce dispositif de réseau en dur est renforcé par une stratégie « omnicanale », offrant aux clients davantage d'autonomie et de possibilités d'interactions avec la banque.

Dans le cadre de la poursuite de la stratégie adoptée par SGMB, le réseau agence a enregistré la fermeture de 20 agences de proximité et la création de 2 nouvelles agences, portant le dispositif d'exploitation à 386 agences conventionnelles et 13 agences Dar Al Amane à fin 2020.

Ce renforcement du réseau d'agence s'est accompagné de la consolidation du parc de guichets automatiques bancaires et automates de changes (521 à travers tout le Maroc au 31/12/2020, dont 80 GAB hors sites).

SOGETEL : Un centre de relations clients, pour renforcer l'écoute et le conseil à la clientèle

En 2020, Sogetel, le Centre de Relations Clients par téléphone, s'est plus que jamais mobilisé pour assurer la continuité de service et proposer un service d'écoute et de conseils à la clientèle, tout en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation.

Compte-tenu du contexte pandémique, les équipes de Sogetel ont été réparties sur plusieurs sites afin de respecter les mesures de distanciation sociale. Elles ont activement contribué à orienter les clients en difficulté financière, notamment dans la mise en place des reports d'échéances de crédit, la délivrance d'informations pour bénéficier des crédits d'accompagnement Damane Oxygène et Damane Relance.

Sogetel a également continué à assurer un service de proximité par téléphone pour tout besoin d'assistance (application mobile notamment), tout conseil sur les offres de produits, tout en facilitant les parcours de souscription (mise en place d'un parcours de souscription à distance au crédit Expresso par exemple, initié via appel ou demande de Call Back).

SOGÉ : Un nouveau modèle relationnel 100% distant

Société Générale Maroc a lancé SoGé, un nouveau modèle relationnel de banque en ligne, reposant sur plusieurs promesses et un enjeu phare, celui de servir le client à distance en lui assurant autonomie, simplicité et sécurité.

Ce nouveau modèle relationnel se matérialise par le biais d'une agence virtuelle offrant un service d'accueil, d'écoute et de conseils sur de larges plages horaires.

Il s'appuie sur une offre de service omnicanale, qui parie sur une meilleure proximité relationnelle entre le client et sa banque, grâce à l'accompagnement personnalisé prodigué par une équipe de télé-banquiers, qui demeure joignable sur des horaires étendus jusqu'à 20h30.

Avec SoGé, Société Générale Maroc consolide ainsi sa proximité relationnelle et son positionnement de banque digitale et innovante, à l'écoute des attentes de ses clients.

Plus globalement, le défi de la Digital Factory est de faire innover à tous les étages et dans toutes les régions et de capitaliser sur de fortes synergies entre tous les acteurs qui peuvent apporter de la valeur ajoutée à des projets innovants.

Les premiers résultats de cette démarche sont très encourageants : grâce à des sessions d'open innovation organisées entre lignes métiers, start-up et clients, de nouveaux projets d'innovation commencent à se multiplier. Avec un atout de taille : chaque ligne métier pilote ses propres projets d'innovation avec l'appui d'accompagnateurs internes et externes, jouant un rôle de soutien et de facilitateur.

Ainsi, SoGé présente les atouts suivants :

- Agence directe accessible à tous
- Expérience « full distante » (ouverture de compte sans passage en agence)
- Offre gratuite (compte + carte + application) et paiement à l'usage



- Un télé-banquier accessible par e-mail ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30, le samedi de 10h à 18h
- L'accès aux ELS (Espaces Libre-Service) et Guichets automatiques pour le transactionnel

Réseau de distribution

Au-delà des canaux de contact classiques, SGMB a maintenu et renforcé son dispositif de banque multi-canal à travers notamment:

- Sogétel, le Centre de Relation Clients par téléphone et les différents sites Internet de la banque ne cessent de gagner en réceptivité pour s'illustrer comme des modes de contact en forte progression. Ils représentent en effet une façon simple et rapide d'obtenir des informations, des conseils, des simulations de crédits personnalisés ou encore de réaliser des transactions bancaires à distance, même au-delà des horaires d'ouvertures de la banque
- Application Mobile SGMB lancée en 2019 et ayant fait l'objet d'une montée de version avec de nombreuses nouvelles fonctionnalités (ouverture des services de virements vers les tiers, de paiements de factures, de recharge de cartes prépayées, de mise à disposition sur GAB, de téléchargement de RIB et relevés de compte, ...);
- Le wallet SOPAY adossé à un compte bancaire et permettant le transfert d'argent entre wallets, le paiement des achats auprès des commerçants et fournisseurs, le retrait sans carte sur tous les GAB SGMB, le paiement de factures et recharges téléphoniques, ...

Réseau	2018	2019	2020
Guichets permanents (Agences) ³⁴	420	417	399
<i>Dont agences Conventionnelles</i>	<i>411</i>	<i>404</i>	<i>386</i>
<i>Dont agences Dar Al Amane</i>	<i>9</i>	<i>13</i>	<i>13</i>
Fermeture d'agence	2	10	20
DAB et GAB	507	533	521
Bureaux de représentation à l'étranger	2	2	2

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Guichet permanent : guichet bancaire classique

DAB : Distributeur automatique de billets / GAB : Guichet automatique bancaire

VII. Moyens informatiques

Au sein de sa Filière Centrale COO, SGMB compte plusieurs entités qui veillent à satisfaire les besoins informatiques de l'ensemble des métiers et structures de la banque dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles.

Missions des entités technologiques de la filière centrale COO

➤ Principales missions de l'entité Solutions

L'entité « Solutions » a pour principale mission d'accompagner la transformation des métiers en cohérence avec les orientations stratégiques de la banque à travers l'assistance et le conseil pour mettre en place la stratégie de transformation et la réalisation des FDR métiers.

A cet effet, « Solutions » se positionne en tant que partenaire vis-à-vis des BU/SU en apportant conseil et expertise en termes de support sur les décisions d'arbitrage au sein de leur portefeuille et de contribution au choix de solutions les plus adaptées. Solutions veille à l'exécution des projets, du besoin jusqu'à la mise en œuvre, en respectant les délais et budgets impartis ainsi que la qualité ciblée.

Elle assure également une veille technologique permettant d'identifier les nouvelles opportunités d'évolution qui peuvent répondre aux besoins futurs des métiers.

³⁴ Hors agences banque privée



Solutions accompagne également les métiers dans le pilotage des coûts de transformation pour les optimiser et contribuer à leur consolidation au niveau de la Banque et propose des méthodes de travail agilisées pour réduire les cycles projet et assurer un delivery optimal.

Afin de servir les BU/SU de façon proactive et assurer un alignement, en continu, l'organisation de « Solutions » est en miroir avec celle des lignes métier et favorise des interactions fortes avec les COO métiers.

➤ Principales missions de l'entité Organisation & Processus

L'entité Organisation & Processus veille à l'exécution de projets stratégiques et organisationnels de la banque en respect des objectifs de coût, délais et qualité.

Dans le cadre de ses missions, l'entité procède à l'établissement de diagnostics sur les différentes dimensions (organisation, processus, efficacité opérationnelle, outillage, ...) avec la préconisation et mise en œuvre de pistes d'amélioration. L'entité assure la conduite de changement/communication nécessaires tout au long des projets sous supervision.

Orga & Process veille également à l'amélioration continue des pratiques managériales et des processus autour du Lean Management en diffusant ces pratiques au sein de la banque tout en assurant leur pérennisation. L'entité prend également en charge la gestion du référentiel documentaire normatif et du référentiel des procédures.

La Coordination et le pilotage des CNP (Comités Nouveaux Produits pour la Direction Régionale Maroc) fait également partie des missions de l'entité Orga & Process.

➤ Principales missions de l'entité IT (Information Technology) Services

L'entité IT Services se charge de gérer et de piloter la relation opérationnelle et contractuelle avec SGABS (filiale en charge de l'Infra & Prod) et l'éditeur du CBS (SOPRA).

Elle est en charge également du pilotage du centre de services autour du CBS et du Release management (entité garante de toute nouvelle release du CBS).

Afin d'accompagner les projets de transformation, l'entité a également pour mission de développer les composantes clefs du SI et enablers technologiques (ESB, BPM, RPA, IA, ML...) à travers la mise en place et l'animation de centres de compétences. Ces centres de compétences ont pour objectifs :

- Adresser les besoins des clients internes en mode full agile, à travers le développement et l'intégration d'applications ou de robots autour de l'automatisation et la dématérialisation.
- Mettre en place des usines de développement permettant d'industrialiser le build, et de garantir ainsi des cycles de développements courts et un niveau de qualité technique élevé.
- Développer l'expertise technique nécessaire au maintien et à la bonne évolution des applications.

IT Services assure le Run des applications bancaires et annexes, en coordination avec SG ABS, en veillant à leur stabilité et à l'atteinte des niveaux de service et de disponibilité en vigueur :

- Gestion des relations avec les Owners métiers & fournisseurs / éditeurs
- Gestion des incidents (avec correction des root causes) et des demandes d'évolutions dans les délais et la qualité impartis.
- Gestion des licences et des contrats de maintenance : suivi des éditeurs en termes de SLA et engagements dans le cadre des contrats de maintenance, ainsi que le suivi de la bonne utilisation des licences.
- Identification et réalisation des optimisations du parc applicatif.



➤ Principales missions de l'entité Gouvernance IT

L'entité « Gouvernance IT » a pour principale mission de définir les cadres de référence à partir des bonnes pratiques, des normes groupe et des réglementations locales et de s'assurer de la bonne application de ces cadres, tout en mesurant les risques liés à tout éventuel écart.

Stratégie IT & Architecture d'Entreprise : a pour mission la construction, l'évolution, et le maintien de la stratégie d'architecture d'entreprise ainsi que le suivi de son application et son audit. Elle accompagne également les projets sur le volet architecture.

L'entité se charge également de la coordination et le pilotage des exercices TSP/SDI région Maroc et le suivi de leur exécution ainsi que les exercices de maturité IT.

Risque IT & Sécurité de l'Information : a pour mission la construction, l'évolution, l'application et l'audit du cadre de sécurité normatif (PSSI...), la supervision des risques IT et de la sécurité de l'information, le MCO des cartographies des risques, le suivi des plans de mitigation et des plans d'actions (y compris le suivi des correctifs post-mortem) en assurant le rôle de RSSI régional (i.e. Supervision RSSI pour EQDOM et SOGELEASE. Pour ce qui concerne les filiales intégrées à l'organisation SG Maroc comme SKG, SKB, DAA, SOGEPAIEMENT..., le département R&S joue le rôle de RSSI comme pour le cas du reste des BU métier).

Qualité IT : assure le pilotage qualité, la certification SMQ ainsi que le renforcement et le contrôle qualité des différents processus IT, permettant ainsi une amélioration continue et un niveau de maturité IT satisfaisant.

Méthodes : est en charge du maintien, diffusion et application de la méthodologie de projets, à travers une revue régulière de la méthodologie et des templates ainsi qu'une organisation de formations pour tous les nouveaux arrivants. Gouvernance IT s'appuie sur un collège d'experts issu de l'ensemble des entités concernées par le volet méthodologique.

Transverse : Gov IT définit le processus de gestion des licences et contrôle sa bonne exécution par les différentes parties prenantes (SGABS, COO/ITS/RUN, Achats, etc.), se charge du pilotage de l'exercice de Surveillance Managériale et pilote le suivi des actions prévues dans le cadre des préconisations de l'Audit (périmètre COO)

➤ Principales missions de l'entité Data & BI

L'entité Data & BI a pour principales missions la vérification de la bonne déclinaison des principes de gouvernance et d'architecture des méthodologies et des outils d'exploitation de la donnée, l'identification des thématiques réglementaires, bancaires et non bancaires, ayant des impacts forts sur les sujets « Données ».

Data & BI veille à la promotion de la culture « Données » au sein de la banque et est en charge du pilotage des actions de Data Quality (prévention, correction, mise en qualité, acquisition de données externes...) au niveau local et en concertation avec le groupe.

L'entité est en charge du développement et de la diffusion d'usages pertinents des données sur les enjeux business et métiers en utilisant la Data Science et en installant et favorisant l'usage des nouvelles technologies autour de l'IA ML...

Elle assure également le sponsoring et la maintenance fonctionnelle du SI décisionnel, l'animation des usages et la convergence des entrepôts de données.

➤ Principales missions de l'entité Digital Office

Le Digital Office est en charge de la réflexion stratégique autour du digital, de son implémentation en se basant sur les best practices place et internationales (plateformes, open Banking, API, micro services ...). Il assure également la supervision et le pilotage de la transition vers le digital.

Le DO s'assure de la promotion de la culture du digital, de l'innovation, de l'expérimentation et de l'amélioration continue, et définit les principes structurants, la codification des meilleures pratiques agiles et assure leur implémentation, formation et diffusion au sein de la SGMB et des filiales.



Il assure également une veille continue sur l'écosystème (au niveau national et international) et sur les tendances dans le domaine financier pour updaten en permanence la feuille de route digitale aux inflexions.

L'entité veille également à l'animation du programme Open Innovation encourageant l'entrepreneuriat et l'intrapreneuriat et recherche et veille sur les nouvelles technologies disruptives et les uses cases applicables chez SG Maroc.

Il intervient sur la conduite de la transformation digitale au sein de SG Maroc, à travers la Digital Factory, par la conception et le déploiement de parcours utilisateurs digitaux ayant le plus grand impact sur la satisfaction client et l'efficacité de la banque avec une réduction du Time-To-Market à travers la mise en place de la méthodologie agile et des livraisons à cycles courts pour apporter de la valeur progressive.

VIII. Stratégie et politique d'investissement

Dans un environnement bancaire en pleine transformation et sous pression, du fait de l'intensification concurrentielle et de l'arrivée de nouveaux acteurs de marché, du développement accéléré de nouvelles technologies ou encore du renforcement du cadre de régulation SGMB a été amenée à redéfinir son modèle de développement.

Société Générale Maroc a engagé les travaux pour définir la prochaine étape stratégique 2021-2025, en ligne avec le calendrier défini au niveau groupe Société Générale. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du plan Avenir 2019-2022 qui s'est matérialisé par des réalisations et des performances solides et dont les axes ne sont pas remis en cause.

Société Générale Maroc entend faire de la crise COVID-19 un catalyseur de sa transformation, en particulier digitale, et ajuste sa feuille de route stratégique autour de trois leviers :

1. **L'accélération de la transformation de ses modèles relationnels** afin de capter davantage de croissance :
 - Une transformation retail autour de deux modèles relationnels, banque d'expertise « Premium » et « banque en ligne » comme vecteur d'acquisition clients et data, s'accompagnant d'une simplification du format d'agences ;
 - La consolidation de la Transformation Corporate, driver de croissance et de rentabilité avec la poursuite de l'effort sur l'intensification et l'équipement de la PME ;
 - Une stratégie différenciée par segment de clientèle où le groupe Société Générale au Maroc s'appuie sur ses filiales spécialisées (La Marocaine Vie pour la bancassurance, Eqdom pour le crédit consommation, Soglease pour le leasing, les métiers de la banque d'investissement, Dar Al Amane).
2. **L'ajustement du modèle opérationnel** pour en faire un avantage compétitif avec l'accélération de la digitalisation, une nouvelle stratégie IT et l'industrialisation de la filière opérations.
3. **Des orientations visant à consolider un positionnement d'acteur de référence** en matière d'éthique et sur le volet RSE.

En 2020, SGMB vise à entretenir avec sa clientèle des relations pérennes et à répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Ceci se traduit par :

- une organisation adaptée offrant différents produits et services aux clients sur l'ensemble du Royaume (prépondérance des activités de banque de détail, distribution d'activités de services non bancaires cohérentes avec la stratégie commerciale, développement d'une fenêtre de banque participative proposant des produits financiers conformes à la Charia...) ;
- un modèle équilibré géographiquement sur toutes les régions du Royaume du Maroc ;
- l'appui et la capitalisation, pour les activités de Grande Clientèle, sur l'expertise internationale du groupe Société Générale (Salle des Marchés, activités de Conseil...) ;
- une politique de croissance ciblée, privilégiant les domaines d'expertise existants, un fonds de commerce de bonne qualité et la recherche de synergies au sein du modèle de banque diversifié ;
- une contribution de manière positive aux transformations économiques, sociales et environnementales du Royaume du Maroc ;



- l'inscription des enjeux RSE au cœur de sa stratégie et des relations avec ses parties prenantes ;
- l'attention portée à sa réputation qu'elle considère comme un actif de grande valeur qu'il est essentiel de protéger.

La stratégie de développement poursuivie par SGMB sur la période 2018-2020 s'est matérialisée par les investissements suivants :

en MMAD	2018	2019	2020
Total Investissements	986	592	649
dont:			
Investissements Immobiliers	18	21	18
Investissements IT	195	268	307
Investissements financiers	685	209	275
Autres Investissements	89	94	48

Source : Société Générale Marocaine de Banques

A fin 2019, les investissements de SGMB s'élèvent à 592 MMAD et correspondent principalement à des investissements IT qui représentent 45% du total investissement de la Banque, suivis par les investissements financiers (35%).

A fin 2020, les investissements de SGMB s'élèvent à 649 MMAD et correspondent principalement à des investissements IT qui représentent 47% du total investissement de la Banque, suivis par les investissements financiers (42%).

IX. Partenariats Stratégiques

Société Générale Maroc fait partie du Groupe Société Générale et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe. Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale, ...

Société Générale Maroc vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde. Plusieurs exemples de synergies sont aujourd'hui mis en œuvre entre Société Générale Maroc et sa maison mère lui assurant une assistance et un support dans un certain nombre de services centraux (Secrétariat Général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction Juridique, services informatiques etc.).

Société Générale Maroc profite également d'un contrat de garantie en vertu duquel Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Maroc, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum prédéfini.

Pour ce qui est des partenariats avec des organismes externes, Société Générale Maroc et Finéa (filiale du groupe CDG) ont signé en Septembre 2018 un partenariat visant à faciliter l'accès des PME aux lignes de financement. En vertu de ce partenariat, les entreprises tributaires de marchés publics peuvent bénéficier auprès de SGMB de solutions de financement sous forme d'avances couvertes par FINEA, destinées à faire face aux décalages de trésorerie lors des différentes phases de réalisation des marchés publics.

Dans le cadre de sa stratégie de financement de la transition énergétique des PME en Afrique, Société Générale Maroc a lancé en mai 2019, en partenariat avec la BERD (Banque Européenne de Reconstruction et de Développement), la « Green Value Chain » (GVC), une ligne de finance durable. Cette ligne de financement s'adresse aux PME qui s'inscrivent dans des écosystèmes industriels et qui souhaitent renforcer leur compétitivité et celle des filières ou chaînes de valeur dans lesquelles elles opèrent. La ligne GVC propose aux PME concernées:

- Un financement flexible, en prêt ou en leasing des équipements d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable, de gestion durable de l'eau et des déchets... ;
- Une subvention de 10% du montant du crédit financé par des dons de l'Union Européenne ;
- Une assistance technique gratuite permettant d'évaluer et d'optimiser le programme d'investissement.



Cette offre prend tout son sens dans le cadre du Plan Relance 2021-2023, initié par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique du Maroc. En effet, ce plan a pour ambition de positionner le Maroc comme base industrielle compétitive et décarbonée à destination de l'Europe. Pour y parvenir, la modernisation et la mise à niveau environnementale des entreprises à travers des investissements verts intégrant énergies renouvelables, efficacité énergétique et efficacité des ressources, devient incontournable. Ces investissements hautement performants permettront de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité des produits tout en diminuant les émissions carbone. A noter qu'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières européennes sera établi en conformité avec les règles de l'OMC en ligne avec le Pacte vert européen pour soutenir ces ambitions de neutralité climatique d'ici 2050.

Ainsi, grâce à ce programme et malgré le contexte de ralentissement des investissements en 2020 en raison de l'impact de la crise sanitaire, Société Générale Maroc a pu financer plusieurs projets significatifs, tels que :

- L'installation de panneaux photovoltaïques pour une entreprise opérant dans l'industrie chimique, ce qui a permis de réduire sa consommation de 1 862 MWh/an et ses émissions GES de 1182TCO₂eq/an, améliorant ainsi sa compétitivité ;
- La modernisation de la ligne de production d'une unité industrielle agroalimentaire afin d'améliorer l'hygiène et la qualité de ses produits finis tout en réduisant sa consommation d'électricité de 157 MWh/an et ses émissions GES de 90 TCO₂eq/an ;
- L'extension d'une unité de fabrication de glaces en écailles dans le but d'améliorer sa compétitivité en vue de s'ouvrir sur de nouveaux marchés, tout en réduisant sa consommation énergétique de 285 MWh/an et ses émissions GES de 163 TCO₂eq/an.





PARTIE IV. Situation financière : Comptes de Société Générale Marocaine de Banques



Les comptes annuels des exercices 2018, 2019 et 2020 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

I. Informations financières consolidées sélectionnées entre 2018 et 2020

Les principaux indicateurs d'exploitation de SGMB se présentent comme suit :

→ Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés

En MMAD	2018	2019	2020	TCAM 18-20
PNB	4 730	4 960	4 993	+3%
Résultat d'exploitation	1 741	1 918	1 251	-15%
Coût du risque	-629	-514	-1 133	+34%
RNPG	1 092	1 177	769	-16%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2018 et 2020, le Résultat net part groupe affiche un TCAM de -16%, passant de 1 092 MMAD en 2018 à 769 MMAD en 2020, découlant principalement de :

- La hausse du PNB, affichant un TCAM de +3% sur la période, passant de 4 730 MMAD en 2018 à 4 993 MMAD en 2020, portée par la bonne performance des activités changes/trading ainsi que l'apport de la Banque Participative ;
- La baisse du résultat d'exploitation, passant de 1 741 MMAD en 2018 à 1 251 MMAD en 2020, soit un TCAM de -15%, liée à l'augmentation du coût du risque ;
- L'augmentation du coût du risque, affichant un TCAM de +34% et passant de 629 MMAD en 2018 à 1 133 MMAD en 2020, correspondant essentiellement au risque de contrepartie lié aux effets de la crise Covid pour le Groupe SG Maroc.

→ Evolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés

En MMAD	2018	2019	2020	TCAM 18-20
Prêts et créances sur la clientèle	81 862	87 399	88 999	+4%
Dettes envers la clientèle	64 099	65 352	67 280	+2%
Total Bilan	102 553	111 459	111 879	+4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Les principaux indicateurs bilanciels évoluent, sur la période 2018-2020, comme suit :

- Les prêts et créances sur la clientèle affichent une légère amélioration avec un TCAM de +4%, passant de 81 862 MMAD en 2018 à 88 999 MMAD en 2020. Cette hausse est liée au retrait des encours des filiales EQDOM et SG offshore.
- Les dettes envers la clientèle ont aussi augmenté passant de 64 099 MMAD à 67 280 MMAD sur la période en revue (soit un TCAM de +2%). Cette hausse porte essentiellement sur les dépôts de la clientèle SGMA.
- Le total bilan affiche un TCAM de +4% entre 2018 et 2020, passant de 102 553 MMAD à 111 879 MMAD. Cette hausse est liée principalement à la hausse des prêts et créances sur la clientèle.



II. Rapport des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés des exercices 2018, 2019 et 2020

Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 13 494 014 KMAD dont un bénéfice net de 500 253 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 8 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthode d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : • L'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; • L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 7 340 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 72 161.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : • Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; • Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; • Tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; • Tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments portant sur des montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèses

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.



Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent ci/ influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à la des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou ; si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse y compris les informations fournies dans les états de synthèse représentant les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre et donner une imager fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévues des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2021

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 12 974 247 dont un bénéfice net de KMAD 1 075 367. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 3 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire, arrêté le 03 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2019, la banque a procédé à :

- Une prise de participation complémentaire dans le capital de LMV pour un montant de KMAD 208 710 portant la participation de la Société Générale Marocaine de Banques à 49,01% ;



- La création de la filiale NEMA Capital détenue à 49,99% par la Société Générale Marocaine de Banques pour un montant de MAD 499 900.

Casablanca, le 29 avril 2020

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée

Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Générale Marocaine de Banques, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 14 238 867 dont un bénéfice net de KMAD 922 856.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément, aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2018, la banque a procédé à une prise de participation supplémentaire de 34,95% dans EQDOM portant la participation à 53,72%



Casablanca, le 29 avril 2019

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **la Société Générale Marocaine de Banques et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 12.993.875 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 800.443 KMAD. Ces états ont été établis par le Directoire le 8 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe Société Générale Marocaine de Banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 – instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : • Déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket1), dégradés (Bucket 2) ou à défaut (Bucket 3) ; • Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposée au risque de crédit s'élève à MMAD 100 075 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 11 076. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude liée à la crise sanitaire Covid-19.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : • Examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; • Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ; • Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours Buckets 1 et 2 ; • Tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; • Examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèses

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport



de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent ci/ influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à la des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou ; si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2021

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales, (Groupe Société Générale Marocaine de Banques), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 12 293 738 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 243 421. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 03 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Les choix des procédures relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets dus à la première application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des états de synthèse relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 avril 2020

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé



Rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joint de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 11 582 326 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1 146 634.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Les choix des procédures relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets dus à la première application de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 29 avril 2019

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé



III. Périmètre de consolidation des exercices 2018, 2019 et 2020

Le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de mouvement sur la période 2018-2020 :

Périmètre de consolidation 2020

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGLEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE	Assurance	49,01%	49,01%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Périmètre de consolidation 2019

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGLEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE*	Assurance	49,01%	49,01%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Périmètre de consolidation 2018

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGLEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE TANGER OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE	Assurance	25,82%	25,82%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



En juin 2018, Société Générale Marocaine de Banques a acquis sur le marché boursier un bloc d'actions représentant 34,95% du capital d'Eqdom auprès de SG Financial Services Holding, filiale à 100% du Groupe Société Générale. Cette acquisition porte la participation de SGMB dans Eqdom à 56,82% du capital social.

Courant le premier semestre 2019, la participation de Société Générale Marocaine de Banques au capital de La Marocaine Vie a augmenté pour s'établir à 49,01% (contre 25,82% au 31/12/2018).

En décembre 2019, SGMB a participé dans le cadre d'une joint-venture avec YAMED Capital à la création de la société de gestion d'OPCI - NEMA Capital. Sa participation s'élève à 49,99%. Cette filiale ne figure pas dans le périmètre de consolidation au 31/12/2020 car la société n'a pas encore entamé son activité.

IV. Impact de la norme IFRS 16 et IFRIC 23 sur la situation financière de SGMB

IFRS 16 :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées.

Avec son entrée en application, à compter du 1^{er} janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

La mise en place de la norme IFRS 16 a généré en 2020 une augmentation des immobilisations corporelles de 365 416 MMAD (droit d'utilisation) ainsi que les dettes locatives au passif de 229 218 MMAD. La nouvelle norme a eu un impact négatif de 3 427 MMAD sur le résultat net.

IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretations Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôt sur le résultat. Cette interprétation est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et prévoit deux options de transition :

- Application totalement rétrospective, selon la norme IAS 8, en retraitant les états financiers comparatifs présentés ;
- Application partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé à l'ouverture de l'exercice de première application dans les capitaux propres d'ouverture de cet exercice.

Société Générale Marocaine de Banques, dans le cadre de l'implémentation de l'IFRIC 23, a opté pour la méthode rétrospective avec un impact comptabilisé directement dans les capitaux propres.



V. Compte de résultat consolidé aux normes IFRS

En MMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
+ Intérêt et produits assimilés	4 716	4 846	3%	5 003	3%
- Intérêts et charges assimilées	1 150	1 225	7%	1 376	12%
MARGE D'INTERET	3 566	3 621	2%	3 627	0%
+ Commissions (Produits)	1 416	1 472	4%	1 492	1%
- Commissions (Charges)	332	246	-26%	309	25%
MARGE SUR COMMISSIONS	1 084	1 227	13%	1 184	-4%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	56	73	31%	119	62%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	Ns	-	Ns
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2	2	4%	3	43%
+ Produits des autres activités	102	99	-2%	122	23%
- Charges des autres activités	79	63	-21%	62	-2%
PRODUIT NET BANCAIRE	4 730	4 960	5%	4 993	+1%
<i>Dont PNB SGMB</i>	4 070	4 309	6%	3 993	-7%
<i>PNB SGMB en % du PNB consolidé</i>	86,0%	86,9%	+90 pbs	80,0%	-690pbs
- Charges générales d'exploitation	2 150	2 236	4%	2 324	4%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210	293	39%	285	-3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 369	2 431	3%	2 384	-2%
- Coût du risque	629	514	-18%	1 133	>100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 741	1 918	10%	1 251	-35%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	29	55	88%	54	-2%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	42	2	-96%	0	-77%
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	0%	-	-
RESULTAT AVANT IMPOT	1 812	1 974	9%	1 305	-34%
- Impôt sur les résultats	666	731	10%	504	-31%
RESULTAT NET	1 147	1 243	8%	800	-36%
- Intérêts minoritaires	54	67	23%	32	-53%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	1 092	1 177	8%	769	-35%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



➤ Évolution du PNB

En MMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
+ Intérêt et produits assimilés	4 716	4 846	3%	5 003	3%
- Intérêts et charges assimilées	1 150	1 225	7%	1 376	12%
MARGE D'INTERET	3 566	3 621	2%	3 627	0%
+ Commissions (Produits)	1 416	1 472	4%	1 492	1%
- Commissions (Charges)	332	246	-26%	309	26%
MARGE SUR COMMISSIONS	1 084	1 227	13%	1 184	-4%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	56	73	31%	119	62%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	Ns	-	Ns
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2	2	4%	3	31%
+ Produits des autres activités	102	99	-2%	122	23%
- Charges des autres activités	79	63	-21%	62	-1%
PRODUIT NET BANCAIRE	4 730	4 960	5%	4 993	1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Evolution des composantes du PNB entre 2018 et 2020

➤ Marge d'intérêt

En MMAD	2018			2019			2020		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Opérations avec la clientèle	4 550	615	3 935	4 686	559	4 127	4 777	624	4 153
Comptes et prêts / emprunts	4 033	604	3 429	4 161	539	3 622	4 191	509	3 682
Opérations de pensions	0	4	-4	0	3	-3	0	3	-3
Opérations de location-financement	517	7	510	525	17	508	586	112	473
Opérations interbancaires	166	535	-369	161	666	-506	226	753	-526
Comptes et prêts / emprunts	55	522	-467	50	651	-600	46	708	-662
Opérations de pensions	111	13	98	110	16	95	180	45	136
Emprunts émis par le groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge d'intérêt	4 716	1 150	3 566	4 846	1 225	3 621	5 003	1 376	3 627

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel à la marge d'intérêts entre 2018 et 2020

La contribution par activité à la marge d'intérêt du Groupe Société Générale Marocaine de Banques en 2020 se détaille comme suit :

En MMAD	Marge d'intérêts par entité		
	2018	2019	2020
Banque de détail	2 732	2 802	2 849
Sociétés de financement spécialisées	793	792	761
Banque offshore	41	27	16
Sociétés de gestion d'actifs	-	-	-
Autres	-	-	-



Total marge d'intérêts	3 566	3 621	3 627
-------------------------------	--------------	--------------	--------------

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, la marge d'intérêt émane principalement de la Banque de détail, qui représente 77% en 2018, 77% en 2019 et 79% en 2020 de la marge d'intérêts du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge d'intérêt de la banque de détail représente en moyenne 78% du total de la marge d'intérêt consolidée de SGMB.

➤ Marge sur commissions

En MMAD	2018			2019			2020		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Commissions nettes sur opérations	1 204	-332	873	1 242	-246	997	1 293	-309	985
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	539	-61	478	569	-65	504	526	-55	472
sur titres	33	-5	28	33	-6	28	32	-6	26
de change	632	-265	367	640	-175	465	735	-248	487
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	211	-	211	230	-	230	199	-	199
produits nets de gestion d'OPCVM	11	-	11	10	-	10	11	-	11
produits nets sur moyen de paiement	146	-	146	168	-	168	128	-	128
Assurance	3	-	3	4	-	4	3	-	3
Autres	51	-	51	48	-	48	57	-	57
Produits nets de commissions	1 416	-332	1 084	1 472	-246	1 227	1 492	-309	1 184

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel à la marge sur commissions entre 2018 et 2020

La contribution par activité à la marge sur commissions du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	Marge sur commissions par entité		
	2018	2019	2020
Banque de détail	980	1 110	1 093
Sociétés de financement spécialisées	42	48	28
Banque offshore	7	7	10
Sociétés de gestion d'actifs	55	62	53
Autres	0	0	0
Total marge sur commissions	1 084	1 227	1 184

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, la marge sur commissions émane principalement de la Banque de détail, qui représente 90% en 2018, 90% en 2019 et 92% en 2020 du total de la marge sur commissions du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge sur commission de la banque de détail représente en moyenne 92% du total de la marge sur commissions consolidée de SGMB.



➤ Résultat des opérations de marché

En MMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
G/P nets sur instruments financiers à la JV par résultat	56	73	30%	119	62%
Titres à revenus fixes	0	0	-	0	-
Réévaluation des positions de change manuel	0	0	-	0	-
Titres de transaction	29	59	>100%	92	55%
Réévaluation des positions de change manuel	0	0	-	0	-
Autres	27	14	-48%	27	92%
Gains/Pertes nets des instruments financiers à la J.V par KP	0	0	-	0	-
G/P nets sur instruments financiers dispo. à la vente	-	-	-	0	-
Résultat des opérations de marché	56	73	30%	119	62%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, le résultat des opérations de marché de Société Générale Marocaine de Banques est passé de 56 MMAD à 119 MMAD.

Analyse 2018-2019

En 2019, le PNB a évolué à la hausse de 5% pour s'établir à 4 960 MMAD contre 4 730 MMAD en 2018.

➤ Marge d'intérêt :

La marge d'intérêt constatée en 2019 a évolué de 1,5% (+55 MMAD) par rapport à celle de 2018 et atteint 3 621 MMAD. Cette situation est due principalement à :

- ✓ L'évolution de 4,9% (+192 MMAD) de la marge nette sur opérations avec la clientèle liée à :
 - l'augmentation des produits sur comptes et prêts/emprunts de 3,2% (+127 MMAD) face à une baisse moins importante de leurs charges (604 MMAD en 2018 ➔ 539 MMAD en 2019);
 - La légère hausse des produits sur opérations de location-financement de 1,6% (+8 MMAD) face à une hausse plus importante de leurs charges (+10 MMAD) ;

Ces évolutions sont principalement dues à l'évolution des crédits de trésorerie.

- ✓ La baisse de la marge nette sur opérations interbancaire (-137 MMAD) liée principalement à l'augmentation des charges sur comptes et prêts/emprunts de 24,6% (+129 MMAD) face à une légère baisse de 8,7% sur leurs produits (-5 MMAD) et ce en raison de la hausse des charges d'intérêts suite à un recours plus important au refinancement auprès des établissements de crédits.

➤ Marge sur commissions :

La marge sur commission augmente de 143 MMAD (+13,2%) passant de 1 084 MMAD à 1 227 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par une bonne performance des opérations de change de la salle de marché ainsi qu'une évolution des commissions clientèle tirée par les commissions de moyens de paiement et des transferts en devise.

- ✓ L'évolution de 14,2% (+124 MMAD) des commissions nettes sur opérations est liée à :
 - l'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations avec la clientèle de 5,5% (+30 MMAD) face à une augmentation de 4 MMAD de leurs charges ;
 - l'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations de change de 1,3% (+8 MMAD) face à une baisse de 90 MMAD de leurs charges;

➤ Gains/pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

Entre 2018 et 2019, le poste gains et pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistre une hausse passant de 56 MMAD à 73 MMAD suite à une hausse des résultats sur l'activité de trading (bons de trésor) liée à la hausse du portefeuille d'activité.



Analyse 2019-2020

En 2020, le PNB a évolué à la hausse de 1% pour s'établir à 4 993 MMAD contre 4 960 MMAD en 2019.

➤ Marge d'intérêt :

La marge d'intérêt constatée en 2020 n'a pas connu d'évolution significative (+6 MMAD) par rapport à celle de 2019 et atteint 3 627 MMAD. Cette situation est due principalement à :

- ✓ L'évolution de 0,7% (+27 MMAD) de la marge nette sur opérations avec la clientèle liée à :
 - La progression de la marge d'intérêts sur comptes et prêts /emprunts (+1,7% ; +61 MMAD) expliquée par la hausse de leurs produits de 0,7% (+31 MMAD), accompagnée d'une baisse de leur charges (-30 MMAD passant de 539 MMAD en 2019 à 509 MMAD en 2020);
 - La baisse de la marge d'intérêts sur les opérations de location et financement (-6,7%, -34 MMAD) essentiellement due à l'augmentation de leurs produits de 11,6% (+61 MMAD), entièrement absorbée par la hausse de leurs charges (+95 MMAD) ;
- ✓ La baisse de la marge nette sur opérations interbancaire (-21 MMAD) liée principalement à :
 - La diminution de la marge d'intérêts sur comptes et prêts/emprunts de -62 MMAD, due à l'augmentation de leurs charges de 8,8% (+57 MMAD) face à une légère baisse de 8,0% de leurs produits (-4 MMAD) et ce en raison de la hausse des charges d'intérêts suite à un recours plus important au refinancement auprès des établissements de crédits.
 - L'amélioration de la marge d'intérêts sur les opérations de pensions (+40 MMAD), expliquée par l'augmentation de leurs produits 62,7% (+69 MMAD) ayant permis de couvrir la hausse moins importante de leurs charges (+29 MMAD) ;

La marge d'intérêts des opérations de pension porte sur des montants non significatifs et stables à -3/-4 MMAD depuis 2018.

L'évolution de la marge sur les opérations de location-financement est expliquée par la baisse de la production en 2020 de 35% et par les reports accordés aux clients touchés par la crise sanitaire.

La marge d'intérêts sur les prêts et emprunts clientèles sont en hausse de +60 MMAD. Cette hausse s'explique sur la hausse des produits d'intérêts sur les crédits d'équipements et de trésorerie de la banque en hausse de + 8.5% limitée par une baisse des intérêts sur comptes courants et chèques et la hausse des charges d'intérêts de + 6.5% pour couvrir les besoins de l'activité dans un contexte d'évolution du besoin de ressource en période de crise de la covid.

La marge d'intérêts sur les opérations interbancaires connaît une variation de -20 MMAD qui s'explique essentiellement par une baisse sur les prêts interbancaires dû à un effet volume négatif combinée une hausse des intérêts liés au recours au marché pour les besoins de l'activité dans un contexte de crise de la covid qui a présenté des difficultés de renouvellement des CD's en début de crise.

➤ Marge sur commissions :

La marge sur commission recule de 43 MMAD (-3,5%) passant de 1 227 MMAD à 1 184 MMAD.

- ✓ L'évolution de -1,2% (-12 MMAD) des commissions nettes sur opérations est liée à :
 - le recul des commissions nettes sur opérations avec la clientèle (-32 MMAD, -6,3%) du fait de la baisse de leurs produits de 7,4% (-42 MMAD) combinée à une augmentation de 10 MMAD de leurs charges ;
 - partiellement compensé par la hausse des commissions nette sur opérations de change de +4,7% (+22 MMAD) suite à la progression de leurs produits de +95 MMAD, plus importante que celle des charges (+73 MMAD).

Dans le contexte de crise, les commissions ont été impactées par une baisse des opérations à la clientèle notamment monétique, se traduisant par une baisse de -32 MMAD sur les commissions avec la clientèle.

Les commissions sur titres n'ont pas été impactées par les effets de la crise et sont relativement stables avec une variation de -2 MMAD.



Les commissions nettes sur opérations de change sont en progression de +22 MMAD grâce à une bonne performance des opérations de change en salle de marché sur l'année 2020.

➤ Gains/pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat :

Entre 2019 et 2020, le poste gains et pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistre une hausse passant de 73 MMAD à 119 MMAD suite à une amélioration des résultats sur l'activité de trading (bons de trésor) liée à la hausse du portefeuille d'activité.

L'évolution des titres de transaction s'explique par une bonne performance des activités de trading en hausse de +33 MMAD sur la SGMA.

L'évolution des G/P nets sur instruments financiers à la JV par résultat s'explique principalement par la plus-value constatée en 2021 sur la cession des titres de la filiale Investima de + 21 MMAD.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au PNB entre 2018 et 2020

La contribution par activité au produit net bancaire du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	PNB par entité		
	2018	2019	2020
Banque de détail	3 785	3 993	4 113
Sociétés de financement spécialisées	842	869	799
Banque offshore	48	34	27
Sociétés de gestion d'actifs	55	64	54
Autres	0	0	0
Total PNB	4 730	4 960	4 993

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, le PNB émane principalement de la Banque de détail, qui représente 80% en 2018, 81% en 2019 et 82% en 2020 du PNB total du Groupe.

Sur la période étudiée, le PNB de la banque de détail représente en moyenne 81% du total PNB consolidé de SGMB.

➤ Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire de Société Générale Marocaine de Banques évolue comme suit, sur les dernières années :

En MMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Encours brut de crédit (1)	91 983	97 720	6%	100 075	2%
Produit net bancaire (2)	4 730	4 960	5%	4 993	1%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>2 150</i>	<i>2 236</i>	<i>4%</i>	<i>2 324</i>	<i>4%</i>
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>210</i>	<i>293</i>	<i>39%</i>	<i>285</i>	<i>-3%</i>
Frais généraux (3)	2 361	2 529	7%	2 609	3%
Coefficient d'exploitation (3) / (2)	49,91%	50,99%	+108 bps	52,26%	2%
Coût d'exploitation (3)/(1)	2,57%	2,59%	1%	2,61%	1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018-2019 :



Le coefficient d'exploitation s'établit à 50,99% en 2019 contre 49,91% en 2018. Cette augmentation est due à une hausse plus importante des frais généraux de 7% (+168 MMAD) en comparaison avec le PNB qui s'accroît de 5% (+230 MMAD), cette hausse est expliquée principalement par l'impact des projets de transformation de la Banque.

Le coût d'exploitation ressort à 2,59% en 2019 contre 2,57% en 2018.

Analyse 2019-2020 :

Le coefficient d'exploitation s'établit à 52,26% en 2020 contre 50,99% en 2019. Cette augmentation est due à une hausse plus importante des frais généraux de 3% (+80 MMAD) en comparaison avec le PNB qui s'accroît de 1% (+33 MMAD), cette hausse est expliquée principalement par l'impact des projets de transformation de la Banque.

Le coût d'exploitation ressort à 2,61% en 2020 contre 2,59% en 2019.

➤ Frais de gestion

Les frais de gestion de SGMB s'élèvent à 2 609 MMAD en 2020 contre 2 529 en 2019, soit une hausse de 80 MMAD sur la période. L'évolution de ces frais de gestion entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Charges générales d'exploitation	2 150	2 236	4,00%	2 324	3,95%
<i>dont charges de personnel</i>	1 224	1 268	3,60%	1 223	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210	293	39%	285	-2,86%
Frais de gestion	2 361	2 529	7,10%	2 609	3,16%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018-2019 :

Les frais de gestion s'élèvent à 2 529 MMAD en 2019, en hausse de 7,1% par rapport à 2018. Ces charges sont portées principalement par les charges générales d'exploitation qui représentent 2 236 MMAD en 2019, soit près de 90% du total des frais de gestion de SGMB. La hausse des frais de gestion en 2019 s'explique essentiellement par la hausse de 4% des charges générales d'exploitation (+86 MMAD entre 2018 et 2019).

La hausse des charges générales d'exploitation de 4% s'explique principalement par l'augmentation des charges salariales de 3,6% soit une hausse de 44 MMAD par rapport à 2018.

L'évolution des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles est en phase avec l'évolution des immobilisations des actifs de SGMB.

Analyse 2019-2020 :

Les frais de gestion s'élèvent à 2 609 MMAD en 2020, en hausse de 3,16% par rapport à 2019. Ces charges sont portées principalement par les charges générales d'exploitation qui représentent 2 324 MMAD en 2020, soit 89% du total des charges de fonctionnement de SGMB. La hausse des charges de fonctionnement en 2020 s'explique essentiellement par la hausse de 4% des charges générales d'exploitation (+88 MMAD entre 2019 et 2020).

Les principaux postes du compte « Charges d'exploitation » se présente comme suit :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Salaires, primes et gratifications		-930		-967	4%
Dons et cotisations		-8,9		-142	>100%
Autres charges générales d'exploitation		-1 297		-1 214	-6%
Total	-2 150	-2 236		-2 324	4%

La principale hausse des charges d'exploitation porte sur la participation du Groupe aux dons covid à hauteur de 110 MMAD. Hormis cet impact, les charges d'exploitations seraient en baisse de -1%.



Le coefficient d'exploitation bancaire de Société Générale Marocaine de Banques, retraité du fonds covid évolue comme suit, sur les dernières années :

En MMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Encours brut de crédit (1)	91 983	97 720	6%	10 075	2%
Produit net bancaire (2)	4 730	4 960	5%	4 993	1%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>2 150</i>	<i>2 236</i>	<i>4%</i>	<i>2 214</i>	<i>-1%</i>
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>210</i>	<i>293</i>	<i>40%</i>	<i>285</i>	<i>-3%</i>
Frais généraux (3)	2 361	2 529	7%	2 499	-1%
Coefficient d'exploitation (3) / (2)	2,57%	2,59%	2 pbs	2,50%	-9 pbs
Coût d'exploitation (3)/(1)	50%	51%	100 pbs	50%	-100 pbs

En social, la cotisation versée au fonds de solidarité COVID-19 par la société générale est étalée sur cinq ans.

En consolidé, la totalité de la cotisation versée au fonds de solidarité COVID-19 par le Groupe Société Générale Maroc est intégré au résultat consolidé à fin Mars 2020.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel aux Frais de gestion entre 2018 et 2020

La contribution par activité aux frais de gestion du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	2018	2019	2020
Banque de détail	2 097	2 188	2353
Sociétés de financement spécialisée	256	237	252
Banque offshore	8	6	4
Sociétés de gestion d'actifs	-	-	-
Autres	-	-	-
Total Frais de gestion	2 361	2 431	2 609

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, les frais de gestion émanent principalement de SGMB, qui représente 89% en 2018, 90% en 2019 et 90% en 2020 des frais de gestion du Groupe, soit une moyenne de 90% sur la période étudiée.

➤ Résultat Brut d'Exploitation

En MMAD	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
PRODUIT NET BANCAIRE	4 730	4 960	5%	4 993	1%
Charges générales d'exploitation	2 150	2 236	4%	2 324	4%
<i>dont charges de personnel</i>	<i>1 224</i>	<i>1 268</i>	<i>4%</i>	<i>1 223</i>	<i>-4%</i>
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	210	293	39%	285	-3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 370	2 431	3%	2 384	-2%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

Entre 2018 et 2019, le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 62 MMAD (+3%). Cette hausse s'explique principalement par l'évolution de 230 MMAD du PNB (+5%), et ce malgré la hausse des charges



générales d'exploitation de 86 MMAD (+4%) et des dotations aux amortissement qui sont passés de 210 MMAD en 2018 à 293 MMAD en 2019.

Les charges de personnel ont augmenté de 44 MMAD (+4%) pour s'établir à 1 268 MMAD en 2019 contre 1 224 MMAD en 2018. Cette hausse s'explique par la charge exceptionnelle sur les avantages au personnel (IAS 19) dont l'impact est de 67 798 KMAD.

Analyse 2019 – 2020 :

Entre 2019 et 2020, le résultat brut d'exploitation enregistre une baisse de 47 MMAD (-2%). Cette baisse s'explique principalement par les éléments suivants :

- Un PNB en légère progression de 33 MMAD comparé à 2019 (+1%) ;
- Une hausse des charges générales d'exploitation de 88 MMAD (+4%).

Les charges de personnel ont diminué de 45 MMAD (-4%) pour s'établir à 1 223 MMAD en 2020 contre 1 268 MMAD en 2019. Cette baisse s'explique par un effet de base 2019 sur les provisions pour avantages du personnel (IAS 19 AVP) dont 17 MMAD liés à un effet périmètre et 29 MMAD liés à une hausse exceptionnelle des dotations en 2019.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au résultat brut d'exploitation entre 2018 et 2019

La contribution par activité au résultat brut d'exploitation du Groupe Société Générale Marocaine de Banques se détaille comme suit :

En MMAD	RBE par entité		
	2018	2019	2020
Banque de détail	1 746	1 650	1 668
Sociétés de financement spécialisée	476	618	550
Banque offshore	44	27	22
Sociétés de gestion d'actifs	48	60	61
Autres	55	76	83
Total RBE	2 370	2 431	2 384

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, le RBE émane principalement de SGMB, qui représente 74% en 2018, 68% en 2019 et 70% en 2020 du résultat brut d'exploitation du Groupe, soit une moyenne de 71% sur la période étudiée.



➤ Coût du risque

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Dotations aux provisions	-1 982	-1 415	-29%	-1 528	8%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 811	-1 300	-28%	-1 431	10%
<i>Bucket 1</i>	-51	-38	-26%	-23	-40%
<i>Bucket 2</i>	-5	-	-100%	-164	>100%
<i>Bucket 3</i>	-1 764	-1 262	-28%	-1 245	-1%
Provisions engagements par signature	-121	-69	-43%	-61	-11%
<i>Bucket 1</i>	-7	-	-100%	0	Nd
<i>Bucket 2</i>	-4	-	-100%	-1	Nd
<i>Bucket 3</i>	-111	-69	-37%	-60	-13%
Autres provisions pour risques et charges	-50	-46	-8%	-35	-24%
Reprises de provisions	1 853	1 261	-32%	776	-38%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 699	1 104	-35%	674	-39%
<i>Bucket 1</i>	6	11	68%	7	-34%
<i>Bucket 2</i>	217	140	-35%	3	-98%
<i>Bucket 3</i>	1 476	953	-35%	664	-30%
Reprises de provisions engagements par signature	113	110	-3%	90	-18%
<i>Bucket 1</i>	0	45	Ns	5	-90%
<i>Bucket 2</i>	5	41	>100%	0	-100%
<i>Bucket 3</i>	108	24	-78%	86	>100%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	40	48	18%	13	-74%
Variation des provisions	-365	-359	-2%	-382	6%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-35	-58	66%	-45	-23%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-465	-306	34%	-364	19%
Récupérations sur prêts et créances amorties	44	26	-42%	29	10%
Autres pertes	-42	-21	-51%	-2	-91%
Coût du risque	-629	-514	-18%	-1 133	>100%
<i>dont coût de risque contrepartie</i>	<i>-610</i>	<i>-489</i>	<i>-20%</i>	<i>-1 101</i>	<i>>100%</i>
<i>dont cout de risque de crédit</i>	<i>-19</i>	<i>-25</i>	<i>32%</i>	<i>-32</i>	<i>28%</i>
Encours en souffrance brut	12 231	12 376	1%	13 828	12%
Coût du risque / Encours en souffrance brut	5%	4%	-19%	8%	>100%
Encours net	85 881	91 303	6%	87 399	5%
Coût du risque / Encours net	0,71%	0,56%	-23%	1,18%	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

Le coût du risque enregistre une baisse de 115 MMAD en 2019 par rapport à 2018 pour s'établir à 514 MMAD. Cette baisse s'explique essentiellement par une baisse des dotations nettes de provisions avec une meilleure gestion de risque pour l'octroi des crédits ainsi que des efforts de recouvrement. Le coût du risque correspond en majorité à des dotations aux provisions Bucket 3.

Dans ce cadre, les provisions pour dépréciation des prêts et créances passent de 1 811 MMAD à 1 300 MMAD entre 2018 et 2019. Ces provisions sont classées à près de 97% en créances en souffrances (Bucket 3). Les reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances baissent de 1 699 MMAD à 1 104 MMAD sur la même période.

Les provisions sur engagement par signature ont connu une baisse de 52 MMAD suite à la baisse des engagements sensibles, résultat d'une gestion plus prudente lors de l'octroi.

Le montant des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées augmente de 23 MMAD passant de 35 MMAD à 58 MMAD en raison d'abandons plus importants sur des créances en souffrance.



Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées évoluent à la baisse de 159 MMAD passant de 465 MMAD en 2018 à 306 MMAD en 2019.

Analyse 2019 – 2020 :

Le coût du risque enregistre une hausse de 629 MMAD en 2020 par rapport à 2019 pour s'établir à 1 133 MMAD.

Dans ce cadre, les provisions pour dépréciation des prêts et créances passent de 1 300 MMAD à 1 431 MMAD entre 2019 et 2020. Ces provisions sont classées à près de 87% en créances en souffrances (Bucket 3).

Les reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances diminuent de 1 104 MMAD à 674 MMAD sur la même période.

L'évolution des dotations nettes de provisions sur le bucket 3 a été compensée par des reprises importantes sur le bucket 1 & bucket 2. Cette hausse s'explique par la part des dotations nettes de provisions de la filiale EQDOM (+97 MMAD).

Le montant des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées diminue de 13 MMAD passant de 58 MMAD à 45 MMAD. Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées évoluent à la hausse de 58 MMAD passant de 306 MMAD en 2019 à 364 MMAD en 2020. L'augmentation des pertes sur créances irrécouvrables provisionnées concernent de nombreux dossiers de clientèle à travers le réseau national.

L'amélioration des récupérations sur créances amorties est expliquée essentiellement par les efforts de recouvrement.

La contribution des filiales à la formation du coût du risque se présente comme suit :

En MMAD	Coût du risque par entité		
	2018	2019	2020
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES	521	389	887
SOGELEASE	29	43	71
CREDIT EQDOM	97	67	166
SOGEFINANCEMENT	-5	-1	-
SG TANGER BANQUE OFFSHORE Locale (USD)	-23	-7	-1
ATHENA COURTAGE	0	1	-1
FONCIMMO	9	22	12
Total coût du risque	629	514	1 133

Contribution au coût du risque par activité opérationnelle :

La contribution par secteur opérationnel au coût du risque de Société Générale Marocaine de Banques entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Coût du risque par entité		
	2018	2019	2020
Banque de détail	474	399	896
Sociétés de financement spécialisées	132	108	236
Banque offshore	23	7	1
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total coût du risque	629	514	1 133

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, le coût du risque émane principalement de la banque de détail, qui représente 75% en 2018, 78% en 2019 et 79% en 2020 du total CNR du Groupe.



Sur la période étudiée, le coût du risque de la banque de détail représente en moyenne 77% du total CNR consolidé de SGMB.

Evolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle et répartition par pôle d'activité:

L'évolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre 2018 et 2020 se présente comme suit:

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Créances en souffrances brutes	12 233	10 807	-11,7%	13 828	28,0%
Créances sur la clientèle brutes	91 984	97 720	6,2%	100 075	2,4%
Provision sur les créances en souffrance	8 945	9 249	3,4%	9 828	6,3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, les créances en souffrance brutes sont passées de 12,2 MMAD à 13,8 MMAD. Les créances sur la clientèle quant à elles se sont établies à 100,1 MMAD en 2020 contre 92,0 MMAD en 2018.

Sur la même période, les provisions sur les créances en souffrance sont passées de 8,9 MMAD à 9,8 MMAD.

La répartition des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Banque de détail	Société de financement spécialisées	Banque offshore	Sociétés de gestion d'actifs	Autres
31/12/2018					
Créances en souffrances brutes	9 897	2 334	1	-	0
Créances sur la clientèle brutes	70 283	17 608	4 092	-	0
Provision sur les créances en souffrance	-8 449	-1 673	-1	-	0
31/12/2019					
Créances en souffrances brutes	10 013	2 361	1	-	0
Créances sur la clientèle brutes	74 667	18 706	4 347	-	0
Provision sur les créances en souffrance	-8 613	-1 706	-1	-	0
31/12/2020					
Créances en souffrances brutes	11 151	2 677	1	-	-
Créances sur la clientèle brutes	81 258	18 547	1 233	-	-
Provision sur les créances en souffrance	-8 141	-1 686	-1	-	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

En 2020, la Banque de détail s'accapare 81 % des créances en souffrance brutes, suivie par les sociétés de financement spécialisées (19% des créances en souffrance brutes), puis de la banque offshore pour le reliquat.

Principaux indicateurs de risque :

• Taux de couverture³⁵

En millions de dirhams	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Créances brutes en souffrances (1)	12 231	10 807	-12%	13 827	28%
Provisions (2)	8 945	9 249	3%	9 827	6%
Taux de couverture (2) / (1)	73,13%	85,58%	+1 245 bps	71,07%	-1 451 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

³⁵ Provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance



Le volume de créances en souffrance a augmenté entre 2018 et 2020 en raison de la prise en considération des effets de la crise sanitaire sur les contreparties.

Détail des créances brutes en souffrance

Nature (en MMAD)	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Pré douteux	2 338	1 062	-55%	1 970	85%
Douteux	1 496	2 428	62%	1 980	-18%
Compromis	6 911	7 317	6%	8 192	12%
Sur opérations CB	1 486	1 569	6%	1 686	7%
Total	12 231	12 376	1%	13 827	12%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

Les créances brutes en souffrance augmentent de 1% entre 2018 et 2019. Sur la même période, les provisions baissent de 9%.

Le taux de couverture enregistre une hausse par rapport à 2018 (+ 1 245 pbs).

Analyse 2019 – 2020 :

Les créances brutes en souffrance augmentent de 12% entre 2019 et 2020. Sur la même période, les provisions augmentent de 6%.

Le taux de couverture enregistre une diminution par rapport à 2019 (-1 451pbs).

• Taux de contentieux³⁶

En millions de dirhams	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
Créances brutes en souffrance (1)	12 231	12 376	1%	13 828	12%
Encours brut de crédits (2)	91 983	97 720	6%	100 075	2%
Taux de contentieux (1) / (2)	13,3%	12,7%	-63 bps	13,8%	+115 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, le taux de contentieux baisse de 63 pbs pour s'établir à 12,7% contre 13,3% l'exercice précédent. Le volume global des crédits enregistre une augmentation plus importante que celle des créances en souffrance (6% contre 1% pour les créances en souffrance).

Analyse 2019 – 2020 :

En 2020, le taux de contentieux augmente de 115 pbs pour s'établir à 13,8% contre 12,7 % l'exercice précédent. Le volume global des crédits enregistre une augmentation moins importante que celle des créances en souffrance (2% contre 12% pour les créances en souffrance).

➤ Résultat d'exploitation

En millions de dirhams	2018	2019	Var 19/18	2020	Var 20/19
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 370	2 431	3%	2 384	-2%
Coût du risque	629	514	-18%	1 133	>100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 741	1 918	10%	1 251	-35%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

³⁶ Créances en souffrances / Encours brut de crédits



Analyse 2018-2019

Entre 2018 et 2019, le résultat d'exploitation augmente de 10% passant de 1 741 MMAD à 1 918 MMAD sur la période, sous l'effet d'une augmentation du résultat brut d'exploitation (+3%) par rapport à celle du coût du risque (-18%).

Le coût du risque est constitué du risque de contrepartie qui s'établit à 489 MMAD en 2019 contre 610 MMAD en 2018. Ceci s'explique essentiellement par une meilleure gestion de risque pour l'octroi des crédits ainsi que des efforts de recouvrement. Le risque opérationnel³⁷ quant à lui atteint 11 MMAD en 2019 contre 10 MMAD en 2018.

Analyse 2019-2020

Entre 2019 et 2020, le résultat d'exploitation baisse de 35% passant de 1 918 MMAD à 1 251 MMAD sur la période, sous l'effet d'une légère baisse du résultat brut d'exploitation (-2%) combinée à une forte hausse du coût du risque (>100%).

Le coût du risque est constitué du risque de contrepartie qui s'établit à 1 120 MMAD en 2020 contre 489 MMAD en 2019 et du risque opérationnel qui atteint 13 MMAD en 2020 contre 11 MMAD en 2019.

Contribution des différentes filiales consolidées au résultat d'exploitation retraité des flux intragroupe

Entité Consolidée En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	Part 2018	Part 2019	Part 2020
SGMB	1 091	1 262	14%	781	-38%	62,70%	65,80%	62,45%
SOGLEASE	254	246	-3%	203	-17%	14,60%	12,80%	16,27%
ATHENA courtage	77	87	11%	80	-8%	4,50%	4,50%	6,39%
OFFSHORE	63	34	-85%	23	-32%	3,60%	1,80%	1,84%
GESTAR	46	53	13%	45	-16%	2,70%	2,80%	3,56%
INVESTIMA	7	-1	-100%	19	>100%	0,40%	-	1,50%
SOGEMPLACEMENT	1	1	0%	7	>100%	0,10%	0,10%	0,53%
SOGEFINANCEMENT	3	-1	-100%	-2	-100%	0,20%	-	-0,12%
SOGEBOURSE	4	6	33%	10	68%	0,20%	0,30%	0,81%
FONCIMMO	-7	-21	67%	-9	-56%	-0,40%	-	-0,74%
SOGCONTACT	-7	-13	46%	-16	23%	-0,50%	-	-1,26%
CREDIT EQDOM	207	265	22%	110	-59%	11,90%	13,80%	8,76%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 741	1 918	9%	1 251	-35%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

A fin 2019, le résultat d'exploitation a évolué de 9% passant de 1 741 MMAD à 1 918 MMAD, tiré principalement par l'intégration globale d'EQDOM dans le périmètre de consolidation de SGMB (+ 265 MMAD) représentant ainsi 14% du résultat d'exploitation.

A fin 2020, le résultat d'exploitation a baissé de 35% passant de 1 918 MMAD en 2019 à 1 251 MMAD en 2020.

SGMB contribue à hauteur de 62% au résultat d'exploitation en 2020 et 66% en 2019, suivi par SOGLEASE avec une contribution de 13% en 2019 et 16% en 2020 et EQDOM avec 14% de contribution en 2019 et 9% en 2020.

➤ Résultat net part du groupe

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 369	2 431	3%	2 384	-2%
Coût du risque	629	514	-18%	1 133	>100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 741	1 918	10%	1 251	-35%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	29	55	88%	54	-2%

³⁷ Le risque opérationnel est défini comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes, de systèmes internes ou résultant d'événements extérieurs (catastrophes, incendie, agressions...)



+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	42	2	-96%	0	-77%
RESULTAT AVANT IMPOT	1 812	1 974	9%	1 305	-34%
- Impôt sur les résultats	666	731	10%	504	-31%
RESULTAT NET	1 147	1 243	8%	800	-36%
Intérêts minoritaires	54	67	23%	32	-53%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	1 092	1 177	8%	769	-35%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

Le RNPG enregistre une augmentation de 8% au titre de l'exercice 2019 pour s'établir à 1 177 MMAD. Cette hausse s'explique par l'amélioration du résultat d'exploitation qui enregistre une augmentation de 177 MMAD (+10%) entre 2018 et 2019 en raison de l'effet combiné de :

- La hausse de 88% de la Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence des (29 MMAD → 55 MMAD) due principalement à une prise de participation plus importante courant 2019 dans le capital de La Marocaine Vie en passant à 49,01% sans changement de méthode de consolidation ;
- Les gains nets sur autres actifs qui se sont établis à 2 MMAD en 2018 contre 42 MMAD en 2018 soit une baisse de 96% en raison d'une plus-value sur goodwill exceptionnelle de 32 MMAD en 2018 suite à l'acquisition de nouvelles actions et au du changement de méthode de consolidation ;

Par ailleurs, les intérêts minoritaires ont enregistré une hausse de +12 MMAD pour s'établir à 67 MMAD en 2019 contre 54 MMAD en 2018. Cette hausse est expliquée par la part des minoritaires sur le résultat en hausse de la filiale EQDOM.

En 2019, l'impôt sur les résultats a suivi une tendance haussière pour atteindre 731 MMAD, expliquée principalement par la hausse du résultat avant impôt de 9% par rapport à 2018.

La contribution de solidarité versée au titre de l'exercice 2019 s'élève à 24,2 MMAD.

Analyse 2019 – 2020 :

Le RNPG enregistre une baisse de 35% au titre de l'exercice 2020 pour s'établir à 769 MMAD. Cette diminution s'explique par :

- la baisse du résultat d'exploitation qui enregistre une baisse de -667 MMAD (-35%) entre 2019 et 2020 ;
- la diminution de l'impôt sur les résultats de -31% entre 2019 et 2020, corrélée à celle du résultat avant impôt de (-34% en 2020) ;
- la diminution des intérêts minoritaires de -35 MMAD pour s'établir à 32 MMAD en 2020 contre 67 MMAD en 2019.

La contribution de solidarité versée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 30,3 MMAD.



L'évolution du résultat net retraité du don au fonds covid19 se présente comme suit :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 369	2 431	3%	2 604	7%
Coût du risque	629	514	-18%	1 133	>100%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 741	1 918	10%	1 471	-23%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	29	55	88%	54	-2%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	42	2	-96%	0	-100%
RESULTAT AVANT IMPOT	1 812	1 974	9%	1 525	-23%
- Impôt sur les résultats	666	731	10%	547	-25%
RESULTAT NET	1 147	1 243	8%	978	-21%
Intérêts minoritaires	54	67	23%	34	-49%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	1 092	1 177	8%	944	-20%



➤ Contribution des filiales à la formation du RNPG

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque filiale à la formation du RNPG au titre des exercices 2018, 2019 et 2020 :

Entité Consolidée	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	Part 2018	Part 2019	Part 2020
SGMB	626	700	11%	384	-45%	57,80%	59,50%	49,98%
SOGELEASE	218	205	-6%	177	-13%	20,00%	17,40%	23,07%
CREDIT EQDOM	88	114	30%	51	-56%	8,00%	9,70%	6,59%
ATHENA courtage	52	56	7%	51	-9%	4,80%	4,80%	6,63%
OFFSHORE	48	29	-40%	18	-39%	4,40%	2,50%	2,30%
GESTAR	36	40	10%	32	-20%	3,20%	3,40%	4,17%
LMV	22	47	>100%	45	-4%	2,00%	4,00%	5,84%
INVESTIMA	2	2	0%	11	445%	0,20%	0,20%	1,42%
SOGEPLACEMENT	1	1	0%	7	553%	0,10%	0,10%	0,85%
ALD AUTOMOTIVE	7	8	13%	9	9%	0,10%	0,70%	1,14%
SOGEFINANCEMENT	4	-1	>100%	-2	51%	0,30%	-0,10%	-0,20%
SOGEBOURSE	4	6	50%	9	55%	0,40%	0,50%	1,21%
FONCIMMO	-8	-17	-113%	-7	-58%	-0,60%	-1,40%	-0,92%
SOGECONTACT	-8	-14	-75%	-16	13%	-0,70%	-1,20%	-2,06%
RNPG Global	1 092	1 177	8%	769	-35%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

En 2019, le RNPG a évolué de 8% passant de 1 092 MMAD à 1 177 MMAD, tiré principalement par la hausse des résultats de la banque SGMB et de la filiale EQDOM.

En 2020, le RNPG recule de 35% passant de 1 177 MMAD à 769 MMAD, sous l'effet de la baisse des résultats de la banque SGMB et des filiales SOGELEASE et EQDOM.

SGMB contribue à hauteur de 59,5% au résultat net part du groupe global en 2019 contre 50,0% en 2020, suivie par SOGELEASE avec une contribution de 17,4% en 2019 contre 23,1% en 2020 et EQDOM avec 9,7% de contribution en 2019 contre 6,6 % en 2020.

➤ Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20	TCAM 18-20
Résultat net consolidé (1)	1 147	1 243	8%	800	-36%	-16,4%
Fonds propres (hors résultat net) (2)	10 435	11 050	6%	12 193	10%	8%
Actifs (3)	102 553	111 459	9%	111 879	0%	4%
Return On Equity (ROE) (1)/(2)	9,90%	11,25%	+135 pbs	6,56%	-469 pbs	-128 pbs
Return On Assets (ROA) (1)/(3)	1,12%	1,12%	-0 pbs	0,72%	-40 pbs	-138 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, les fonds propres (hors résultat net) de la banque évoluent à un TCAM de 8% passant de 10 435 MMAD à 12 193 MMAD. Pour leur part, les actifs évoluent à un TCAM de 4% et s'établissent à 111 879 MMAD en 2020 contre 102 553 MMAD en 2018.

En 2019, la rentabilité des fonds propres (ROE) enregistre une hausse de +135 pbs pour s'établir à 11,25% et ce, en raison de la hausse du résultat net consolidé. La rentabilité des actifs (ROA) s'établit à 1,12% en 2018 et en 2019.

En 2020, le ROE s'est établi à 6,56%, en baisse de 469 pbs en raison de la diminution du résultat net consolidé.

En 2020, le ROA s'établit à 0,72%, en baisse de 40 pbs en raison de la diminution du résultat net consolidé.



VI. Bilan consolidé IFRS

Analyse du bilan consolidé IFRS

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Actif	102 553	111 459	9%	111 879	0%
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 217	5 245	24%	3 304	-37%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 366	2 832	20%	2 372	-16%
Instruments dérivés de couverture	-	-	0%	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	0%	-	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	4 019	3 903	-3%	3 055	-22%
Prêts et créances sur la clientèle	81 862	87 399	7%	88 999	2%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-
Titres au coût amorti	3 556	5 115	44%	7 094	39%
Actifs d'impôt courants	1 518	1 170	-23%	961	-18%
Actifs d'impôt différé	1 588	1 592	0%	1 664	4%
Comptes de régularisation et autres actifs	706	911	29%	940	3%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	191	370	94%	406	10%
Immeubles de placement	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 848	2 210	20%	2 229	1%
Immobilisations incorporelles	430	418	-3%	563	35%
Écarts d'acquisition	252	292	16%	292	0%
Passif	102 553	111 459	9%	111 879	0%
Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	-	-	-	-	0%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16	34	>100%	56	64%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	0%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 360	5 045	50%	3 400	-33%
Dettes envers la clientèle	64 099	65 352	2%	67 281	3%
Titres de créance émis	12 276	17 483	42%	17 189	-2%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 109	1 221	10%	1 211	-1%
Passifs d'impôt différé	477	653	37%	684	5%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 559	4 734	4%	4 602	-3%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Provisions Techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-
Provisions	971	1 010	4%	1 205	19%
Subventions et fonds assimilés	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4 104	3 633	-11%	3 258	-10%
Capitaux propres	11 582	12 294	6%	12 994	6%
Capitaux propres part du groupe	10 849	11 573	7%	12 248	6%
Capital et réserves liées	9 212	9 765	6%	10 533	8%
Réserves consolidées	545	631	16%	946	50%
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 092	1 177	8%	769	-35%
Intérêts minoritaires	734	721	-2%	746	4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Analyse 2018 – 2019 :

Au terme de l'exercice 2019, le total actif consolidé s'est élevé à 111 459 MMAD en hausse de 8 906 MMAD par rapport à 2018. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 466 MMAD des actifs financiers à la juste valeur par résultat (2 366 MMAD en 2018 → 2 832 MMAD à fin 2019).
- La hausse de 5 538 MMAD (+7%) des prêts et créances sur la clientèle ;
- La hausse des titres au coût amorti se situent à 5 115 MMAD à fin 2019 contre 3 556 MMAD au en 2018.

Au terme de l'exercice 2019, le total passif consolidé s'est élevé à 111 459 MMAD en hausse de 8 906 MMAD par rapport au 2018. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 1 254 MMAD (+2%) des dettes envers la clientèle ;
- La hausse des 5 207 MMAD des titres de créances émis ;

Analyse 2019 – 2020 :

Au terme de l'exercice 2020, le total actif consolidé s'est élevé à 111 879 MMAD en hausse légère de 421 MMAD par rapport à 2019. Cette hausse modérée résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 1 979 MMAD des titres au coût amorti (5 115 MMAD en 2019 → 7 094 MMAD à fin 2020).
- La hausse de 1 600 MMAD (+2%) des prêts et créances sur la clientèle ;
- La baisse de 1 941 MMAD (-37%) des valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux.

Au terme de l'exercice 2020, le total passif consolidé s'est élevé à 111 879 MMAD en hausse de 421 MMAD par rapport à 2019. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 1 929 MMAD (+3%) des dettes envers la clientèle ;
- La baisse de 1 644 MMAD (-33%) des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;

➤ **Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 2 372 MMAD à fin décembre 2020. L'évolution de ces actifs se détaille comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 901	2 357	24%	1 914	-19%
Dont Titres cotés	0	0	0%	0	0%
Dont Titres non cotés	1 901	2 354	24%	1 914	-19%
Actions et autres titres à revenu variable	389	387	-1%	347	-10%
Dont Titres cotés	0	0	0%	0	0%
Dont Titres non cotés	389	387	-1%	347	-10%
Instruments dérivés	76	88	16%	111	26%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 366	2 832	20%	2 372	-16%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 - 2019 :

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 2 832 MMAD à fin 2019 en hausse de 466 MMAD par rapport au 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 453 MMAD des obligations et autres titres à revenu fixe expliqué par de meilleurs opportunités sur l'activité de trading.



Analyse 2019 – 2020 :

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 2 372 MMAD à fin 2020 en baisse de 457 MMAD par rapport au 2019. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de 440 MMAD des obligations et autres titres à revenu fixe.

➤ Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés de Société Générale Marocaine de Banques s'établissent à 3 058 MMAD à fin 2020. L'évolution des prêts et créances du Groupe entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Comptes à vue	2 195	1 575	-28%	1 898	20%
Prêts	1 830	2 332	27%	1 161	-50%
Opérations de pension	0	0	0%	0	0%
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation	4 025	3 907	-3%	3 058	-22%
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-5	-3	39%	-3	-6%
<i>Bucket 1</i>	-5	-3	39%	-3	-6%
<i>Bucket 2</i>	0	0	0%	0	<-100%
<i>Bucket 3</i>	0	0	0%	0	<-100%
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation	4 019	3 903	-3%	3 055	-22%
Total actif	102 553	111 459	9%	111 879	0%
Total des prêts et créances sur les EC en % du total actif	3,9%	3,5%	-42 bps	2,7%	-77 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018-2019 :

A fin 2019, les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont baissé de 2,9% pour s'établir à 3 903 MMAD contre 4 019 MMAD en 2018 suite à l'effet combiné de :

- La baisse des comptes à vue (- 620 MMAD) en raison de dépôts ponctuels à fin 2018 ;
- La hausse des prêts (+502 MMAD) ;

Cette baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés combinée à l'évolution de 8,7% du total actif ont fait baisser la part des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés dans le total actif qui est passée de 3,9% en 2018 à 3,5% à fin 2019.

Analyse 2019-2020 :

A fin 2020, les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés ont baissé de 22% pour s'établir à 3 058 MMAD contre 3 907 MMAD en 2019 suite à la baisse des prêts de 50% (2 332 MMAD en 2019 ➔ 1 161 MMAD en 2020) compensée légèrement par la hausse des comptes à vue qui ont atteint 1 898 MMAD en 2020 contre 1 575 MMAD en 2019 ;

Cette baisse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés combinée à la quasi-stagnation du total actif ont fait baisser la part des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés dans le total actif qui est passée de 3,5% en 2019 à 2,7% à fin 2020.

Les comptes à vue ne suivent pas une tendance particulière.

La baisse prête consentis aux établissements de crédit s'explique essentiellement par la baisse des prêts de trésorerie au jour le jour auprès de Bank Al Maghrib.



Les opérations de pension présentent un solde nul sur les 3 dernières années.

Le poste dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit est quasi stable entre 2019 et 2020.

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2018 et 2020

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	2020
Banque de détail	3 784	2 943	2 687
Société de financement spécialisées	0	1	2
Banque offshore	235	959	366
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total prêts et créances sur les EC	4 019	3 903	3 055

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2018 et 2020, les prêts et créances sur les établissements de crédit émanent principalement de la banque de détail, qui représente 94% en 2018, 75% en 2019 et 88% en 2020 des prêts et créances envers les établissements de crédit.

Sur la période étudiée, la banque de détail contribue en moyenne à 86% du total des prêts et créances envers les établissements de crédit consolidé de SGMB.

➤ **Prêts et créances sur la clientèle**

Les prêts et créances sur la clientèle de Société Générale Marocaine de Banques s'établissent à 100 075 MMAD à fin 2020. L'évolution des prêts et créances du Groupe entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Comptes ordinaires	7 436	7 198	-3%	6 475	-10%
Prêts consentis à la clientèle	72 636	78 175	8%	82 075	5%
Opérations de pension	0	0	<-100%	0	<-100%
Opérations de location-financement	11 911	12 347	4%	11 525	-7%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	91 984	97 720	6%	100 075	2%
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	10 122	10 320	2%	11 076	7%
<i>Bucket 1</i>	756	792	5%	807	2%
<i>Bucket 2</i>	421	280	-33%	441	57%
<i>Bucket 3</i>	8 945	9 248	3%	9 828	6%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	81 862	87 399	7%	88 999	2%
Total actif	102 553	111 459	9%	111 879	0%
Total des prêts et créances sur la clientèle en % du total actif	79,8%	78,4%	-141 bps	79,5%	+114 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

A fin 2019, les prêts et créances sur la clientèle ont augmenté de 6,8% pour s'établir à 87 399 MMAD contre 81 862 MMAD en 2018 suite à l'effet combiné de :

- La hausse des prêts consentis à la clientèle (+5 539 MMAD) ;
- La hausse des opérations de location-financement (+436 MMAD);



- La hausse des dépréciation des prêts et créances sur la clientèle qui sont passées de 10 122 MMAD à 10 320 MMAD en raison de l'évolution des dépréciations comptabilisées en Bucket 1 (+36 MMAD) et en Bucket 3 (+303 MMAD).

La part des prêts et créances sur la clientèle dans le total actif est passée de 79,8% en 2018 à 78,4% à fin 2019.

Analyse 2019 – 2020 :

A fin 2020, les prêts et créances sur la clientèle ont augmenté de 2% pour s'établir à 88 999 MMAD contre 87 399 MMAD en 2019. Cette hausse est essentiellement due à la hausse des prêts consentis à la clientèle (+3 900 MMAD) ;

La part des prêts et créances sur la clientèle dans le total actif est passée de 78,4% en 2019 à 79,5% à fin 2020.

La baisse des comptes ordinaires débiteurs s'explique par le besoin de liquidité des ménages dans le contexte de la crise sanitaire.

La hausse des prêts consentis à la clientèle est tirée essentiellement par les déblocages de produits damane oxygène et damane relance.

La baisse des opérations de location-financement est expliquée par la baisse de la production en 2020 de 7% et par les reports accordés aux clients touchés par la crise sanitaire.

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2018 et 2020

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2018 et 2020 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	2020
Banque de détail	61 780	69 558	72 223
Société de financement spécialisées	15 991	17 017	16 403
Banque offshore	4 091	824	373
Sociétés de gestion d'actifs	0	0	0
Autres	0	0	0
Total prêts et créances sur la clientèle	81 862	87 399	88 999

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2018 et 2020, les prêts et créances sur la clientèle émanent principalement de la banque de détail, qui représente 75% en 2018, 80% en 2019 et 81% en 2020 des prêts et créances envers la clientèle du groupe.

Sur la période étudiée, la banque de détail contribue en moyenne à 79% du total des prêts et créances envers la clientèle consolidée de SGMB.

➤ Titres au coût amorti

L'évolution des titres au coût amorti se détaille comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Titres au coût amorti	3 556	5 115	43,8%	7 094	38,7%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Entre 2018 et 2020, les titres au coût amorti passent de 3 556 MMAD à fin décembre 2018 à 7 094 MMAD en 2020, soit une hausse de 3 538 MMAD. Cette hausse s'explique principalement par des acquisitions de bons de trésors placement à hauteur de 3 000 MMAD et des tombées de 1 099 MMAD durant 2020.



➤ Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution des immobilisations se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Immobilisations corporelles	1 848	2 210	19,6%	2 229	0,9%
Terrains et constructions	1 065	1 379	29,4%	1 359	-1,5%
Equip. mobilier, installation	474	529	11,6%	570	7,7%
Biens mobiliers donnés en location	0	0	Ns	0	Ns
Autres immobilisations	309	302	-2,2%	301	-0,2%
immobilisations incorporelles	430	418	-2,8%	563	35,0%
Logiciels informatiques acquis	155	318	>100%	456	43,4%
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	Ns	0	Ns
Autres immobilisation incorporelles	274	100	-63,6%	108	8,0%
Total immobilisations	2 278	2 627	15,4%	2 794	6,3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les immobilisations corporelles s'établissent à 2 210 MMAD à fin 2019, en hausse de 362 MMAD par rapport à 2018 en raison de :

- La hausse de 314 MMAD (29,4%) qu'ont connu les terrains et constructions durant la période ;
- La hausse du poste Equipements, Mobilier et installations de 55 MMAD (11,6%) ;
- La baisse de -7 MMAD (-2,2%) au niveau des autres immobilisations corporelles ;

Les immobilisations incorporelles s'établissent quant à elles à 418 MMAD à fin 2019, en baisse de 12 MMAD par rapport à 2018 en raison de :

- L'acquisition de 162 MMAD de licences pour logiciels informatiques ;
- La baisse de 175 MMAD (-63,6%) au niveau des autres immobilisations incorporelles composées principalement des amortissements de l'exercice.

Analyse 2019 – 2020 :

Les immobilisations corporelles s'établissent à 2 230 MMAD à fin 2020, en hausse très modérée de 20 MMAD par rapport à 2019 en raison de :

- La hausse du poste Equipements, Mobilier et installations de 41 MMAD (7,7%), liée principalement à l'acquisition du matériel informatique.
- La baisse de 20 MMAD (-1,5%) qu'ont connu les terrains et constructions durant la période ;

Les immobilisations incorporelles s'établissent quant à elles à 564 MMAD à fin 2020, en hausse de 146 MMAD par rapport à 2019 en raison de :

- La hausse de 138 MMAD de licences pour logiciels informatiques liée à la mise en service des projets de transformation numérique de la banque ;
- La hausse de 8 MMAD au niveau des autres immobilisations incorporelles.

➤ Comptes de régularisation et autres actifs

L'évolution des comptes de régularisation et autres actifs se présente comme suit :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Débiteurs divers	132	177	34%	217	23%
Valeurs et emplois divers	108	165	53%	172	4%
<i>Dont immobilisations par adjudication / dation</i>	108	165	53%	172	4%
Autres actifs d'assurance	0	0	0%	-	Ns
Autres	83	85	2%	-	>100%



Autres actifs	323	427	32%	389	-9%
Produits à recevoir	80	155	94%	93	-40%
charges constatées d'avance	12	16	33%	13	-19%
Autres comptes de régularisation	291	313	8%	445	42%
Compte de régul. Actif	383	484	26%	551	14%
Comptes de régularisation et autres actifs	706	911	29%	940	3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à 911 MMAD à fin 2019 en hausse de 205 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par des opérations en attentes ponctuelles.

Analyse 2019 – 2020 :

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à 940 MMAD à fin 2020 en hausse de 29 MMAD par rapport à fin 2019 (+3%).

La hausse des débiteurs divers s'explique principalement par la créance d'acquisition du terrain Casablanca Finance City pour le compte de la sogéfoncière.

La hausse des autres comptes de régularisation s'explique par la hausse des comptes transitoires et comptes d'attente.

➤ Participations dans des entreprises mises en équivalence

L'évolution des participations dans des entreprises mises en équivalence se présente comme suit :

En MMAD	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Participations dans des entreprises mises en équivalence	191	370	94,2%	406	9,6%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les participations dans des entreprises mises en équivalence s'établissent à 370 MMAD à fin 2019 en hausse de 180 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de nouveaux titres La Marocaine Vie.

Analyse 2019 – 2020 :

Les participations dans des entreprises mises en équivalence s'établissent à 406 MMAD à fin 2020 en hausse de 36 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration de la situation nette des entreprises mises en équivalence (La Marocaine Vie et ALD Automotive).

➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	16,3	34,1	>100%	55,9	64%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 34,1 MMAD à fin 2019 en hausse de 17,8 MMAD par rapport à 2018. Cette hausse est principalement liée à l'augmentation de la valeur de marché des contrats à termes.

Analyse 2019 – 2020 :

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 55,9 MMAD à fin 2020 en hausse de 21,8 MMAD par rapport à 2019. Cette hausse est principalement liée aux opérations de changes à terme.



Cette rubrique est composée principalement de la valeur négative des instruments dérivés.

➤ Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

Les dettes envers les établissements de crédit représentent en moyenne 4,4% du total bilan sur les trois dernières années. Le détail des dettes envers les établissements de crédit se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Comptes à vue	259	167	-35,7%	582	>100%
Emprunts	3 100	3 828	23,5%	1 922	-49,8%
Opérations de pension	0	1 050	>100%	896	-14,7%
Total dettes envers les EC	3 359	5 045	50,2%	3 400	-32,6%
Total Passif	102 553	111 459	8,7%	111 879	0,4%
Total dettes envers les EC en % du total passif	3,28%	4,53%	+125 bps	3,04%	-149 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les dettes envers les établissements de crédit ont enregistré une hausse de 50,2% entre 2018 et 2019, passant de 3 360 MMAD à 5 045 MMAD en raison de :

- La baisse des dépôts à vue des sociétés de financement passant de 259 MMAD à 167 MMAD.
- La hausse de 23,5% des emprunts passant de 3 100 MMAD en 2018 à 3 828 MMAD en 2019 due à un recours plus important à la dette interbancaire pour les besoins de trésorerie.

Cette hausse de 50,2% des dettes envers les établissements de crédit combinée à l'évolution de 8,7% du total passif ont fait évoluer la part des dettes envers les établissements de crédit dans le total passif qui est passée de 3,3% en 2018 à 4,5% à fin 2019.

Analyse 2019 – 2020 :

Les dettes envers les établissements de crédit ont enregistré une baisse de 32,6% entre 2019 et 2020, passant de 5 045 MMAD à 3 400 MMAD en raison de :

- La hausse des dépôts à vue des sociétés de financement passant de 167 MMAD à 582 MMAD.
- La baisse des emprunts passant de 3 828 MMAD en 2019 à 1 922 MMAD en 2020, liée à la baisse des engagements de refinancements en devise.

Cette baisse des dettes envers les établissements de crédit combinée à la quasi-stagnation du total passif ont fait baisser la part des dettes envers les établissements de crédit dans le total passif qui est passée de 4,53% en 2019 à 3,04% à fin 2020.

La baisse du poste opérations de pension est liée à la baisse des opérations de pension livrées auprès de Bank Al Maghrib.

➤ Dettes envers la clientèle

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Comptes ordinaires créditeurs	46 141	46 358	0,5%	50 222	8,3%
Comptes à terme	5 957	6 111	2,6%	5 879	-3,8%
Comptes d'épargne à taux administré	9 714	9 846	1,4%	10 079	2,4%
Bons de caisse	2 287	2 149	-6,0%	1 100	-48,8%
Opérations de pension	0	889	>100%	0	-100%
Total des dettes envers la clientèle	64 099	65 352	2,0%	67 281	3,0%
Total Passif	102 553	111 459	8,7%	111 879	0,4%
Total dettes envers la clientèle en % du total passif	62,5%	58,6%	-390 bps	60,1%	+150 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques



Analyse 2018 – 2019 :

Les dettes envers la clientèle ont enregistré une hausse de 2,0% entre 2018 et 2019, passant de 64 099 MMAD à 65 352 MMAD en raison de :

- La hausse des comptes ordinaires créditeurs de +0,5% passant de 46 141 MMAD à 46 358 MMAD (+217 MMAD) en raison d'une légère hausse ponctuelle de dépôts.
- La hausse des comptes d'épargne à taux administré de +132 MMAD.
- La baisse de 6% des bons de caisse passant de 2 287 MMAD à 2 149 MMAD (-138 MMAD).

Analyse 2019 – 2020 :

Les dettes envers la clientèle ont enregistré une hausse de 3,0% entre 2019 et 2020, passant de 65 352 MMAD à 67 281 MMAD en raison de :

- La hausse des comptes ordinaires créditeurs passant de 46 358 MMAD à 50 222 MMAD (+3 864 MMAD),
- La baisse de 48,8% des bons de caisse passant de 2 149 MMAD à 1 100 MMAD expliquée par les effets de crise et le besoin de liquidité des ménages,
- La baisse du poste opérations de pension de -889 MMAD du fait d'une opération effectuée à titres ponctuel en 2019.

➤ Titres de créance émis

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Titres de créances émis	12 276	17 483	42,42 %	17 189	-1,68 %

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les titres de créance émis s'établissent à 17 483 MMAD à fin 2019 en hausse de 5 207 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par un recours plus important aux émissions par le Groupe.

Analyse 2019 – 2020 :

Les titres de créance émis s'établissent à 17 189 MMAD à fin 2020 en baisse de 295 MMAD par rapport à fin 2019.

▪ Impôts courants et différés

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Actifs d'impôt exigibles	1 518	1 170	-22,9%	961	-17,9%
Actifs d'impôt différés	1 588	1 592	0,3%	1 664	4,5%
Actifs d'impôt courants et différés	3 106	2 762	-11,1%	2 624	-5,0%
Passifs d'impôt exigibles	1 109	1 221	10,1%	1 211	-0,8%
Passifs d'impôt différés	477	653	36,9%	684	4,8%
Passifs d'impôt courants et différés	1 586	1 873	18,1%	1 895	1,2%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

L'impôt exigible (Actif) baisse en passant de 1 518 MMAD en 2018 à 961 MMAD en 2020.

L'impôt exigible (Passif) augmente de 102 MMAD en passant de 1 109 MMAD en 2018 à 1 211 MMAD en 2020.



➤ Comptes de régularisation et autres passifs

L'évolution des comptes de régularisation et autres passifs se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Opérations diverses sur titres	0	0	-	-	-
Créditeurs divers	72	134	86%	300	>100%
Autres passifs d'assurance	0	0	<-100%	0	<-100%
Autres passifs	72	134	86%	300	>100%
Charges à payer	937	758	-19%	787	4%
Produits constatés d'avance	222	426	92%	593	39%
Autres comptes de régularisation	3 328	3 415	3%	2 922	-14%
Compte de régul. Passif	4 487	4 599	2%	4 302	-6%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 559	4 733	4%	4 602	-3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les comptes de régularisation et autres passif s'établissent à 4 734 MMAD à fin 2019 en hausse de 175 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse est due aux opérations ponctuelles en attente de dénouement.

Analyse 2019 – 2020 :

Les comptes de régularisation et autres passif s'établissent à 4 602 MMAD à fin 2020, en baisse de 131 MMAD par rapport à fin 2019. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des comptes de régularisation passifs.

La hausse des créditeurs divers est tirée principalement par les comptes transitoires et d'attentes,

L'augmentation des produits constatés d'avance est tirée essentiellement par la marge constatée d'avance sur produits mourabaha immobilière.

La baisse des autres comptes de régularisation est liée à la baisse des dépôts de garantie reçus sur opérations de marché.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 205 MMAD à fin décembre 2020. Leur évolution se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	469	432	-7,89%	403	-6,71%
Provision pour engagements sociaux	402	483	19,90%	510	5,81%
Provision pour litige et garanties de passif	0	0	Ns	0	Ns
Provisions pour risques fiscaux	0	0	Ns	0	Ns
Provisions pour impôts	0	0	Ns	0	Ns
Autres provisions pour risques et charges	99	94	-5,05%	292	>100%
Total Provisions pour risques et charges	971	1 010	3,91%	1 205	19,43%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 1 010 MMAD à fin 2019 en hausse de 39 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des provisions pour engagements sociaux, qui est liée principalement à la hausse de l'estimation actuarielle des avantages accordés au personnel.

Analyse 2019 – 2020 :

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 1 205 MMAD à fin 2020 en hausse de 195 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par le reclassement de la provision IFRIC 23.



La baisse des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature s'explique par un effet assiette provisionnable.

La hausse des provisions pour engagements sociaux est liée à la revue par l'actuaire de l'assiette ainsi que le taux d'actualisation.

➤ **Détail des dettes subordonnées en cours**

Date d'émission	Montant En KMAD	Mode de remboursement	Taux	Fixe / révisable	Date d'échéance
2012	324 200	In fine	5,98%	Fixe	2022
2012	175 800	In fine	5,98%	Fixe	2022
2015	238 200	In fine	4,77%	Fixe	2025
2015	130 000	In fine	4,77%	Fixe	2025
2015	431 800	In fine	3,51%	Révisable	2025
2018	749 500	In fine	4,00%	Fixe	2028
2018	50 500	In fine	4,00%	Fixe	2028
Total	2 100 000				

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Durant l'année 2020, aucune émission obligataire n'a été réalisée.

➤ **Capitaux propres**

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Capitaux propres part du groupe	10 849	11 573	7%	12 248	6%
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>9 212</i>	<i>9 765</i>	<i>6%</i>	<i>10 533</i>	<i>8%</i>
<i>Réserves consolidées</i>	<i>545</i>	<i>631</i>	<i>16%</i>	<i>946</i>	<i>50%</i>
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i><-100%</i>	<i>0</i>	<i>>100%</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 092</i>	<i>1 177</i>	<i>8%</i>	<i>769</i>	<i>-35%</i>
Intérêts minoritaires	734	721	-2%	746	4%
Capitaux propres	11 582	12 294	6%	12 994	6%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 294 MMAD, en hausse de 711 MMAD par rapport au fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par :

- La hausse au niveau du capital et réserves liées qui passent de 9 212 MMAD en 2018 à 9 765 MMAD en 2019 soit une augmentation de 6% ;
- La hausse des réserves consolidées qui s'établissent à 631 MMAD à fin 2019 contre 545 MMAD en 2019.
- La baisse des intérêts minoritaires de 13 MMAD pour s'établir à 721 MMAD à fin 2019.

Analyse 2019 – 2020 :

En 2020, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 994 MMAD, en hausse de 700 MMAD par rapport au fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par :

- La hausse au niveau du capital et réserves liées qui passent de 9 765 MMAD en 2019 à 10 533 MMAD en 2020 soit une augmentation de 8% ;
- La hausse des réserves consolidées qui s'établissent à 946 MMAD à fin 2020 contre 631 MMAD en 2019.
- La baisse du résultat de l'exercice de 408 MMAD pour s'établir à 769 MMAD à fin 2020.

Contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques



La contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques entre fin décembre 2018 et fin décembre 2020 se présente comme suit :

En millions de dirhams	2018	2019	2020
Banque de détail	10 073	10 757	11 344
Société de financement spécialisées	1 195	1 192	1 276
Banque offshore	68	68	65
Sociétés de gestion d'actifs	26	30	23
Autres	220	247	286
Total capitaux propres	11 582	12 294	12 994

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre 2018 et 2020, les capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques sont essentiellement constitués des capitaux propres de la banque de détail. Ces derniers représentent 87% des capitaux propres du Groupe sur la période étudiée.

➤ Tableaux du hors bilan consolidé IFRS

Engagement de financement (MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Engagement de financements donnés	-	-	-	-	-
• Aux établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
• A la clientèle	4 962	5 413	9%	2 489	-54%
• Ouverture de crédit ouvert	-	-	-	-	-
• Autre engagement en faveur de la clientèle	-	-	-	-	-
Total des engagements de financement donnés	4 962	5 413	9%	2 489	-54%
Engagement de financement reçus	-	-	-	-	-
• des établissements de crédits	1 933	284	-85%	286	1%
• de la clientèle	-	-	-	-	-
Total des engagements de financement reçus	1 933	284	-85%	286	1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

En 2019, les engagements de financement donnés augmentent de 9% passant de 4 962 MMAD en 2018 à 5 413 MMAD en 2019 en raison d'une hausse des crédits accordés et non encore débloqués à fin 2019. Ces engagements se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus baissent quant à eux de 85% entre 2018 et 2019 passant respectivement de 1 933 MMAD à 284 MMAD en raison d'engagements de financement reçus de la part d'établissement de crédits plus important à fin 2018.

Analyse 2019 – 2020 :

En 2020, les engagements de financement donnés baissent de 54% passant de 5 413 MMAD en 2019 à 2 489 MMAD en 2020. Ces engagements se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus ressortent stables à 286 MMAD en 2020.

La baisse des engagements de financement à la clientèle est portée par la baisse sur SGMA des acceptations à payer.



➤ Engagements de garantie

Engagements de garantie (en MMAD)	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Engagements de garantie donnés	-	-	-	-	-
D'ordre des établissements de crédit	5 027	3 638	-28%	3 251	-11%
D'ordre de la clientèle	9 627	9 790	2%	10 058	3%
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-	-	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-	-	-	-
Total des engagements de garantie donnés	14 653	13 428	-8%	13 309	-1%
Engagement de garantie reçus	-	-	-	-	-
des établissements de crédit	9 871	4 823	-51%	8 927	85%
de l'état et d'autres organismes de garantie	3 558	2 871	-19%	4 996	74%
Total des engagements de garantie reçus	13 428	7 694	-43%	13 923	81%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 14 653 MMAD en 2018 à 13 428 MMAD en 2019, soit une baisse de 8%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont haussé de 2% pour s'établir à 9 790 MMAD. Par ailleurs, les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 28% pour afficher un montant de 3 638 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont baissé de 43% pour s'établir à 7 694 MMAD en raison de la baisse de 51% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 9 871 MMAD en 2018 à 4 823 MMAD en 2019 et de la baisse des engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie qui se sont établis à 2 871 MMAD marquant ainsi une baisse de 687 MMAD par rapport à 2018.

Analyse 2019 – 2020 :

Les engagements de garantie donnés sont passés de 13 428 MMAD en 2019 à 13 309 MMAD en 2020, soit une baisse de 1%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont augmenté de 3% pour s'établir à 10 058 MMAD alors que les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont diminué de 11%, affichant ainsi un montant de 3 251 MMAD. La baisse des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit s'explique par la baisse des cautions/garanties sur SGMB sur la période.

Les engagements de garantie reçus, ont fortement augmenté de 81% pour s'établir à 13 923 MMAD. Ceci s'explique par la hausse de 85% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 4 823 MMAD en 2019 à 8 927 MMAD en 2020 ainsi que par la hausse des engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie qui se sont établis à 4 996 MMAD marquant ainsi une hausse de 2 125 MMAD par rapport à 2019. Cette hausse des garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie porte principalement sur SGMB notamment le crédit de TVA en l'affacturage. La hausse des garanties reçues des établissements de crédit est portée par la SGMB.

➤ Ratio de transformation de la banque

En millions de dirhams	2018	2019	Var 18/19	2020	Var 19/20
Encours crédits bruts	91 983	97 720	6%	103 113	6%
Encours ressources	64 099	65 352	2%	95 202	46%
Encours crédits / Encours ressources	144%	150%	4%	108%	-28%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :



En 2019, le ratio encours crédits bruts / encours ressources s'établit à 150% contre 144% en 2018 suite à la hausse des crédits en devises octroyés courant 2019.

Analyse 2019 – 2020 :

En 2020, le ratio encours crédits bruts / encours ressources s'établit à 108% contre 150% en 2019 suite à une augmentation des encours de ressources plus importante que celle de l'encours de crédit bruts.

➤ Évolution du ratio de solvabilité

- Sur base consolidée :

Coefficient minimum de solvabilité (en MMAD)	2018	2019	2020
Fonds propres de base ¹	11 096	11 310	11 472
Total des fonds propres admissibles ¹	13 292	13 296	13 258
Total des actifs pondérés	92 179	97 080	93 614
Ratio de fonds propres de base (T1)	12,04%	11,65%	12,25%
Ratio de solvabilité réglementaire	14,42%	13,70%	14,16%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

(1) Les fonds propres consolidés et les actifs pondérés sont calculés selon la circulaire 14/G de Bank Al Maghrib.

Analyse 2018 – 2019 :

A fin 2019, le ratio de solvabilité consolidé de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,70% contre 14,42% en 2018 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 11,65% contre 12,04% à fin 2018.

Analyse 2019 – 2020 :

A fin 2020, le ratio de solvabilité consolidé de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 14,16% contre 13,70% en 2019 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 12,25% contre 11,65% à fin 2019.

- Sur base sociale :

Coefficient minimum de solvabilité (en MMAD)i(en MMAD)	2018	2019	2020
Fonds propres de base	7 994	8 478	8 695
Total des fonds propres admissibles	10 189	10 346	10 722
Total des actifs pondérés	77 339	81 437	80 313
Ratio de fonds propres de base (T1)e base (T	10,34%	10,41%	10,83%
Ratio de solvabilité réglementaire	13,17%	12,70%	13,35%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Analyse 2018 – 2019 :

Au 31 décembre 2019, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 12,70% contre 13,17% en 2018 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 10,41% contre 10,34% à fin 2018.

Analyse 2019 – 2020 :

Au 31 décembre 2020, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,35% contre 12,70% en 2019 et le ratio de fonds propres de base s'établit à 10,83% contre 10,41% à fin 2019.

➤ Évolution du ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio)

Depuis juillet 2015, les banques ont été tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, devant augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, Société Générale Marocaine de Banques a respecté ce ratio sur une base de calcul sociale et consolidée.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de Société Générale Marocaine de Banques (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :



	LCR base consolidée	LCR base sociale
2018	122%	100%
2019	102%	111%
2020	107%	115%

Analyse 2018 – 2019 :

Au 31 décembre 2019, le ratio LCR base consolidée s'établit à 102% contre 122% en 2018 et le ratio LCR base sociale s'établit à 111% contre 100% à fin 2018.³⁸

Analyse 2019 – 2020 :

Au 31 décembre 2020, le ratio LCR base consolidée s'établit à 107% contre 102% en 2019 et le ratio LCR base sociale s'établit 115% contre 111% à fin 2019.

➤ Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31/12/2018 au 31/12/2020 se présente comme suit :

En MMAD	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2018	2 050	7 162	1 637	-	10 849	734	11 582
Opérations sur capital	-	554	-554	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-369	-	-369	-60	-429
Résultat de l'exercice	-	-	1 177	-	1 177	67	1 243
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-248	-	-248	0	-248
Variation de périmètre	-	-	164	-	164	-20	144
Capitaux propres clôture 31.12.2019	2 050	-	1 808	-	11 573	721	12 294
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-2	-2
Résultat de l'exercice	-	-	769	-	769	32	800
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	768	-862	-	-94	-5	-99
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-



Capitaux propres clôture 31.12.2020	2 050	8 483	1 714	-	12 248	-	12 994
--	--------------	--------------	--------------	----------	---------------	----------	---------------

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Analyse 2018 – 2019 :

A fin 2019, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 294 MMAD, en hausse de 711 MMAD par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique principalement par :

- L'enregistrement d'un résultat net de 1 243 MMAD;
- La distribution de 429 MMAD de dividendes ;
- La variation de périmètre de consolidation pour un montant de 144 MMAD en raison d'une prise de participation plus importante dans LA MAROCAINE VIE.

Analyse 2019 – 2020 :

A fin 2020, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 12 994 MMAD, en hausse de 700 MMAD par rapport à fin 2019. Cette hausse s'explique principalement par :

- l'enregistrement d'un résultat net de 800 MMAD;
- la distribution de 2 MMAD de dividendes.



VII. Tableaux de flux de trésorerie consolidés IFRS

En millions de dirhams	2018	2019	Var 17/18	2020	Var 18/19
Résultat avant impôts	1 812	1 974	9%	1 304	-34%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	212	293	38%	284	-3%
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-6	-6	10%	0	>100%
Dotations nettes aux provisions	177	222	25%	771	>100%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-29	-55	-88%	-53	4%
Perte nette / (gain net) des activités d'investissement	-18	-11	39%	-12	-12%
Perte nette / (gain net) des activités de financement					
Autres mouvements	-42	0	>100%	68	>100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	294	443	51%	1 057	>100%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	519	1 264	>100%	-888	<-100%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 144	-4 456	-108%	-406	91%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 254	3 207	42%	-1 833	<-100%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-29	199	>100%	-12	<-100%
Impôts versés	-514	-630	-23%	-530	16%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	86	-415	<-100%	-3 671	>100%
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	2 193	2 002	-9%	-1 297	<-100%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-752	-190	75%	16	>100%
Flux liés aux immeubles de placement	0	0	0%	0	0%
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-285	-431	-51%	-340	21%
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-1 037	-621	40%	-324	48%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-244	-318	-30%	5	<-100%
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	712	-471	<-100%	-375	20%
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	468	-789	<-100%	-370	53%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	5	-91	<-100%	-43	52%
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 629	501	-69%	-2 035	<-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 524	6 152	36%	6 653	8%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 454	4 217	-5%	5 245	24%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	70	1 936	>100%	1 408	-27%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 152	6 653	8%	4 618	-31%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 217	5 245	24%	3 303	-37%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 936	1 408	-27%	1 315	-7%
Variation de la trésorerie nette	1 629	501	-69%	-2 034	<-100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Analyse 2018 – 2019 :

➤ Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

En 2019, l'activité opérationnelle génère un excédent de trésorerie de 2 002 MMAD contre 2 193 MMAD à fin 2018, soit une baisse de 191 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- ✓ La baisse de 501 MMAD des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles sous l'effet conjugué de :
 - La hausse de 745 MMAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés ;
 - La baisse de 2,3 Mds MAD des flux liés aux opérations avec la clientèle en raison de la hausse des décaissements de crédits ;
 - La hausse de 954 MMAD des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers ;
 - La hausse de 228 MMAD des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers.
- ✓ La baisse de 149 MMAD du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements en raison de la baisse de 0,4 Md MAD des dotations nettes aux provisions ;
- ✓ La hausse de 162 MMAD du résultat avant impôts.

➤ Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En 2019, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à -621 MMAD contre -1 037 MMAD en 2018 expliqués principalement par la baisse des flux liés aux actifs financiers et aux participations compte tenu de l'acquisition des titres EQDOM courant 2018.

➤ Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

En 2019, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement baissent de 1 257 MMAD passant de 468 MMAD en 2018 à -789 MMAD en 2019. Cette évolution s'explique principalement par une baisse des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement.

Analyse 2019 – 2020 :

➤ Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

En 2020, l'activité opérationnelle génère un déficit de trésorerie de -1 297 MMAD contre un excédent de 2 002 MMAD à fin 2019, soit une baisse de 3 299 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par :

- ✓ La baisse de 3 244 MMAD des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles sous l'effet conjugué de :
 - La baisse de 2 153 MMAD des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés ;
 - La hausse de 4 062 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle portée essentiellement par l'octroi des crédits Damane Relance et Damane Oxygène ;
 - La baisse de 5 040 MMAD des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers ;

➤ Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En 2020, les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à -324 MMAD contre -621 MMAD en 2019 expliqués principalement par l'évolution des flux liés aux actifs financiers et aux participations qui sont passés de -190 MMAD en 2019 à -16 MMAD en 2020.

➤ Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

En 2020, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement augmentent de 419 MMAD passant de -789 MMAD en 2019 à -370 MMAD en 2020. Cette évolution s'explique principalement par une amélioration des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, suite à la décision de ne pas distribuer des dividendes en 2020.



VIII. Analyse des comptes consolidés de SGMB au 30 juin 2021

X.a. Informations financières consolidées sélectionnées entre 2020 et S1 2021

Les principaux indicateurs d'exploitation de SGMB se présentent comme suit :

→ Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés

En MMAD	S1-2020	S1-2021	Var 21/20
PNB	2 532	2 533	0%
Résultat d'exploitation	511	717	40%
Coût du risque	-657	-528	-20%
RNPG	321	471	47%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Au 30 juin 2021, le Résultat net part groupe affiche une variation de +47 %, passant de 321 MMAD à 471 MMAD, découlant principalement de :

- La stabilité du PNB à 2 533 MMAD au 30 juin 2021 ;
- La hausse du résultat d'exploitation, passant de 511 MMAD à 717 MMAD au 30 juin 2021 (soit une hausse de 40%) ;
- L'amélioration du coût du risque (-20%) passant de 657 MMAD à 528 MMAD au 30 juin 2021.

→ Evolution des principaux indicateurs bilanciels consolidés

En MMAD	2020	S1-2021	Var 21/20
Prêts et créances sur la clientèle	88 999	92 591	+4%
Dettes envers la clientèle	67 280	67 937	+1%
Total Bilan	111 879	116 785	+4%

Source : Société Générale Marocaine de Banques

Les principaux indicateurs bilanciels évoluent comme suit :

- Les prêts et créances sur la clientèle affichent une amélioration de +4%, passant de 88 999 MMAD en 2020 à 92 591 MMAD au 30 juin 2021 ;
- Les dettes envers la clientèle sont restées relativement stables passant de 67 280 MMAD à 67 937 MMAD sur la période en revue ;
- Le total bilan affiche une hausse de +4% passant de 111 879 MMAD à 116 785 MMAD.



X.b. Attestations d'examen limité sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020 et au 30 juin 2021

X.b.1. Situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 13 237 831 KMAD dont un bénéfice net de 280 767 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 27 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.b.2. Situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2021

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 13 512 055 KMAD dont un bénéfice net de 461 714 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 14 juillet 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.b.3. Situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe Société Générale Marocaine de Banques) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 12 631 338 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 341 260 KMAD. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 27 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.b.4. Situation intermédiaire des comptes consolidés au 30 juin 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales (Groupe Société Générale Marocaine de Banques) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 13 035 494 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 482 892 KMAD. Cette situation a été arrêtée par le directoire le 14 juillet 2021, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Générale Marocaine de Banques arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



X.a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 30/06/2021 s'établit comme suit :

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES	Bancaire	100,00%	100,00%	Intégration globale
INVESTIMA	Société de participation	48,04%	48,04%	Intégration globale
SOGECAPITAL BOURSE	Intermédiation en bourse	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGECAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	99,94%	99,94%	Intégration globale
SOGECAPITAL PLACEMENT	Gestion d'actifs	99,96%	99,96%	Intégration globale
SOGELEASE	Leasing	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOCIETE GENERALE OFFSHORE	Bancaire	99,92%	99,92%	Intégration globale
SOGEFINANCEMENT	Crédit à la consommation	100,00%	100,00%	Intégration globale
ATHENA COURTAGE	Courtage d'assurance	96,93%	96,93%	Intégration globale
FONCIMMO	Activité immobilière	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOGCONTACT	Centre d'appel	99,83%	99,83%	Intégration globale
CREDIT EQDOM	Crédit à la consommation	56,82%	55,21%	Intégration globale
LA MAROCAINE VIE	Assurance	49,01%	49,01%	Mise en équivalence
ALD AUTOMOTIVE	Location Longue Durée	15,00%	15,00%	Mise en équivalence

Source : Société Générale Marocaine de Banques



X.b. Compte de résultat consolidé

Le tableau suivant présente les données semestrielles du compte de résultat consolidé :

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 20/21
+ Intérêt et produits assimilés	2 474	2 377	-4%
- Intérêts et charges assimilées	673	540	-20%
MARGE D'INTERET	1 801	1 838	2%
+ Commissions (Produits)	808	769	-5%
- Commissions (Charges)	190	143	-25%
MARGE SUR COMMISSIONS	618	627	1%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	90	34	-62%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1	0	-73%
+ Produits des autres activités	56	129	>100%
- Charges des autres activités	33	95	>100%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 532	2 533	0%
<i>Dont PNB SGMB</i>	2 159	2 269	+5.04%
PNB SGMB en % du PNB consolidé	85,3%	89.6%	+5.05%
- Charges générales d'exploitation	1 237	1 132	-9%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	127	156	23%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 168	1 245	7%
- Coût du risque	657	528	-20%
RESULTAT D'EXPLOITATION	511	717	40%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	23	29	23%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	27	>100%
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	-
RESULTAT AVANT IMPOT	534	772	45%
- Impôt sur les résultats	193	290	50%
RESULTAT NET	341	483	42%
Intérêts minoritaires	20	12	-39%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	321	471	47%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



➤ **Produit Net Bancaire (PNB)**

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 21/20
+ Intérêt et produits assimilés	2 474	2 377	-4%
- Intérêts et charges assimilées	673	540	-20%
MARGE D'INTERET	1 801	1 838	2%
+ Commissions (Produits)	808	769	-5%
- Commissions (Charges)	190	143	-25%
MARGE SUR COMMISSIONS	618	627	1%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	90	34	-62%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1	0	-73%
+ Produits des autres activités	56	129	>100%
- Charges des autres activités	33	95	>100%
PRODUIT NET BANCAIRE	2 532	2 533	0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Evolution des composantes du PNB au 30/06/2021

• **Marge d'intérêts**

En MMAD	S1-2020			S1-2021		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Opérations avec la clientèle	2 358	281	2 077	2 278	208	2 070
Comptes et prêts/emprunts	2 106	271	1 834	2 019	200	1 818
Opérations de pensions	-	2	-2	0	0	0
Opérations de location-financement	252	8	245	259	7	252
Opérations interbancaires	116	392	-276	99	332	-233
Comptes et prêts / emprunts	28	362	-334	12	320	-308
Opérations de pensions	88	30	57	87	12	75
Emprunts émis par le groupe	0	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Marge d'intérêt	2 474	673	1 801	2 377	540	1 838

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

La contribution par activité à la marge d'intérêt du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 30/06/2021 se détaille comme suit :

En MMAD	Marge d'intérêts par entité	
	S1-2020	S1-2021
Banque de détail	1 411	1 440
Sociétés de financement spécialisées	3 79	393
Banque offshore	11	4
Sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total marge d'intérêts	1 801	1 838

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2020 et le 30/06/2021, la marge d'intérêt émane principalement de la Banque de détail, qui représente 79% au 30/06/2020 et 78% au 30/06/2021 de la marge d'intérêts du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge d'intérêt de la banque de détail représente en moyenne 78% du total de la marge d'intérêt consolidée de SGBM.



- **Marge sur commissions**

En MMAD	S1-2020			S1-2021		
	Pdts	Chgs	Net	Pdts	Chgs	Net
Commissions nettes sur opérations	714	-190	523	668	-143	525
avec les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
avec la clientèle	287	-29	257	299	-28	272
sur titres	16	-3	13	14	-4	11
de change	411	-159	252	354	-111	243
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	0	0	0	0	0	0
Prestation de services bancaires et financiers	95	0	95	102	0	102
produits nets de gestion d'OPCVM	5	0	5	6	0	6
produits nets sur moyen de paiement	61	0	61	66	0	66
Assurance	2	0	2	2	0	2
Autres	28	0	28	28	0	28
Produits nets de commissions	808	-190	618	769	-143	627

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

La contribution par activité à la marge sur commission du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 30/06/2021 se détaille comme suit :

En MMAD	Marge sur commission par entité	
	S1-2020	S1-2021
Banque de détail	547	557
Sociétés de financement spécialisées	33	30
Banque offshore	5	7
Sociétés de gestion d'actifs	35	33
Autres	0	0
Total marge sur commissions	618	627

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2020 et le 30/06/2021, la marge sur commission émane principalement de la banque de détail, qui représente 89% au 30/06/2020 et 89% au 30/06/2021 de la marge sur commission du Groupe.

Sur la période étudiée, la marge sur commission de la banque de détail représente en moyenne 89% du total de la marge sur commission consolidée de SGMB.

- **Résultat des opérations de marché**

En MMAD	S1-2020	S1-2021	Var 20/21
G/P nets sur instruments financiers à la JV par résultat	90	34	-62%
<i>Titres à revenus fixes</i>	-	-	-
<i>Réévaluation des positions de change manuel</i>	-	-	-
<i>Titres de transaction</i>	66	28	-58%
<i>Réévaluation des positions de change manuel</i>	-	-	-
<i>Autres</i>	24	6	-75%
Gains/Pertes nets des instruments financiers à la J.V par KP	-	-	-
G/P nets sur instruments financiers dispo. à la vente	-	-	-
Résultat des opérations de marché	90	34	-62%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre juin 2020 et juin 2021, le résultat des opérations de marché est passé de 90 MMAD à 34 MMAD.

Analyse S1-2020 – S1-2021



Au 30/06/2021, le PNB ressort quasi-stable pour s'établir à 2 533 MMAD contre 2 532 MMAD au premier semestre 2020.

➤ Marge d'intérêts :

La marge d'intérêts constatée en juin 2021 a augmenté de 2% (+37 MMAD) par rapport à celle de juin 2020 et atteint 1 838 MMAD. Cette situation est due à l'effet combiné de :

- ✓ La baisse de 0,3% de la marge nette sur opérations avec la clientèle portée par la baisse de -16 MMAD de la marge sur les comptes et prêts/emprunts, compensée en partie par la hausse de la marge sur opérations de pensions et de location financement de 9 MMAD.
- ✓ L'amélioration de la marge nette sur opérations interbancaire (+44 MMAD) liée principalement à la baisse des charges sur comptes et prêts/emprunts de -11,5% (-42 MMAD) face à une baisse de -57,9% sur leurs produits (-16 MMAD).

➤ Marge sur commissions :

La marge sur commissions augmente de 9 MMAD (+1,4%) passant de 618 MMAD à 627 MMAD. Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation des produits des commissions nettes sur opérations avec la clientèle (+13 MMAD) ;
- L'augmentation des produits nets des commissions nettes sur moyens de paiements de (+6 MMAD).

➤ Résultat des opérations de marché:

Entre juin 2020 et juin 2021, le poste gains et pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistre une baisse passant de 90 MMAD à 34 MMAD. Cette baisse s'explique par un effet de base favorable en 2020 qui enregistre un gain exceptionnel de 21 MMAD sur la filiale Investima comparé à un gain de 3 MMAD en 2021 sur la filiale.

Contribution en pourcentage par secteur opérationnel au PNB entre Juin 2020 et Juin 2021

La contribution par activité au produit net bancaire du Groupe Société Générale Marocaine de Banques au 30/06/2021 se détaille comme suit :

En MMAD	PNB par entité	
	S1-2020	S1-2021
Banque de détail	2 059	2 059
Sociétés de financement spécialisées	420	426
Banque offshore	17	11
Sociétés de gestion d'actifs	36	37
Autres	0	0
Total PNB	2 532	2 533

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Sur la période étudiée, le PNB de la banque de détail représente en moyenne 81% du total du PNB consolidé de SGMB.



➤ Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire de Société Générale Marocaine de Banques évolue comme suit entre juin 2020 et juin 2021 :

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 20/21
Encours brut de crédit (1)	103 323	108 935	+5,43%
Produit net bancaire (2)	2 532	2 533	+0,03%
<i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>1 237</i>	<i>1 132</i>	<i>-8,53%</i>
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>127</i>	<i>156</i>	<i>+23,9%</i>
Frais généraux (3)	1 364	1 288	-5,58%
Coefficient d'exploitation (3) / (2)	53,88%	50,85%	-5,62%
Coût d'exploitation (3)/(1)	1,32%	1,18%	-10,44%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le coefficient d'exploitation ressort à 50,85% en juin 2021 contre 53,88% en juin 2020, soit une évolution de - 5,62% expliquée par un impact en 2020 de la participation au fond covid de +110 MMAD. Après neutralisation de cet impact, le coefficient d'exploitation serait en hausse de + 2,7%.

Le coût d'exploitation ressort à 1,18% au 30/06/2021 contre 1,32% au 30/06/2020. Cette baisse du coût d'exploitation s'explique principalement par la baisse des frais généraux portée par l'effet de base élevé en 2021 lié à la participation au fond covid.

• Frais de gestion

Les frais de gestion de SGMB s'élèvent à 1 288 MMAD au 30/06/2021 contre 1 364 au 30/06/2020, soit une baisse de 76 MMAD sur la période. Ils sont constitués principalement des charges générales d'exploitation. L'évolution de ces frais de gestion entre le 30/06/2020 et le 30/06/2021 se présente comme suit :

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 20/21
Charges générales d'exploitation	1 237	1 132	-9%
<i>dont charges de personnel</i>	<i>632</i>	<i>616</i>	<i>-3%</i>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	127	156	23%
Frais de gestion	1 364	1 288	-6%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

➤ Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 20/21
PRODUIT NET BANCAIRE	2 532	2 533	0%
Charges générales d'exploitation	1 237	1 132	-9%
<i>dont charges de personnel</i>	<i>632</i>	<i>616</i>	<i>-3%</i>
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	127	156	23%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 168	1 245	7%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2020 et le 30/06/2021, le résultat brut d'exploitation a connu une hausse pour s'établir à 1 245 MMAD.

Cette hausse est principalement expliquée par l'effet combiné des facteurs suivants :

- La baisse des charges générales d'exploitation (- 106 MMAD) de -9%, portant essentiellement sur l'effet de base en 2020 de la participation au fond covid pour 110 MMAD.
- Une hausse des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.
- Les charges de personnel ont baissé de -16 MMAD (-3%) pour s'établir à 616 MMAD au 30/06/2021 contre 632 MMAD au 30/06/2020.



➤ **Coût du risque**

En millions de dirhams	S1-2020	S1-2021	Var 20/21
Dotations aux provisions	-894	-1 102	-23%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-836	-965	-15%
<i>Bucket 1</i>	-7	-8	-14%
<i>Bucket 2</i>	-140	-1	99%
<i>Bucket 3</i>	-688	-956	-39%
Provisions engagements par signature	-45	-85	-90%
<i>Bucket 1</i>	-	0	<-100%
<i>Bucket 2</i>	-	-11	<-100%
<i>Bucket 3</i>	-45	-75	-65%
Autres provisions pour risques et charges	-14	-52	<-100%
Reprises de provisions	291	715	>100%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	224	606	>100%
<i>Bucket 1</i>	6	75	>100%
<i>Bucket 2</i>	4	39	>100%
<i>Bucket 3</i>	214	492	>100%
Reprises de provisions engagements par signature	62	60	-4%
<i>Bucket 1</i>	11	7	-39%
<i>Bucket 2</i>	1	0	-100%
<i>Bucket 3</i>	51	53	5%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	4	49	>100%
Variation des provisions	-54	-140	-159%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-48	-33	32%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-20	-108	-428%
Récupérations sur prêts et créances amorties	15	12	-18%
Autres pertes	0	-12	>100%
Coût du risque	-657	-528	20%
<i>dont coût de risque contrepartie</i>	651	524	-19%
<i>dont coût de risque de crédit</i>	6	4	-38%
Coût du risque hors impact EQDOM	555	410	-26%
Encours en souffrance brut	13 183	15 926	21%
Coût du risque / Encours en souffrance brut	4,98%	3,32%	-33%
Encours net	90 855	92 591	2%
Coût du risque / Encours net	0,72%	0,57%	-21%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le coût du risque évolue à la baisse de 130 MMAD au 30/06/2021 par rapport au premier semestre 2020 pour s'établir à 528 MMAD. Cette baisse du CNR s'explique par un effet de base plus élevée en 2020 dans le contexte de crise de la Covid – 19.

Dans ce cadre, les provisions pour dépréciation des prêts et créances ont augmenté de 129 MMAD, passant de 836 MMAD à 965 MMAD entre juin 2020 et juin 2021 et les reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances ont augmenté de 382 MMAD passant de 224 MMAD à 606 MMAD sur la même période.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées ont baissé de 5 MMAD passant de 53 MMAD à 48 MMAD. Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées évoluent à la baisse de 63 MMAD passant de 83 MMAD à 20 MMAD au 30/06/2020.



Contribution au coût du risque par activité opérationnelle :

La contribution par secteur opérationnel au coût du risque de Société Générale Marocaine de Banques entre juin 2020 et juin 2021 se présente comme suit :

En MMAD	Coût du risque par entité	
	S1-2020	S1-2021
Banque de détail	-526	-383
Sociétés de financement spécialisées	-131	-146
Banque offshore	1	1
sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total coût du risque	657	-528

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Sur la période étudiée, le coût du risque émane en majeure partie de la banque de détail du Groupe SGMB.

Evolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle et répartition par pôle d'activité :

L'évolution des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre juin 2020 et juin 2021 se présente comme suit:

En MMAD	S1-2020	S1-2021	Var S1 21/ S1 20
Créances en souffrances brutes	13 183	15 190	15,23%
Créances sur la clientèle brutes	87 394	88 832	1,65%
Provision sur les créances en souffrance	-10 931	-11 432	4,58%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

La répartition des créances en souffrance brutes/créances sur la clientèle entre juin 2020 et juin 2021 se présente comme suit :

En MMAD	Banque de détail	Société de financement spécialisées	Banque offshore	Sociétés de gestion d'actifs	Autres
S1-2020					
Créances en souffrances brutes	10 285	2 885	13	-	-
Créances sur la clientèle brutes	80 215	6 278	901	-	-
Provision sur les créances en souffrance	-9 070	-1 851	-10	-	-
S1-2021					
Créances en souffrances brutes	13 666	1 512	13	-	-
Créances sur la clientèle brutes	81 595	6 442	795	-	-
Provision sur les créances en souffrance	-10 661	-761	-10	-	-

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les créances en souffrances et les provisions ont connu une hausse de 1 507 MMAD entre juin 2021 et juin 2020, cette hausse est due à l'évolution de l'assiette des encours de créances en souffrance.

Les créances sur la clientèle ont augmenté de +1 438 MMAD.

Principaux indicateurs de risque :

• Taux de couverture

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Créances brutes en souffrances (1)	13 828	15 190	9,8%
Provisions (2)	-9 828	-10 289	4,7%
Taux de couverture (2) / (1)	71,1%	67,7%	-334 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS



Le taux de couverture de SGMB a baissé de -334 pbs entre le 30/06/2021 et le 30/06/2020. Ceci est dû à l'effet combiné de : l'augmentation des créances brutes en souffrance (+9,8%), et une hausse moins forte des provisions des provisions (+4,7%).

Détail des créances brutes en souffrance

Nature (en MMAD)	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Douteux	2 155	2 817	30,74%
Pré douteux	1 311	1 571	19,84%
Compromis	8 005	9 306	16,25%
Sur opérations CB	1 712	1 495	-12,65%
Total	13 183	15 190	15,22%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le volume de créances en souffrance a augmenté entre 2020 et juin 2021 de 2 007 MMAD pour s'établir à 15 190 MMAD au 30 juin 2021.

• Taux de contentieux

	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Créances brutes en souffrances (1)	13 828	15 190	9,8%
Encours brut de crédits (2)	100 577	104 023	3,4%
Taux de contentieux (1) / (2)	13,7%	14,6%	+85 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

En juin 2021, le taux de contentieux est en légère hausse pour s'établir à 14,6% (contre 13,7% en juin 2020). Le volume global des crédits enregistre une augmentation moins importante que celle des créances en souffrance (3,4% contre 9,8% pour les créances en souffrance).

➤ Résultat d'exploitation

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 21/20
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 168	1 245	7%
Coût du risque	657	528	-20%
RESULTAT D'EXPLOITATION	511	717	40%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre le 30/06/2020 et le 30/06/2021, le résultat d'exploitation a augmenté de 40% passant de 511 MMAD à 717 MMAD sur la période, sous l'effet de la baisse du coût du risque (-20%).

Le coût du risque est constitué du risque de contrepartie qui s'établit à 524 MMAD au 30/06/2021 contre 651 MMAD au 30/06/2020 et du risque opérationnel qui atteint 4 MMAD contre 6 MMAD au 30/06/2020.



Contribution des différentes filiales consolidées au résultat d'exploitation retraité des flux intragroupe

Entité Consolidée En MMAD	juin-20	déc-20	juin-21	Var S1 21/ S1 20	Part juin-20	Part juin-21
SGMB	256	781	470	83,59%	50,10%	65,56%
SOGLEASE	109	203	101	-7,34%	21,33%	14,14%
ATHENA courtage	43	80	45	4,65%	8,41%	6,26%
SG OFFSHORE	14	23	10	-28,57%	2,74%	1,35%
SOG CAPITAL GESTION	25	45	24	-4,00%	4,89%	3,34%
INVESTIMA	21	19	2	-90,48%	4,11%	0,32%
SOG PLACEMENT	1	7	2	100,00%	0,20%	0,27%
SOG FINANCEMENT	-1	-2	-1	0,00%	-0,20%	-0,12%
SOG CAPITAL BOURSE	4	10	5	25,00%	0,78%	0,70%
FONCIMMO	1	-9	2	100,00%	0,20%	0,21%
SOGCONTACT	-8	-16	-9	-12,50%	-1,57%	-1,19%
EQDOM	46	110	66	43,48%	9,00%	9,16%
RESULTAT D'EXPLOITATION	511	1,251	717	40,31%	100,00%	100,00%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

A fin juin 2021, SGMB contribue à hauteur de 65,5% au résultat d'exploitation, suivi par SOGLEASE avec une contribution de 14,13% et EQDOM avec 9,15% de contribution.

➤ Résultat net part du groupe

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 21/20
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 168	1 245	6,59%
Coût du risque	-657	-528	-19,63%
RESULTAT D'EXPLOITATION	511	717	40,31%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	23	29	26,09%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	27	>100%
RESULTAT AVANT IMPOT	534	772	44,57%
- Impôt sur les résultats	193	290	50,26%
RESULTAT NET	341	483	41,64%
Intérêts minoritaires	20	12	-40,00%
RESULTAT NET hors impact EQDOM	306	430	40,43%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	321	471	46,73%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Le RNPG enregistre une hausse de +46,73% au 30/06/2021 pour s'établir à 471 MMAD. Cette hausse s'explique par l'amélioration du résultat d'exploitation qui enregistre une hausse de 77 MMAD (+6,59%) entre le 30/06/2020 et le 30/06/2021.



Contribution des différentes filiales consolidées au RNPG

Entité Consolidée	juin-20	déc-20	juin-21	Var S1 21/ S1 20	Part Juin 2020	Part Juin 2021
SGMB	115	384	270	>100%	36%	57%
SOGLEASE	95	177	86	-9%	30%	18%
EQDOM	25	51	38	52%	8%	8%
ATHENA courtage	28	51	29	4%	9%	6%
SG OFFSHORE	11	18	7	-36%	3%	2%
SOG CAPITAL GESTION	19	32	17	-11%	6%	4%
LMV	20	45	25	25%	6%	5%
INVESTIMA	10	11	-2	<-100%	3%	-1%
SOG PLACEMENT	1	7	2	100%	0%	0%
ALD AUTOMOTIVE	3	9	4	33%	1%	1%
SOG FINANCEMENT	-1	-2	-1	0%	0%	0%
SOG CAPITAL BOURSE	3	9	4	33%	1%	1%
FONCIMMO	1	-7	1	0%	0%	0%
SOGCONTACT	-9	-16	-9	0%	-3%	-2%
RNPG Global	321	769	471	47%	100%	

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2021, SGMB contribue à hauteur de 57% au résultat net part groupe, suivi par SOGLEASE avec une contribution de 18% et EQDOM avec 8% de contribution.

➤ Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

En MMAD	30/06/2020	30/06/2021	Var 21/20
Résultat net consolidé semestriel (1)	341	483	42%
Fonds propres (hors résultat net consolidé annuel) (2)	12 290	12 552	2%
Actifs (3)	112 990	116 785	3%
Return On Equity (ROE) (1)/(2)	2,77%	3,85%	+ 106 pbs
Return On Assets (ROA) (1)/(3)	0,30%	0,41%	+11 pbs

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre juin 2020 et juin 2021, les fonds propres de la banque ont augmenté de 2% passant de 12 290 MMAD à 12 552 MMAD. Pour leur part, les actifs sont en hausse de 3% s'établissant à 116 785 MMAD en juin 2021 contre 112 990 MMAD en 2020.

La rentabilité des fonds propres (ROE) est en hausse par rapport à juin 2020 pour s'établir à 3,85% à juin 2021, en raison de la hausse du résultat net consolidé.

La rentabilité des actifs (ROA) enregistre une augmentation de 11 pbs entre juin 2020 et juin 2021, passant de 0,30% à 0,41%.



X.c. Présentation et analyse du bilan consolidé

Le bilan consolidé au 31/12/2020 et au 30/06/2021 se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 19/18
Actif	111 879	116 784	4%
Caisse et banques centrales	3 304	1 442	-56%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 372	3 058	29%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	3 055	4 910	61%
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	88 999	92 591	4%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Titres au coût amorti	7 094	7 614	7%
Actifs d'impôts courants	961	551	-43%
Actifs d'impôts différés	1 664	1 686	1%
Comptes de régularisation et actifs divers	940	1 282	36%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	406	410	1%
Immeubles de placement	-	-	-
Immobilisations corporelles	2 229	2 167	-3%
Immobilisations incorporelles	563	782	39%
Écarts d'acquisition	292	292	0%
Passif	111 879	116 785	4%
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	56	51	-8%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 400	6 711	97%
Dettes envers la clientèle	67 281	67 937	1%
Titres de créance émis	17 189	17 552	2%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couvert en taux	-	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 211	1 108	-8%
Passifs d'impôt différé	684	736	8%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 602	5 174	12%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	-
Provisions	1 205	1 238	3%
Subventions et fonds assimilés	-	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 258	3 241	-1%
Capitaux propres	12 994	13 035	0,3%
Capitaux propres part du groupe	12 248	12 341	1%
<i>Capital et réserves liées</i>	10 533	10 934	4%
<i>Réserves consolidées</i>	946	936	-1%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	-	-	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	769	471	-39%
Intérêts minoritaires	746	695	-7%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2021, le total actif consolidé s'est élevé à 116 785 MMAD en hausse de 4 906 MMAD par rapport à l'exercice 2020. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :

- La hausse de 3 592 MMAD (+61%) des prêts et créances sur la clientèle ;
- La baisse des valeurs en caisse de – 1 862 MMAD sur la période ;
- La hausse des prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés de -1 855 MMAD.

Au 30/06/2021, le total passif consolidé s'est élevé à 116 785 MMAD en hausse de 4 906 MMAD par rapport à l'exercice 2020. Cette hausse résulte principalement des évolutions suivantes :



- La hausse de 3 311 MMAD (+97%) des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;
- La hausse de 656 MMAD (+1%) des dettes envers la clientèle ;
- La hausse de 572 (+12%) des comptes des comptes de régularisation et autres passifs ;
- La hausse de 401 MMAD (+4%) du capital et réserves liées.

➤ **Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2021 se détaillent comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 914	2 500	31 %
Dont Titres cotés	-	-	-
Dont Titres non cotés	1 914	2 499	31%
Actions et autres titres à revenu variable	347	443	28 %
Dont Titres cotés	-	-	-
Dont Titres non cotés	347	442	27%
Instruments dérivés	111	115	4 %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 372	3 058	29 %

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 3 058 MMAD au 30 juin 2021 en hausse de 29% par rapport au 30/06/2021. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe.

➤ **Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés**

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Comptes à vue	1 898	4 007	>100%
Prêts	1 161	906	-22%
Opérations de pension	-	-	-
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation	3 058	4 913	61 %
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-3	-3	11%
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation	3 055	4 910	61 %

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés sont en hausse de 60% entre fin 2020 et le 30 juin 2021, passant de 3 055 MMAD à 4 910 MMAD principalement par la hausse des comptes à vue de 2 109 MMAD compensée par une baisse des prêts de – 255 MMAD.

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité au 30 juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité au 30 juin 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Prêts et créances sur les EC par pôle d'activité	
	31/12/2020	30/06/2021
Banque de détail	2 687	3 893
Société de financement spécialisées	2	200
Banque offshore	366	817
Sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total prêts et créances sur les EC	3 055	4 910

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre fin 2020 et juin 2021, les prêts et créances sur les établissements de crédit émanent principalement de la banque de détail, qui représente 87% à fin 2020, et 79% en juin 2021.



➤ Prêts et créances sur la clientèle

L'évolution des prêts et créances du Groupe entre fin 2020 et le 1^{er} semestre 2021 se présente comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2020	30/06/2021	Var 20/21
Comptes ordinaires	6 475	7 490	16%
Prêts consentis à la clientèle	82 075	85 298	4%
Opérations de pension	-	-	-
Opérations de location-financement	11 525	11 234	-3%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	100,075	104,023	4%
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	11 076	11 432	3%
<i>Bucket 1</i>	807	740	-8%
<i>Bucket 2</i>	441	403	-9%
<i>Bucket 3</i>	9 828	10 289	5%
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	88 999	92 591	4%
Total actif	111,879	116,785	4%
Total des prêts et créances sur la clientèle en % du total actif	79,5%	79,3%	-27 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les prêts et créances sur la clientèle ont évolué de 4% entre fin 2020 et le 30 juin 2021, s'établissant ainsi à 92,6 Mds MAD au 30 juin 2021 contre 88,9 Mds MAD en 2020. Cette augmentation est principalement due à la hausse des crédits de trésorerie et de consommation sur la SGMA.

La part des prêts et créances sur la clientèle dans le total actif est passée de 79,5% en 2020 à 79,3% au 30 juin 2021.

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité au 30 juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité au S1 - 2020 se présente comme suit :

En MMAD	Prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité	
	31/12/2020	30/06/2021
Banque de détail	72 223	75 958
Société de financement spécialisées	16 403	16 208
Banque offshore	373	425
Sociétés de gestion d'actifs	0	0
Autres	0	0
Total prêts et créances sur la clientèle	88 999	92 591

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Entre fin 2020 et juin 2021, les prêts et créances envers la clientèle émanent principalement de la banque de détail, qui représente 81% à fin 2020 et 82% en juin 2021.

➤ Titres au coût amorti

L'évolution des titres au coût amorti se détaille comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Titres au coût amorti	7 094	7 614	7,3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les titres au coût amorti s'établissent à 7 614 MMAD au 30 juin 2021 contre 7 094 MMAD à fin décembre 2020, soit une hausse de 519 MMAD (+7,3%). Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 522 MMAD des effets publics et valeurs assimilées.



➤ Immobilisations

L'évolution des immobilisations se présente comme suit :

En millions de dirhams	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Immobilisations corporelles	2 230	2 167	-2,8%
Terrains et constructions	1 359	1 368	0,7%
Equip. mobilier, installation	570	459	-19,4%
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-
Autres immobilisations	301	341	13,1%
Immobilisations incorporelles	564	782	38,7%
Logiciels informatiques acquis	456	670	47,1%
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-
Autres immobilisation incorporelles	108	112	4,1%
Total immobilisations	2 794	2 949	5,6%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les immobilisations corporelles s'établissent à 2 167 MMAD au 30 juin 2021, en baisse de 2,8% par rapport à fin 2020.

Les immobilisations incorporelles s'établissent quant à elles à 782 MMAD au 30 juin 2021, en hausse de 218 MMAD par rapport à fin 2020, principalement en raison d'acquisitions importantes des logiciels informatiques.

➤ Comptes de régularisation et autres actifs

L'évolution des comptes de régularisation et autres actifs se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Débiteurs divers	217	205	-5,51%
Valeurs et emplois divers	172	175	1,58%
<i>Dont immobilisations par adjudication / dation</i>	172	175	1,58%
Autres actifs d'assurance	-	-	-
Autres	-	-	-
Autres actifs	389	380	-2,38%
Produits à recevoir	93	153	64,64%
Charges constatées d'avance	13	13	-1,37%
Autres comptes de régularisation	445	735	65,26%
Compte de régul. Actif	551	901	63,59%
Comptes de régularisation et autres actifs	940	1 282	36,37%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les comptes de régularisation et autres actifs s'établissent à 1 282 MMAD au 30 juin 2021 en hausse de 342 MMAD par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 350 MMAD des autres comptes de régularisation.



➤ Participations dans des entreprises mises en équivalence

L'évolution des participations dans des entreprises mises en équivalence se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Participations dans des entreprises mises en équivalence	406	410	0,9%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les participations dans des entreprises mises en équivalence s'établissent à 410 MMAD au 30 juin 2021 en hausse de 4 MMAD par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de la contribution de ALD Automobile.

➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	55,9	51,2	-8%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat s'établissent à 51,2 MMAD au 30 juin 2021 en baisse de 4,7 MMAD par rapport à 2020. Cette baisse s'explique principalement par le Mark to Market passif des contrats de change à terme de la SGMB.

➤ Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 20/19
Comptes à vue	582	497	-15%
Emprunts	1 922	4 745	>100%
Opérations de pension	896	1 469	64%
Total des dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 400	6 711	97,4%
Total Passif	111 879	116 785	4,4%
Total des dettes envers les établissements de crédit et assimilés en % du total passif	3,0%	5,7%	+271 bps

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont augmenté de 97,4% entre fin 2020 et le 30/06/2021, passant de 3,4 Mds MAD à 6,7 Mds MAD en raison de la hausse des emprunts de trésorerie et des valeurs données en pension à BAM sur la SGMB.

La part des dettes envers les établissements de crédit dans le total passif est passée de 3,0% à fin 2020 à 5,7% au 30 juin 2021.

➤ Dettes envers la clientèle

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 20/19
Comptes ordinaires créditeurs	50 222	51 505	2,6%
Comptes à terme	5 879	5 371	-8,6%
Comptes d'épargne à taux administré	10 079	10 162	0,8%
Bons de caisse	1 100	899	-18,3%
Opérations de pension	-	-	-
Total des dettes envers la clientèle	67 281	67 937	1,0%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les dettes envers la clientèle ont augmenté de 1% entre fin 2020 et le 30/06/2021 s'établissant à 67,9 Mds MAD au 30/06/2021 contre 67,3 Mds MAD à fin 2020. Ces dettes sont relativement stables.



➤ **Titres de créance émis**

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Titres de créances émis	17 189	17 552	2,1%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les titres de créance émis s'établissent à 17 552 MMAD au 30 juin 2021 en hausse de 363 MMAD (2,1%) par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique principalement par les titres de créances de la filiale EQDOM.

➤ **Impôts courants et différés**

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Actifs d'impôts exigibles	961	551	-42,7%
Actifs d'impôts différés	1 664	1 686	1,4%
Actifs d'impôt courants et différés	2 624	2 237	-14,8%
Passifs d'impôt exigibles	1 211	1 108	-8,5%
Passifs d'impôt différés	684	736	7,6%
Passifs d'impôt courants et différés	1 895	1 844	-2,7%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

L'impôt exigible (Actif) passe de 961 MMAD en 2020 à 551 MMAD au 30/06/2021, soit une baisse de 42,7% en raison de la baisse des principaux impôts et taxes avec un effet de mi-année.

L'impôt exigible (Passif) baisse de 8,5% pour s'établir à 1 108 MMAD au 30/06/2021 contre 1 211 MMAD en 2020. Cette baisse est due à l'impact du résultat avant impôt.

➤ **Compte de régularisation et autres passifs**

L'évolution des comptes de régularisation et autres passifs se présente comme suit :

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Opérations diverses sur titres	-	-	-
Créditeurs divers	300	471	56,96%
Autres passifs d'assurance	-	-	-
Autres passifs	300	471	56,96%
Charges à payer	787	809	2,77%
Produits constatés d'avance	593	706	19,13%
Autres comptes de régularisation	2 922	3 191	9,20%
Compte de régul. Passif	4 302	4 706	9,40%
Comptes de régularisation et autres passifs	4 602	5 177	12,50%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les comptes de régularisation et autres passif s'établissent à 5 177 MMAD au 30 juin 2021 en hausse de 575 MMAD par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique principalement par les autres comptes de régularisation en hausse de 270 MMAD.



➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	331	304	-8,29%
Provision pour engagements sociaux	510	485	-5,00%
Provision pour litige et garanties de passif	-	-	-
Provisions pour risques fiscaux	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	364	450	23,62%
Total Provisions pour risques et charges	1 205	1 238	2,74%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 1 238 MMAD au 30 juin 2021 en hausse de 33 MMAD par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique principalement par l'effet des autres provisions pour risque et charges.

➤ Capitaux propres

En MMAD	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Capitaux propres part du groupe	12 248	12 341	1%
Capital et réserves liées	10 533	10 934	4%
Réserves consolidées	946	936	-1%
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-
Résultat de l'exercice	769	471	-39%
Intérêts minoritaires	746	695	-7%
Capitaux propres	12 994	13 035	0,3%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2021, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 13 035 MMAD, quasi stable par rapport à fin 2020. Cette hausse s'explique principalement par l'effet combiné de :

- La hausse des capitaux propres par du groupe, passant de 12 248 MMAD à 12 341 MMAD (soit une hausse de 1%), tirée principalement par l'évolution du capital et réserves liées ;
- La baisse des intérêts minoritaires de 746 MMAD pour s'établir à 695 MMAD au 30 juin 2021.

Contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques

La contribution par secteur opérationnel aux capitaux propres de Société Générale Marocaine de Banques se présente comme suit :

En MMAD	Capitaux propres par entité	
	31/12/2020	30/06/2021
Banque de détail	11 344	11 533
Société de financement spécialisées	1 276	1 307
Banque offshore	65	63
Sociétés de gestion d'actifs	23	14
Autres	286	118
Total capitaux propres	12 994	13 035

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30 juin 2021, les capitaux propres du groupe SGMB sont essentiellement constitués des capitaux propres de SGMB pour un montant 11 533 MMAD. Ces derniers représentent 88,48 % des capitaux propres du Groupe au 30 juin 2020.



➤ Engagements de financement

Engagements de financement (MMAD)	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Engagements de financements donnés	-	-	-
<i>Aux établissements de crédit</i>	-	-	-
<i>A la clientèle</i>	2 489	5 408	>100%
Ouverture de crédit ouvert	-	-	-
Autre engagement en faveur de la clientèle	-	-	-
Total des engagements de financement donnés	2 489	5 408	>100%
Engagement de financement reçus	-	-	-
<i>des établissements de crédits</i>	286	1 501	>100%
<i>de la clientèle</i>	-	-	-
Total des engagements de financement reçus	286	1 501	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2021, les engagements de financement donnés baissent de 117% passant de 2 489 MMAD en 2020 à 5 408 MMAD au 30/06/2021 et se composent exclusivement d'engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus augmentent de 425% entre fin 2020 et le 30/06/2021, évoluant autour de 1 215 MMAD.

➤ Engagement de garantie

Engagements de garantie (en MMAD)	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Engagements de garantie donnés	-	-	-
D'ordre des établissements de crédit	3 251	3 233	-1%
D'ordre de la clientèle	10 058	9 742	-3%
<i>Cautions administratives et fiscal et autres cautions</i>	-	-	-
<i>Autres garanties d'ordre à la clientèle</i>	-	-	-
Total des engagements de garantie donnés	13 309	12 975	-3%
Engagement de garantie reçus	-	-	-
des établissements de crédit	8 927	2 093	-77%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	4 996	7 176	44%
Total des engagements de garantie reçus	13 923	9 269	-33%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Les engagements de garantie donnés sont passés de 13 309 MMAD en 2020 à 12 975 MMAD au 30/06/2021, soit une baisse de 3%. Les engagements de garantie donnés à la clientèle ont baissé de 3% pour s'établir à 9 742 MMAD. Par ailleurs les engagements de garantie donnés à des établissements de crédit ont baissé de 1% pour afficher un montant de 3 233 MMAD.

Durant la même période, les engagements de garantie reçus, ont baissé de 33% pour s'établir à 9 269 MMAD en raison de la baisse de 77% observée sur les engagements de garantie reçus des établissements de crédit qui sont passés de 8 927 MMAD en 2020 à 2 093 MMAD au 30/06/2021. Les engagements de garanties reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie se sont établis à 7 176 MMAD marquant ainsi une nette hausse de 2 181 MMAD par rapport à fin 2020.

➤ Ratio de transformation de la banque

	31/12/2020	30/06/2021	Var 21/20
Encours crédits bruts	103 113	104 023	0,88%
Encours ressources*	95 202	95 442	0,25%
Encours crédits / Encours ressources	108%	109%	0,92%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

(*) Les encours ressources sont composés des dettes envers les établissements de crédit et clientèle, des titres de créances émis, des dettes subordonnées et des fonds spéciaux de garantie.

En juin 2021, le ratio encours crédits bruts / encours ressources s'établit à 109% contre 108% en 2020 suite à une augmentation de l'encours de crédit bruts plus importante que celle des encours de ressources.



➤ **Évolution du ratio de solvabilité**

- **Sur la base des comptes consolidés**

Coefficient minimum de solvabilité (en KMAD)	31/12/2020	30/06/2021
Fonds propres de base	11 472	11 204
Total des fonds propres admissibles	13 258	12 999
Total des actifs pondérés	93 614	97 803
Ratio de fonds propres de base (T1)	12,25%	11,46%
Ratio de solvabilité réglementaire	14,16%	13,29%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2021, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,29% contre 14,16% au 31/12/2020.

Le ratio de fonds propres de base s'établit à 11,46 % contre 12,25% à fin 2020.

- **Sur la base des comptes sociaux**

Coefficient minimum de solvabilité (en KMAD)	31/12/2020	30/06/2021
Fonds propres de base	8 695	8 844
Total des fonds propres admissibles	10 722	10 893
Total des actifs pondérés	80 313	82 263
Ratio de fonds propres de base (T1)	10,83%	10,75%
Ratio de solvabilité réglementaire	13,35%	13,18%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes sociaux

Au 30/06/2021, le ratio de solvabilité de Société Générale Marocaine de Banques s'établit à 13,18% contre 13,35% en 2020.

Le ratio de fonds propres de base s'établit à 10,75% contre 10,83% à fin 2020.

➤ **Évolution du ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio)**

Depuis juillet 2015, les banques ont été tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, devant augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, Société Générale Marocaine de Banques a respecté ce ratio sur une base de calcul sociale et consolidée.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de Société Générale Marocaine de Banques (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

	LCR base consolidée	LCR base sociale
30/06/2021	111%	114%
31/12/2020	107%	115%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

Au 30/06/2021, le ratio LCR base consolidée s'établit à 111% contre 107% à fin 2020.

Le ratio LCR base sociale s'établit à 114% au 30/06/2021 contre 115% à fin 2020.



X.d. Tableaux des flux de trésorerie consolidés IFRS

En millions de dirhams	30/06/2020	30/06/2021	Var 21/20
Résultat avant impôts	534	773	45%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	126	156	24%
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	0,09	0,11	32%
Dotations nettes aux provisions	620	389	-37%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-23	-29	23%
Perte nette / (gain net) des activités d'investissement	-9	-30	>100%
Perte nette / (gain net) des activités de financement	-	-	-
Autres mouvements	-29	-29	1%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	685	458	-33%
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 968	3 652	23%
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 554	-3 289	29%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 970	-751	-85%
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	147	411	>100%
Impôts versés	-250	-260	4%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-4 658	-237	-95%
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	-3 439	993	>100%
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	15	-171	-100%
Flux liés aux immeubles de placement	-	-	-
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-223	-254	14%
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-208	-425	>100%
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	7	-214	-100%
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-17	-17	-3%
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-10	-231	>100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	21	-3	-100%
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-3 636	334	>100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 653	4 619	-31%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	5 245	3 304	-37%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 408	1 315	-7%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 017	4 953	64%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 926	1 443	-25%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 091	3 510	>100%
Variation de la trésorerie nette	-3 636	334	>100%

Source : Société Générale Marocaine de Banques – comptes consolidés IFRS

➤ Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle

Au 30 juin 2021, l'activité opérationnelle génère un excédent de trésorerie de 993 MMAD contre un déficit de – 3 439 MMAD au 30 juin 2020, soit une hausse de 4 432 MMAD.



➤ **Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement**

Au 30 juin 2021, les flux nets de trésorerie liées aux opérations d'investissement s'établissent à -425 MMAD contre -208 MMAD au 30 juin 2020 en raison de d'un effet de base plus faible par la situation de trésorerie au 30 juin 2020 affectée par l'achat des titres de la Marocaine vie courant 2019.

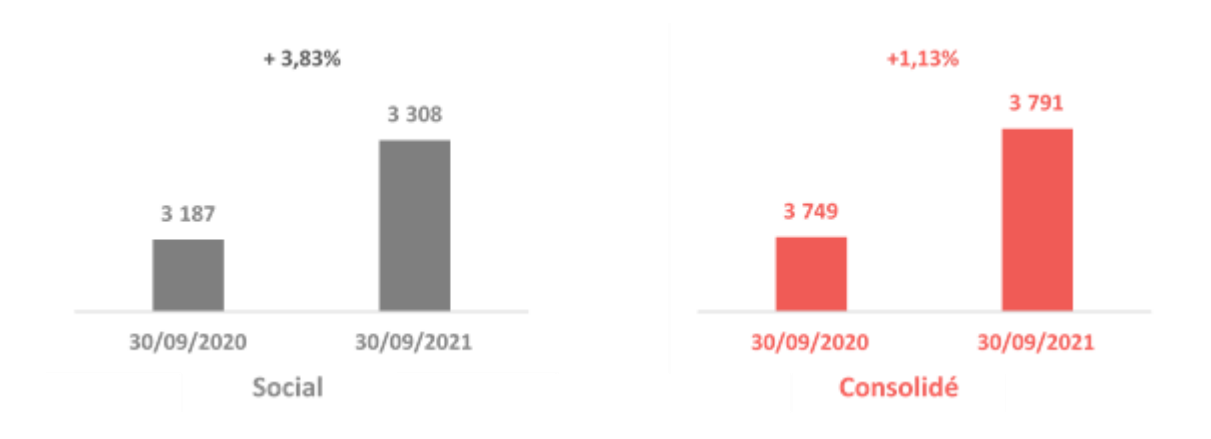
➤ **Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement**

Au 30 juin 2021, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'établissent à -231 MMAD contre -10 MMAD au 30 juin 2020 en raison des besoins de recours au financement ponctuel sur 2020 et 2021.

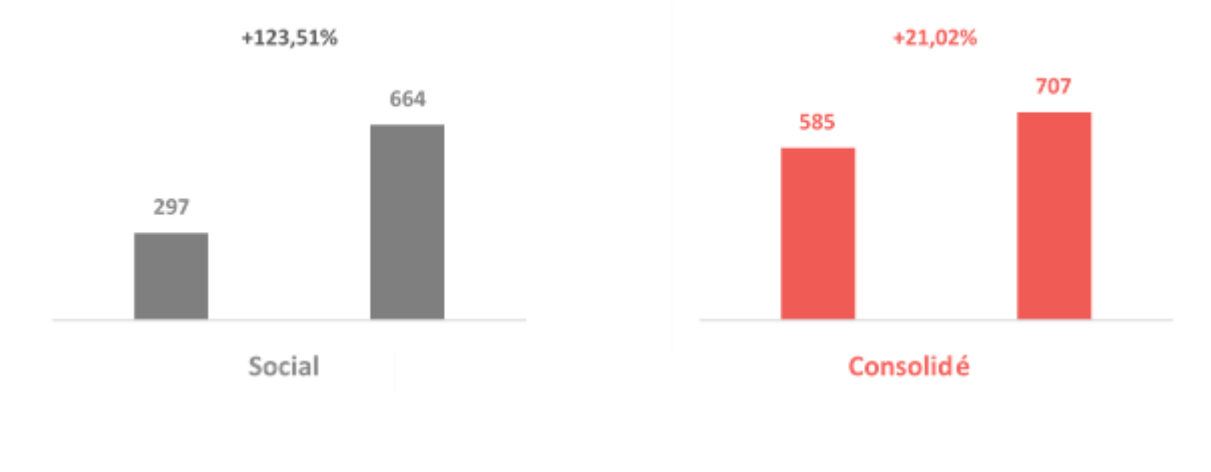


IX. Indicateurs financiers au T3-2021

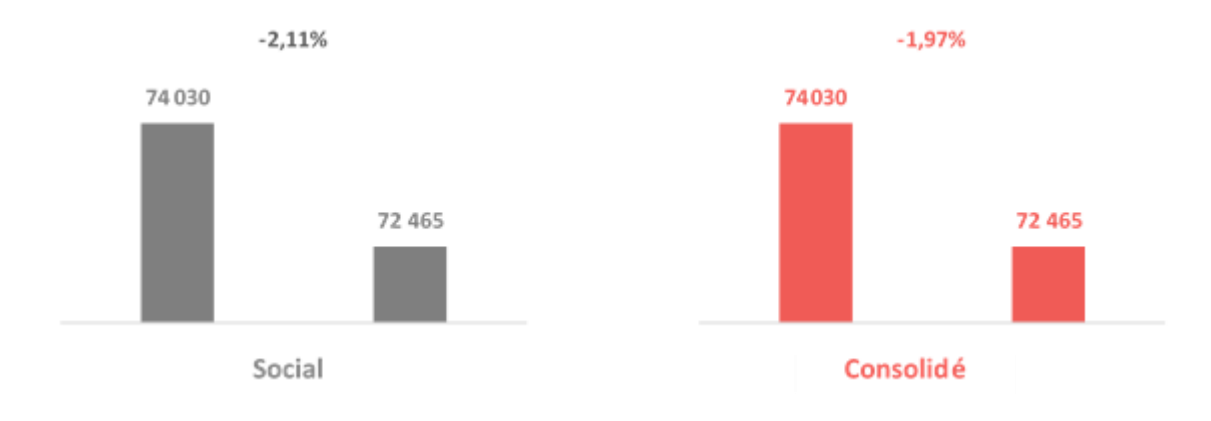
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB) EN MMAD



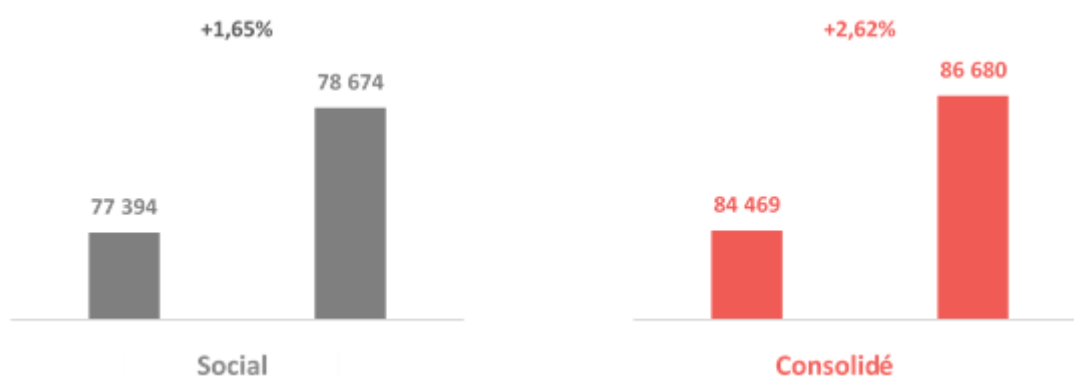
RESULTAT NET EN MMAD



LES CREDITS EN MMAD



LES DEPÔTS EN MMAD



Société Générale Maroc réalise une très bonne performance financière au 3^{ème} trimestre 2021, confirmant ainsi sa résilience et son leadership en tant que première banque internationale au Maroc.

Au 30 septembre 2021, le PNB de Société Générale Maroc affiche **une croissance de +3,83% en social et de +1,13% en consolidé**, comparée à la même période en 2020. Une performance satisfaisante eu égard au contexte économique national qui, bien que mitigé, donne néanmoins des signes de reprise.

Cette progression notable du PNB en social est la résultante d'une **amélioration des commissions de l'ordre de +4,35%, et de la croissance de la marge nette d'intérêts (MNI) de 0,94%**, complétée par un effet favorable des dividendes en 2021.

Les frais généraux de la Banque s'établissent en social à - 1 723 MMAD et en consolidé à - 1 896 MMAD, ce qui traduit d'une progression respective de **+2,04% en social et d'une baisse de - 3,47% en consolidé**, par l'effet de base de la participation au Fonds de solidarité Covid-19. Ces réalisations confirment la poursuite par la banque du dispositif d'optimisation des coûts dans un contexte marqué par une transformation organisationnelle et un effort d'investissement consenti pour accompagner le développement de la Banque au service de ses clients et de la relance économique du pays.

En matière de gestion des risques, Société Générale Maroc a réalisé une performance remarquable au T3 2021. La Banque a ainsi fortement amélioré son Coût Net du Risque, qui affiche **une baisse de - 11,46% en social et de - 4,7% en consolidé**. Une baisse qui s'explique notamment par un effet de base élevé en 2020, conséquence directe des répercussions de la crise sanitaire.

Par ailleurs, les indicateurs de production des crédits ont enregistré une baisse de 28% passant de 2 306 MMAD au T3-2020 à 1 659 MMAD au T3-2021.

Cette situation s'explique par l'effet de base de la production des crédits DAMANE (OXYGENE & RELANCE) octroyés en 2020 aux professionnels, TPE et Entreprises dans le contexte de la crise. En neutralisant l'impact des crédits DAMANE, la production de la banque serait en hausse de 29% entre les deux périodes.



X. Etats financiers au 30/09/2021

Avertissement : ces comptes n'ont pas fait l'objet d'une revue par les CACs

Bilan consolidé IFRS

En millions de dirhams	31/12/2020	30/09/2021	Var T3 2021/2020
Actif	111,879	114,404	2%
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3,304	3,469	5%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2,372	3,629	53%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	-
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	3,055	4,463	46%
Prêts et créances sur la clientèle	88,999	87,246	-2%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	-
Titres au coût amorti	7,094	8,099	14%
Actifs d'impôt courants	961	615	-36%
Actifs d'impôt différé	1,664	1,685	1%
Comptes de régularisation et autres actifs	940	1,491	59%
Actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	406	443	9,22%
Immeubles de placement	0	0	-
Immobilisations corporelles	2,229	2,291	3%
Immobilisations incorporelles	563	682	21%
Écarts d'acquisition	292	292	0%
Passif	111,879	114,404	2%
Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	0	0	0%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	56	50	-11%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3,400	3,297	-3%
Dettes envers la clientèle	67,281	69,813	4%
Titres de créance émis	17,189	16,867	-2%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couvert en taux	0	0	-
Passifs d'impôt exigible	1,211	1,086	-10%
Passifs d'impôt différé	684	746	9%
Comptes de régularisation et autres passifs	4,602	4,822	5%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	-
Provisions Techniques des contrats d'assurance	0	0	-
Provisions	1,205	1,197	-1%
Subventions et fonds assimilés	0	0	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3,258	3,264	0%
Capitaux propres	12,994	13,263	2%



Capitaux propres part du groupe	10,533	10,934	4%
<i>Capital et réserves liées</i>	1,660	1,622	-2%
<i>Réserves consolidées</i>	946	939	-1%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	714	683	-
<i>Résultat de l'exercice</i>	0	0	-
Intérêts minoritaires	0	0	-

CPC consolidé IFRS

En MMAD	30/09/2021	30/09/2021	Var T3 2021 -T3 2020
+ Intérêt et produits assimilés	3,694	3,551	-4%
- Intérêts et charges assimilées	975	793	-19%
MARGE D'INTERET	2,719	2,758	1%
+ Commissions (Produits)	1,175	1,122	-5%
- Commissions (Charges)	283	181	-36%
MARGE SUR COMMISSIONS	892	941	5%
+/- Gains ou Pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	108	39	-64%
+/- Gains ou Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	0	0	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2	1	-48%
+ Produits des autres activités	76	161	>100%
- Charges des autres activités	48	108	>100%
PRODUIT NET BANCAIRE	3,749	3,791	1%
PNB SGMB en % du PNB consolidé	114,9%	214,9%	+10000 bps
- Charges générales d'exploitation	1,757	1,665	-5%
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	207	231	11%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1,785	1,895	6%
- Coût du risque	898	855	-5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	887	1,040	17%
+/- Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence	40	47	18%
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	27	>100%
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	-
RESULTAT AVANT IMPOT	928	1,114	20%
- Impôt sur les résultats	343	406	18%
RESULTAT NET	585	707	21%
- Intérêts minoritaires	-30	-19	-36%



PARTIE V. Perspectives



Avertissement

Les perspectives ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces perspectives sont présentées à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

Dans un environnement bancaire en pleine transformation et sous pression, du fait de l'intensification concurrentielle et de l'arrivée de nouveaux acteurs de marché, du développement accéléré de nouvelles technologies ou encore du renforcement du cadre de régulation, SGMB a été amenée à redéfinir son modèle de développement.

A horizon 4 ans, le plan stratégique Avenir 19-22 de SGMB vise à délivrer une croissance dynamique, rentable et durable, avec une croissance de 6% par an. Il marque une nouvelle étape ambitieuse du développement du groupe au Maroc, tout en réaffirmant sa vocation : celle d'offrir à ses clients l'expertise et le savoir-faire d'une grande banque internationale tout en étant une banque locale.

Ainsi, les principales stratégies présentées dans ce plan se déclinent en 5 axes fondamentaux :

1. **Renforcer sa position sur sa clientèle « cœur »** (bonne et haut de gamme, professionnels et corporate), en développant des avantages compétitifs (expertise, transparence, immédiateté) et en capitalisant sur les atouts du Groupe (talents, savoir-faire et innovations technologiques) ; le Groupe fait ainsi évoluer le business mix produit vers des segments et des activités moins consommateurs de capital (PME, segments haut de gamme/bonne gamme, haut du panier grand public) ;
2. **Adresser de manière sélective et rentable les autres opportunités de croissance** pour asseoir son positionnement de banque universelle ;
3. **Installer un nouveau modèle managérial basé sur une culture de la performance et de la collégialité**, en renforçant les responsabilités ainsi que le dispositif de pilotage et de contrôle, et en garantissant la pertinence et la réactivité de ses prises de décision ;
4. **Investir sur l'excellence opérationnelle**, en activant les synergies de revenus (modèle producteur / distributeur) et de coûts (industrialisation des filières, mutualisation des ressources et des plateformes) ;
5. **Focaliser les ressources sur les grands chantiers stratégiques** pour sécuriser l'exécution, en accélérant notamment sa transformation digitale ;
6. Ce plan s'accompagne du **maintien d'une stricte discipline en matière de gestion des risques**, avec l'amélioration de la qualité d'octroi de crédit, le suivi attentif des portefeuilles et le renforcement de la filière recouvrement.

La crise sanitaire a agi en catalyseur de transformation et a poussé SG Maroc à ajuster sa stratégie dans le cadre d'une feuille de route renouvelée 2021-2025. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du plan Avenir 19-22 qui s'est matérialisé par des performances solides et dont les axes ne sont pas remis en cause.

L'enjeu est de tirer profit des opportunités liées aux nouveaux usages pour améliorer l'expérience client, intensifier les interactions et apporter de la valeur aux clients grâce à la digitalisation, la dématérialisation de nos process et l'industrialisation de nos filières avec pour objectif de faire de SGMB une entreprise technologique centrée sur l'expertise et la satisfaction client.

La feuille de route ajustée 21-25 s'articule autour de 4 axes stratégiques :

1. **Une Transformation Retail autour de nouveaux modèles relationnels** : banque d'expertise « premium » et « banque en ligne » comme vecteur d'acquisitions clients et data
2. **Une consolidation de la Transformation Corporate, driver de croissance et de rentabilité**
3. **Amélioration de l'efficacité opérationnelle avec les nouveaux modèles**
4. **Devenir best in class en matière éthique et acteur de référence sur le volet RSE**

Prévisions chiffrées antérieures

Dans le cadre de l'émission de l'emprunt obligataire subordonné, objet de la note d'information visée par l'AMMC en date du 11/06/2018 sous la référence n° VI/EM/011/2018, SGMB avait présenté des prévisions d'investissement au titre de l'exercice 2020. Ces investissements, ainsi que ceux réalisés en 2020, se récapitulent dans le tableau ci-dessous :



En MMAD	2020 ^e	2020 ^r	Var 2020 ^e vs 2020 ^r
Montant des investissements	413,8	366,2	-11%

Source : Société Générale Marocaine de banques – Investissements engagés

Les investissements réalisés en 2020 s'élèvent à 366 MMAD contre 413 MMAD estimés initialement, soit une différence de 47,6 MMAD.

L'écart entre les investissements prévus et réalisés s'explique par le décalage des investissements dû à l'avènement de la crise de la covid 19.

Investissements réalisés

En MMAD	2021 ^r
Montant des investissements	406

En 2021, SGMB a réalisé un programme d'investissement de 406 MMAD.

Estimations chiffrées actualisées

en MMAD	2020 ^e	2020 ^r	Var 2020 ^r vs 2020 ^e
PNB	4 184	4 273	89
RBE	1 847	1 911	63

*Ces prévisions ont été présentées dans la note d'information visée par l'AMMC en Date du 11/06/2018.

Le Produit Net Bancaire³⁹ réalisé en 2020 s'élève à 4 273 MMAD contre 4 184 MMAD prévu initialement, soit un écart positif de 89 MMAD (+2%), soutenu par une croissance du portefeuille de crédits et la volonté de SGMB de capitaliser sur son plan de développement et sur de nouveaux canaux de distribution.

Sur la même lancée, le Résultat Brut d'Exploitation en 2020 a dépassé les prévisions en affichant un écart positif de 63 MMAD (+3%), grâce à l'optimisation des outils et des actions de recouvrement et à l'amélioration du risque sur certains segments de clientèle.

³⁹ Chiffres issus de la trajectoire financière du périmètre conso groupe incluant SGMB, Sogelease, Sogécapital Gestion, SG Off-Shore, Foncimmo et Athena Courtage.





PARTIE VI. Faits Exceptionnels



L'année 2020 a indéniablement été profondément impactée par la crise COVID-19.

Dans un contexte marqué par les prémices puis la propagation de la pandémie, Société Générale Maroc a dû s'adapter en permanence pour faire face à une crise « hors norme », du fait de sa gravité, son installation dans la durée et son périmètre d'impact.

Très rapidement, la banque s'est engagée dans l'effort national de prévention et de gestion des conséquences de la pandémie sur les plans sanitaire, social, économique et financier. Elle a pris les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service à la clientèle sur l'ensemble du territoire, tout en veillant à la protection et la sécurité de ses collaborateurs comme de ses clients.

Elle s'est mobilisée pour l'opérationnalisation des mesures prises dans le cadre du Comité de Veille Economique en soutien aux entreprises et aux ménages directement touchés par les conséquences du Covid-19 et pour la distribution des aides directes exceptionnelles en faveur du secteur informel et des salariés affiliés à la CNSS, en arrêt temporaire de travail.

Cette mobilisation exceptionnelle a pu se faire grâce à l'engagement de ses collaborateurs dans une démarche globale structurée, organisée, pilotée mais aussi agile et évolutive, laissant place à des schémas d'intervention et de fonctionnement parfois inédits et disruptifs :

➤ **Pilotage et gouvernance**

Tout au long de cette période inédite et singulière, la cellule de crise a été mise à contribution pour assurer la veille, la coordination et le suivi des actions permettant la continuité d'activité dans les meilleures conditions.

➤ **Dispositif de continuité d'activité**

A titre préventif, des règles strictes d'hygiène et de sécurité ont été déployées et renforcées selon l'évolution des recommandations des autorités sanitaires (distanciation sociale, gestes barrières, suspension des réunions et des déplacements, port du masque...). Parallèlement à ces mesures, l'activation du **PCA (Plan de Continuité de l'Activité)** a été faite, en focalisant en premier lieu sur le maintien des activités vitales et critiques de la banque.

➤ **Dispositif sanitaire et social**

De nombreuses mesures ont été prises pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs et des clients, conformément aux recommandations de l'OMS et au protocole défini par le Ministère du Travail (**Médico-social, Dé-densification des bâtiments et limitation des circulations, Politique de déplacement, Politique événementielle / réunions, Politique de communication**

➤ **Dispositif de sécurisation et de contrôles des mesures Covid-19**

Afin de s'assurer de la bonne implémentation des mesures d'hygiène et de sécurité sur l'ensemble des sites à forte densité (y compris dans les régions), des “ Référents COVID-19 ” ont été désignés par site. Par ailleurs, des missions inopinées de contrôle de deuxième niveau ont également été menées afin de renforcer le dispositif de surveillance.

➤ **Dispositif de communication**

Un dispositif de communication adapté a été mis en place, tant en interne qu'en externe, afin de sensibiliser et de maintenir un contact régulier et approprié avec l'ensemble des parties prenantes.

➤ **Mesures d'accompagnement clients et société civile**

Dans une démarche citoyenne et engagée, Société Générale Maroc s'est mobilisée pour assurer la continuité d'activité de ses services à la clientèle mais aussi pour :

- Assurer la collecte et la remontée des participations de ses clients au Fonds Spécial COVID-19 ;



- Mettre en œuvre l’opérationnalisation des mesures prises dans le cadre du Comité de Veille Economique en soutien aux entreprises et aux ménages directement touchés par les conséquences du COVID-19 ;
- Accompagner ses clients dans cette période inédite et difficile, notamment au travers du report des échéances de crédit et de la distribution des crédits d’accompagnement “Damane Oxygène” et “Damane Relance”.

○ **Distribution des aides de l’état**

La banque a assuré les opérations de distribution des aides directes exceptionnelles du Fonds de gestion de la pandémie du Covid-19 en faveur du secteur informel et des salariés affiliés à la CNSS, en arrêt temporaire de travail, en mettant à disposition ses guichets automatiques et ses agences bancaires pour fluidifier cette distribution.

Société Générale Maroc a ainsi contribué aux opérations de distribution à hauteur de 7% du global distribué, avec plus de 420 000 mises à disposition distribuées pour un montant global de plus de 400 000 KMAD.

○ **Report des échéances de crédit**

Très tôt, Société Générale Maroc s’est mobilisée pour permettre à ses clients de bénéficier du report de leurs échéances de crédit. Cette opération exceptionnelle de rééchelonnement en masse a nécessité l’intervention conjointe et coordonnée des équipes du front comme du back-office.

○ **Distribution des crédits Damane Relance**

Société Générale Maroc a activement contribué à la commercialisation des crédits Damane Oxygène et Damane Relance, destinés à soutenir les entreprises durant la période de crise.

○ **Contribution de Société Générale Maroc au fonds Spécial Covid-19**

Le groupe Société Générale Maroc a été l’un des premiers contributeurs au « Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus », en allouant une enveloppe de 110 millions de dirhams. Cette contribution permet de renforcer l’élan national de solidarité visant à lutter contre la propagation du Covid-19, de soutenir la santé publique, l’économie nationale et de réduire les effets de la pandémie sur les populations défavorisées du Royaume.

La banque a par ailleurs collecté les fonds versés par ses clients





PARTIE VII. Litiges et Affaires Contentieuses



A la date d'enregistrement du présent document de référence, Société Générale Marocaine de Banques n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.





PARTIE VIII. Facteurs de Risques



I. Risque de crédit

L'appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, de limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de SGMB :

- Un niveau prévisionnel des Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;
- Une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de SGMB quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;
- Une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), au travers de politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

Ce dispositif est fondé sur les principes généraux suivants :

- Le partage des risques : SGMB ainsi que ses filiales n'ont pas vocation à porter seuls des risques importants sur une contrepartie ; Elle s'inscrit dans une logique de partage des engagements.
- Lorsqu'elle assume des risques de crédit, SGMB privilégie une perspective de relation clientèle à moyen et long terme, en ciblant à la fois des clients avec lesquels la banque a une relation établie de confiance et des prospects présentant un potentiel de développement d'affaires rentable à moyen terme.
- L'adossement au poste clients : La mobilisation du poste clients constitue un objectif majeur du développement de la relation avec nos clients, car elle permet tout à la fois de sécuriser les encours et de capter un mouvement d'affaires. Le financement du poste clients, qu'il convient de privilégier par rapport au découvert ou crédit de trésorerie, peut être assuré par le moyen de l'escompte commercial classique, la cession de créance professionnelle et par l'affacturage en s'appuyant sur l'offre d'assurance-crédit d'ACMAR.

Organisation

L'organisation de la filière Risque obéit par ailleurs aux principes généraux suivants:

- Indépendance de la Filière Risque vis-à-vis de la filière commerciale : la Filière Risque est indépendante hiérarchiquement de la filière Commerciale au siège et en région. Ce principe vise à assurer une gestion saine et transparente des risques en évitant la dilution des responsabilités et les conflits d'intérêts ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la surveillance des risques : les activités d'octroi de crédit et de surveillance des risques sont prises en charge par des entités distinctes ;
- Séparation entre l'octroi de crédit et la production de crédit : les activités d'octroi de crédit et de production de crédit sont prises en charge par des entités distinctes.

Principes liés à l'octroi de crédit

L'activité d'octroi de crédit est régie par les principes généraux suivants :

- Toute prise d'engagement de crédit s'appuie sur une connaissance approfondie du client et une bonne compréhension de la finalité de l'opération.
- Dans une opération de crédit, l'acceptabilité du risque repose en premier lieu sur la capacité de l'emprunteur à faire face à ses engagements, notamment au travers des flux de trésorerie qui assureront la bonne fin de l'opération. La prise de sûretés est recherchée pour réduire le risque de perte en cas de défaillance de la contrepartie mais ne peut, sauf exception, constituer la seule justification de la prise de risque. Les sûretés sont évaluées en appliquant des décotes de prudence et en portant une attention particulière à la faculté effective de leur mise en œuvre.
- La mise en place d'opérations complexes ou présentant un profil de risque spécifique relève d'équipes spécialisées disposant du niveau de compétence et d'expertise requis.
- Pour les opérations à moyen et long terme, la maturité des financements doit rester compatible avec la durée de vie économique de l'actif financé et l'horizon de visibilité des flux de trésorerie de l'emprunteur.



- La SGMB recherche une diversification des risques en encadrant le risque de concentration et en maintenant une politique de division des risques à travers un partage avec d'autres partenaires financiers (banques ou organismes de cautionnement).
- La notation des contreparties constitue un critère clé de la politique d'octroi et sert de base au dispositif de délégation déployé dans la filière commerciale et la filière risque. Le dispositif de notation s'appuie sur des modèles internes conformes aux exigences réglementaires. Une vigilance particulière est apportée à la mise à jour régulière des notations (qui en tout état de cause sont soumises à une revue annuelle).
- La mesure de risque du portefeuille de crédit s'appuie sur une évaluation interne du risque sous hypothèse de stress, soit au niveau du portefeuille global soit au niveau de sous portefeuilles, reliant les mesures des risques et la migration de notations aux variables macro-économiques. En outre, le calcul des pertes attendues selon les dispositions de la norme IFRS9.2, utilisé pour déterminer le niveau de dépréciation sur encours sains, fournit un éclairage complémentaire pour évaluer le risque du portefeuille.
- Les Directions des Métiers mettent en place, en concertation avec les filières risques, des politiques de tarification différenciées selon le niveau de risque des contreparties et des opérations. La tarification d'une opération vise à assurer une rentabilité acceptable, en ligne avec les objectifs de ROE de l'entité, après prise en compte du coût du risque de l'opération en question. La tarification d'une opération peut néanmoins être adaptée dans certains cas pour tenir compte de la rentabilité globale et du potentiel de développement de la relation client. La rentabilité intrinsèque des produits et des segments de clientèle fait l'objet d'une analyse périodique afin de s'adapter à l'évolution de l'environnement économique et concurrentiel.
- Les politiques d'octroi de crédit de SGMB sont conformes aux critères définis dans le cadre de la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ; Une orientation forte est de diminuer son soutien aux secteurs polluants et de s'engager de manière volontariste sur le financement des énergies renouvelables. Les risques liés au changement climatique sont un facteur aggravant des risques de crédit. Cet enjeu est donc pris en compte dans les processus d'évaluation du risque de crédit.

Dispositif de suivi du risque de crédit

- La gestion proactive des risques dégradés est la clé pour contenir le risque de perte finale en cas de défaillance d'une contrepartie. A ce titre, la SGMB met en place des procédures rigoureuses de mise sous surveillance des contreparties dont le profil de risque est en dégradation.
- La Direction des Risque est chargée de la surveillance des engagements et l'animation du dispositif de suivi du risque de crédit au travers des comités de risques, en s'appuyant sur les outils de détection précoce du défaut et des contreparties sensibles.
- Un dispositif de recouvrement renforcé aussi bien en phase amiable que contentieuse, favorisé par l'amélioration de l'expertise des acteurs du recouvrement, la mise en place d'outils et d'indicateurs pour le suivi du taux d'efficacité et du taux d'encaissement par phase de recouvrement et la mise en place de la direction des Affaires Spéciales pour la prise en charge des dossiers importants ou sensibles. Cette Direction est rattachée au Directoire pour un circuit de décision plus court sur ces dossiers.

II. Risques de marché

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change (risque de change), les taux d'intérêt (risque de taux), ainsi que les prix des titres (obligations) ou de tout autre actif.

L'encadrement des risques de marché reposent sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs, basés sur un ensemble de Stress-Tests (historiques, hypothétiques ou adverses), ainsi que des indicateurs en « sensibilité » permettant suivre la taille des positions.

Ces indicateurs sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec les Front Offices.

- **Risque de contrepartie liés aux opérations de marchés**



La valeur future de l'exposition face à une contrepartie ainsi que sa qualité de crédit étant incertaines et variables dans le temps, toutes deux étant affectées par l'évolution des paramètres de marché, ce risque est mesuré par les pertes potentielles liées à l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements. Chaque type de transaction va générer une typologie de risque de contrepartie.

Le risque de remplacement (CVaR) est une composante de cette catégorie de risque, il correspondant au coût du remplacement d'une opération en cas de défaut de la contrepartie d'origine et de la nécessité de fermer auprès d'une autre contrepartie la position qui en découle. Ainsi, le coût du remplacement résulte de la variation du prix du marché entre la date de conclusion de la transaction d'origine et la date du défaut. Ce risque émane des opérations de change à terme, swap de change et repo/reverse repo.

Les risques de contrepartie liés aux opérations de marchés sont encadrés par des limites que le Front Office est tenu de respecter lors de la conclusion des deals. Ces lignes sont définies en fonction du besoin du client et validée par la filière risque.

- **Risque Débiteur (Debtor)**

Faisant partie des risques de crédit, le risque débiteur est lié aux opérations de prêt en MAD ou en devise. Ce risque est pris dans le cadre de la gestion de la trésorerie par la Salle des Marchés, exclusivement sur des contreparties bancaires.

- **Risque de livraison (RLI)**

Ce risque naît notamment dans le cas d'opérations donnant lieu à des échanges simultanés et réciproques à la date d'irrévocabilité de l'ordre de paiement et s'éteint à la date de constat de la réception des fonds, et est classé dans la catégorie risque de crédit.

Le traitement des opérations marchés à la SGMB se fait selon le mode de règlement/livraison DVP ne générant pas de risque de livraison pour les clients Corporates, sauf dérogation validée par RISQ, sur des contreparties de première ordre.

- **Risque pays**

L'activité de la SGMB peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire Marocain (ex : garantie reçue par Société Générale Maroc émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Ce risque est encadré par des limites d'exposition pour chaque pays.

III. Risques structurels

Généralités

Les Risques structurels (taux, liquidité, change) sont suivis par le département ALM au sein de la Direction Financière de SG Maroc. Pour le suivi de ces risques, la banque dispose depuis 2007 d'un dispositif IT : logiciel Ambit FOCUS édité par Sungard entre 2007-2018, dé-commissionné en faveur d'un nouvel outil : logiciel ALMONDE depuis T1-2018 (upgradé à la version Fusion Risk en 2019); pour le calcul des gaps de liquidité et de taux, calcul de la sensibilité de la VAN et de la MNI aux chocs de taux sous différents scénarios et pour la production de reporting périodiques. Le dispositif permet également le calcul des Taux de Cession Internes depuis 2009. Le module ALM dynamique a été mis en place à partir de Février 2018 pour une première métrique, la sensibilité de la MNI, pour être complété par la suite pour la production des Gaps de liquidité projetés afin de définir les plans de couverture de la liquidité sur des horizons de : 3 mois, 6 mois, 9 mois et 1 an.

L'ALM de SGMA assure également le calcul et le pilotage des ratios réglementaires au titre des risques ALM exigés par Bank Al Maghrib (LCR, Stress Test de liquidité, reporting IRRBB) et le Groupe.

Le département ALM se charge de calculer mensuellement les métriques ALM au titre des risques structurels et de liquidité réglementaire aux bornes de SG Maroc consolidée, Société Générale Maroc en Stand Alone et des filiales SGOS, SOGELEASE et DAA. Suite à l'augmentation des parts SGMB dans le capital social de la filiale EQDOM en juin 2018, l'intégration de cette filiale n'est pas encore faite dans les outils ALM de SG Maroc. Les métriques des risques structurels de EQDOM sont calculées par l'entité et partagé avec l'ALM SG Maroc. Les risques structurels sont suivis, pilotés et reportés dans l'ALCO SG Maroc.



Gouvernance

- **Un département ALM au sein de la Direction Financière :**

Un département est rattaché à la Direction Financière de SG MAROC. Son rôle est d'identifier et de suivre les risques structurels et de proposer et mettre en œuvre des actions correctrices le cas échéant.

La gestion ALM de Société Générale Maroc est gouvernée par deux comités complémentaires, le Comité de Trésorerie (CT) et le Comité ALM (ALCO). Les risques structurels sont analysés et suivis par l'ALCO qui délègue au Comité de Trésorerie la gestion de la trésorerie et la mise en œuvre de la politique de refinancement dans le cadre des limites qu'il a fixées.

- **Les instances de gouvernance en matière de risques structurels**

Les Organes Internes

Le Comité d'Audit définit et valide les orientations d'Audit en matière de gestion des Risques Structurels. Il convient de noter que le Comité d'Audit est une émanation du Conseil de Surveillance de SG Maroc, auquel il rend compte périodiquement. A ce titre, le Comité d'Audit valide les limites de Risques Structurels de SG Maroc.

La gestion ALM de SG Maroc est gouvernée par deux comités complémentaires, le Comité de Trésorerie (CT) et le Comité ALM (ALCO). Les risques structurels sont analysés et suivis par l'ALCO qui délègue au Comité de Trésorerie la gestion de la trésorerie et la mise en œuvre de la politique de refinancement dans le cadre des limites fixées.

La mise en œuvre des orientations stratégiques et le respect des limites opérationnelles de suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALCO de SG Maroc, et est rapporté à la maison-mère à travers des reportings trimestriels réguliers.

Un ensemble d'objectifs stratégiques et opérationnels a été fixé au Comité ALCO :

- Optimiser le couple risque/rentabilité en fonction des évolutions du marché et de la stratégie clientèle;
- Améliorer le coût de la collecte des ressources ;
- Prévoir et gérer les impasses de liquidité et de taux ;
- Optimiser la gestion du portefeuille de titres de placement ;
- Maîtriser les ratios de liquidité ;
- Développer la démarche de gestion Actif – Passif ;
- Sensibilité au risque de taux encadrée par un seuil d'alerte et une limite globale, par groupe de maturité (court terme, moyen terme, long terme), et par devises MAD et Autres.
- Piloter et anticiper les besoins de funding futurs par la projection dynamique des gaps de liquidités tout en respectant les limites réglementaires de liquidité

Périmètre de gestion des risques structurels :

- **Risque de liquidité :**

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité. Le suivi et la gestion du risque de liquidité au sein de SG Maroc est établi sur l'ensemble du périmètre consolidé, y compris l'activité de marché.

Le risque de liquidité est piloté à travers deux métriques principales qui font l'objet d'un suivi régulier et permanent : Le Gap de liquidité et le **LCR**.

Chacune de ces métriques est assortie d'un vecteur de seuils et limites ; notifiés par le Groupe pour le Gap de liquidité ; ou par le régulateur pour le LCR (>100 %), qui est complété par un Reporting de Stress Test de Liquidité simulant une crise idiosyncratique pour mesurer la capacité de la banque à faire face aux sorties de dépôts et ses engagements à très court terme.

- **Risque de taux :**

Le risque de taux se définit comme le risque de voir la Marge Nette d'Intérêt (MNI) varier dans le temps du fait de variations de la courbe des taux. Ce risque est analysé en intérêts courus, avec un impact sur la marge d'intérêt, ou encore en valeur de marché selon des indicateurs en valeur actuelle nette, qui se calculent par actualisation de tous les flux futurs du bilan, en capital et intérêts, pour un scénario de taux standard et des scénarios stressés. La



gestion du risque de taux structurel par l'ALM se restreint au portefeuille bancaire excluant les activités de marché qui sont gérés par la direction des risques dans le cadre du risque marché.

Les indicateurs permettant d'appréhender le niveau d'exposition au risque de taux sont, les impasses de taux, la sensibilité de la VAN (approche par valeur) et la sensibilité de la MNI (approche par revenu).

Le risque structurel de taux fait l'objet d'un reporting périodique **IRRBB** à *Bank Al Maghrib*, du périmètre bancaire, c'est une nouvelle norme entrée en vigueur à partir de Juin 2021 en remplacement du **RTI** qui couvrait le périmètre global de la banque. Ce reporting spécifique est établi trimestriellement selon un modèle défini par le régulateur. SG Maroc diffuse à BAM un reporting social et un reporting consolidé.

La maison-mère (Groupe Société Générale) instaure à SG Maroc des limites de risques de taux par deux approches, dites de valeur et de revenu.

La VAN permet au gestionnaire ALM de reconsidérer la valeur des flux futurs de son bilan avec les taux actuels du marché. C'est une métrique qui est incomplète pour gérer le risque de taux, ainsi, il est indispensable de réactualiser la VAN en appliquant des scénarii de chocs à la hausse et à la baisse des taux, permettant ainsi d'anticiper l'impact des éventuelles variations de la courbe sur la valeur du bilan de la banque. On parle ainsi de la sensibilité de la VAN à un choc donné.

La sensibilité de la VAN est encadrée respectivement par un seuil d'alerte/limite sur 4 scénarios de pilotage :

S0708 - SG MAROCAINE DE BANQUES		Taux : nouvelles limites 2021 - MEUR															
		+10 bps Global	+10 bps CT	+10 bps MT	+10 bps LT	-10 bps Global	-10 bps CT	-10 bps MT	-10 bps LT	+100 bps Global	+100 bps CT	+100 bps MT	+100 bps LT	-100 bps Global	-100 bps CT	-100 bps MT	-100 bps LT
DEVLOC	Seuils	4,97	-1,66	-3,99	7,31	-8,38	-	0,68	-10,72	46,06	-16,60	-	69,06	-87,78	-	7,17	-
	Limites	4,56	-2,07	-4,41	6,89	-8,79	-	0,27	-11,13	41,91	-20,75	3,02	64,91	-91,93	-	3,02	-
Aggregate	Seuils	-1,25				-1,25				-12,45				-12,45			
	Limites	-1,56				-1,56				-15,56				-15,56			

La sensibilité de la MNI est calculée sur un bilan semi-dynamique, avec une hypothèse de renouvellement des contrats à la hauteur des contrats échus en assurant une constance du bilan sur un horizon de 3ans. Elle est ainsi évaluée sur trois années et encadrée sur la première et deuxième année. Elle est aussi associée à un vecteur de seuils au limites sur les scénarios de chocs +/-10 Bps et +/- 200 Bps :

S0708 - SG MAROCAINE DE BANQUES		+10 bps	-10 bps	+200 bps	-200 bps
YEAR 1	Seuils	0,72	-1,83	14,54	-36,49
	Limites	0,58	-1,97	11,77	-39,26
YEAR 2	Seuils	1,64	-2,74	32,92	-54,76
	Limites	1,50	-2,88	30,15	-57,53

• Risque de change

Le risque de change est le risque de pertes lié à la présence de positions de change au sein du bilan bancaire. Il y a position de change dès que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice « devise de reporting » sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan. La gestion du risque de change Banking par l'ALM se restreint au portefeuille bancaire excluant les activités de marché qui sont gérés par la direction des risques dans le cadre du risque marché.

Les Méthodologies employées par SG Maroc

Cette partie traite des méthodes relatives à la gestion des risques de taux et de liquidité telles que mises en œuvre par SG Maroc. L'ensemble du bilan des différents périmètres d'analyse fait l'objet d'une gestion en termes de Risques Structurels. Ainsi, pour la modélisation des comptes de bilan, on adopte les méthodes suivantes :

- Comptes à vue (Comptes chèques/comptes courants créditeurs) : modèle statistique. Des back-testing sont régulièrement effectués (Modèle MAJ annuellement avec une calibration sur un historique de profondeur 10ans) ;



- Comptes sur carnets : modèle statistique ;
- Comptes à terme : détail du contrat pour le risque de taux et en adoptant un modèle de renouvellement des DAT à l'échéance pour l'approche liquidité ;
- Découverts (Comptes chèques/comptes courants débiteurs) de la clientèle : modèle statique (Modèle MAJ annuellement avec une calibration sur un historique de profondeur 10ans) ;
- Découverts (Comptes courants débiteurs) des Etablissements de Crédit : sur 12 mois linéaire;
- Gestion propre (Capital, réserves, comptes de régularisation actifs et passifs, comptes de compensation, débiteurs et créditeurs divers, etc.) : Normes Groupe.
- Modèle de remboursement anticipé et de renégociation de taux mis en place en 2019 et mis à jour annuellement.

IV. Risques opérationnels

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité, le risque d'atteinte à la réputation et le risque de conduite inappropriée (misconduct).

• Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Société Générale Maroc :

- S'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée ;
- S'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir conformément à un code de conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Société Générale Maroc, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;
- Soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Société Générale Maroc fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- Approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales.

• Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Société Générale Maroc s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Société Générale Maroc veille notamment à :

- Connaître ses clients en mettant en œuvre les vigilances nécessaires de KYC (Know Your Customer);
- Travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Travailler avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargos et de sanctions financières internationales ;
- Offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;
- Mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;



- Mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de conduite ;
- Appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- Respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

Le programme « Culture and Conduct » développe une culture de conformité chez les collaborateurs et leur assure l'exercice d'un droit d'alerte.

- **Risque de conduite inappropriée (misconduct)**

Le risque de conduite inappropriée résulte d'actions (ou inactions), ou de comportements de la banque ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec le code de conduite de la banque, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour les parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la banque. Les parties prenantes incluent notamment les clients, les employés, les investisseurs, les actionnaires, les fournisseurs, l'environnement et la société civile...

Société Générale Maroc vise les plus hauts standards de qualité de service, d'intégrité et de comportements de ses collaborateurs ; elle n'a pas d'Appétit pour le risque en matière de conduite inappropriée.

Société Générale Maroc a défini des valeurs et des principes de comportement applicables à l'ensemble de ses collaborateurs :

- Elle veille à la loyauté du comportement de ses collaborateurs à l'égard de la clientèle et à l'intégrité de ses pratiques ;
- Elle développe une culture forte qui guide les comportements de tous ses collaborateurs afin d'exercer ses métiers avec éthique et responsabilité. Cette culture se traduit par des références partagées au sein de la banque : les Valeurs, le Code de conduite, et le modèle de leadership qui définit pour chaque valeur les comportements et les compétences attendus des collaborateurs ;
- Elle s'assure de leur mise en œuvre et de leur respect notamment à travers l'alignement des processus RH (recrutement, formation, évaluation de la performance, etc.) sur ces valeurs et principes comportementaux.

- **Autres risques opérationnels**

Au-delà des risques cités ci-avant, Société Générale Maroc encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Société Générale Maroc se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- Une analyse de l'environnement en terme de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- Le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques ;
- Un dispositif de contrôle interne robuste ;
- La mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- La promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

V. Risques liés à la crise Covid-19

Les risques liés à la pandémie touchent à la fois le capital humain et les clients.

- **Mesures d'accompagnement clients et société civile :**

- Distribution des aides de l'état ;



- Report des échéances de crédit ;
- Distribution des crédits « Damane Oxygène » et « Damane Relance ».

• **Mesures d'accompagnement du capital humain :**

TYPLOGIE D' ACTIONS	MESURES
Médico-social	• Prise de température sur site par thermomètre frontal (réseau) et caméra thermique (accès personnel du siège) • Dépistage massif des collaborateurs • Mise en place d'une salle d'isolement pour les cas symptomatiques • Mise en congé administratif des collaborateurs « fragiles » (liste validée avec les médecins de travail) • Mobilisation du service médico-social en accompagnement des collaborateurs dépistés positifs ou cas contact • Mise en place d'un dispositif de soutien psychologique
Dé-densification des bâtiments et limitation des circulations	• Accès au siège fermé aux externes (mise en place d'un bureau d'ordre pour les dépôts de courrier) • Création d'un bureau d'ordre général, isolé et sécurisé, pour recevoir les courriers adressés au siège • Désinfection hebdomadaire des locaux de traitement du courrier • Utilisation de lampe UV pour la décontamination du courrier au centre de tri • Instauration d'un délai de 24h pour l'acheminement du courrier • Suspension provisoire des stages et prestations externes sauf activités critiques • Fermeture du club de loisirs et des centres d'estivage pendant la période de confinement • Fermeture du restaurant d'entreprise - mise en place d'un service de « take away » • Incitation à ne pas circuler entre les étages + régulation du flux ascenseurs (indication du nombre de personnes par ascenseur) • Indication des sens de circulation (marquage au sol) • Régulation des flux clients en agence • Optimisation des espaces pour respecter les consignes en matière de distanciation sociale et aménagement de nouveaux espaces de travail pour la réallocation des collaborateurs en respect des mesures de distanciation sociale • Élargissement des capacités de travail à distance par le déploiement de plus de 1000 laptops avec accès distant
Politique de déplacement	• Suspension des voyages à l'international • Limitation stricte des déplacements inter-ville / inter-région
Politique événementielle /réunions	• Suspension des événements externes (conférences, journées portes ouvertes...) • Suspension des événements internes en présentiel • Suspension des formations en présentiel



	• Remplacement des réunions en présentiel par des conférences téléphoniques
Politique de communication	• Déploiement d'un plan d'action de sensibilisation, information et formation





PARTIE IX. Annexes



I. Statuts

<https://www.sgmaroc.com/pdf/statuts.pdf>

II. Rapport de notation

<https://www.sgmaroc.com/nous-connaître/notre-groupe/nos-performances/notations/>

III. Rapports généraux des commissaires aux comptes

Comptes consolidés :

- 2020 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2020/>
- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2019/>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-Audit-Conso-SGMB-2018.pdf>

Comptes sociaux :

- 2020 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2020/>
- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2019/>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-general-CAC-social-SGMB-2018.pdf>

IV. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- 2020 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2020/>
- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2019/>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapports-cac/rapport-special-SGMB-2018.pdf>

V. Rapport annuel 2020

- <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2020/>

VI. Rapport S1 2021

- https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/2021/compteSG_30juin2021.pdf

VII. Rapports de gestion

- 2020 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2020/>
- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2019/>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/rapport-annuel-2018/>

VIII. Communication financière

- 2020 : https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/2021/CompteSG_31Dec2020.pdf
- 2019 : https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/2019/compteSG_31Dec2019.pdf
- 2018 : https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/2019/compteSG_31Dec2018_BD.pdf

IX. Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale

- 2020 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapport-esg/2020>
- 2019 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rapport-esg/rapport-esg-2019.pdf>
- 2018 : <https://www.sgmaroc.com/comfinanciere/rse2018/rapport-rse2018.pdf>



X. Communiqués de presse

<https://www.sgmaroc.com/nous-connaitre/notre-groupe/nos-performances/communiqués-presse-financières/>

